THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Julliet 1718.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1718.

[stamp]

ARTICLE I.

MAXIMES POUR LA CONDUITE du Prince Michel, Roi de Bulgarie, traduites du Grec en vers François, & presentées au Roi par le Pere D. Bernärd, Théatin. A Paris, de l'imprimerie Royale. MDCCXVIII. *in* 4° *pages* 45.

LE Pere Bernard a fait connoître par d'autres ouvrages qu'il possede les talents d'instruire & de plaire. La sagesse de ses reflexions, les graces de son stile, ont mis au rang des bons livres son *traité de la reconnoissance Chrétienne, & la vie de son Fondateur, saint Gaëtan.* On auroit dû esperer de lui *l'Histoire du Maréchal de*

Catinat, qui lui avoit donné toute sa confiance; mais ce grand homme par un excès de modestie, qu'on condamne en l'admirant, brûla tous les Memoires qui pouvoient servir à son histoire, & uniquement occupé des moyens d'acquerir la gloire eternelle, il négligea celle qu'il auroit sûrement obtenu de la posterité par un recit fidelle de sa belle vie, au défaut d'un modele si propre à former de parfaits Capitaines, d'excellents citoyens, de sages Chrétiens, des hommes sans ostentation, plus grand que toutes les dignitez. Le Pere Bernard donnera bientôt au public *l'histoire du grand Constantin*, ouvrage important, mai qui n est pas au dessus des forces de cet habile Ecrivain.

Il expose dans la préface de celui-ci le motif qui l'a engagé à mettre en vers, & à les presenter à Sa Majesté, les maximes que Photius donna au Roi de Bulgarie; je sçai, dit il, que la sagesse des maîtres chargez de l'education du jeune Roi rend inutiles les nouveaux conseils qu'on pourroit lui donner, aussi n'est-ce pas mon dessein de me mêler de leur ministere, il ne s'agit que de montrer au Prince que leur conduite à son égard est autorisée par les plus grands génies.

Photius est sans contestation un de ces grands génies, son merite le fit premier Secretaire d'Etat, & son ambition lui fit usurper le Patriarchat de Constantinople

ſes emplois à la Cour & dans l'Egliſe, n'interrompirent pas l'application qu'il aimoit à donner aux belles Lettres & aux Sciences, il n'avoit eû que lui même pour maître, Poëte, Orateur, Medecin, Mathématicien, Aſtronome, Philoſophe, Juriſconſulte, Théologien, Interprete de l'Ecriture; ſa Bibliotheque ſuffit pour faire connoitre ſon érudition immenſe, & la fineſſe de ſon diſcernement; chacun de ſes autres ouvrages en eſt une nouvelle preuve. Son Epitre à Michel, Prince de Bulgarie, eſt un des plus travaillé; Roger Daniel l'imprima à Londres en l'an mil ſix cent cinquante un, à la tête des autres Epitres de Photius traduites en Latin par Richard de Montegu, Evêque de Norvik. Ce Prélat Anglican ſoupçonne que nous n'avons que des extraits de la lettre de Photius; le titre du manuſcrit eſt le ſeul fondement de ſa conjecture: on y lit ἐκ τῆς ἐπιστολῆς, la conjecture eſt foible, elle ne peut ſubſiſter, la lecture de la lettre ne laiſſe pas douter qu'elle ne ſoit entiere. L'Epitre a deux parties; la premiere eſt une inſtruction ſur les veritez de la foi, ſur l'hiſtoire & les définitions des Conciles: l'autre eſt un recueïl des maximes de la plus ſaine politique qu'on puiſſe propoſer à un Roi. Photius ramene continuellement ſon illuſtre élêve au bonheur de ſes ſujets.

Le Pere Bernard ne s'eſt point arrêté à

recherche scrupuleusement l'histoire de la conversion du Prince Bulgare, & l'Epoque de cette lettre : charmé de son Auteur, il a craint de trouver qu'il étoit alors separé de l'Eglise, quoi qu'il avoüe qu'en gemissant de son égarement, on profiteroit de ses maximes ; qu'on auroit raison d'admirer l'Auteur de la lettre, en condamnant l'Auteur du Schisme ; il ne peut croire que Photius y fût encore engagé ; il l'étoit certainement : l'histoire de la conversion des Bulgares, que j'ai tirée des Historiens les plus exacts, va le prouver sans replique.

Les Bulgares passerent des bords du Volga, dont ils tirent leur nom, jusqu'aux rives du Danube, & de là dans la Thrace, vers la fin du cinquiéme siecle. Vainqueurs plus souvent que vaincus, ils porterent la terreur de leurs armes & de leur cruauté jusqu'aux portes de Constantinople. En 845, Bogoris, Roi de ces peuples, échangea Theodore Cuphara, sçavant Grec son prisonnier, avec la Princesse sa sœur, captive des Grecs. Cuphara avoit donné au Roi barbare quelque connoissance de la Religion Chrétienne. La Princesse de son côté avoit trouvé dans sa disgrace un grand bien, la foi, qu'elle avoit embrassée : elle travailla de tout son pouvoir à le partager avec son frere ; elle avança peu : il fallut que Dieu le frappa lui-même, & son peuple, pour les retirer de la

dolatrie. La peste & la famine ravagerent la Bulgarie, & les Grecs ayant saisi l'occasion d'attaquer un ennemi presque détruit, la perte des Bulgares paroissoit infaillible. Bogoris eut recours au Dieu que sa sœur adoroit. Dieu n'attendoit que ce moment; il exauça le Prince. La peste & la famine cesserent, la guerre ne commença pas. Bogoris demanda aux Grecs la paix, & des Evêques; on lui accorda l'un & l'autre. Il vint avec les principaux de la nation à Constantinople recevoir le Baptême l'an huit cent soixante un, & il prit le nom de Michel. Photius occupoit le siege patriarchal, dont il avoit chassé S. Ignace. Saint Cyrille & S. Methodius, Apôtres de tant de nations, prirent cette occasion de s'éloigner de leur patrie troublée par le schisme; ils se donnerent au Roi Michel pour aller avec lui établir le Christianisme dans son Royaume. Methodius étoit Peintre, il peignit dans le Palais le jugement universel, les suplices des reprouvez, le Paradis. Un Auteur Grec peu exact attribue à ce tableau la conversion du Prince; il se trompe, & il a jetté dans l'erreur beaucoup d'Ecrivains. Le changement de religion trouble toujours un Etat; les Bulgares attachez à l'idolatrie, c'étoit le plus grand nombre, se revolterent. Le Roi plein de courage & de confiance en Dieu mit sur sa poitrine une Croix, & attaqua avec peu de troupes si-

delles la nombreuſe armée des rebelles : ſa confiance ne fut pas vaine, il remporta ſur eux une victoire complete.

Photius lui écrivit, apparemment après cette victoire, la lettre dont le Perè Bernard a tiré les maximes qu'il a miſes en vers. Le Roi Michel n'en eut pas plus d'attachement pour cet intrus, il s'addreſſa au Pape & à l'Empereur, pour avoir des Evêques Latins ; ils lui en envoyerent. Ces Evêques Latins, plus heureux que les Grecs, multiplierent fort le nombre des Chrétiens. Les vertus du Roi perſuadoient la foi qui les lui inſpiroit, & la faiſoient aimer. Il s'acquittoit de tous les devoirs d'un Souverain, & après avoir donné le jour aux affaires de l'Etat, il paſſoit la nuit en priere dans l'Egliſe, revêtu d'un ſac, & proſterné ſur un cilice. Quand il vit la religion établie, & l'Etat tranquille, l'an huit cent ſoixante huit, pouſſé du déſir d'une plus grande perfection, & d'un mouvement extraordinaire de la grace, il deſcendit du thrône, & ſe retira dans un monaſtere. L'aîné de ſes fils, qu'il avoit fait couronner à ſa place, n'herita pas de ſes vertus. Injuſte, cruel, plongé dans les plus honteuſes débauches, une religion contraire à ſes inclinations ne pouvoit manquer de lui être odieuſe. Il releva les idoles que ſon pere avoit abatuës, & prit les plus indignes moyens pour ramener les Bulgares à leur culte

impie. Le Saint Roi Michel tenta d'abord d'arrêter par de tendres reproches les désordres du nouveau Roi : bien-tôt ses reproches méprisez, le peril de l'Eglise & de l'Etat, le determinerent à sortir de sa chere solitude, & à remonter sur le thrône, où les peuples furent charmez de le revoir. Juge inexorable, il fit arrêter le jeune Roi, & le condamna à une prison perpetuelle, après lui avoir fait crever les yeux. Il quitta une seconde fois la Couronne, sitôt qu'il eut mis la religion en seureté, & fait reconnoitre pour Roi le Prince son second fils, qu'il menaça d'un châtiment pareil à celui de son frere, s'il tomboit dans les mêmes crimes. C'est sous le regne du second fils de Michel que les Bulgares retournerent à l'obéïssance du Patriarche de Constantinople, après que le huitieme Concile general eut retabli Saint Ignace. Ce regne fut court. Simeon fils d'Uladimir, prédecesseur de Bogoris, fut élû Roi, sans que l'envie de reprendre la Couronne vint au Roi solitaire. Le nouveau Prince rompit la paix avec les Grecs l'an huit cent quatre vingt seize ; il marcha sans obstacles jusqu'aux portes de la ville Impériale ; cependant les Grecs animerent les Hongrois contre les Bulgares. L'invasion de ces voisins feroces contraignit les Bulgares à laisser en paix l'Empire Grec, pour songer à se défendre. Deux batailles per-

duës contre les Hongrois leur faisoient tout craindre ; on consulta le Roi Michel, qui vivoit encore dans son Monastere, il les reprit de leur ingratitude envers les Grecs, auxquels ils devoient la foi ; il ordonna un jeûne de trois jours, & des prieres. Dieu appaisé accorda aux Bulgares une victoire sanglante à la verité, mais entiere. L'histoire ne parle plus du Saint Roi Michel après cette victoire.

ARTICLE II.

TOME SECOND DE L'HISTOIRE de l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres.

Memoires de Literature tirez des Registres de l'Academie. A Paris, de l'Imprimerie Royale MDCCXVII. *in* 4°, *pages* sept cent quatre vingt onze.

JE me suis trouvé dans un gra[illegible]m-barras quand j'ai commencé l'e[illegible] de ce volume, chaque trai[illegible] une matiere interessante ; je [illegible]vois me déterminer sur le choix de ceux dont je tâcherois de faire un abregé, & de ceux dont je ne donnerois qu'une idée generale ; j'ai tenté d'en abreger quelques-uns dont la lecture m'avoit charmé ; mais j'ai bientôt abandonné ce dessein, car ce que la necessité d'être court m'obligeoit

d'omettre me paroiſſoit ſi beau, que je ne pouvois me pardonner d'en priver nos Lecteurs; il a fallu pourtant ſe fixer à quelque choſe, & ménager le peu d'eſpace d'un extrait, pour faire connoitre ce qui pourroit remplir trente extraits.

Meſſieurs les Abbez Maſſieu, Fraguier, Renaudot, De Vertot, Monſieur Vaillant le Pere, Meſſieurs Boivin, ont fourni chacun pluſieurs de ces beaux traitez.

Extrait des Diſſertations de Monſieur l'Abbé Maſſieu.

On doit à Monſieur Maſſieu *le paralelle d'Homere & de Platon*; c'eſt le premier memoire de ce volume. Monſieur Maſſieu avoüe qu'on doit être ſurpris qu'il entreprenne de comparer deux grands hommes d'une profeſſion & d'un caractere ſi different, de montrer que Platon, qui dans [illegible] a eû fort mauvaiſe opinion d'Ho[illegible], a pourtant beaucoup de raport avec [illegible] qu'il a puiſé ſes plus grandes beau[illegible] fameux Poëte. La ſurpriſe ceſſe qu[illegible] le paralelle de l'Auteur; il prouve en détail qu'Homere & Platon ſe reſſemblent dans le fond de la doctrine, dans la maniere de l'enſeigner, & pour le ſtile.

La defenſe de la Poëſie eſt du même Auteur, elle doit ſervir de préface à ſon hiſtoire de la Poëſie, & elle fait ſouhaiter

avec plus d'ardeur ce bel ouvrage. C'est contre Platon principalement que Monsieur Massieu défend la Poësie. Un tel adversaire merite toute l'attention de l'Apologiste des Poëtes, il ne s'attache pas uniquement à refuter Platon, il ne neglige rien de ce qu'on a écrit contre l'art qu'il justifie; toutes les accusations intentées contre la Poësie se reduisent à deux reproches. I. Elle gâte l'esprit. II. Elle corrompt le cœur. On soutient que par raport à l'esprit la poësie produit trois effets très-pernicieux; qu'elle l'accoutume au faux, qu'elle l'énerve & l'effemine; enfin, qu'elle le degoûte des études serieuses & utiles. Le premier reproche est sans doute le plus important. La perfection de l'esprit consiste dans la possession du vrai, c'est son seul bien, tout ce qui l'en éloigne est son mal, il le doit éviter. Monsieur Massieu repond à une accusation si grave, qu'on ne peut disconvenir en effet que la poësie ne se serve de l'apparence du mensonge; mais elle ne s'en sert que pour amener les hommes à la verité. Il ne faut être guere initié dans les mysteres de cet art, pour ignorer que les fictions qu'il employe sont autant d'allegories; tout le monde sçait qu'il y a deux manieres d'enseigner la verité aux hommes; l'une couverte & mysterieuse, l'autre dévoilée & toute simple. Les anciens étoient idolâtres de la premiere;

nous nous sommes declarez pour la seconde. Croyons, continuë Monsieur Massieu, croyons que c'est la meilleure, puisque c'est la nôtre, mais ne condamnons qu'avec circonspection & avec retenuë celle qui se trouve autorisée par la pratique de la plus saine antiquité. Il est certain qu'en ces premiers tems tout ce qu'il y avoit de plus excellens Ecrivains, dans quelque genre que ce pût être, aimoient à deguiser leur enseignement sous des fictions agréables & ingénieuses; non seulement les Auteurs prophanes, mais les Auteurs Sacrez, en ont usé de la sorte; l'Ecriture est pleine de paraboles & de figures; celui qui est la verité même n'a pas dédaigné de recourir à ce langage pour se faire entendre des hommes; on ne peut donc blamer les premiers Poëtes de ce qu'ils ont choisi cette maniere preferablement à toute autre; ils n'ont fait en cela que suivre le goût de leur siécle, & ils ont eû de grandes raisons de s'y conformer; l'utilité des hommes le demandoit; pour peu qu'on les étudie, c'est Monsieur Massieu qui parle, on decouvre qu'ils ont une aversion secrette pour la verité, sur tout lors qu'elle attaque leurs passions, & qu'elle touche le cœur dans des endroits delicats & sensibles: autant que les hommes haïssent la verité, autant ils aiment le mensonge. De là ce goût qu'ils ont naturellement pour les fables & pour les

contes, Nous avons beau faire les graves, nous sommes tous enfans en ce point. Les premiers Poëtes, qui furent aussi les premiers Philosophes, s'apperçurent de ces deux dispositions du cœur de l'homme; ils comprirent qu'ils tenteroient inutilement de les changer, & crurent que le seul parti qui leur restoit à prendre c'étoit de tirer un bien d'un mal necessaire, ils s'accommoderent à nôtre foiblesse par l'impossibilité de faire mieux, & pour nous amener insensiblement au point qu'ils vouloient, ils nous presenterent le faux en apparence, & le vrai dans le fond. Un autre avantage de cette maniere, c'est qu'elle est revétuë d'un air de mystere: or il n'y en a point qui soit plus propre à reveiller la curiosité des hommes; ces voïles & ces gazes que les Poëtes mettent sur les instructions, donnent de l'empressement pour des veritez sur lesquelles on ne jetteroit pas les yeux s'ils les presentoient toutes nuës. Enfin, cette maniere flate agréablement l'amour propre des Lecteurs, en leur donnant lieu de penser qu'ils font quelque usage de leur pénétration. L'esprit de l'homme est naturellement vain, il n'aime pas qu'on lui montre les objets trop à découvert, quand on les lui met dans un si grand jour, il croit qu'on se défie de ses lumieres, il veut qu'on lui laisse quelque chose à deviner, il trouve dans les fictions de quoi se satis-

faire. C'eſt ainſi que les Poëtes ſe ſervent des paſſions de l'homme pour les corriger, & cherchent le remede dans le mal même.

Voilà, ſelon l'Auteur, l'origine des fictions, origine qui en juſtifie l'uſage. Qu'il me ſoit permis de le contredire en l'admirant, & de chercher à l'uſage des fables une cauſe moins injurieuſe au genre humain. Non, les hommes ne haïſſent point le vrai, Dieu leur en inſpira l'amour en les créant, & quelques corrompus qu'ils ſoyent, ils n'ont pas entierement perdu cet heureux penchant. J'avoüe que la verité leur déplaît quand elle les géne, quand elle choque leurs inclinations, j'avoüe qu'ils employent volontiers le menſonge, quand il leur eſt neceſſaire pour réüſſir dans leurs deſſeins en trompant les autres hommes ; mais ils craignent d'être trompez dans les choſes les plus indifferentes, & le faux eſt pour eux ſans agrément, s'il ne ſe déguiſe ſous les apparences de la verité ; ils aiment donc la verité, ils l'aiment uniquement. La poëſie employe les fictions, mais l'art de la poëſie conſiſte à leur donner l'apparence de la verité : une fable n'eſt approuvée qu'autant qu'on la rend vraiſemblable, ce n'eſt pas aſſez pour être grand Poëte de ſçavoir cacher la verité ſous des menſonges ingénieux, il faut encore ſçavoir donner à ces menſonges l'air de la verité.

Juillet 1718.

D'où vient donc le goût des hommes pour les fables ? Il vient du goût que nous avons tous pour le merveilleux, pour le ſingulier, goût qui nous fait honneur : il marque dans nous un ſentiment délicat de l'imperfection de tout ce que nous voyons, il marque une idée de perfection difficile communément à contenter ; rebutez des défauts que nous apercevons dans les objets ordinaires, nous en ſommes peu frapez, il faut du ſurprenant, de l'inuſité, pour reveiller nôtre attention ; le ſingulier ſe fait admirer par ſa ſeule ſingularité, nous y ſoupçonnons quelque choſe de moins défectueux que dans les objets qui nous environnent, la curioſité naît de l'admiration, le plaiſir naît de la curioſité. Oüi, il faut convenir que les premiers Poëtes ont eû recours à la fable, afin de ſe conformer au goût des hommes, & de ſaiſir plus ſurement leur attention ; mais on n'eſt pas obligé d'avoüer que ce goût des hommes pour la fable ſoit un effet d(l'amour qu'ils ont pour le menſonge ; i vient du goût ſublime qu'ils ont pour l parfait, reſte precieux des dons du Créa teur. Les Poëtes, ſur tout les Poëtes Epi ques & Dramatiques, ont une autre rai ſon d'employer les fictions, ils veuler inſtruire par des exemples ; l'hiſtoire r leur en fournit ni d'aſſez propres, ni d'a ſez rapportans à ce qu'ils prétendent e ſeigner : de là le beſoin de feindre po

mieux instruire ; il faut ajuster les événemens à la fin du poëme, & faire servir le mensonge à la verité.

Au reste, qu'on suppose avec Monsieur Massieu, que les hommes ont de l'aversion pour la verité, que le faux leur plaît par lui même ; ou qu'on pense avec moi plus charitablement du genre humain, l'usage que la poësie fait des fictions est également justifié.

L'ingénieux défenseur de ce bel art repousse avec la même force les deux autres reproches : la poësie éleve l'esprit, elle l'étend, loin de l'affoiblir ; non seulement il n'est pas impossible qu'un Poëte soit sçavant, mais c'est une necessité qu'il le soit, Homere, Virgile, Grotius, le Pere Petau, Monsieur Huet, Monsieur de Fontenelle, ne permettent pas de douter qu'on ne puisse allier les sciences mêmes les plus abstraites avec les graces de la poësie. L'Auteur pouvoit ajouter Lucrece, & son illustre adversaire, Monseigneur le Cardinal de Polignac, & son Traducteur, Monsieur Marchetti, Manilius, Seneque, & le fameux Pere Ceva, Jesuite Italien.

Si la Poësie est bien éloignée de gâter l'esprit, elle l'est beaucoup plus de corrompre le cœur, il ne faut pas juger d'un art par le mauvais usage qu'on en peut faire ; sur ce principe il n'y auroit rien de bon dans le monde ; il s'agit donc principalement de sçavoir s'il se rapporte à une

fin honnête, & si les moyens dont il se sert pour y parvenir sont legitimes, & si l'on examine la poësie sur ces deux regles, on ne pourra lui refuser une place entre les arts les plus utiles, elle se propose la plus excellente de toutes les fins, & n'employe pour y arriver que des moyens permis. Il est certain que si on la considere dans la pureté de sa premiere institution, elle fut inventée d'abord pour instruire les hommes, & pour leur apprendre les veritez les plus importantes de la Religion, de la politique, & de la morale; je dis de la Religion, les plus anciens & les plus beaux morceaux de poësie qui nous restent sont consacrez à la gloire du vrai Dieu: cet art, qui paroit aujourd'hui si prophane, prit naissance au milieu des fêtes destinées à honorer l'être Souverain; mais lorsque les hommes eurent transferé aux créatures l'hommage qui n'est dû qu'au Créateur, la poësie suivit le sort de la religion, une des plus grandes injustices qu'on a coutume de lui faire, c'est de croire qu'elle a produit le systême extravagant de l'idolatrie, tout le crime des anciens Poëtes de l'Italie & de la Grece, c'est d'avoir travaillé d'après la créance reçûë, on a tort de leur imputer les absurditez de la Théologie payenne, ce n'est point comme Poëtes qu'ils ont eû ces indignes idées de la divinité, c'est comme Grecs, & comme Romains.

Monſieur Maſſieu montre enſuite que les premiers Politiques, les Legiſlateurs de la Grece firent de la poëſie autant d'uſage qu'en avoit fait le premier Theologien. Après tout le but le plus commun que les anciens Poëtes ſe ſont propoſé eſt celui de former les mœurs ; l'Auteur montre en détail comment chaque eſpece de poëſie y travaille, & combien Homere & Virgile ont eû en vûë cette fin de la Poëſie ; le détail charme & perſuade.

Aux Poëtes corrompus & corrupteurs qui ont abuſé de leur art, l'Auteur en oppoſe tant d'autres qui l'ont honoré, qui l'ont ſanctifié. L'abus qu'on fait d'une choſe ne prouve pas qu'elle eſt mauvaiſe : n'a-t on pas abuſé de la proſe, de l'éloquence, de la peinture, de la muſique ? N'abuſe-t-on pas de l'eſprit ?

La victoire de Monſieur Maſſieu ſur les ennemis de la poëſie ne ſeroit pas complete, s'il ne refutoit Platon, il tourne contre lui-même ſes objections. La poëſie cherche à plaire à l'imagination, elle remuë les paſſions, elle imite le plus naturellement qui ſe puiſſe : ce ſont là les moyens qu'elle à cru neceſſaires pour parvenir à la fin, moyens qui n'ont rien de mauvais en eux-mêmes, & que leur liaiſon avec une fin excellente rend excellens. La poëſie cherche à plaire à l'imagination, parce qu'en lui plaiſant elle éclairera plus aiſément l'eſprit, elle reglera plus aiſé-

ment le cœur ; l'homme eſt composé d'ame & de corps, l'experience a fait connoitre que par une ſuite neceſſaire de l'union étroite qui ſe trouve entre l'une & l'autre, un des plus ſûrs moyens pour aller à l'eſprit, c'eſt de paſſer par l'imagination : tout ce qu'il y a jamais eû de plus grands hommes, Orateurs, Poëtes, Hiſtoriens, Philoſophes, de quelque païs, de quelque ſiécle, de quelque religion qu'ils ayent été, n'ont point fait de ſcrupule d'uſer d'un artifice ſi innocent & ſi utile. Platon veut-il faire le procès à tout ce qu'il y a jamais eû d'Ecrivains excellens ? Mais de tous ces Ecrivains il n'y en a point qui doive moins que lui condamner ce moyen, puis qu'il n'y en a point qui s'en ſerve plus ſouvent, ni avec plus de ſuccès.

Le ſecond crime dont il accuſe la poëſie, c'eſt qu'elle remuë les paſſions ; mais qui ne ſçait que de les remuer préciſemen ce n'eſt point un mal, c'eſt même un bie que de les remuer vers leurs veritables ob jets ? La Philoſophie, qui ſemble s'êtr propoſé de les anéantir ; quelques éffor qu'elle ait fait, n'a pû réüſſir dans ce de ſein, l'homme ſans paſſions eſt une ch mere ; de la façon que le cœur humain e conſtruit, c'eſt une neceſſité qu'il aime qu'il haïſſe, qu'il eſpere & qu'il craigne la Poëſie donc, plus ſage que la Philoſ phie, ſonge à regler ce qu'il n'eſt pas p ſible de détruire.

Enfin, Platon reprouve la Poëſie, parce qu'elle eſt une imitation ; il inſiſte ſur cette raiſon, comme ſur la plus forte ; mais Monſieur Maſſieu oſe dire que ce n'eſt pas la plus intelligible, car que pretend ce grand Philoſophe, croit-il que toute imitation ſoit vicieuſe, il auroit tort de le prétendre, rien n'empêche aſſurément qu'une imitation ne puiſſe avoir le degré de perfection qui lui convient, ſe rapporter à une bonne fin & produire de bons effets, & où en ſommes nous, s'écrie le défenſeur de la poëſie, ſi l'on retranche du monde tout ce que Platon entend par ce mot, il met de ce nombre generalement tous les arts. L'Auteur preſſe vivement Platon, la verité doit l'emporter ſur le reſpect ; enfin, tous les reproches alleguez contre la Poëſie ſont ſi parfaitement détruits qu'on demeure après la lecture de cette élegante & ſolide défenſe pleinement convaincu que cet art eſt divin dans ſon origine, & très utile dans ſa pratique.

Extrait des diſſertations de Monſieur l'Abbé Fraguier.

Le caractere de Pindare fera admirer ce Poëte ſublime, il fera admirer en même tems le goût exquis, la penetration de celui qui en a devoilé, qui en expoſe ſi ſpirituellement toutes les beautez. Le peuple critique aide à entendre un Auteur. Les

Critiques du premier ordre apprennent à le goûter.

Ciceron avance dans la premiere Epitre à Quintus ſon frere *que Xenophon a écrit l'hiſtoire de Cyrus, non avec la fidelité d'un Hiſtorien, mais en Philoſophe qui veut donner le modele d'un bon Gouvernement.* Diogene Laërce attribuë le même ſentiment à Platon,& il a tort de le lui attribuer; qu'on liſe l'endroit qu'il cite du troiſiéme livre des loix, Platon n'y dit rien qui ait pû fonder le ſoupçon de Ciceron, *ji conjecture*, dit Platon, *que Cyrus étoit grand Capitaine & habile politique, mais qu'il n'avoit pas les principes de la bonne éducation, & qu'il ne s'appliquoit pas à la conduite de ſa famille, puis qu'il a fait élever ſes enfans par des femmes.* Ce paſſage confirme plus l'authorité de la Cyropedie qu'il ne la combat. La mépriſe de Diogene Laërce eſt évidente : c'eſt donc ſans interêts pour la mémoire de Platon que Monſieur Fraguier a entrepris dans une *diſſertation ſur la Cyropedie* de prouver que ce bel ouvrage de Xenophon eſt plutôt un roman qu'une hiſtoire. De fameux Critiques ont penſé la même choſe avant lui, on compte parmi eux Scaliger & le Pere Petau, mais Xenophon a eû des deffenſeurs d'un grand nom. La maniere ſimple dont il déclare les ſources où il a puiſé les monumens qu'il a conſultez, ſa probité, ſa candeur, ſuffiſoient pour ôter tou

tout ſoupçon ſur la ſincerité d'une hiſtoire qu'il donnoit pour veritable. Des deux autres Hiſtoriens de Cyrus Cteſias eſt un Ecrivain viſiblement fabuleux, Herodote avoüe qu'on raconte de trois manieres l'hiſtoire de Cyrus, qu'il a choiſi celle qui lui a paru la plus vraiſemblable, c'eſt-à-dire, celle qui avoit cours parmi les Ioniens, diſpoſez à croire les bruits les plus déſavantageux à Cyrus, qui leur avoit ôté la liberté. On ſçait qu'Achmed, fils de Gueraſpe, a compoſé une hiſtoire ſatirique de Tamerlan, pour ſe venger du ſaccagement de Damas ſa patrie. Un Auteur plus ancien qu'Herodote & Cteſias decide la queſtion en faveur de Xenophon: c'eſt Daniel, qu'on ne le regarde point comme un Ecrivain inſpiré, il a été contemporain & miniſtre de Cyrus, cela ſuffit; ce qu'il nous apprend de ſon Prince convient parfaitement à ce que Xenophon en a écrit dans la Cyropedie, & ne peut s'accorder avec les narrations d'Herodote & de Cteſias. On reconnoit dans Darius Mede le Ciaxare de Xenophon. Joſephe l'a reconnu; Scaliger & le Pere Petau veulent que ce ſoit un certain Nabonide, & ils ne le trouvent pas. Le ſeul paſſage où Daniel marque que Cyrus ſucceda paiſiblement à Aſtiage détruit abſolument les narrations d'Herodote & de Cteſias. J'ai fait voir dans *mes diſſertations chronologiques* que ce paſſage n'eſt point contraire à Xenophon

parceque Astiage & Ciaxare sont des noms appellatifs, ou plutôt le même nom énoncé differemment, & commun à tous les Rois des Medes, il signifie *Empereur chef des guerriers*.

J'ai déja dit que la Cypropedie a toujours eû des partisans, depuis cinquante ans elle n'a presque plus d'adversaires, elle a repris tout son crédit, & je ne sçai si l'argument ingenieux que Monsieur Fraguier tire de la doctrine philosophique, & sur tout de la morale repanduë dans cet ouvrage de Xenophon, lui ôtera ce crédit: je ne le pense pas. On lira la dissertation de Monsienr Fraguier avec le plaisir que donne tout ce qu'il écrit, on y admirera une profonde connoissance de la Philosophie de Socrate & de Platon, des reflexions fines sur les caracteres de Platon & de Xenophon, & sur l'esprit necessaire pour penetrer dans les pensées des grands hommes, & pour les suivre jusqu'où ils s'élevent; mais on ne sera pas convainc[u] que la Cyropedie soit un roman, parc[e] qu'on y trouve dans la bouche des Perse[s] une Philosophie assez semblable à celle d[e] Socrate. Cela prouveroit tout au plus qu[e] Xenophon se seroit donné, à l'égard d[es] conversations qu'il a inserées dans cet[te] histoire, la même liberté que les pl[us] celebres Historiens se sont donnée dans l[eurs] harangues. Mais on n'est pas obligé [d'en] tant accorder, la Perse avoit ses Philos[ophes]

nes, c'est leur doctrine, c'est la Philoso-
hie des Mages que Xenophon explique
ans la Cyropedie ; par exemple, c'est se-
n un de leurs dogmes qu'Araspe suppose
eux ames dans l'homme. Cette Philoso-
hie a du rapport à celle de Socrate ; en
oit-on être surpris ? A l'égard de ce qu'el-
contient de raisonnable, la raison est la
ême dans tous les païs ; à l'égard de ce
u'elle a de singulier, de systematique,
n sçait que les sciences ont passé de l'o-
ent dans la Grece, & les Grecs ne le con-
stent pas. Si ces reflexions peuvent ga-
ner Monsieur Fraguier au parti qui sou-
ent la bonne foi de Xenophon, ce parti
ura fait conquête considerable. Je m'é-
ndrois volontiers sur la dissertation où
onsieur Fraguier montre l'usage que Pla-
n a fait des Poëtes, sur celle où il ex-
se si ingénieusement la maniere dont
rgile a imité Homere, sur son traité de
glogue qui avoit déja paru dans nos
emoires, sur la dissertation où en ex-
quant un passage de Ciceron qui parle
tombeau d'Archimede & de sa person-
, il releve le goût des inscriptions & des
tiques, en faisant voir que c'est celui
s grands hommes. Dans ces excellens
orceaux de critique, l'Auteur donne
s lumieres que les Commentateurs ne
nnent point, des lumieres qui portent
ns l'esprit un nouveau jour, qui lui font
sir ce que la science & l'étude seule n'ap-

perçoivent pas. La diſſertation ſur *l'an-cienneté des déviſes* eſt pleine d'érudition mais d'une érudition choiſie & propre du ſujet. Eſchile dans la tragedie intitulée *les ſept devant Thebes*, & Euripide dans *les Pheniciennes*, ont décrit les boucliers des Chefs qui firent le premier ſiege de Thebes; les figures emblematiques repreſentées ſur ces boucliers prouvent l'antiquit des ſymboles, & les paroles qui accompagnent quelques-uns de ces ſymboles le rendent aſſez ſemblables à nos deviſ pour établir l'antiquité de cette eſpece d ſymboles. Par exemple, l'image de la juſtice peinte ſur le bouclier de Polinice e accompagnée de ces mots, *je le rétabl rai*; je ne voudrois pas pourtant conclu avec l'Auteur que l'uſage des ſymbol & des deviſes eſt auſſi ancien que le ſie de Thebes, la preuve tirée d'Eſchile d'Euripide n'emporte qu'une antiquité d deviſes aſſez ſuperieure au tems où ces meux Poëtes tragiques ont vécu, p qu'ils ayent pû ſans abſurdité ſuppo dans leurs Poëmes cet uſage auſſi anc que le premier ſiége de Thebes. Si Eſch & Euripide convenoient dans la deſc tion des boucliers, la preuve ſeroit c plete pour l'antiquité des deviſes égale premier ſiege de Thebes, il paroitroit la memoire de ces deviſes ſe ſeroit con vée juſqu'à Eſchile, la liberté qu'Euri s'eſt donnée de feindre des boucliers d

ens de ceux d'Eschile ne permet pas de croire que la tradition, ou quelque histoire, en eussent conservé le souvenir.

L'Auteur explique fort heureusement tous ces symboles : l'explication du symbole qu'Eschile donne à Tydée est docte, il portoit, selon ce Poëte, la nuit peinte sur son bouclier, un Ciel noir semé de quelques étoiles, la lune dont le contraste ne servoit qu'à rendre l'obscurité du fond plus terrible. Monsieur l'Abbé Fraguier observe que dans le systeme des deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, systeme assez commun dans ces tems d'aveuglement, on comparoit le bon principe au jour, & le mauvais principe à la nuit. Si Tydée a eû connoissance de ce systeme, son symbole signifioit qu'il seroit pour Thebes un Dieu mauvais & destructeur ; peutêtre n'en a-t-il eû aucune connoissance, c'est pourquoi Monsieur Fraguier donne à ce symbole une autre explication plus simple ; la nuit, dans le langage énigmatique de l'antiquité, signifie les afflictions ; Homere compare à la nuit Apollon descendant de l'olimpe pour causer aux Grecs de grands malheurs, & finit la peinture affreuse d'Hercule aux enfers par la même comparaison ; l'Ecriture est pleine de cette metaphore, Eschile l'a renduë sensible par la peinture sur le bouclier de Tydée, comme si Tydée eût voulu annoncer aux Thebains qu'il leur causeroit les plus

grands malheurs. Les Prophetes ont poussé plus loin cette metaphore, ils disent que le soleil & la lune perdront leur lumiere, que les étoiles tomberont, quand ils prédisent d'extrêmes calamitez; & le fils de Dieu s'est servi de cette expression en annonçant aux Juifs la derniere désolation de leur ville & de leur Etat par les Romains.

Extrait de plusieurs autres dissertations.

Le discours de Monsieur Dacier *sur la satire* en est proprement l'histoire, ce sçavant Auteur avoüe qu'il a tiré de grands secours du Traité de Casaubon sur la même matiere imprimé avec ses notes sur Perse, il distingue la poësie satyrique des Grecs de la satyre des Romains; l'espece de poësie qui porte ce nom n'a été connuë que des Romains, au moins sous la forme qu'elle a aujourd'hui. Les fragmens d'Ennius, de Lucilius & de Varron, que Monsieur Dacier a enchassez dans ce discours, sont bien propres à faire regretter la perte des ouvrages dont ils ont été detachez. Monsieur Couture donne une nouvelle explication à cet endroit de l'Ode XI. du premier livre d'Horace, *Quæ nunc oppositis debilitat pumicibus mare Tirrhenum*; il l'entend des pierres qu'on jettoit dans la mer de Toscane à Baïes, pour la retrécir, afin d'y bâtir des maisons de plai-

ſir ; il fait une digreſſion curieuſe & agréable ſur le ſejour de Baïes, & ſur la vie molle & licentieuſe que les Romains y menoient. Je crois que le ſens ſeroit plus digne d'Horace, ſi au lieu de lui faire dire à Leuconoé qu'il ne faut pas s'embarraſſer ſi cette année où les Romains bâtiſſent à Baïes ſera la derniere de leur vie, ce qui ne déſigne l'année que d'une maniere vague, & paroit hors d'œuvre, on lui faiſoit dire de cette femme voluptueuſe ce que Monſieur Couture lui fait dire des Romains, *Ne vous informez pas ſi l'année que vous bâtiſſez avec tant de frais une jolie maiſon ſera la derniere de vôtre vie.*

Feu Monſieur l'Abbé de Tilladet montre *l'oppoſition de Velleïus & de Tacite*, touchant Tibere, Livie mere de Tibere, Scian, & Bleſus oncle de Scian. Cette oppoſition a une raiſon fort naturelle. Velleïus étoit un Courtiſan de Tibere attaché à Scian ; Tacite écrivoit long-tems après la mort de Tibere, dans un ſiécle où perſonne ne prenoit interêt à la mémoire de ce Prince.

Monſieur Morin raporte les differentes conjectures des Sçavans les plus diſtinguez ſur la fin d'une Epigramme de Martial.

Ecce negas jurasque mihi per templa tonantis,
Non credo, jura Virpe per Anchialum.

Il s'agit, comme on le voit, d'un Juif qui juroit par le temple de Dieu ; Martial lui demande un autre serment, il veut qu'il jure par Anchialus : mais qu'est-ce que cet Anchialus ? voilà la difficulté ; Calderinus a songé à la ville d'Anchiale en Cilicie, au tombeau de Sardanapale qu'on y voyoit, avec une Epitaphe plus digne d'un pourceau que d'un homme, mais convenable à ce Prince, aux [illegible]es voisins d'Anchiale, & de tout cela il conclut que Martial veut que son Juif jure par Sardanapale. Scaliger, Samuel Petit, Selden, d'autres Hebraïsans voyent de l'Hebreu dans cet mot *Anchialum*, il est vrai que pour le rabiniser ils le transforment l'un en *chi alak*, l'autre en *amchialak*, un troisieme en *anchielion* ; Selden hébraïse jusqu'à *per*, & lit *per anchiolam* ; ce sont, si on croit ces sçavants, autant de formules de sermens usitées chez les Juifs. Voilà bien de l'erudition perduë pour rendre fort platte l'épigramme de Martial. *Juif, lui fait-on dire, tu me jure par le temple du Dieu qui foudroye, jure moi vive Dieu, ou Dieu me punisse.* Selden s'efforce de montrer que ce dernier serment étoit plus fort que le premier, & que les Juifs ne se

croyoient pas obligez à garder leurs fermens quand ils avoient juré par le temple. Mais Martial étoit-il instruit de toutes ces subtilitez rabiniques ? Non assurément. Le docte Le Moine, Auteur des *Varia Sacra*, ouvrage si sçavant & si confus, a proposé deux conjectures sur *Anchialum*; la premiere ne merite pas d'être raportée; la seconde est heureuse, quoiqu'elle fasse du mot Latin une étrange metamorphose; elle le change en *hecal iah*, *Maison de Dieu*, le mot ainsi transformé feroit un beau sens, il faut supposer que le Juif dont Martial se plaint, l'étoit sans vouloir le paroitre. *Tu jure*, lui dit Martial, selon Le Moine, *tu jure par le temple de Jupiter, ne te déguise point, tu n'adore pas Jupiter, jure comme* un Juif par *la Maison de ton Dieu.* Un manuscrit de Monsieur de Thou, dans lequel on lisoit *Anchalium*, ou *Ancharium*, a fait naître une pensée encore plus heureuse. On reprochoit aux Juifs d'adorer la tête d'un âne, *ancharius* signifie un âne : *tu jure par Jupiter*, dira Martial, si on s'en tient à cette maniere de lire, *jure, malheureux Juif, par l'âne qui est ton Dieu.* Après tout le sens le plus naturel est celui qui s'est présenté aux anciens Commentateurs, sans rien changer au texte. *Tu jure par le Dieu qui tonne, Juif, jure par Anchialus*; c'est le nom du jeune homme qui étoit la cause de la querelle du Juif & de Martial. On

voit que les explications les plus ſimples ſont ordinairement les meilleures, & que trop de rafinement, une érudition trop vaſte, ne ſervent ſouvent qu'à égarer.

Le nom de Monſieur Baudelot annonce une diſſertation ſçavante, celle qu'on a de lui dans ce volume explique un paſſage difficile de Trebellius Pollion, où il parle de *baudriers* conſtellez, *baltheos conſtellatos*. Il eſt étonnant que Caſaubon, qui a commenté cet Auteur, n'ait rien dit ſur cet endroit. Saumaiſe, qui l'a examiné fort au long, s'eſt cru obligé de corriger le mot *conſtellatos*; plus d'une raiſon, dit-il, me rend ce mot ſuſpect, je croyois d'abord que l'auteur entendoit par *conſtellatos baltheos*, des ceinturons étoilez, *ſtellatos*; c'eſt à-dire, enrichis d'or, d'argent, ou de quelque autre matiere; mais le mot *auratos* qui précede fait voir que l'Auteur entend autre choſe, puis *qu'auratos* diroit aſſez. Saumaiſe ajoute que le manuſcrit Palatin n'a pas *conſtellatos*, mais *coſtilatos*, qu'il croiroit que *coſtilatos* auroit été mis pour *poſtilatos*, *puſtulatos*, c'eſt-à-dire, *puſtilis aut bullis argenteis ornatos*; *puſtula* ſe dit du bon argent. Voilà le précis de la note de Saumaiſe, dont il ſemble qu'il n'eſt pas ſatisfait, puiſqu'il la finit par une exhortation aux autres Critiques d'examiner ſon ſentiment, & d'en propoſer un plus raiſon-

nable, s'ils n'approuvent pas le sien. Toute la difficulté consiste à expliquer le mot *constellatos*, & non à le corriger. Monsieur Baudelot croit que ces baudriers constellez étoient des baudriers chargez de pierres precieuses, ou de lames d'or, d'argent, sur lesquels on avoit gravé quelques figures mysterieuses de signes celestes suivant les idées superstiticuses des payens, ou qui avoient été fabriquez sous l'aspect de certaines constellations; on croyoit communiquer par cette cérémonie aux pierres & aux métaux des qualitez propres à préserver des dangers, à guerir des maladies, à procurer d'autres avantages; les triomphateurs en portoient qui avoient, disoit-on, la vertu de preserver de l'envie. Monsieur Baudelot fait voir à quel excès cette superstition étoit montée.

Monsieur Moreau de Mautour a tiré de l'obscurité une des fausses divinitez des Romains, le bon succès, *bonus eventus*, il en a recherché le culte, il parle de ses statues, & des medailles sur lesquelles on trouve son nom.

L'explication d'une inscription antique où sont décrites les particularitez des sacrifices appellez *tauroboles* par Monsieur de Bosc, me fourniroit une matiere belle & abondante, si nous n'avions pas mis dans nos Memoires l'extrait de cette explication, lorsqu'elle parut séparément.

Les autres dissertations rempliront un troisieme extrait, je ne puis me resoudre à n'en pas donner à mes Lecteurs ou l'abregé, ou du moins l'idée generale.

ARTICLE III.

SUITE DE L'EXTRAIT DU Commentaire du R. P. D. Augustin Calmet sur les Pseaumes, dont on a vû la premiere partie dans les Memoires du mois de Mai de cette année.

L'Abondante matiere que j'ai trouvée dans les dissertations jointes au premier tome, ne m'a pas permis de renfermer dans le premier extrait la Dissertation sur les Enchantemens des serpens, dont il est parlé dans le Pseaume LVII. v. 5.

Extrait de la dissertation sur l'enchantement des serpens.

Le Sçavant Auteur observe d'abord que les Ecrivains Sacrez, quoique remplis d'une lumiere superieure & infaillible, s'expriment d'ordinaire d'une façon humaine & populaire. Ils supposent les préjugez du peuple, & adoptent son langage, pour se proportionner à sa capacité. L'Auteur du Pseaume a-t-il suivi cet usage? N'y a-t-il rien de vrai dans la comparaison qu'il employe? Peut-on enchanter les

serpens ? Les serpens évitent-ils l'enchantement en se bouchant les oreilles, ou en faisant en sorte de quelque maniere que ce soit qu'ils n'entendent point la voix de l'enchanteur ? Y a-t-il des aspics sourds ? Voilà les questions qui naissent naturellement du texte, & que le Pere Calmet éclaircit dans cette dissertation.

Supposons, dit-il, que le serpent, non plus que les autres animaux, n'a point d'intelligence, ni de raison ; que toute son adresse & sa subtilité, n'est qu'une adresse d'instinct & de machine, & nullement de reflexion & de raisonnement ; reconnoissons dans les Magiciens, & dans les Demons, un certain pouvoir borné, & subordonné à la volonté du Tourpuissant : ce sont des principes reçus & avoüez, dans l'examen desquels nous n'entrons point, pour nous resserrer dans ce qui est essentiel à nôtre sujet.

Le texte Hébreu du passage qui fait le sujet de cette dissertation, porte à la lettre, *Leur venin, ou leur fureur, est semblable au venin, ou à la fureur du serpent ; il est comme l'aspic sourd* ; ou selon d'autres, *comme le basilic sourd, qui se bouche les oreilles, & qui n'entend point la voix de l'Enchanteur, ni du Magicien qui enchante avec adresse.* A la lettre, *La voix de ceux qui parlent bas, & comme en sifflant, & en chuchettant, & de l'assembleur, qui as-*

semble les serpens. Le Caldéen, *Leur venin est comme celui du serpent, de l'aspic sourd, qui n'entend pas la voix & les paroles du Magicien, qui lie les serpens, qui les engourdit, & les empêche de mordre.* Les Septante, *leur fureur est comme celle de l'aspic sourd, qui bouche ses oreilles, & qui ne sent pas la voix de l'Enchanteur, ni les drogues preparées par un habile Magicien.* On peut remarquer dans ce texte deux choses : la premiere, la voix, ou le murmure, *mussitatio*, de l'Enchanteur : & la seconde, l'appas, ou la drogue preparée ou donnée au serpent pour le charmer. Mais le texte Hebreu ne parle point de cette composition magique. Tout cela est à remarquer, à cause des differentes manieres de charmer usitées autrefois, & dont on parlera ci-après.

La premiere difficulté qui se presente ici consiste à sçavoir ce que signifie ce serpent sourd, & l'aspic qui se bouche les oreilles ; si cette surdité est naturelle, ou s'il se rend sourd par artifice en se bouchant les oreilles, comme Homere le raconte des compagnons d'Ulisse, à qui ce fameux Héros boucha les oreilles avec de la cire, afin qu'ils n'entendissent pas la voix des sirénes ; ou comme les Prêtres des idoles, qui se remplissoient les oreilles avec de l'encens, pour n'être pas distraits dans la récitation des vers de leurs cérémonies, par le bruit qu'on faisoit au-

tour d'eux. Quelques Rabbins croyent que lorſque l'aſpic eſt vieux, il devient ſourd d'une oreille, & que pour ſe précautionner contre les enchantemens, il ſe ferme l'autre oreille avec de la terre, & devient par là invincible au charme de l'Enchanteur. Ces Auteurs ſoutiennent que l'Hébreu *peten*, qui eſt employé ici, ſignifie proprement un aſpic déja vieux, & ſourd de l'une des oreilles. D'autres croyent que l'aſpic entend naturellement très-peu, & que c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt nommé ſourd. En effet on parle d'une ſorte d'aſpic qui n'entend rien, & qui eſt le plus dangereux de tous les ſerpens de cette eſpece. Il eſt remarquable, dit-on, par des taches jaunes ſur une peau verte; mais ſi celui dont parle le Pſalmiſte étoit naturellement ſourd, de quoi lui ſerviroit-il de boucher ſes oreilles contre les enchantemens, puiſqu'on ſuppoſe qu'il ne les peut entendre? Il eſt certain par les plus habiles Naturaliſtes, que l'aſpic generalement parlant a l'oüie extrémement fine, de même que la plûpart des autres ſerpens.

Les Peres & le plus grand nombre des Commentateurs ont expliqué le paſſage que nous traitons, dans le premier ſens que la lettre offre à l'eſprit. S. Auguſtin, Caſſiodore, Bede, S. Iſidore, & une infinité d'autres, ont cru qu'auſſitôt que l'aſpic entend la voix de l'Enchanteur, qui veut

le faire ſortir de ſon repaire, il ſe bouche les oreilles, en appliquant l'une fortement contre la terre, & mettant le bout de ſa queüe dans l'autre, juſqu'à ce que l'Enchanteur ait achevé ſes invocations magiques. Les Peres Grecs, comme Euſebe, S. Athanaſe, ſuppoſent auſſi que le ſerpent employe la ruſe pour ſe rendre ſourd; mais ils n'expriment pas la maniere dont il s'y prend. Bochard, qui a travaillé ſur cette matiere avec ſon érudition ordinaire, montre que les Anciens ont connu certains ſerpents contre leſquels l'Enchanteur n'avoit pas de force. Il en raporte deux cauſes principales; la prèmiere, lorſque le ſerpent par ſon ſifflement faiſoit un bruit ſuperieur, ou au moins égal à celui de l'Enchanteur; ou lorſqu'il répondoit à l'Enchanteur, & imitoit en quelque ſorte ſon ſifflement & ſon murmure; c'eſt ce que les Latins appelloient *recanere*, rechanter, ou contrechanter. Il eſt à remarquer que l'Ecriture employe ici dans l'Hébreu un terme qui ſignifie murmurer, parler bas, ſiffler, pour exprimer la voix de l'Enchanteur. La ſeconde maniere eſt, lorſque le ſerpent eſt ſourd naturellement; ou qu'il eſt d'une malignité plus forte que tous les enchantemens, & que tous les préſervatifs. Les anciens parlent de certains ſerpents, contre leſquels l'enchantement ne fait rien; & les Arabes appellent ſerpens ſourds, ceux

dont la morſure eſt incurable, qui cauſent une mort prompte & certaine ; & qui ſe mettent auſſi peu en peine des enchantemens, que s'ils y étoient ſourds. C'eſt en ce dernier ſens que Kimchi entend ce paſſage que nous expliquons ; de même à peu près que l'on dit que le méchant ferme l'oreille aux cris du pauvre, & qu'un Juge équitable eſt ſourd à la voix de la recommendation ; pour dire que l'un eſt impitoyable, & l'autre incorruptible.

L'Auteur avant que de prendre parti montre par l'autorité de pluſieurs Anciens, par celle de Job, de Salomon, de Jeremie, & de Jeſus fils de Sirach, qu'il y avoit même parmi les Hébreux, & dans les tems les plus reculez, des Magiciens qui enchantoient les ſerpens, & qui gueriſſoient leurs morſures. Origene parle des Enchanteurs de ſon tems, qui manioient les ſerpens, & les tiroient de leurs trous ſans aucune crainte. Euſebe reconnoit la même choſe comme tout ordinaire dans la Paleſtine, & dans les païs voiſins. Il y a, dit-il, certaines paroles magiques qu'on employe contre les reptiles venimeux, & qui ont tant de vertu, qu'elles les endorment, ou même les font mourir.

Quelques-uns ne ſe contentoient pas de paroles, ils uſoient de fumigations, de drogues compoſées & charmées, de ceremonies magiques, de pierres ou de

lames de métal conſtellé, de taliſmans, de figures ſuperſtitieuſes. C'eſt par là que certaines villes & certains lieux ſe croyoient à couvert des ſerpens, des ſcorpions, & de toute ſorte de bêtes venimeuſes. Emeſe étoit, dit-on, munie d'un taliſman contre les ſerpens & les ſcorpions, en ſorte que ſi par hazard on en rapportoit quelqu'un dans la ville, ou près des murailles, il mouroit auſſitôt.

L'uſage d'enchanter les ſerpens étoit ſi peu rare autrefois, que des peuples entiers ſe vantoient d'en poſſeder le ſecret. Ils les charmoient, ils les tiroient de leurs repaires, ſuccçoient les playes qu'ils avoient faites; les manioient, les tuoient, ſans craindre d'en être mordus, parce que leur venin n'avoit aucun effet ſur eux. On diroit que les ſerpens entendent le langage des Marſes, dit S. Auguſtin, tant on les voit obéïſſans à leurs ordres, ils ſortent de leurs cavernes, auſſitôt que le Marſe a parlé. Il croit que cela ne ſe fait que par la vertu du malin eſprit, à qui Dieu permet d'exercer cet empire ſur les bêtes venimeuſes, & ſur tout ſur les ſerpens; comme pour donner à entendre, dit-il ailleurs, que le Démon, qui employa le ſerpent pour tenter la premiere femme, conſerve encore une eſpece de droit ſur un animal qui lui a ſervi d'inſtrument pour cette action, Dieu permettant, par une maniere de châtiment, que le ſerpent ſoit

plus exposé que les autres animaux aux enchantemens ; & que les charmes ayent plus de force sur lui, que sur aucune autre bête.

Quoique l'art de charmer les serpens soit aujourd'hui assez rare, il n'est toutefois pas entierement perdu. Scaliger assûre qu'il a vû tirer des serpens de leurs trous, par des paroles magiques. Pomponace parle d'un homme qui demeuroit dans le Modenois, lequel manioit les serpens, comme une femme manieroit des poulets; mais un jour ayant voulu tenter de faire la même chose sur un serpent plus gros, & plus violent que les autres, il en fut mordu, & mourut dans de cruelles douleurs. M. Bernier nous apprend que dans le Royaume de Cachemire, il y a encore à present des personnes qui se mêlent d'enchanter les animaux venimeux. Texeira dit qu'il a souvent vû dans les Indes des serpens terribles, & d'une grosseur monstrueuse, qui ayant été charmez, ne font aucun mal; mais suivent leur maitre dans la maison, & au dehors, comme feroit un animal domestique & apprivoisé. On les touche, on les manie impunément, quelquefois même on les fait danser au son de la flute. Alors ils font divers mouvemens de la tête & du corps, pour divertir les spectateurs. Quelques-uns ont voulu dire qu'il n'étoient point venimeux ; mais ces serpens ont bien fait

voir le contraire dans certaines occasions, où ayant été irritez, & le charme ne s'étant pas trouvé à l'épreuve de leur colere, ils ont causé de terribles ravages.

Un autre Voyageur raconte qu'au Perou dans certaine fête on voit un jeune homme tenant d'une main un dard, & de l'autre une vipere pendante : ce jeune homme demeure tranquillement assis sur un siege, magnifiquement paré, sans que la vipere lui cause aucun mal. Cadamuste raconte que le petit fils du Prince Budomel avoit le secret d'arêter les serpens, de les charmer, & de les reduire dans un terrain qu'il leur marquoit, en décrivant une ligne: il ajoute qu'il lui a vû pratiquer ce secret. Délrio parle d'un celebre Magicien de Salsbourg, lequel ayant entrepris de réduire par ses charmes tous les serpens d'un mille à la ronde, dans une certaine fosse, réüssit à la verité d'y en conduire un grand nombre; mais ayant été assailli par un serpent plus vieux, & plus fort que les autres, il mourut misérablement de ses morsures.

Pline a cru que l'odeur du corps des psylles les mettoit hors d'atteinte à la malignité de toutes sortes de venins, & que c'étoit une espece d'enchantement permanent & naturel, qui émoussoit la force du poison, & qui engourdissoit les serpens, en sorte qu'ils ne les pouvoient mordre. *Horum corporibus ingenitum fuit*

virus exitiale serpentibus, ut cujus odore sopirent eas. On croit même que leurs enfans tous petits chassoient les serpens, par la seule odeur qui sortoit de leurs corps; & on disoit que pour éprouver si ce qui leur étoit né, étoit veritablement de leur race, ils l'exposoient aux serpens, qui n'osoient jamais approcher d'un veritable Psylle. *Mos vero liberos genitos protinus objiciendi sævissimis earum, eoque genere pudicitiam conjugum experiri.* Strabon parle des habitans de la ville de Parium, lesquels avoient le secret de guerir les morsures des viperes en touchant la playe; comme font, dit-il, les Enchanteurs. Ils transplantoient ainsi sur eux mêmes la couleur livide du malade, & l'inflammation de sa morsure, & le guérissoient de toute sa douleur.

Les Psylles & les Marses ne se contentoient pas de guerir en suçant les playes; ils vendoient des lames magiques pour servir de préservatifs contre les serpens. Les Marses se servoient d'herbes pour les endormir, & pour charmer leurs dents. On les croyoit descendus de Circé, qui leur avoit, disoit-on, appris tous ses secrets. Mais on peut avancer, avec le docte Benedictin, que la plûpart de ces faits sont fabuleux, que d'autres sont tout naturels, & que les autres sont produits par la magie & l'operation du Démon. Ce qu'on a dit des Psylles & des Marses,

de leur vertu prétenduë naturelle de chasser les serpens, & de leur odeur qui endort & qui fait fuir ces animaux, & des charmes qui rendent leur venin sans effet ; tout cela doit être mis au rang des fables. Celse, qui étoit un homme éclairé, & bon Medecin, ne leur attribuë que beaucoup de hardiesse, de temerité, & d'usage à voir ; à poursuivre, à tuer les serpens. Succer le sang d'une playe, n'est pas une preuve que l'on soit invulnerable. Recevoir du venin dans sa bouche, quand on a soin de le cracher aussitôt, n'est point une experience dangereuse. On guerissoit déja les playes en les suçant au siege de Troye : on les guerit de même encore aujourd'hui ; ce secret n'a rien de magique, ni de surnaturel. Une morsure de serpent, dans quelques circonstances, peut-être guerie par la même voye. Tout le monde convient que le meilleur moyen pour cela, est de faire saigner la playe, & d'empêcher que le sang empoisonné ne porte la corruption dans le cœur, & ne la communique à la masse du sang.

Combien y a-t il de manieres toutes naturelles d'endormir, de chasser, d'appeller, de charmer les serpens & les autres animaux ? La musique & le son des instrumens font tous les jours des effets plus surprenans que cela sur les hommes. La musique emeut, agite, calme, tranquillise, fâche, irrite, appaise les passions,

ſuivant ſes differentes manieres. Les Arabes croyent que leurs brebis s'engraiſſent plus par le ſon des inſtrumens, que par la pâture. Il y avoit certains poiſſons dans le lac Mæris en Egypte, que l'on prend au ſon des inſtrumens. Les chevaux ſauvages, en Affrique, ſe réduiſent par le même moyen. On a avancé que les œufs viennent mieux & s'éclôſent plus aiſément, lorſqu'ils ſont couvez au ſon des inſtrumens. Les chaſſeurs employent le ſon de la flute pour attirer les ſangliers, & pour ſéduire les cerfs. L'élephant s'apprivoiſe, s'addoucit à la voix d'un homme qui chante; il ſe hâte, il ſe repoſe, il ſaute, il danſe au ſon des inſtrumens. Les ſerpens eux-mêmes ſont ſenſibles à la mélodie; & qui empêche que le ſon d'un inſtrument ne puiſſe les attirer, les apprivoiſer, & qu'enſuite ils ne ſe laiſſent manier & careſſer? On ſçait qu'en Italie pluſieurs Dames nourriſſent des ſerpens apprivoiſez & ſans venin. Nous ſçavons par le témoignage de perſonnes dignes de foi, & témoins oculaires, que quelquefois l'on appelle les ſerpens à peu près comme on appelle les oiſeaux à la pipée. On prend un ſerpent, & on l'enferme dans une cage de fer, dont il ne peut ſortir. On allume tout au tour de lui à certaine diſtance un feu clair, avec des ſarmens, ou du fagot; la chaleur fait ſiffler & crier cet animal. Tous les ſerpens qui ſont au

voiſinage, & qui peuvent entendre ſa voix, y accourent, & ſe jettent même dans le feu pour le ſecourir. Si donc un homme peut contrefaire, ce qui n'eſt nullement impoſſible, le cri & le ſifflement d'un ſerpent, qui doute qu'il ne faſſe venir à lui ces animaux, comme à la pipée on fait venir les oiſeaux en imitant leur chant ? On dit qu'ils ſe rendent tout naturellement au ſon de la flute, ou du ſiffler, & qu'alors ils ſont ſi doux & ſi tranquilles, qu'ils ſe placent ſur les habits, & auprès de ceux qui jouent, ſans leur faire le moindre mal.

Il n'eſt donc nullement incroyable que ſans magie on ait autrefois fait ſortir des ſerpens de leur repaire, & qu'on le puiſſe encore aujourd'hui. Outre la voix & le ſon des inſtruments, on peut employer les odeurs, les fumigations, pour les chaſſer, & certaines drogues compoſées, pour les attirer. Il n'y a qu'à étudier ce qu'ils aiment, pour les prendre à l'appas, comme on prend les autres animaux. Quant à la gueriſon des morſures des ſerpens par les enchantemens, il peut encore n'y avoir en cela qu'un effet tout naturel. Les meilleurs Medecins conviennent qu'il y a des morſures de bêtes venimeuſes, que l'on peut ſoulager, ou même guerir par le ſon des inſtrumens ; que la phreneſie, la melancolie, la fureur, trouvent dans ce remede beaucoup de ſoulagement.

 L'exemple

L'exemple de Saül en eſt une bonne preuve. Iſmenias, Thebain, guérit pluſieurs ſciatiques & pluſieurs maux de cuiſſe par le chant. Thalès de Crete vint exprès à Lacedemone pour y faire ceſſer la peſte, il n'employa pour cela autre choſe que la muſique. Homere dit que les Grecs au ſiege de Troye étant attaquez de la peſte, paſſoient tout le jour à joüer de la lyre en l'honneur d'Apollon. Ceux qui ſont mordus de la Tarentule, ſe gueriſſent en dan-ſant au ſon des inſtrumens. La gayeté que cauſe la muſique, jointe au mouvement lu corps, occaſionne une abondante tranſ-piration des humeurs, & diſſipe le poiſon le cette dangereuſe morſure.

Ce qui rend fort ſuſpecte la prétendue orce des enchanteurs contre les ſerpens, ſt le peu d'aſſurance qu'il y a dans cet rt dangereux. On convient qu'il y a cer-ains ſerpens qui ſont d'une malignité ſu-erieure à tous les charmes; & dans ceux nême que l'on charme veritablement, enchanteur ne peut que ſuſpendre & lier our un tems les qualitez malignes du erpent : il ne les détruit & ne les ôte pas our toujours. Nous avons des exemples ineſtes d'Enchanteurs dévorez, & mis à nort par les ſerpens, qu'ils vouloient harmer.

Interdum perit incantans, ſi callida ſurdus,
Adjuratoris contempſit carmina ſerpens.

Que le plus habile Enchanteur entreprenne de charmer un ſerpent en fureur, il y perdra ſa peine. L'émotion qui eſt dans le ſang, & dans les eſprits de cet animal, n'eſt point une choſe qui puiſſe être arrêtée dans un moment. Le Demon, qui eſt auteur de ces effets, qui nous paroiſſent ſi naturels, n'a pas un pouvoir infini, il ne peut agir qu'en appliquant les cauſes ſecondes, & il faut pour cela du tems. Qu'on irrite un ſerpent enchanté, il deviendra auſſi cruel, & auſſi terrible que jamais, comme on l'a vû dans les exemples rapportez ci-devant.

Il y a donc beaucoup d'apparence que lorſque les Auteurs ſacrez ont parlé de l'enchantement des ſerpens, comme d'un effet de la magie, ils ſe ſont exprimez d'une maniere populaire; & que quand le Pſalmiſte a dit que l'aſpic ſe bouche les oreilles, afin qu'il n'entende pas la voix de l'Enchanteur, il n'a voulu marquer autre choſe, ſinon que ce ſerpent étoit plus fort & plus ruſé que l'Enchanteur même. Il n'a fait que repeter la mauvaiſe excuſe du Magicien, qui, pour couvrir ſon ignorance, ou l'impuiſſance de ſon art, dit que le ſerpent qu'il veut enchanter, eſt

ſourd, lorſqu'il ne vient pas à ſa voix, ou qu'il lui réſiſte, & qu'il l'oblige à ſe retirer. Je ne nie pas, dit l'Auteur, qu'il ne puiſſe y avoir de la magie, & de vrais enchantemens, & je ne doute pas même que les anciens ne les ayent ſouvent employez contre les ſerpens; mais il faut avoüer qu'il y en a beaucoup moins qu'on ne l'a cru. Il eſt extrememement dangereux dans la religion, d'attribuer trop de pouvoir au Diable: c'eſt une autre extremité que de vouloir tout expliquer d'une maniere phyſique & naturelle. Le pouvoir du Demon eſt borné, & dans une entiere dépendance de la puiſſance du Créateur. Dieu permit aux Magiciens de Pharaon de changer leurs bâtons en ſerpens; mais il ne permit pas à ces ſerpens de réſiſter à celui de Moyſe, qui les devora. Les mêmes Magiciens pûrent bien à l'imitation de Moyſe changer l'eau en ſang, & produire des grenoüilles; mais il les empêcha de produire des moucherons. Ils furent obligez d'avoüer en cette occaſion, que c'étoit là le doigt de Dieu. Ainſi Dieu peut permettre au Demon & aux Magiciens, de charmer certains ſerpens, & dans certaines circonſtances; mais il met des bornes à leur pouvoir, & ne leur accorde pas tout ce qu'ils demandent. Il arrive même ſouvent, par un juſte châtiment de Dieu, que l'Enchanteur trouve ſa perte dans l'exercice de ſon art ſuperſtitieux; le Demon, qui ne ſe

réjoüit que dans le malheur des hommes, n'est pas toûjours obéïssant à la voix du Magicien, souvent il se trompe, afin de le faire tomber plus sûrement dans ses pieges.

Au reste, il est aisé de comprendre que tout ce que dit l'Ecriture de ces enchantemens ne peut autoriser ni les charmes, ni ceux qui les employent par eux, ou par d'autres. Ce qui est essentiellement mauvais ne peut jamais devenir permis. Or la magie, les maléfices, les enchantemens, sont essentiellement mauvais; Dieu les a deffendus expressément dans sa loi, & sous peine de mort. Ils sont contraires à la justice, & au droit naturel du Créateur: on ne peut donc jamais les mettre en usage. Si l'exemple d'une chose rapportée dans l'Ecriture, & si l'on veut méme, loüée dans un certain sens, étoit une raison pour la permettre, on pourroit imiter le Juge dont parle l'Ecriture, qui ne craignoit ni Dieu, ni les hommes; qui cependant ne laissa pas d'accorder à l'importunité, ce qu'il auroit refusé à la justice; ou ce serviteur infidelle, qui se fit des amis avec les richesses de son maître, & dont le Seigneur loüa la prudence.

On trouve quatre dissertations du Pere Calmet dans le second tome sur les Auteurs des Pseaumes, sur le texte & les anciennes versions des Pseaumes, sur la musique des Hebreux, sur leurs instrumens

de musique, & un discours de Monsieur l'Abbé Fleuri sur la Poësie en general, & sur celle des Hebreux en particulier; je vais en rendre compte au public.

Extrait de la dissertation sur les Auteurs des Pseaumes.

Les sentimens des Peres sont partagez sur les Auteurs des Pseaumes; les uns soutiennent qu'ils sont tous de David; d'autres le nient. Saint Chrysostome, Saint Ambroise, Saint Augustin, Théodoret, Cassiodore, Euthyme, Philastrius, sont pour l'affirmative; Saint Hilaire, l'Auteur de la Synopse attribuée à Saint Athanase, Saint Jérôme, & plusieurs autres, défendent la negative. Voilà de grands noms de part & d'autre; il faut examiner leurs raisons.

L'opinion qui attribuë tout le Psautier à David, a pour elle un grand préjugé. Les Auteurs du nouveau Testament ne citent presque jamais les Pseaumes, que sous le nom de David. Le Sauveur & l'Apôtre Saint Pierre en usent ainsi en parlant aux Juifs, qui ne manquoient pas d'envie de les contredire; & ce qui est à remarquer, Saint Pierre a cité sous ce nom le second Pseaume, où l'on ne lit pas dans l'original le nom de David. C'étoit donc pour lors l'opinion commune des Hebreux, que tous les Pseaumes étoient de ce celebre

Prophete, & Chantre d'Israël, car c'est la qualité qu'il se donne lui-même. *Dicit David filius Isaï, Egregius psaltes Israël. Spiritus Domini locutus est per me, & sermo ejus, per linguam meam.*

A la ceremonie de la dédicace du temple de Salomon, on ne connoissoit point d'autres hymnes que celles de David. Alors, dit l'Ecriture, les Levites chantoient les loüanges du Seigneur, & recitoient les cantiques que David avoit composez; ils jouoient sur les instrumens les hymnes du Roi David. Lorsqu'Ezechias rétablit le culte divin dans le temple de Jerusalem, il y ordonna aux Levites de loüer le Seigneur par les paroles de David & d'Asaph le Voyant. Ce dernier étoit un celebre chef de la musique du tems de David. Après la captivité de Babylone, & à la dédicace du second Temple, on chanta les loüanges du Seigneur en chantant les cantiques composez par David, & sur les instrumens qu'il avoit mis en usage. Nehemie ayant eû soin de ramasser tous les livres sacrez, n'y oublia point les Pseaumes de David avec les écrits des Prophetes, & les lettres des Rois. L'Auteur de l'Ecclésiastique loüe le zele & l'application de David à établir des Chantres, & à composer des Cantiques sacrez, pour être chantez devant l'Autel de son Dieu: *Stare fecit Cantores contra altare, & in sono eorum dulces fecit modos.*

Juillet 1718.

L'usage presque continuel de l'Eglise Chrétienne, & des Auteurs Ecclésiastiques, est d'appeller le Pseautier les Pseaumes de David, & de citer ce livre simplement sous le nom du Prophete, ou de David. Ce langage si ancien, si uniforme, ne vient que de la forte présomption où l'on a toujours été, que ce saint Roi étoit Auteur de tout ce recüeil. Philastrius a poussé cela si loin, qu'il a mis au rang des heretiques ceux qui osoient soutenir qu'il y avoit d'autres Auteurs des Pseaumes que David, regardant l'opinion contraire comme celle de l'Eglise universelle & la seule veritable. Théodoret après avoir apporté l'opinion de ceux qui attribuoient à Coré, à Ethan, à Asaph, & à quelques autres, les Pseaumes qui portent leurs noms, & après avoir mûrement pesé leurs raisons, conclut enfin en ces termes, *Rendons nous à l'autorité du plus grand nombre, car la plûpart croyent que David est Auteur des Pseaumes.* Cependant le même Theodoret sur le titre du Pseaume LXXII. marque assez qu'il n'étoit pas fort assuré dans son sentiment, puisqu'il avoüe qu'il est indifferent de croire qu'Asaph est l'Auteur, ou simplement le Chantre de ce Pseaume. Saint Chrysostome remarque que David dans ses Pseaumes n'a pas seulement écrit sa vie, ses propres travaux, ses victoires; mais qu'il y a aussi dépeint celles des Juifs

qui furent amenez captifs par Nabuchodonosor. Il y a décrit la vie, la mort, la resurrection de JESUS-CHRIST. Tous les Pseaumes sont de David, dit-il, mais ils ne sont pas tous pour David. Saint Ambroise dit que David fut choisi de Dieu, par préference à tous les autres Prophetes, pour composer les Pseaumes; il eut toujours le don de prophetie, que Dieu n'accorde que rarement, & à si peu de personnes. *David principaliter ad hoc munus electus est, ut quod in aliis rarum praeminere aliquo opere videtur, in hoc juge & continuum refulgeret.*

Saint Augustin est cité pour l'un & pour l'autre sentiment. Dans son annotation sur le titre du premier Pseaume, il dit expressément que tous les Pseaumes ne sont point de David, *Non enim omnes Psalmi à David editi sunt*; il n'en a composé que neuf; tous les autres sont l'ouvrage de quatre Chantres inspirez de Dieu pour composer des Pseaumes, *David solus novem Psalmos ore proprio cecinit, reliquos autem ab illis quatuor principibus (Asaph, Eman, Idithun, Ethan) juxtà titulorum inscriptionem sunt dicti.* Mais ces paroles sont rejettées par les plus habiles Critiques, comme une piece fausse ajoutée au texte de ce saint Docteur. Elles ne se trouvent pas dans tous les manuscrits, & elles sont contraires au même Saint Augustin, qui s'explique nettement sur l'Au-

teur des Pseaumes dans les livres de la Cité de Dieu ; après avoir réfuté l'opinion de ceux qui soutiennent qu'on ne doit reconnoitre pour Pseaumes de David que ceux où se trouvent ces paroles, *ipsius David*, de David lui-même ; il déclare qu'il s'en tient à l'opinion qui attribuë tous les cent cinquante Pseaumes à ce Saint Roi. *Mihi credibilius videntur existimare, qui omnes illos centum & quinquaginta Psalmos ejus operi tribuunt.* Il ajoute que si David a voulu mettre le nom de quelqu'autre Prophéte à la tête de ses cantiques, même des Prophetes qui ont vécu après lui ; il l'a fait par une inspiration particuliere de l'Esprit Saint, qui avoit en cela des vûës supérieures & inconnuës aux hommes. Dieu lui découvroit dèslors les noms de ceux qui ne devoient paroître que longtems après, comme il revela autrefois à un Prophete le nom de Josias, si longtems avant sa naissance. Cassiodore, toujours attaché à Saint Augustin, dit comme lui qu'il n'est pas permis de reconnoitre plusieurs Auteurs des Pseaumes, mais un seul, qui est David. Enfin, Euthyme réfute ceux qui attribuent un des Pseaumes à Moyse, & un autre à Salomon, & ceux qui croyent, qu'Asaph, Coré, Eman, & Ethan, ont composé ceux qui portent leur nom ; & il déclare qu'il s'en tient à l'opinion qui les attribuë tous à David. Le Moine Cos-

me est de même sentiment, aussi bien qu Bede le Venerable.

A ces autoritez respectables on en oppose qui n'exigent pas moins de déference. Saint Hilaire, Saint Jérôme, l'Auteur de la Synopse qui porte le nom de Saint Athanase, Eusebe, une foule de modernes; enfin, les Rabbins, partagent les Pseaumes entre plusieurs Auteurs. Le Pere Calmet embrasse ce sentiment, & répond aux raisons alleguées en faveur de l'opinion qui donne tous les Pseaumes à David, que l'on peut appeller le Pseautier de David, un recueil des Pseaumes, dont la plûpart est de ce Prince, quoiqu'il y en ait quelques-uns d'autres Auteurs; on appelle Epitres de Ciceron, de Saint Augustin, des recüeils où il y a plusieurs lettres écrites pas d'autres personnes. On appelloit autrefois l'*Apôtre*, la partie du nouveau Testament qui contient les Epitres de Saint Pierre, de S. Jean, de Saint Jacques, & de Saint Jude, avec celles de S. Paul.

Il est parlé quelquefois dans le nouveau Testament des Pseaumes, sans que l'Ecrivain sacré les attribuë à David. Et quelle apparence, dit le P. Calmet, que David aye, je ne dis pas prédit, mais décrit la captivité de Babylone? Il est rare, ajoute ce sçavant Benedictin, que Dieu revele à ses Prophetes les châtimens dont il doit punir son peuple, avant que ce peuple

aye commis les crimes qui les lui doivent attirer. On peut repliquer que David étoit Prophete, qu'Isaïe a fait de la captivité de Babylone & de la delivrance du peuple Juif des descriptions plus marquées encore, & plus detaillées que celles de David ; que Daniel a represente l'histoire des Rois de Syrie plutôt en Annaliste qu'en Prophete ; que les Juifs n'étoient encore ni idolâtres, ni infidelles au Seigneur, quand Moyse leur annonçoit la vengeance que Dieu prendroit de leur idolatrie ; que les Propheres longtems avant que le Messie fût venu ont menacé les Juifs de la réprobation qu'ils s'attireroient en le rejettant ; qu'il n'est pas sûr que les Pseaumes qu'on applique aux captifs de Babylone leur conviennent ; qu'on les explique aisément de la derniere captivité des Juifs, des souffrances de Jesus-Christ, des malheurs de David. Ces raisons me retiennent dans le sentiment le plus commun parmi les Saints Peres ; avec eux j'attribuë à David tous les Pseaumes.

Le Pere Calmet veut que d'autres Prophetes en ayent composé quelques-uns ; mais il avoüe qu'il est difficile de déterminer quel est l'Auteur de chaque Pseaume en particulier ; que les titres servent peu dans cette recherche, parce qu'ils n'ont pas assez d'autorité, & que beaucoup sont manifestement faux.

Je conviens avec lui que David n'a pas

fait les Pſeaumes ſur le champ, & par une ſubite inſpiration ; mais je ſuis perſuadé qu'il en a composé pluſieurs dans l'affliction & dans le péril. Le Pere Calmet croit qu'il n'y travailloit qu'après le danger paſſé.

Extrait de la diſſertation ſur le Texte & ſur les anciennes verſions des Pſeaumes.

Il faudroit un volume entier pour traiter à fond la matiere de cette diſſertation. Le Pere Calmet n'a pas prétendu l'épuiſer. Il a voulu ſeulement donner des idées juſtes, autant qu'il ſe peut, du texte original & des anciennes verſions des Pſeaumes ; & ce qu'il nous apprend eſt exact & curieux. Le livre des Pſeaumes eſt celui de tous les livres de l'Ecriture qui a été le plus ſouvent copié, & qui eſt le plus obſcur. Ces deux raiſons ſont cauſe que ſon texte eſt moins correct que celui des autres livres ſacrez ; on y reconnoit des fautes viſibles. L'Auteur en apporte pluſieurs exemples, & montre qu'on peut corriger ces fautes par les anciennes verſions qui nous tiennent lieu de manuſcrits du texte plus anciens & moins corrompus que ceux qui nous reſtent, ſur tout la verſion des Septante.

Le Pere Calmet a marqué dans ſon commentaire avec beaucoup de ſoin les diverſitez de leçons entre l'Hebreu & les

versions, entre les textes des differentes éditions des Septante. Il préfere avec raison l'édition Romaine à toutes les autres. Il a fait observer avec le même soin que la Vulgate, quoique faite originairement sur la version des Septante, ne lui est pas tout-à-fait conforme. Saint Jérôme, qui l'a revûë plus d'une fois, a tâché apparemment de la rapprocher de l'Hébreu. On pourroit rétablir l'ancienne version Latine, telle à peu-près qu'elle étoit avant que Saint Jérôme la corrigeât, en rassemblant les citations des Peres Latins, & en consultant les plus anciens manuscrits Latins du Pseautier. Je dis à peu-près; car chaque Eglise changeoit à son gré la version dont elle se servoit. Il n'y en avoit point d'autentique.

Saint Jérôme corrigea deux fois la version des Septante; la premiere fois à Rome, en fort peu de tems : c'est la version qu'on chante encore dans l'Eglise de Saint Pierre, dans celle de Milan, quoiqu'avec quelque diversité, & dans celle de Sainte Marie de Venise. Depuis S. Jérôme retoucha cette version à Bethléem, avec tant de soin, & il y fit tant de changemens, qu'elle peut passer pour une nouvelle version. L'usage que les Eglises des Gaules en firent avant les autres, lui a donné le nom de Pseautier Gallican. Le tems a un peu alteré cette version, & on y a fait entrer beaucoup d'endroits de l'ancienne version

Latine. C'eſt cette verſion retouchée par Saint Jérôme, mais non pas telle que Saint Jérôme l'a produite, que nous avons dans la Vulgate, & que le Concile de Trente a déclarée autentique. C'eſt aſſurément la plus parfaite de toutes les verſions des Pſeaumes, & elle eſt préferable au texte même, dont la pureté a été fort alterée. Saint Jérôme traduiſit auſſi les Pſeaumes ſur l'Hebreu, aucune Egliſe ne ſe ſert de cette traduction.

Des deux verſions Syriaques la plus ancienne eſt faite ſur l'Hebreu. Elle n'eſt ni du tems d'Hiram, ni du tems d'Agbar; mais des premiers ſiecles de l'Egliſe. Les Syriens s'en ſervent dans l'Office divin, & elle eſt imprimée dans les poliglottes de Paris & de Londres. Elle differe de l'Hebreu en plus d'un endroit. Il y a une autre verſion Syriaque plus récente faite ſur le Grec. La Paraphraſe Caldaïque n'eſt pas ancienne, & elle eſt pleine des viſions des Rabbins. Les Chrétiens de Syrie ſe ſervent en particulier d'une verſion Arabe faite ſur le Syriaque. Les Chrétiens d'Egypte en ont une faite ſur le Grec des Septante par Hareth fils de Senan. Elle eſt imprimée dans les poliglottes de Paris & de Londres. La verſion Ethiopienne eſt faite ſur la verſion Copte, & celle-là ſur le Grec.

Le diſcours de Monſieur l'Abbé Fleuri ſur la poëſie en general, & ſur celle des

Hebreux en particulier, eſt digne de lui. Il y fait ſentir les beautez des poëſies ſacrées, la majeſté des Cantiques, des Pſeaumes du livre de Job, la délicateſſe des poëmes de Salomon, qui égalent ce que la Grece & Rome ont admiré. Et cependant combien de beautez nous échapent dans ces divines poëſies! Combien nous en cache l'imperfection des verſions, le peu de connoiſſance que nous avons de la langue, de la verſification, de l'hiſtoire, des mœurs des Hebreux! Cet excellent diſcours finit par des reflexions judicieuſes & vives ſur le veritable uſage de la poëſie, & ſur l'étrange abus qu'on en a fait, & qu'on en fait encore; abus moins condamnable dans les idolâtres, mais inexcuſable dans les Chrétiens.

Extrait de la diſſertation ſur la Muſique.

Le Pere Calmet condamne hardiment le mépris qu'on a pour la Muſique ancienne. Les Anciens avoient autant d'eſprit, ils faiſoient plus de cas de la Muſique que nous. Il y avoit plus d'honneur & plus de profit à en faire profeſſion, qu'il n'y en a aujourd'hui. Enfin, nous ſçavons que leur muſique produiſoit des effets ſurprenans, que nôtre muſique ne produit plus. Il y a donc, conclut il, lieu de douter que nôtre muſique ſoit auſſi parfaite que celle des anciens. La ſimplicité de la muſique

ancienne, loin d'être une imperfection, est le principal avantage qu'elle ait sur la moderne. Le Chant en parties est confus. Il empêche qu'on n'entende distinctement ce qui se chante, & c'est peutêtre d'où vient le peu d'effet de la musique moderne. Le docte Benedictin n'omet rien de ce qui peut faire connoître l'antiquité de la musique, le goût des peuples les plus ingénieux pour cet art, l'usage qu'en faisoit le peuple d'Israël. Il prouve qu'il y avoit dans le temple des bandes de Chanteuses, aussi bien que des bandes de Chanteurs. Il confirme ce qu'on raconte de la force surprenante de la musique ancienne, pour émouvoir, ou pour appaiser les passions, par l'exemple de Saül & d'Elisée.

La derniere dissertation explique les instrumens de Musique qui ont été en usage parmi les Hebreux ; l'Auteur donne un grand jour à une matiere si obscure. Sa dissertation est si pleine & si serrée en même tems, qu'il faudroit la transcrire : la longueur de l'extrait ne le permet pas ; des figures gravées proprement aident fort à l'entendre.

ARTICLE III.

RELATION DE DIVERS VOYAGES faits dans l'Afrique, dans l'Amerique, & aux Indes Occidentales.

La description du Royaume de Juda, & quelques particularitez touchant la vie du Roi regnant.

La Relation d'une Isle nouvellement habitée dans le détroit de Malaca en Asie, & l'histoire de deux Princes de Golconde. Par le Sieur Dralsé de Grand-Pierre, ci-devant Officier de Marine. A Paris, chez Claude Jombert, ruë Saint Jacques, MDCCXVIII. *In douze, pages* 352.

NOus avons peu de relations de voyages aussi agréables ; l'Auteur pouvoit & devoit même ne point emprunter d'attraits étrangers à son sujet, pour faire lire son livre avec plaisir. Les histoires, j'ai presque dit les historiettes, qu'il y a fait entrer, les conversations, les portraits, amusent, divertissent, font estimer l'esprit de l'Auteur, donnent une idée avantageuse de son cœur ; ses Héros & même ses Héroïnes sont liberales, genereuses, magnanimes ; le denoüement des avantures est presque toujours édifiant ; mais le

merveilleux de ces narrations porte à soupçonner que l'invention n'y ait plus de part que la vérité, & fait un peu douter de la sincerité du voyageur.

Il nous donne dans ce volume la relation de quatre voyages; le premier a eû Buenos Agres pour terme. Monsieur Dralsé décrit ce port, & le païs circonvoisin assez exactement. Le second fut malheureux; l'Auteur fut pris par les Anglois, & conduit d'abord à l'Isle de Saint Yago, & de là à Sestre sur la côte d'Afrique. La description de ce petit Royaume, & les reflexions sensées de Monsieur Dralsé & d'un de ses compagnons de fortune sur l'état de ces nations barbares, meritent de tenir leur place dans cet extrait.

Description de Sestre.

Le bourg de Sestre est situé sur une riviere de même nom à la côte de Guinée par les 25 degrez de nord. Il est composé d'environ cent cases; le peuple adore les serpens, qui entrent familierement dans leurs cases. Le Roi demeure à une lieuë dans les terres. Quand les Anglois eurent audiance, ce Prince étoit couché sur des nattes, ayant à ses côtez deux douzaines de ses femmes; dès qu'il les vit il se leva, & vint au devant du Capitaine qui s'avança de son côté, & lui fit la reverence, ainsi que tous ceux qui le suivoient; ensuite il

les fit asseoir sur des nattes, qui sont les siéges du païs, & leur fit servir par ses domestiques des figues, des bananes, des patates, & des ananas pour leur dîner, n'ayant rien de meilleur à leur offrir : mais ils avoient eû soin de porter des provisions : l'habillement de ce Prince étoit à peu-près comme celui d'Arlequin, de toutes sortes de couleurs, & passementé de plusieurs livrées ; son air n'en étoit pas moins grave & serieux. Ils le virent manger, ainsi que plusieurs de ses sujets, & trouverent qu'il le faisoit d'une maniere fort avide & fort mal propre, ajoutez à cela quantité de grimaces & de contorsions dont ils jugent à propos d'accompagner cette action, ce qui n'est pas une petite tentation de rire à leurs dépens, mais dont il faut bien se donner de garde, car ils n'aiment point le mépris, non plus que les autres hommes, & ils ne se feroient point un scrupule de s'en vanger par quelque coup secret, s'ils ne le pouvoient autrement ; une de leurs grandes qualitez étant d'être dissimulez autant que vindicatifs.

Ils ne sont pas moins jaloux : les femmes du Roi le servoient à table, & elles craignoient si fort sa jalousie, qu'elles n'osoient jetter les yeux sur personne, parce que s'il s'en étoit apperçu, il n'y auroit point eû de remission pour elles ; l'adultere & tout ce qui y a rapport étant rigoureusement puni chez ces peuples. Au

reste, il y a parmi eux des hommes très-bien faits, & des femmes fort belles, à la peau près qui est noire. Nous nous mîmes à raisonner sur ce que nous voyons Ador, Surfey & moi, dit l'Auteur, & chacun de nous faisoit sa reflexion sur le caractere singulier de ces peuples. Qui sont les premiers hommes, disoit l'un, qui sont venus habiter ce canton aride & brûlé? Quelle fut leur raison en fixant leur séjour dans un pareil climat, lorsqu'ils pouvoient en choisir tant d'autres plus beaux? Fut-ce pour fuir des ennemis, & pour joüir de la solitude & de la liberté, ou dans la vûe de se faire une domination à l'exemple de celles qu'ils voyoient établies ailleurs? Sont-ils venus dans cette region tout de suite d'un même pas, & sans interruption dans leur chemin, ou si c'est par progrès, & à mesure que le premier lieu de leur habitation se trouvant trop peuplé, ils s'en déchargeoient par des Colonies qui passoient successivement à la terre la plus prochaine? Croyons nous que nous autres Européens puissions nous faire ainsi tout d'un coup à l'air & au soleil de ce païs si different du nôtre? Mais pourquoi, disoit l'autre, ces peuples n'ont-ils pas entrepris de rendre leur habitation plus agréable & plus fertile qu'elle n'est? Aucun d'entr'eux depuis le premier jusqu'à present, n'a-t-il rien vû dans d'autres terres qui pût lui faire désirer que son séjour leur ressemblât?

N'y a-t-il pas même des endroits chez eux plus beaux & plus heureux que d'autres, & cette connoissance jointe au goût naturel pour une situation agréable, ne leur a-t-elle jamais fait naître aucune des idées par où les arts ont commencé pour y parvenir ? La terre leur donne des fruits, elle peut encore leur en donner d'autres : il s'y trouve du bois & de l'eau, ils en sçavent l'usage, d'où vient qu'ils se sont bornez aux premieres & simples utilitez qu'ils y ont trouvées, & qu'ils n'y ont pas ajouté par le travail & l'industrie ? En un mot, d'où vient que le désir de conserver sa vie & d'en joüir, se trouve moins sçavant parmi eux que parmi nous : car enfin ils pensent & raisonnent ainsi que tous les autres hommes, & sur tout ils ne sont pas moins sensibles à la peine & au plaisir ? Peutêtre est ce sagesse, reprenions nous ensuite, que cette vie simple & négligée qui nous choque en eux ; nôtre partage est de sçavoir acquerir, le leur est de joüir : leur joüissance n'est pas si diversifiée, mais elle coûte moins : il ne s'y trouve point de rafinement, mais en faut-il pour la nature ? L'experience fait voir que les hommes peuvent vivre de fruit & d'eau, que le sommeil peut les délasser sur une natte, ainsi que sur le duvet & le lin ; qu'une caverne les met à l'abri des orages & de la foudre, encore mieux qu'un palais ; que les bergers sont plus sains & plus robustes que les

Rois ; qu'ils goûtent de tous les plaiſirs des ſens auſſi bien qu'eux, & même plus ſenſiblement, leur ame qui eſt bornée à moins d'objets les ſaiſiſſant mieux, & n'en empoiſonnant jamais la douceur par le déſir d'en outrer l'uſage.

Ainſi le gain que nous croyons avoir fait pour nôtre félicité par les decouvertes de la molleſſe & du luxe, eſt effectivement une perte. Nous avons en cela troqué comme des ſots des ſatisfactions ſimples, mais pures, durables, indépendantes des fantaiſies, des modes & des évenemens, que nous pouvons enfin nous procurer par tout, & qui n'ont rien de fâcheux ni de criminel dans leurs circonſtances, leurs effets & leurs ſuites, contre des ſatisfactions compoſées avec travail & à grands frais, qui ſe détruiſent les unes les autres, que peu de perſonnes peuvent ſe procurer ; qui dépendent d'un hazard ſuperieur à nos déſirs & à nôtre pouvoir naturel, & qui ne vont jamais ſans remords, ſans crainte, ſans repentir. Ces peuples donc qui ne ſont point dans le ſyſtême inſenſé où nous ſommes ſur cet article, doivent-ils en être moins eſtimez de nous, lorſqu'au contraire ils doivent nous en paroitre plus dignes d'envie ?

C'eſt ainſi que raiſonnoit Ador ; mais, reprenoit-il, ſi c'eſt un bien pour eux, comme il en faut convenir, d'ignorer nos délices prétenduës & nôtre faſte, cela ne

suffit point ; & je vois avec comparaison d'autres endroits par où ils sont malheureux. Ils ont un instinct juste & sensé pour cette vie ; mais ils ont une raison tenebreuse sur le fait de l'immortalité ; la même nature qui les a retenus dans l'ordre par rapport à leurs corps, qu'ils n'ont point accablez de nouveaux & bizarres besoins ; les a assujettis à toutes ses foiblesses & ses erreurs au sujet de leur ame, à laquelle ils ne font aucune attention, qu'ils semblent ne pas connoître, & qu'ils prostituent indignement à des objets ridicules, dont ils font leurs Dieux ; ainsi ce qu'ils semblent avoir de sagesse, n'est qu'un heureux hazard pour les bagatelles, qui ne s'étend point à leurs plus grands interêts, & à leur affaire capitale, & qui nous laisse toujours le droit de les regarder moins comme des hommes, que comme des bêtes, d'autant plus malheureux, qu'ils retrouvent assez de raison, pour connoitre le crime, & trop peu pour aimer la vertu. Mon ambirion, ajouta Ador, seroit d'être assez puissant pour armer une flotte nombreuse, & la remplir d'hommes sages & braves, avec lesquels je pûs faire la conquête de ces païs, & en changer heureusement toute la face, en y introduisant les meilleures loix & les plus belles connoissances de la religion. Je ne sçai point comment pareil projet n'entre point dans la tête de nos Princes, qui sont amoureux

de la gloire ; rien ne me paroitroit plus glorieux que l'execution d'une ſemblable entrepriſe.

Mort heureuſe d'un Carahibe & d'un Eſpagnol.

Voici une avanture que je ne puis omettre, un Eſpagnol ayant converti un Carahibe, avoit cru que pour aſſurer ſa converſion, il devoit le tirer de la ſocieté dangereuſe de ſes compatriotes, il le conduiſoit en Eſpagne, ils trouverent ſur le vaiſſeau, où Monſieur Dralſé s'étoit embarqué à la Martinique. Je n'ai jamais vû, dit l'Auteur, deux hommes plus religieux : ſans ceſſe ils s'entretenoient du bonheur d'être Chrétiens, du malheur de ceux qui ne le ſont pas, du mépris du monde & des joyes du Paradis ; ils étoient fort éloquens, fort ſpirituels, & leurs diſcours étoient accompagnez de tranſports ſi vifs & ſi doux, que tous ceux qui y étoient préſens en ſentoient paſſer dans leur ame tout le feu & toute la douceur ; mais le Carahibe étant venu à mourir ſur nôtre vaiſſeau, ce fut dans ce moment ſur tout qu'éclata la religion de ce fidelle Americain, ainſi que celle de ſon genereux Apôtre ; le Sauvage mourant diſoit avec un air d'extaſe en s'adreſſant à un Crucifix qu'il tenoit en ſa main : Quoi ! je vais joüir de vôtre felicité même, ô Sou-

verain du monde ! Je ne mourrai point dans les erreurs, dans la reprobation où je suis né ! Avec quelle attention vôtre amour s'est hâté, ô mon Dieu, de me tirer du danger d'y retomber ! Helas ! ajoutoit-il avec un nouveau transport ; jusqu'où m'êtes vous venu chercher ? L'Espagnol de son côté lui disoit ; c'en est fait, vous n'avez plus rien à craindre : que vous me faites envie ! Vous voilà au port, helas ! tirez y moi avec vous, redoublez vos prieres au Toutpuissant pour m'obtenir cette grace. L'Espagnol eut à peine fini ce discours, qu'il tomba en défaillance, & mourut au même moment que le Carahibe, en prononçant tous deux le nom de Jesus. Tout l'équipage fut pénetré d'une sainte horreur, & saisi des plus tendres mouvemens à ce spectacle miraculeux.

Description du Royaume de Juda.

Le troisieme voyage de l'Auteur fut vers les côtes d'Afrique, & de là en Amérique ; il décrit le Royaume de Juda, que les Geographes appellent le Royaume de Benin ; il est sur les côtes d'Afrique, la terre y est fort cultivée, sur tout le long de la côte, où on découvre un plat païs fort agréable à la vûë : les campagnes y sont arrosées de trois rivieres qui leur aident à porter tous les fruits que produit

l'Afrique, comme figues, bananes, cocos, & autres, & elles y sont couvertes de troupeaux de cabris, bœufs, élephans, cochons & poules. Ceux d'entre ces animaux qui servent à la nourriture sont plus petits là que dans l'Europe, & leur poil est comme celui des chevaux : il s'y trouve aussi beaucoup de singes, la terre a cela de particulier, qu'on n'y trouve pas une pierre.

Le peuple y est industrieux, & beaucoup plus que les autres qui habitent le long de la côte : ce commerce qu'ils ont, sur tout avec les François & les Anglois, & qui grossit chaque jour, a fort civilisé leurs mœurs & éclairé leur esprit ; ils font trafic de plusieurs sortes de marchandises ; mais ordinairement en échange de celles qu'on leur porte, comme d'armes à feu, dont ils se servent fort bien, ou autres ouvrages, ils vendent des esclaves qu'ils prennent sur leurs voisins, avec lesquels ils sont toujours en guerre.

Leur Religion consiste dans le culte qu'ils rendent aux serpens, c'est sur tout celle de leur Roi & les plus considerables du païs, qui font à l'égard de ces vilains animaux tout ce qu'a fait l'idolatrie à l'égard des autres faux Dieux. Cette folie prit naissance à l'occasion d'une bataille que ces peules gagnerent, & qui leur fut prédite par quelque augure, où la figure d'un serpent se trouvoit designée. Il y a

encore une autre Religion que ses sectateurs appellent l'ancien culte, nommé parmi eux fetiges, & dont la ceremonie est de s'assembler au pied d'un arbre où ils ont attaché plusieurs sortes de lambeaux, & là y marmoter des prieres, ce qu'ils font assis sur les jambes en croix avec des tons fort differens & fort discordans. Outre cela, ils se frottent le corps avec des branches d'arbres, comme pour se purifier, & offrent enfin par maniere de sacrifice des têtes de bestiaux qu'ils mangent après la ceremonie. En considerant de semblables religions on reconnoit bien que les ouvrages les plus monstrueux ne sont pas ceux où les figures d'animaux de differentes especes se trouvent confondus, & que l'esprit de l'homme enfante encore des monstres plus inconcevables.

L'autorité du Roi est absoluë dans ce païs, & aux honneurs qu'on lui rend, il paroit là, ainsi que presque dans toutes les Cours du monde, plus Dieu que leurs Dieux, personne ne l'aborde, & ne lui parle, même les plus grands de ses ministres & de ses Capitaines, qu'avec l'air & les manieres d'adorateurs les plus humbles: ils battent alors des mains, se courbent la tête presque sur les genoüils, & n'osent le regarder en face.

Ce Prince fait observer une assez bonne Police dans ses Etats, il défend à toutes

les Provinces qui lui ſont ſont ſoumiſes d'entrer en guerre les unes contre les autres ; on y exerce en ſon nom une juſtice fort rigoureuſe contre les Negres voleurs, ou contre ceux qui inſulteroient les étrangers. Ordinairement la punition eſt l'eſclavage de l'agreſſeur au profit de l'offenſé ; leurs foires, ou marchez, ont quelque choſe de magnifique, par raport à la diverſité & à la multitude des Marchands de differentes nations qui s'y trouvent, & encore plus par l'uſage qui y eſt établi, d'acheter & de vendre ſans diſpute, tant les vivres que les autres choſes qui entrent dans le commerce : le Roi affecte perſonnellement une grande neutralité entre tous les étrangers qui abordent en ſon païs, à qui il accorde beaucoup de liberté pour le commerce, autant que ſes interêts & le bon ordre le permettent.

Cependant il y a comme deux partis parmi les ſujets, à l'égard des Anglois & des François, dont les uns ſont aimez & protegez d'un côté, & les autres d'un autre. Celui qui eſt à la tête de la faction Françoiſe (ſi je puis parler ainſi) & la perſonne la plus conſiderable de cet Etat, il s'appelle Aſſou, nommé par diſtinction le grand Capitaine, & qui en effet a rendu dans la guerre de grands ſervices à ſon Roi, il l'a conſervé ſur le Trône, & chaſſé un uſurpatur, qu'un parti different

y avoit placé. Cet homme est un des objets qui m'a le plus frappé en Affrique, dit l'Auteur, & j'ai été agréablement surpris de lui trouver presque tout le merite personnel de nos plus honnêtes gens du premier rang ; il avoit de la grandeur, de la generosité, avec les manieres polies du François.

Nous l'allames voir, & nous fûmes encore étonnez de trouver chez lui une partie de nôtre magnificence Européenne : ses ameublemens étoient fort riches, & entre autres nous y vîmes des lits de Damas à fleurs d'or ; c'étoit des presens que les Anglois & les François lui avoient faits.

Nous allames, continue l'Auteur, voir ensuite le Roi, chez qui Assou nous servit d'Interprete, entendant assez bien le François. Nous nous plûmes fort encore à trouver là un air de faste qui n'est point commun dans la Guinée, le Palais de ce Prince nous parut magnifique pour un païs où l'industrie & la matiere qui peuvent former une habitation un peu riche & de bon goût sont entierement inconnus : aussi tout ce qu'il a, sont des presens qu'on lui a faits. Nous fûmes également contens de son air, & de sa figure, ainsi que de l'appareil curieux où nous le trouvames. Il étoit jeune, & très-beau, & ses manieres avoient de la douceur & de la fierté : il étoit alors couché sur un canapé

d'un tapis de coton très fin, la tête apuyée ſur un de ſes bras accoudez, & environné de plus de deux cent femmes, qui ſont ſes concubines, & qui badinoient avec quantité de poudre d'or qu'elles avoient. Cette poudre ne vient point de la terre de Juda, ce ſont les Portugais qui leur en apportent du Breſil, en prenant des Négres en échange. Au reſte, ce Prince repondit à toutes nos civilitez & à nos complimens d'une maniere également affable & majeſtueuſe.

Le revenu de ce Roi eſt conſiderable; car ſas parler de ſes autres richeſſes, chaque vaiſſeau, gros ou petit, qui aborde ſur ſes côtes, lui doit la valeur de dix Négres, qu'on lui paye à ſa volonté, en poudre d'or, ou autres marchandiſes. Les perſonnes aiſées ſe ſervent pour voiture d'une eſpece de litiere où l'on eſt couché tout du long, porté par des Négres, & où l'on eſt à l'abri des ardeurs du ſoleil, qui ſont inſuportables dans ce païs: on donne pour cette voiture deux cents bouges, qui vallent environ trente ſols de France. Ces bouges ſont la monnoye du païs; ce n'eſt autre choſe que de petites coquilles qu'ils ramaſſent ſur les bords de la mer, & qu'ils font valoir chacune deux deniers.

Chaque particulier parmi eux a autant de femmes qu'il en peut nourrir, avec un pouvoir despotique ſur elles, comme ſur

leurs eſclaves : dès qu'ils ont le moindre dégoût pour elles ils s'en défont, & les vendent.

Ils ſont dans leur nourriture fort ſobres, leurs mets les plus ordinaires, ce ſont des chiens, & leur boiſſon du vin de palme, ou ce qu'ils appellent du pitot, qui eſt une eſpece de biere.

Ils ont, au ſujet de leurs funerailles, la coutume extravagante des Indiens de l'orient & de l'occident, qui eſt qu'on enterre avec eux ce qu'ils avoient de plus precieux & de plus cher pendant leur vie, comme joyaux, meubles, animaux, femmes, favoris, miniſtres, ce qui a fait que le Capitaine Aſſou, qui a un goût fort raiſonnable, néglige d'être aimé de ſon Roi d'une maniere particuliere, pour n'être point ainſi, le cas avenant, la victime d'une faveur ſi mal entendüe.

Les François & les Anglois ont chacun un fort & des comptoirs en ce païs, tous deux placez à Exavier, où demeure le Roi ; le marché ſe tient tous les jours au fort François, pour la commodité du comptoir.

Je ne m'arrêterai pas à ce que l'Auteur dit de l'iſle de Cuba, de l'Amerique en general, de Vera Crus & du Mexique, d'autres en ont parlé, & nous avons donné dans nos Memoires des deſcriptions aſſez exactes de ces païs. Je reſerve le reſte de

cet extrait pour une Isle que personne n'a encore fait connoitre.

Plus on avance dans le détroit de Malaca, plus on trouve d'isles, leur nombre est si grand qu'on ne peut les compter, l'isle habitée depuis peu est dans cet Archipel: l'histoire de ses premiers habitans, & de sa seconde découverte, est merveilleuse & touchante.

Une fille du Roi de Golconde, depoüillée par Aurongzeb, Veuve d'un Rajépont, réduite après la mort de son mari, & divers accidens, à mandier son pain, alla dans une famine à Paliacat chercher un Gentil celebre par ses grandes aumônes: c'étoit un fourbe, qui sous prétexte de secourir les pauvres, enlevoit les personnes de l'un & de l'autre sexe les mieux faites, les embarquoit, & les envoyoit vendre. La Princesse fut enlevée avec les autres; mais le vaisseau périt dans l'Archipel du détroit de Malaca: ceux qui échaperent du naufrage après avoir tenté de se refugier dans quelques isles desertes parvinrent enfin à l'isle qu'ils habitent aujourd'hui.

Plusieurs années s'étant écoulées, deux fils de la Princesse échapez aussi du naufrage y parvinrent, & furent reconnus par leur mere, ils en sortirent, n'ayant pû s'accommoder de la maniere de vie des nouveaux Insulaires; c'est d'eux qu'un Pere Missionnaire, Auteur de la relation,

a appris ce qu'il a écrit de cette isle. L'histoire de la mere & des enfans, & le récit des deux naufrages, sont écrits d'une maniere interessante, & les évenemens sont disposez avec cet art qui frape dans les romans les mieux conduits.

L'Isle a deux lieuës de long, & une lieuë & demie de large. Les premiers habitans au nombre de cinq cent, Gentils & Chrétiens, se partagerent en deux villages, un pour les Gentils, l'autre pour les Chrétiens. La diversité de religion est la seule différence qu'ils souffrent entr'eux, & elle n'altére point leur concorde; c'est la durée de cette paix qu'ils ont eû en vûë dans les loix qu'ils ont établies. Ils se sont précautionnez contre le dehors, en ne laissant que deux entrées dans l'isle, qu'ils gardent soigneusement. La forme du Baptême des Chrétiens est singuliere, on porte l'enfant à la chapelle, chacun des assistans prend une branche, la trempe dans de l'eau de mer, & jette sur l'enfant quelque goute d'eau, en disant *sois le Chrétien du Pere du Fils & du Saint Esprit.* Ils n'ont point de Prêtres. Les ceremonies des mariages & des funerailles sont parmi eux aussi extraordinaires que celles du Baptême.

ARTICLE V.

LETTRE INSTRUCTIVE D'UN Catholique à un Proteſtant de la ville de Lyon, écrite le dix de mars 1717. ſur le nom d'Egliſe Romaine, donné à l'Egliſe Catholique. In 12. pages 32. A Lyon, chez la veuve & fils Viret, M. DCCVII.

MOnſieur Andry, ſi diſtingué & par ſa pieté & par ſa diſpute avec Monſieur Pictet Théologien de Geneve, dont nous avons rendu compte dans les Memoires du mois de MDCCVII. eſt l'Auteur de cette lettre. Un Proteſtant y a donné occaſion, en lui diſant qu'il étoit de l'Egliſe Catholique, mais qu'il n'étoit pas de l'Egliſe Romaine. C'eſt, lui répond M. Andry, une propoſition qui ſe contredit, puiſqu'il n'y a au monde que l'Egliſe Romaine qui porte le nom de Catholique, elle le porte à juſte titre, elle eſt la ſeule qui ſoit répandüe dans toutes les parties du monde, la ſeule qui fondée par l'Apôtre Saint Pierre, établie par Jeſus-Chriſt, Chef viſible de ſon Egliſe, remonte par une ſucceſſion certaine juſqu'à cette divine origine ; auſſi viſible dans tous les tems que repandüe dans tous les lieux, la ſeule dont tous les heretiques ſont ſortis, la ſeule qui ſubſiſte ſelon la promeſſe de

Jeſus Chriſt, toujours attaquée & toujours victorieuſe, qui a vû perir l'une après l'autre les ſectes rebelles qui ſe ſont élevées contre elle; la ſeule qui par le nom de Romaine porte le caractere de la gentilité convertie ſelon les prédictions des Prophetes, & ſubſtituée à la place de la Synagogue, la ſeule dans la Communion de laquelle ont vécu tous les Saints Peres, la ſeule dont l'Apôtre Saint Paul a vanté la foi, la ſeule où il ſe forme des Saints, où il ſe faſſe des miracles, dont la conſervation eſt le plus grand des miracles, dont l'établiſſement a été tout miraculeux. Monſieur Andry fait ſentir éloquemment le merveilleux de la converſion de Rome, & les difficultez du projet que Saint Pierre a éxecuté, difficultez inſurmontables à tout autre qu'à Dieu. Quiconque, s'écrie l'Auteur, après Saint Auguſtin, demande encore des raiſons, ou des prodiges, pour ſe ſoumettre à l'Egliſe Romaine, eſt lui même un grand prodige, de réſiſter encore quand l'univers s'eſt rendu.

Que les heretiques, ajoute l'Auteur, que les libertins s'élevent contre la doctrine de l'Egliſe Romaine. Voilà un argument qui renverſe tous leurs Sophiſmes, & qui les tourne même au plus grand avantage de l'Egliſe. Vous trouvez, leur dira-t-on, mille raiſons qui paroiſſent combattre la foi & la doctrine de l'Egliſe

Romaine : oüi, il eſt vrai, leur répondons nous. Mais malgré toutes ces raiſons, cette foi & cette doctrine ont été reçûës, & tout l'univers les a embraſſées. Il faut dire neceſſairement, ou que tous les hommes ont été ſurpris, [ce qui ſeroit ridicule de penſer] ou qu'ils ont été éclairez d'une raiſon plus qu'humaine, & qu'une vertu divine & ſurnaturelle a agi pour établir une Religion ſi fort au deſſus des ſens & de la raiſon, & pour la conſerver durant tant de ſiecles juſques à preſent. Donc toutes les difficultez qui arrêtent encore aujourd'hui les incredules, toutes les abſurditez qu'ils croyent découvrir dans la doctrine de la foi, tout ce qu'ils y trouvent d'apparentes contradictions, tout ce qui leur paroit contraire au ſens commun, inconcevable, impoſſible, leurs plus forts argumens, leurs demonſtrations pretendües, tout cela, dis-je, bien loin de m'ébranler dans ma créance, m'y confirme davantage, & m'y rend inébranlable. J'aurois plus de peine à me ſoumettre, ſi j'en avois moins à réſoudre ces difficultez. Tous les doutes en cela ſont pour moi de nouvelles raiſons de croire, & de croire encore plus fortement. Et en effet toutes ces difficultez n'ont pas empêché l'Egliſe Romaine de s'établir, & de s'étendre par toute la terre, elle n'a pas laiſſé d'être reconnüe de tous les peuples pour la vraye Religion, elle a été aprouvée, elle a été

cruë de ceux mêmes qui lui avoient opposé ces raiſonnemens ſi redoutables, de ceux qui en avoient le mieux penetré toute la force, & qui les avoient mis dans leur plus grand jour. Il a donc fallu la ſageſſe & la puiſſance d'un Dieu, pour porter les hommes naturellement indociles, & préſomptueux, à confeſſer des veritez qu'ils n'entendoient pas, qu'ils ne pouvoient concevoir.

Monſieur Andry répond en peu de mots, mais avec cette force, & une ſolidité qui caracteriſe ſes écrits, à ce qu'on pourroit objecter; il tourne en preuve la multitude des ſectes ennemies de l'Egliſe Romaine, & il oppoſe aux Proteſtans Luther, Melancton, Saumaiſe & Grotius, forcez par la verité de rendre témoignage aux prérogatives du Siege Apoſtolique, & à la ſuperiorité de l'Egliſe Romaine.

ARTICLE VI.

TRAITE' DES CORPS SOLIDES & fluides, ou examen du mouvement du sang, de celui du cœur, des arteres & des autres vaiſſeaux du corps humain, ſelon les loix de la Mécanique, de la Phyſique & de la Medecine; où l'on rend raiſon de la difference des caracteres & des temperamens des hommes, & des ſymptomes les plus ſinguliers de leur vie, & de celle des animaux, ſuivant les principes des plus celebres Philoſophes & des plus illuſtres perſonnages de la Faculté de Medecine de Paris. Par feu M. Charles Maloüin, Docteur Aggregé en la Faculté de Medecine de l'Univerſité de Caën, & mis en lumiere par M. Jaques Laurent Maloüin ſon frere, Prêtre, Bachelier en Théologie, & Licentié aux Facultez des Droits en la même Univerſité. A Paris, chez Jouenne, ruë Saint Jacques, à S. Landry, *in douze, pages* 145. *ſans la table.*

L'Editeur avoüe ſincerement que l'ouvrage qu'il donne au public n'eſt pas achevé. Avec la même ſincerité il a mis après la préface le catalogue des livres dont l'Auteur s'eſt ſervi; c'eſt ce qu'il y a de meilleur & de plus nouveau ſur les matieres qu'il a traitées. On connoit aiſément

par la lecture de ce petit ouvrage que la Medecine a fait une grande perte dans M. Maloüin ; il ne se contentoit pas des études ordinaires, il aimoit à creuser les matieres, & à ne laisser rien d'obscur dans les questions qu'il entreprenoit de résoudre. Il s'est déclaré pour le systeme de la trituration, contre celui de la fermentation, & c'est pour établir le premier qu'il a écrit. Il explique lui-même son dessein dans un avis au Lecteur, la matiere que l'on traite dans ce livre a été, dit-il, peu approfondie jusqu'ici. Baglivi a parlé de la fibre mottrice, & en a plutôt démontré l'existence que le mouvement. Strom a voulu faire voir l'oscillation des vaisseaux, & n'a donné que quelques principes generaux auxquels on puisse s'arrêter. Bellinus, dans son traité *de Stimulis*, a consideré les fibres dans l'animal mort, il a rendu raison pourquoi elles s'allongent & se racourcissent ; mais il n'a point expliqué nettement leur irritation. Mr. Maloüin cherche d'abord quelle est la cause qui diversifie en tant de manieres les temperamens & les caracteres des hommes : ce n'est point l'ame, c'est donc le corps ; on en convient assez, mais on ne convient pas comment le corps produit cette diversité. L'Auteur refute bien ceux qui l'expliquent par la difference des liqueurs. Cette difference vient elle même de la difference du mouvement des liqueurs. Ce sont les mouve-

mens divers qui les mêlent, qui les dissipent, qui les brisent, qui les epaississent, qui les adoucissent, qui les aigrissent, qui les enflamment; c'est donc la cause de ces mouvemens qu'il faut chercher, elle est aussi le principe de la vie. L'Auteur croit avec d'autres modernes que l'élasticité des fibres est ce principe inconnu aux anciens. Pour établir son sentiment, il propose premierement les regles de Mécanique suivant lesquelles les fibres se contractent; il explique ensuite le mouvement du cœur & des arteres, celui des veines & des vaisseaux lymphatiques, rejettant par tout la fermentation; il ne connoit d'esprits vitaux que le suc nerveux, qu'il ne fait point servir à l'oscillation des vaisseaux du corps humain. Il conclut enfin que la cause de l'élasticité des fibres est la même que celle de tous les corps, elle vient de l'air renfermé dans les fibres, dont l'Auteur explique nettement l'action sur ces vaisseaux. Il explique avec la même netteté l'augmentation, la nutrition, l'irritation des fibres. Pour faire mieux connoitre l'ouvrage je vais en produire quelques endroits.

Examen de l'opinion de Borelli sur la force du cœur.

Il paroit que Borelli a un peu exaggeré dans ce qu'il a dit de la force du cœur, & du poids de ce viscere; voyons un peu le

ſentiment de ce ſçavant homme, & examinons ſur quoi il le fonde. Il conſidere deux reſiſtances que le cœur doit ſurpaſſer. La premiere conſiſte à emplir de ſang toutes les arteres, juſqu'à les faire enfler. La ſeconde conſiſte dans la reſiſtance qu'il faut vaincre, pour que ce même ſang paſſe dans les veines, La premiere reſiſtance eſt de 180000, & la ſeconde eſt infinie, ſelon le même Auteur, par rapport à celles de tous les viſceres, glandes, muſcles, & autres qui s'y rencontrent. Suivant l'hypothese (que les vaiſſeaux n'ont point d'action) ce raiſonnement pourroit avoir quelque lieu : encore ſemble-t-il qu'ils romproient plutôt que de ceder à une telle impulſion. Il eſt aiſé de voir que Borelli ne s'eſt arrêté qu'à ſupputer la reſiſtance des vaiſſeaux, & de toutes les autres parties du corps, qui bien loin de leur être des obſtacles, facilite au contraire le mouvement des liqueurs qu'ils renferment. Je m'explique, & pour en venir au détail je ſuppoſe, avec Harvée, que le ventricule gauche du cœur contient deux onces de ſang, & qu'à chaque contraction cette quantité en eſt pouſſée par le cœur dans les arteres ; il faut, ſelon Borelli, que l'impulſion que ces deux onces de ſang ont reçûe ſoit capable de ſurpaſſer le poids de 115000, parce qu'auſſitôt que ce fluide a été pouſſé par le cœur il doit à la ſortie de ce viſcere commencer par ſurpaſſer la re-

ſiſtance de l'aorte. Il faut enſuite que ce même fluide, & la même impulſion qu'il a reçûë du cœur, ſurpaſſe la reſiſtance de toutes les autres artéres & de tous leurs petits rameaux ; qu'enſuite il conſerve encore aſſez d'impulſion pour paſſer dans les differens troncs de veines, & aller de là au cœur. Cette démonſtration ſemble probable ; elle eſt cependant fondée ſur un faux principe ; ſçavoir, que l'impulſion que le fluide a reçûë du cœur ſurpaſſe toutes ces reſiſtances. Car avancer que les reſiſtances des arteres ſont de 315000 ; que l'impulſion que le ſang a reçûë du cœur doit ſurpaſſer ces mêmes reſiſtances, c'eſt ſuppoſer que ce même ſang ne reçoit point d'autre impulſion : ou bien que s'il en reçoit, on ne doit point attribuer au cœur ſeul la prérogative de ſurpaſſer toutes ces reſiſtances. Or il eſt manifeſtement faux que le cœur ne reçoive point d'autre impulſion que celle que le cœur lui a donné : ou bien il faut ôter aux arteres la force qu'elles ont de ſe reſſerrer. Ainſi j'ai droit de conclure que l'impulſion donnée au ſang par le cœur n'a point tant de reſiſtances à ſurpaſſer.

Pour donner plus de jour à ceci, & prévenir ce qu'on pourroit m'objecter ſur ce raiſonnement, je dis qu'à proportion des reſiſtances que le ſang a à ſurpaſſer, il trouve des forces qui le reſſerrent, & lui communiquent de nouvelles impulſions,

mesure que ces mêmes resistances lui en ont perdre. Supposons, par exemple, que le sang qui sort du ventricule gauche du cœur ait 20 degrez d'impulsion : il doit dilater l'aorte, *usque ad turgentiam*, pour me servir des termes de Borelli. Supposons de plus qu'il ait employé 5 degrez d'impulsion à dilater l'aorte ; je dis qu'en se resserrant elle lui communiquera autant de degrez d'impulsion qu'il en aura perdu à la dilater ; & partant cette resistance ne doit être comptée pour rien. Ainsi si vous multipliez toutes ces resistances dans la longueur de l'aorte & de ses divisions, il faut multiplier ainsi la force qui provient réciproquement de ces mêmes resistances, parceque la resistance n'étant considerée que par rapport à l'obstacle que la liqueur trouve à dilater le vaisseau ; il faut convenir que ce vaisseau dilaté se rétablira avec la même force, & quelques fois plus grande que celle avec laquelle il a été écarté. L'experience nous le fait assez connoitre ; car si l'on coupe l'aorte dans un animal en vie, quelques doigts au delà du cœur, le sang sortira de l'extremité où elle a été coupée avec plus de promptitude que le sang n'en fournira de nouveau : preuve incontestable que cette vitesse avec laquelle le sang sort, ne doit être attribuée qu'à la force des fibres de l'extremité de cette artere coupée qui le pousse. Ainsi quoique je vienne de supposer que le sang poussé

par le cœur avec 20 degrez d'impulsio
n'en communique que 5 à l'aorte qu'i
doit dilater (d'où il s'ensuit qu'il en aur
encore 15 qu'il aura reçu du cœur) cett
hypothese semble cependant trop favori
ser la force du cœur ; car nous pouvon
dire que la trop grande impulsion que l
cœur a donnée au sang, est employée à di
later l'artere dans le sang ; s'écartant pa
intervalles à cause des valvules, il do
plutôt communiquer au vaisseau la plu
grande partie de la force qu'il a reçûë
qu'il ne doit la conserver.

On m'objectera peutêtre que lorsque l
cœur (pour quelque cause que ce puiss
être) bat plus promptement qu'à l'ordi
naire, le sang est poussé aussi avec plus d
rapidité dans les troncs des arteres, don
le mouvement se fait sentir avec bien plu
de violence. J'en conviens ; mais cela n
prouve rien contre ce que je viens d'avan
cer, parceque si lorsque le mouvement d
cœur augmente, celui des arteres augmen
te aussi, cela provient de ce que les arte
res étant pour lors plus dilatées, elle
doivent aussi se resserrer avec plus de force
Si vous me dites que c'est toujours l'im
pulsion donnée au sang par le cœur qui di
late l'artere ; j'en conviens. Mais que s'en
suit il ? Que l'artére dilatée en se resserran
pousse le sang avec assez de force pour lu
donner une impulsion capable de produi
re un effet à peu près égal à celui qu'ell

ient de recevoir du cœur. Ainsi si nous supposons que le mouvement commence par : ventricule gauche du cœur, nous dirons ue ce sera lui qui produira les premieres scillations des arteres, qui seront plus randés, ou plus petites, à proportion de elles du cœur; c'est à-dire, que si les ontractions du cœur sont moderées, celles es arteres le seront aussi, & reciproqueient: & si elles sont plus promptes, celes des arteres le doivent être par la même ison. L'erreur du calcul vient donc de : que Borelli a examiné toutes les resisnces (comme nous avons dit) & n'a is pris garde que ces mêmes resistances eviennent autant de puissances qui redonent au sang l'impulsion qu'il vient de per-e. Il est vrai qu'elle diminuë beaucoup ins les extremitez des arteres, sans quoi circulation seroit interceptée, parceque sang est poussé dans l'aorte, ne proveint que de celui qui remonte par les veis, quoique nous ayons dit que la veine ive d'auprès le cœur faisoit remarquer ses intractions reciproques à celles de l'aor-, elles sont cependant bien plus foibles. insi si nous supposons que dans les ex-emitez des arteres le sang coule avec aunt de violence que dans les gros troncs, : veines ne pourroient jamais leur en reurnir assez; il étoit donc necessaire que mouvement s'affoiblît dans les ramifitions des arteres. Quant à ce qui arrive

parceque l'impulſion du ſang diminuë, & que les contractions des rameaux des arteres ſont plus foibles, je dis que l'impulſion diminuë, parceque ſi nous ſuppoſons qu'une artere dans ſon extremité produiſe trois autres ramifications d'arteres, il faudra que l'impulſion communiquée au ſang contenu entre les deux dernieres valvules de l'extremité de cette artere ſe communique à ces trois rameaux, qui s'établiront foiblement, parceque le tiſſu des fibres dont ils ſont composez eſt plus mince que celui des troncs principaux des arteres. Voilà en partie la cauſe neceſſaire de la diminution du mouvement des liquides contenus dans les extremitez des vaiſſeaux.

A l'égard de la reſiſtance des glandes & des muſcles dont parle Borelli, je dis que les glandes n'étant que pluſieurs contours d'un vaiſſeau continu, l'Auteur de la nature a placé dans ces contours (que quelques-uns ont regardé comme une ſubſtance ſpongieuſe de la glande) pluſieurs fibres muſculeuſes & capables de ſe reſſerrer, qui bien loin d'être un obſtacle au mouvement de la liqueur qui y eſt renfermée, ſervent au contraire à le faciliter avec les nerfs qui y ſont en grand nombre pour entretenir le ton des fibres, c'eſt-à-dire, la force qu'elles ont de ſe reſſerrer, & de s'augmenter de même : car ſi on coupe les nerfs qui tendent à une glande,

le mouvement de la liqueur qu'elle renferme diminuë, quoique l'impulsion du cœur soit toujours la même.

Pour ce qui regarde la resistance des muscles, je crois que lorsque le Souverain maître de la nature a placé les veines dans les parties les plus exterieures du corps, & dans toutes les parties musculeuses, ce n'a été que pour que ces mêmes muscles contribuassent au mouvement de la liqueur renfermée dans les veines : ce qui fait voir l'utilité de l'exercice dans lequel les muscles ne peuvent être en mouvement sans resserrer les veines, & faire avancer le liquide qui y est contenu. Il est vrai qu'il y a des tems où nous ne prenons point d'exercice; c'est pour lors que l'on cherche à établir cette resistance; mais il n'est pas vrai-semblable qu'elle puisse être si grande que le suppose Borelli; l'experience y est contraire : car si les muscles doivent avoir de la resistance, & être un obstacle aux liqueurs qui coulent dans les vaisseaux, ce doit être aprés la mort de l'animal, dont toutes les parties sont pour lors sans action. Qu'on seringue des liqueurs dans leurs vaisseaux, on n'y trouvera point cette resistance infinie que prétend Borelli. La liqueur qu'on y a fait passer circule avec assez de facilité, comme les experiences d'*Entius*, & de *Bergerus*, nous le font voir; & c'est un des principaux fondemens sur lesquels on s'appuye pour prou-

ver la continuité des vaisseaux dans le corps humain. Si la liqueur, dit *Orthoëius*, qui sort des arteres devoit passer dans des espaces intermédiaires, & se filtrer au travers des fibres des parties, il seroit impossible qu'après la mort d'un animal les liqueurs qu'on a fait couler dans les arteres passassent si promptement dans les veines. Nous pouvons dire la même chose de la resistance des muscles; si elle est infinie, ce doit être surtout après la mort; cependant si les liqueurs mises dans les arteres passent facilement & promptement, comme le dit *Entius*, dans les veines, & viennent se rendre dans le cœur par un mouvement circulaire, comme dans l'animal envie, où est cette resistance infinie?

Pour prévenir les objections que l'on pourroit me faire là dessus, je conviens que la distribution d'une liqueur injectée (pour m'exprimer ainsi) dans un corps mort, n'est pas si reguliere que si l'animal étoit envie; cependant puisque les troncs de toutes les arteres aboutissent dans des ramifications infiniment petites, avant que de former les veines, il faut que la liqueur injectée passe par quelques-unes de ces ramifications, & elle ne peut encore se faire ensuite appercevoir dans la veine cave, qu'elle n'ait passé par des branches qui forment cette même veine en y aboutissant; or si nous remontons aux principes de ces branches, nous rencontrerons

au passage beaucoup de parties musculeuses & des ramifications de veines d'une petitesse infinie ; il faut cependant que la liqueur qu'on a fait couler dans l'aorte surpasse tous ces petits détours ; ce qui me fait conclure que si la resistance en étoit infinie, comme le prétend Borelli, cette liqueur ne passeroit pas si aisément ni si promptement dans la veine cave, comme l'a remarqué *Entius*, & plusieurs autres après lui. Voilà une partie des raisons qui m'ont engagé à dire que Borelli a un peu exaggeré touchant la force du cœur. Ce grand homme, dont les ouvrages seront toujours estimez tant qu'il y aura de vrais studieux, a peutêtre négligé de citer les preuves qui auroient pû servir à refuter les legeres conjectures que je viens de proposer ; les Sçavans qui jusqu'ici ont applaudi à sa demonstration avec un consentement general, pourront me les faire connoitre : je me soumets d'avance à leur censure, soit qu'ils me fassent voir que mes reflexions ne sont pas assez justes, ou que suivant les principes de cet habile Géometre, on puisse tirer des raisonnemens qui détruisent ce que j'ai avancé.

Explication du long ſommeil & de la mort apparente de certains inſectes, ou amphibies.

Nous voyons pluſieurs inſectes, ou amphibies, qui diſparoiſſent pendant l'hyver, & ſe cachent dans des lieux ſouterrains, où ils demeurent ſans aucun ſigne de vie juſqu'au printemps. La même choſe arrive encore à certains animaux, qui pendant l'hyver demeurent ſans aucun mouvement, ni reſpiration, comme Harvée l'a très-bien remarqué. Les hirondelles dans les païs ſeptentrionaux ſur la fin de l'automne ſe bouclent les unes les autres, & ſe laiſſent engloutir dans les eaux. Piſon, au rapport de Pechlinus, a écrit qu'il y a de certains oiſeaux dans le Mexique, qui lorſque la ſaiſon des fleurs eſt paſſée, s'accrochent avec leurs becs à des arbres, & y demeurent attachez pendant ſix mois ſans aucun mouvement, juſqu'à ce que Flore vienne rejouïr les campagnes par ſa preſence. Ceux qui cherchent à tout expliquer par les eſprits animaux, tâchent autant qu'ils peuvent de les ajuſter à ces faits & à ces citations; & comme l'idée d'eſprit exclud celle du repos, & que l'on voit que ces animaux dans ces tems n'ont aucun mouvement, ils diſent qu'il reſte toujours quelque eſpece de mouvement inſenſible, & que les eſprits demeurent con-

centrez dans ce tems-là ; ſçavoir où & dans quelle partie du corps, c'eſt ce qui eſt bien difficile à determiner, & encore plus à concevoir, dit Pechlinus ; *id longè difficillimum eſt determinatu, difficilius creditu.* C'eſt pourquoi juſqu'à ce que ceux qui ſuivent ce ſentiment s'expliquent d'une autre maniere, ils me permettront de m'en écarter, & de voir ſi la nature ne nous offre rien de plus vraiſemblable pour expliquer ce phenomene.

Il n'y a perſonne qui ne ſçache ce que peut l'air ſur les corps, tant des hommes que des animaux, & quels changemens nous reſſentons, non ſeulement dans la viciſſitude des ſaiſons, mais encore dans tous les momens où nous voyons que le tems varie. La raiſon en eſt, qu'outre que l'air preſſant la ſurface de tous les corps, il doit les tenir dans une eſpece d'équilibre & d'égalité, c'eſt lui de plus qui produit le reſſort des fibres de tous les corps : ce qui eſt cauſe que l'augmentant pendant l'été (par rapport aux parties ſubtiles du premier élement, qui pour lors ſont repanduës dans l'air en plus grande quantité) il arrive que les fibres ont plus de mouvement pouſſant les humeurs avec plus de rapidité, & ſe deſſechent elles-mêmes : car exerçant un mouvement très-violent, elles font ſortir de leurs pores, ou interſtices, toutes les parties nourricieres qui y étoient ; d'où il arrive que l'été nous rend maigres pour

l'ordinaire : c'est le contraire pendant l'hyver, parceque les parties du premier élement qui produisent la chaleur n'étant pas en si grande quantité, les pores de nos corps se referment, les humeurs s'amassent en plus grande quantité. Voilà ce qui se passe dans le corps de l'homme, & dans la plûpart des animaux. En suivant ce raisonnement nous pouvons déduire la cause pourquoi certains insectes, & quelques animaux, demeurent immobiles pendant cette saison ; c'est que pour lors leurs pores étant resserrez, & la matiere qui doit être poussée par la transpiration demeurant dans les vaisseaux, elle relâche les fibres ; & comme elles ont besoin de ressort pour exercer leurs oscillations, s'il vient à manquer, il ne faut pas être surpris que le mouvement cesse. Nous attribuons donc la cause de ce phenomene au relâchement des fibres, comme il arrive quelques fois dans les syncopes & dans de pareilles affections, auxquelles l'homme est naturellement sujet. Wepfer n'a pas entierement ignoré ces causes, lorsque faisant l'histoire d'une fille qui avoit mangé de la ciguë, & étoit demeurée 24 heures sans mouvement, il attribuë la cause de ce triste état au relâchement des fibres.

Il faut remarquer que le sang des animaux sujets à ces sortes de changemens est temperé, & froid même pour la plûpart ; comme dans les grenouilles & les

ſerpens auſſi, qui ſe cachent pendant l'hyver, de ſorte que leurs fibres déja trés ſouples & fort molles ſe trouvent entierement relâchées. Ce temperament qui ſe trouve & dans le ſang des animaux, & dans leurs humeurs, empêche la corruption qui en devroit arriver, vû le tems qu'elles ſéjournent dans les vaiſſeaux ſans circuler. C'eſt ce que l'on ne peut éluder dans le ſyſteme de la fermentation dont nous avons déja parlé; les humeurs doivent avoir un mouvement interne, ſur tout dans les animaux chauds, qui ſont ſujets à la même lethargie pendant l'hyver; de ſorte que ſi nous ne ſuppoſons dans leur ſang une matiere huileuſe, & en quelque ſorte non digerée, qui ſera provenuë des alimens que ces ſortes d'animaux prennent lorſqu'ils ſe reveillent de leur aſſoupiſſement, je ne crois pas, dis-je, ſans la raiſon que j'ai apportée, comment nous répondrons à cette difficulté, dans quelque ſyſteme que nous la prenions. L'avantage que je crois que j'aurai toujours dans le ſentiment que je tiens ici, c'eſt que cette matiere huileuſe, & en quelque ſorte non digerée, comme je la ſuppoſe, contribuëra beaucoup au relâchement des fibres, d'où provient cette ceſſation de mouvement, & empêchera que le ſang ne ſe corrompe: ce qui arriveroit ſans doute ſi les parties attenuées & digerées, comme dans l'état naturel, s'ar-

rêtoient ainsi dans les vaisseaux ; car pour lors les sels se developpant, le sang pourroit effectivement fermenter, se corrompre, & faire perir l'animal. Il étoit donc necessaire que le sang & les humeurs de ces animaux fussent temperées, afin que sans s'alterer ils reprissent leur cours ordinaire, lorsqu'aux approches du printems leurs fibres devenant un peu plus rigides, ou moins lâches, elles poussent tout de nouveau ces humeurs dans leur mouvement circulaire. De ce raisonnement on pourra tirer à peu près cette consequence, que ce qui rendra la rigidité ou le ressort aux fibres de ces animaux, doit aussi rétablir leurs mouvemens : ce qui est conforme à l'experience ; car dans une certaine contrée il y a des lacs d'où l'on tire en hyver des hirondelles & des cicognes toutes gelées, & qui n'ont aucun signe de vie. En les rechauffant, on leur redonne le mouvement, parce que la chaleur n'est jamais séparée des parties qui sont assez subtiles & insinuantes, pour rendre aux fibres leur ressort. La même chose arrive encore, selon Pechlinus, dans certains insectes ; qu'on les tire de l'eau où ils paroissoient avoir été suffoquez, & que l'on répande sur eux de la cendre chaude, ils reviendront. Voudroit-on encore attribuer cet effet à quelque fermentatinn qui passât, pour ainsi dire, dans les insectes ? Ou bien dira-t-on que l'eau qui relâche les fibres de tous les corps, ayant aussi relâché celles dont

les parties de ces animaux ſont composées, la cendre chaude abſorbant les parties humides qui les relâchoient, elle leur rend leur rigidité, ou reſſort ordinaire? Je puis dire auſſi que ſi vous frottez d'huile ces mêmes inſectes, vous les voyez périr par la même raiſon, comme Malpighi l'a experimenté. Je ſçai que quelques-uns en rendent raiſon par la tranſpiration empêchée; mais je ſoutiens qu'elle ne cauſe pas tout d'un coup la mort d'un animal, puiſque ces inſectes naturellement froids ont moins beſoin de tranſpiration, que de mouvement vermiculaire qui les fait vivre, & qui ſe trouve intercepté par le relâchement que l'huile donne à leurs fibres.

Pourquoi entre les animaux de differente eſpece il y en a qui vivent plus longtems les uns que les autres.

Dans tous les traitez de Philoſophie qui ſe donnent dans les Ecoles, dans tous les problemes de Medecine que l'on y agite, l'on tient celui-ci dans un profond ſilence: il paroit cependant bien capable d'exercer l'eſprit des Medecins & des Philoſophes; mais je crois que c'eſt la défiance d'en pouvoir jamais découvrir la cauſe, qui nous a engagé à ne point agiter cette matiere: veritablement ſi j'étois obligé de la rechercher, & d'en donner quelque raiſon probable, je m'y trouverois aſſez em-

barrassé. Tout ce que nous pouvons dire au milieu de si profondes tenebres, c'est que nous remarquons pour l'ordinaire que les animaux dont la vie est plus ou moins longue, arrivent plutôt ou plus tard à leur état de perfection. Il faut que l'homme ait passé la vingtiéme année de son âge pour être parvenu au terme où il cesse de croître : il n'en faut pas tant aux animaux qui vivent moins, comme sont quelques oiseaux, & tous les animaux domestiques ; ce qui ne peut provenir que de la maniere dont les fibres sont plus ou moins developpées dans la generation ; car si l'on pouvoit toujours croître, on ne mourroit jamais. Sitôt que les parties sont venuës au terme de leur augmentation, & que nous cessons de croître, pour lors le mouvement qui nous fait vivre nous fait insensiblement mourir. Les fibres repanduës dans le fluide qui est renfermé dans l'œuf sont plus ou moins disposées à croître, ou à augmenter, à raison de leur différente disposition & de leurs differens pores : de sorte qu'après que la semence en a excité & en quelque maniere produit le ressort, ces fibres trouvant des fluides sur qui l'exercer, elles les poussent dans les differens plis & replis des vaisseaux qui portent dans tous les visceres des parties capables de les nourrir & de les augmenter ; les fibres se developpent plutôt, ou plus tard, selon que leurs pores, ou interstices, sont

plus ou moins ouverts, pour recevoir les parties capables de les augmenter.

Il faut prendre garde ici de confondre la nutrition avec l'augmentation, car quoique la matiere en paroisse la même, l'effet, ou le produit, en est un peu different. Lorsque la matiere de l'augmentation s'est insinuée dans les pores de la fibre peu à peu, & dans l'espace de quelques années en aussi grande quantité qu'elle en peut recevoir; elle ne fait plus qu'un tout avec la fibre, qui n'est plus capable que de recevoir des parties de nourritures qui remplissent les pores qui restent après son parfait accroissement. A mesure que ces parties se dissipent, elles doivent être remplacées par d'autres parries de nourriture, qui s'accumulant trop, font grossir la partie; de là vient que nous grossissons souvent sans grandir; quelquefois au contraire nous perdons entierement nôtre embonpoint, & revenons à nôtre premier état. Ainsi ce qui a servi à augmenter la fibre peu-à-peu, & pendant plusieurs années, s'est tellement insinué dans ses pores destinez à l'augmentation, qu'il devient avec elle même un composé.

Nous pouvons donc distinguer deux sortes de pores, les uns destinez à l'augmentation de la fibre, & les autres à sa nutrition; les premiers servent à recevoir les parties qui font croître la fibre jusqu'à son parfait developpement: les autres à augmenter, ou à

entretenir le volume de la fibre, lors même qu'elle est parfaitement developpée; car les parties de la fibre developpée sont capables de recevoir d'autres parties qui leur sont assez semblables, mais qui ne peuvent s'unir assez intimement avec cette même fibre pour la faire croitre: ce qui est cause qu'elles se dissipent assez facilement, & se reparent de même par la nutrition. Si ces mêmes parties étoient capables de rétablir la substance de la fibre, telle que nous la concevons developpée, nous ne vieillirions jamais; on ne seroit point sujets à ces rides qui effacent & l'embonpoint & les graces de la jeunesse; parceque les fibres se reparant par les parties de nourriture à proportion qu'elles dissiperoient leur substance dans leurs differens mouvemens, il semble certain que ce mouvement ne pourroit diminuer, ni cesser, recevant ainsi autant de force qu'il en donne. Qui peut donc produire cette alteration? Quelle est la cause qui fait cesser ce mouvement? La voici, ces changemens proviennent des parties de la fibre developpée, lesquelles à force de contenir dans leurs pores, ou interstices, des parties d'aliment, & les laisser se dissiper & se reparer dans les differens mouvemens qu'elle est continuellement occupée à exercer avec ces parties d'aliment qui en augmentent le volume; les parties, dis-je, de cette fibre s'usent d'elles-mêmes; & ces

interstices n'étant plus capables de rien recevoir, les mêmes parties d'aliment s'atténuent & s'abbattent, d'où vient que l'on perd son embonpoint, & que les rides paroissent. Cependant cette premiere substance de fibre développée peut encore recevoir assez de nourriture pour la soutenir dans ses mouvemens : mais ils ne se font plus avec la même vigueur, & diminuant ainsi peu à peu, sa substance devient si foible, que n'ayant plus la force de pousser les liqueurs, la chaleur diminuë, les fluides coulent plus lentement dans les vaisseaux, & la fibre ne pouvant plus les mouvoir, l'homme meurt; & c'est ainsi que le même mouvement qui nous fait vivre nous fait mourir.

ARTICLE VIII.

OCULORUM SERMO CARMEN. Authore Joanne Antonio de Rascas, è Societate Jesu. C'est à dire, *Le langage des yeux, Poëme du Pere Jean Antoine de Rascas, de la Compagnie de JESUS.* A Lyon, chez Antoine Molin, *in* 8°. *pages* 19. M. DCCXVII.

IL faut beaucoup d'esprit pour choisir un sujet si heureux, il en faut encore plus pour le traiter; le Pere de Rascas est d'une famille où on n'en manque pas, l'amour des Lettres y est héréditaire.

La premiere partie du Poëme écrit en en vers élégiaques est un paralelle du langage des yeux & du langage ordinaire. La seconde montre en combien de manieres le langage des yeux peut exprimer les passions, les mœurs, le temperament. La troisiéme découvre la force persuasive du langage des yeux. Le sujet offroit à l'Auteur de la varieté, des images agreables, des fleurs en abondance. Il étoit aisé de s'égarer, mais l'Auteur a sçu conserver dans les occasions les plus délicates une discretion si exacte, qu'on ne peut trop le loüer d'une sagesse préferable à la connoissance de la Physique, à l'intelligence des mouvemens du cœur, à la belle versification, au tour ingénieux qui le feront estimer de tous les Lecteurs de son ouvrage. Les vers que j'ai transcrits sont la preuve de cet éloge.

Principio spirari oculis qui nescit amorem,
Ignis ut erumpit quà data forte via est:
Hic tibi ne fœdi species occurrat amoris
Noxia turpe nihil carmina nostra sonant.
Cætera ne referam: maternos aspice vultus;
Cernes quâ vehemens arte loquatur amor.
Aspice: mox natum circumspicit undique mater,
Et pars in caro corpore nulla fugit.
Mox acie certa vultu requiescit in uno,

Atquè oculos oculo non fugiente petit.
Nunc lento humentes oculi langore premuntur,
Ardentes vegetis ignibus inde micant.
Cernere nunc erecta licet, dejectaque post hac
Lumina; nunc uno nescia stare loco.
Nunc eadem videas subterfugientia lucem;
Et latet in cæco pupula mersa sinu.
Sæpè oculos furtim claudit, ceu prendere formam
Objectam nati se putet illa sui.
Ridenti sæpe arridet festiva nitente
Pupilla, aut puero jurgia blanda parat;
Inter dùm stillant injustæ molliter undæ,
Dum cupidos oculos pignora cara tenent.
Luget, miratur, gestit, blanditur, & ardet,
Induit & formas mille parentis amor.
Ergo inter geminas visâ de prole parentes,
Si nunc ut quondam lis agitanda foret,
Altera voce, suo se prodat & altera vultu,
Hoc erit indicio vera probata parens.

ARTICLE VII.

REFLEXIONS SUR LA FELICITE' dans cette vie mortelle. A Paris, chez Esprit Biliot, MDCCXVII. *in* 12. *pages* 186.

LE désir de la felicité est dans l'homme un mouvement necessaire, la Science de la vraye felicité devroit donc être sa seule étude. L'Auteur, qui a donné des preuves de la grande connoissance qu'il a de la morale & de la vraye politique, dans des reflexions imprimées plusieurs fois, paroit avoir appliqué fortement son esprit à discerner les vrais & les faux biens, & à découvrir les routes qui conduisent à la felicité de cette vie mortelle ; c'est avoir fait de sa raison l'usage que Dieu veut qu'on en fasse. Il communique ses decouvertes aux Lecteurs de ce livre, dont un passage de Saint Augustin lui a fourni le sujet & la division, le voici : si je demande à Epicure en qui consiste la felicité, il me repondra dans la volupté ; un Stoïcien me répondroit dans la vertu ; un Chrétien doit me répondre, dans les dons de Dieu.

L'Auteur a entrepris de prouver en détail cette sentence de S. Augustin ; il montre que la volupté ne rend point veritablement heureux, que la vertu morale

d'un Philosophe ne suffit pas pour le contenter, & qu'il n'y a que les vertus Chrétiennes, dons precieux de la grace divine, qui puissent nous faire goûter dans cette vie mortelle une felicité anticipée. En repondant aux objections; il démontre d'une maniere populaire & sensible l'éxistence de Dieu, sa providence, l'immortalité de l'ame, & la verité de la religion Chrétienne.

ARTICLE VIII.

MEMOIRES, OU DISSERTATIONS curieuses sur les questions de Droit les plus importantes & les plus difficiles, par Me. Jean Fabry, Avocat. A Paris, chez Michel Brunet, grand salle du Palais, MDCCXVIII. *in* 4°, *pages* 19.

C'Est ici le commencement d'un ouvrage que l'Auteur a voulu donner au Public par parties, il en paroitra deux chaque mois, Monsieur Fabri, qui s'est acquis une grande reputation à Lyon, où l'on suit le Droit écrit, a eû le dessein d'en éclaircir les questions les plus embarrassées. A juger par les deux premiers memoires qui ont paru, il est très propre à porter le jour dans la plus obscure jurisprudence, & à fixer l'incertitude des Juges. Il a l'esprit net, juste, & on ne comprend pas comment, aussi occupé qu'il a été, il

a pû lire ce nombre infini d'Auteurs dont il raporte & dont il examine les sentimens.

La premiere question qu'il traite, demande la connoissance, non seulement du Droit, mais encore de la Physique & de la Medecine. Il s'agit de sçavoir, *si l'enfant né à cinq mois complets par l'operation Césarienne, & qui a donné des signes certains de vie, a pû recueillir la succession de sa mere pour la transmetre à son Pere*. L'Auteur établit qu'il suffit que l'enfant ait eû un moment de vie, & qu'il en ait donné un signe certain, pour qu'il succede. Il faut que le signe soit certain, & non pas équivoque. Un enfant mort peut conserver quelque chaleur; ses fibres resserrées dans le ventre de la mere peuvent se dilater, & produire quelques mouvemens, & même quelque palpitation de cœur.

Monsieur Fabri prouve ensuite qu'il est indifferent à cette question que l'enfant soit venu à terme, ou avant terme; il le prouve d'une maniere invincible par les loix, par l'autorité des Jurisconsultes, par la raison, par des exemples d'enfans nez à cinq mois, qui ont vécu, il refute sçavamment les autoritez & les Arrêts qu'on lui oppose.

ARTICLE IX.

MEMOIRE CONCERNANT LES traitez Théologiques du Cardinal Augustin Oregius, où l'on examine si le P. Petau en en a tiré ses Dogmes. Par le Pere Oudin, Jesuite de Dijon.

CE memoire pourra servir de commentaire, ou de supplement à un endroit du voyage Litteraire de deux Religieux Bénédictins, imprimé à Paris 1717. voici l'endroit : c'est à la page 147. *Je ne sçai*, dit le Sçavant Auteur de la relation, *si je dois marquer ici, qu'étant à la bibliotheque des Peres Minimes* (de Dijon) *celui qui nous la faisoit voir, nous montra quelques traitez de Theologie positive par le Cardinal Augustinus Oregius, duquel il prétend que le P. Petau a tiré ses dogmes Théologiques, dans lesquels il a mis tout au long les passages des Peres, des Conciles & des Auteurs Ecclésiastiques, que ce Cardinal s'étoit contenté d'indiquer dans les marges de son ouvrage. Si la chose est ainsi*, c'est la réflexion de l'Auteur, *elle diminueroit beaucoup de l'estime qu'on a du P. Petau, qui d'ailleurs est recommendable par une infinité d'autres endroits.*

Il est vrai que le P. Petau est recommen-

dable par bien des endroits. (*a*) *C'étoit un esprit universel, qui possedoit toutes les Sciences imaginables & les beaux Arts. Mr. Valois & quelques autres prétendent, qu'il étoit le premier du siecle en toutes sortes de connoissances ; ils veulent que dans les trois langues des Sçavans, dans la Critique, la Chronologie, l'Histoire, les Mathematiques, la Theologie, & dans le cercle entier des Sciences, il ait été plus profond & mieux versé que ceux qui n'en avoient étudié qu'une seule toute leur vie.* Le docte Georg. Bullus (*b*) qui d'ailleurs ne le flatte pas, le qualifie *virum magnum & omnigena litteratura instructissimum. Il a excellé également dans les belles lettres, dans la Science des langues, dans la Poësie, dans l'Astronomie, dans la Géographie, dans la Chronologie, dans l'Histoire & dans la Théologie.* (c) *Il est rare de trouver un Auteur qui ait tant sçû de choses, qui ait tant travaillé sur différentes matiéres, & qui ait réüssi en tout genre.*

Mais plus ce laborieux Ecrivain a fait d'honneur & à la France, & à son siécle, & s'il le faut dire, à l'Eglise, moins doit-on déshonorer sa mémoire, en le faisant passer pour un plagiaire : ou diminuer en

(a) *Perrault Hom. illust, tom.* 1. *Baillet jugem. des Sçavans tom.* 2. *n.* 513.

(b) *Defens. fid. Nican. proam.* §. 7.

(c) *Dupin B. E.* 17. *Sicel. tom.* 2. *pag.* 286.

quelque maniere que ce ſoit le prix du ſervice qu'il a rendu au public, par celui de tous ſes ouvrages qui lui a le plus coûté ; qu'il a regardé comme le fruit & la fin de toutes ſes études, & ſur lequel il eſt mort. La continuité de l'application lui ayant épuiſé la tête (*c*,) & l'ayant jetté dans une langueur de laquelle on ne put le tirer, ni par le changement d'air, ni par le regime & les remedes que l'on employa, dans cet état douloureux, rien ne lui faiſoit plus de peine, que de ſe voir hors d'eſperance d'achever ce grand & difficile ouvrage, parce qu'il concevoit de quelle utilité il étoit à l'Egliſe que l'on eût un corps de Théologie poſitive & dogmatique, pour faciliter cette importante étude à ceux, qui capables d'ailleurs d'y réüſſir, n'ont pas ou le courage, ou le loiſir de faire toutes les recherches neceſſaires pour un ſi immenſe deſſein.

Si la nouvelle découverte eſt vraye, le P. Petau ne devoit pas prendre la choſe ſi fort à cœur; le Cardinal Oregius avoit déja donné à l'Egliſe un corps de Theologie poſitive. Tranſcrire le livre de cet Auteur, & rapporter tout au long les paſſages indiquez dans les marges, n'étoit pas un travail qui pût épuiſer, juſqu'à en mourir, un homme accoutumé de longue main à la

(c) *Petau. Epiſt. l. 3. epiſt.* 95. & 101. *Carm. Satur.* Dicebam ſuprema.

fatigue de l'étude. Loin de se peiner si fort après cet ouvrage, le P. Petau devoit le laisser tout entier à son copiste, s'il en avoit un.

En vérité ça été un grand bonheur pour le Jésuite, que l'obscurité, où est resté le livre du Cardinal, ait derobé jusqu'à present à tout l'univers la connoissance de ce fameux larcin. Les antagonistes du P. Petau, qui ont toujours été en grand nombre, aussi alerte pour ne lui rien passer, qu'il étoit lui-méme disposé à les relever sur tout; le redoutable Saumaise, le grand Arnauld, deux hommes qui certainement en valloient plusieurs en plus d'un sens; les ennemis de l'Eglise, les adversaires de la Societé, n'auroient pas echapé l'occasion de rabaisser & de confondre l'Auteur des *dogmes Théologiques*.

Conçoit-on que le P. Petau voulût s'exposer à recevoir une confusion capable de le décrediter à perpetuité dans le monde sçavant, & de l'exposer aux railleries & aux insultes de tout ce qu'il y a de plus vil dans la litterature. Car tel est le traitement reservé aux Plagiaires. (*d*) Quel triomphe pour le Docteur Sibert Fromond? pour le ministre Alexand. Morus? pour une infinité d'autres!

Je suis convaincu que sans sortir du College même de Clermont, le P. Petau

(d) *Thomas. de Plag. Litt.* §. 327.

auroit trouvé des gens prêts à le relever. Le P. Sirmond n'étoit pas homme à se laisser surprendre, ni à trop menager son confrere. *Ces deux Héros de la Societé,* (e) n'étoient pas toujours bien d'accord sur les matieres de critique; être logez sous même toit n'étoit pas pour eux une raison de ne point écrire l'un contre l'autre.

Enfin, les livres du P. Petau sont depuis plus de soixante ans entre les mains de tous les Theologiens, gens accoutumez à vetiller sur les moindres choses, & contradicteurs de profession; qui mettent une partie de leur érudition à confronter les divers systêmes des Auteurs, & remarquer en quoi ils conviennent & en quoi ils different. Peut-on se persuader qu'aucun n'ait jamais lû les traitez du Cardinal Oregius? Si personne ne s'est apperçu des vols du P. Petau, il faut qu'il ait sçû les deguiser d'une étrange maniere, pour donner le change à tant d'yeux critiques. S'il a pû tromper tant de si habiles Censeurs, il faut que celui qui a decouvert le mystere soit un de ces hommes *à cent yeux* (f), qui saisissent d'abord ce qui a échapé à la multitude, & qui sont faits pour tirer la verité du fond du puits.

Quelques curieux se sont fait une étude

(e) *Baillet l. c. Diatrib. Sirmit. tom. 4. oper. Sirmond* (f) *Phæd. l. 2. fab. 8.*

de rechercher les plagiaires (*g*). Les uns en ont dressé des listes fort longues, d'autres les ont augmentées, & y ont ajouté de longs supplémens ; les moindres choses ont été remarquées. On a reproché à Casaubon (*h*) jusqu'à une explication d'un passage d'Aristote, qu'on prétend avoir été volée au docte Jacque Guijon. Saumaise a été recherché pour avoir pillé un pauvre Rhéteur nommé Holobolus (*i*,) dans le commentaire qu'il a fait sur les *Autels* de Doliade. On est allé déterrer je ne sçai combien d'Auteurs presque inconnus (*k*), dont il ne reste que quelques fragmens, & on a éclairé les vols qu'Aristote a faits de leurs écrits. On n'a pas plus respecté ni Homére, ni Platon. Descartes n'a pas été oublié : un fort habile homme (*l*) a marqué par le menu toutes les sources & tous les ruisseaux où le chef de la nouvelle Philosophie a puisé les sentimens qu'il donne pour neufs. La police est grande, comme l'on voit, dans la Republique des Lettres, les voleurs y sont bien recherchez, & les Censeurs sont vigilans. Le nom du P. Petau n'a point encore paru, que je sçache, dans les listes des plagiai-

(g) *Thomasius; Almenoven, Crenius.* (h) *Colomes. Gall. orient. p.* 269. (i) *Ibid. p.* 218. *Voss. in Melam. l.* 2. *c.* 7. (k) *Thomas. de Plag. Litter.* §. 364. §. 468. 522. (l) *Huet. censur. Philosoph. Cartes. c.* 8. *n.* 8.

res : comment a-t il pû se sauver, s'il a par devers lui cinq gros & grands volumes *in folio*, qu'il ait tous tirez du fond d'autrui ? Il se donne pour le premier qui ait formé le projet de reduire en un corps la Théologie positive (*m*), & ceux qui écrivent contre quelques-uns de ses sentimens leur laissent passer cet article, tandis qu'ils s'amusent à le chicaner sur ce que son stile est Cicéronien (*n*), & qu'il sçait encore à soixante ans le Latin qu'il a étudié quand il étoit jeune. Encore un coup par quel hazard la decouverte, faite dans la bibliotheque de Dijon, a-t-elle échapé si long tems & à l'érudition, & à la jalousie encore plus éclairée que l'érudition ?

C'est, dira t-on, peut-être, que le livre du Cardinal Oregius n'étoit pas connu. Il est vrai que ce cours de Théologie n'a pas fait grand bruit. Les catalogues les mieux fournis (*o*) ne l'ont point ; & je ne pense pas que la grande & vaste Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques en fasse mention. Les Ecrivains qui parlent du Cardinal Augustin Oregius, ne parlent pas de ses livres d'un air à inspirer une fort grande passion de les voir. On n'a

(m) *Dogm. Theol. tom.* 1. *prol. Galeat. proleg. c.* 9. (n) *Vinc. Lenis Theriac. l.* 1. *prolog.* (o) *Biblioth. Teller. Bultell. &c.*

jamais dit, (p) *il y a une érudition & une recherche prodigieuse dans cet ouvrage*, du Théologien prétendu original, comme le fameux Mr. Dupin l'a dit de l'ouvrage du Jésuite prétendu plagiaire. Vittorio de Rossi dit assez séchement (q), que ce Cardinal mourut à Benevent, *uno de Sacra Theologia, atque altero tantum libro, de immortalitate animæ ex Aristotelis sententia, editis.* Cela est bien succinct pour un faiseur d'éloges.

Cependant quelque inconnuë que fût cette Theologie ultramontaine, le sçavant P. Thomassin de l'Oratoire la connoissoit & l'avoit vûë, comme il paroit par son second Mémoire sur la Grace (r). Cela ne l'a pas empêché de dire bien hautement, que le P. Petau n'avoit eû personne qu'il pût imiter, ni dans le projet de sa Theologie dogmatique, ni dans l'éxécution de ce noble dessein (s). *Magnum primus omnium & longè pulcherrimum opus aggressus est Dionysius Petavius, priscam illam & patritiam Ecclesiæ Theologiam mandare litteris. Tantæ molis operi excogitando, perpoliendo, unus par erat Petavius, neminem habuit, quem imitari posset. Hos primus fontes aperuit, viam stravit, ducem se & moderatorem exhibuit.* Le

(p) B. E. 17. siecl. part. 2. pag. 236. (q) Jan Nic Erythr. Pinac. 1. n. 20. (r) 4. part. pag. 298. (s) Lud. Thomass. præf. in tom Dogm. Theol. de inc. n. 1. n. 2.

Le P. Thomassin, Juge certainement bien competent & bien instruit, après avoir vû le livre du Cardinal August. Oregius, ne croyoit donc pas que le P. Petau en eût tiré ses Dogmes ; & il en pensoit ainsi, parce qu'il avoit vû les deux ouvrages, & qu'il étoit Juge competent.

On me repondra, ce que le P. Thomassin n'a pas vû, un autre l'a vû. C'est un fait, que l'on ne détruit pas par des présomptions & des raisonnemens.

Voici donc quelque chose de plus précis. Je soutiens & pose en fait 1°. qu'il n'y a rien dans les cinq gros tomes des *Dogmes Theologiques* du P. Petau qui puisse faire dire qu'il a profité en aucune maniere des Traitez Theologiques du Cardinal Oregius. 2°. Que quiconque voudra examiner les deux ouvrages, avouëra que le Jesuite François ne pouvoit rien voler au Cardinal Italien ; & que même celui-ci n'est nullement *volable* en matiere de Theologie positive.

Ces deux propositions que j'avance ne doivent choquer personne, l'interêt de la verité doit l'emporter sur tout autre. Celui qui pretend avoir fait la découverte rapportée dans le *voyage Litteraire*, cherche apparemment la verité, il doit être bien aise que l'on prenne les voyes de la découvrir.

Le premier article est d'une discussion plus longue, mais la preuve n'en est pas

difficile. J'ai entre les mains les traitez Théologiques du Cardinal Auguſt. Oregius, & l'exemplaire même qui a été montré au ſçavant *voyageur* : j'ai lû ce livre, je l'ai confronté avec ceux du P. Petau, je n'y ai rien trouvé qui puiſſe faire juger à qui ſçait lire & entendre le Latin, que le Jeſuite ait, je ne dis pas pillé, mais vû même la Théologie du Cardinal. Quiconque prétend le contraire doit avoir lû les deux ouvrages, & en avoir remarqué la conformité ; qu'il produiſe un ſeul chapitre, c'eſt trop, un ſeul article, un trait ſeulement, des cinq volumes du P. Petau, qui ſoit tiré du Cardinal Oregius. Mais s'il ne peut donner même cette preuve de ce qu'il a avancé, qu'il ſe conſulte, pour ſçavoir à quoi il eſt obligé. A moins qu'il ne croye que la reputation du ſçavant Auteur des *Dogmes Théologiques* eſt ſi ſolidement établie, que ne pouvant être ébranlée, elle n'a pas beſoin de reparation. *Magnitudine*, dit le P. Thomaſſin, (*t*) *& fulgore ſplendidiſſimarum omnis generis lucubrationum adhæreſcentem ſemper ſummis oppreſſit tandem invidiam.*

J'ai dit en ſecond lieu que le P. Petau n'a pû rien tirer des traitez du Cardinal Oregius. Qu'on les voye, ces traitez prétendus *de Theologie poſitive* ; on trouvera qu'ils ſont purement de Scholaſtique, & de

(*t*) *L. c. n.* 2.

la Scholaſtique la plus ſeche & la plus déchaînée. Si ce que je dis ſurprend, ce n'eſt pas ma faute : il n'en n'eſt pas moins vrai que la Théologie du Cardinal Auguſt. Oregius eſt un abbregé très court & très ſec de ce que l'on trouve dans tous les Scholaſtiques trainans dans les bibliothéques.

Il eſt bien vrai que dans la préface de ſon premier traité qu'il adreſſe au Pape Urbain VIII. il dit qu'il a ramaſſé en peu, & expoſé clairement les Dogmes de l'Egliſe : *Ecclesiæ Dogmata dilucida cum brevitate tractando.* Seroit-ce bien là ſur quoi l'on ſe fonderoit pour dire que ces traitez ſont de Théologie poſitive, & que le P. Petau en a tiré ſes *Dogmes ?* Le raiſonnement ſeroit ſans doute concluant. Mais quel Théologien, je dis parmi ces ſcholaſtiques armez à la legere, qui ne liſent les Peres que dans leur bréviaire & les Conciles, que dans le petit Cabaſſut, quel faiſeur de cours, ne donne pas ſes traitez, pour un abbregé net & ſolide de la doctrine de l'Egliſe ? On ne s'aviſe pas pour cela de les mettre au nombre des Théologies poſitives. S. Thomas, qui merite parmi les Théologiens la même diſtinction que S. Auguſtin parmi les Saints Peres, n'a-t-il pas réduit en ſyſtême les dogmes de l'Egliſe ? Dira-t-on que S. Thomas a laiſſé dans ſa Somme un corps de Théologie poſitive ? Je ne le penſe pas. Or le Cardinal

Oregius donne ses traitez comme un abbregé de S. Thomas ; c'est dans la préface du traité des Anges, qu'il adresse au Cardinal François Barberin. Enfin, il n'y a qu'à lire pour se convaincre par soi méme de ce que je dis.

Mais il indique en marge tant de passages. Il est vrai, il indique grand nombre d'autoritez, & de toutes les sortes, jusqu'au *Te Deum laudamus*, qui est qualifié (*u*) *Hymnus SS. Ambros. & August.* Mais tous ces passages, quand ils seroient, non pas seulement indiquez en marge, mais inserez tout au long dans le corps du livre, ne feroient pas que l'ouvrage fût une Théologie positive. J'ai lû autrefois un Théologien Espagnol, nommé Ortéga, qui a encore plus de citations que n'en a le Cardinal ; cependant ce n'est qu'un scholastique, & des plus scholastiques. Grégoire de Valence, Rüis de Montoïa, n'ont guére moins de passages & d'autoritez dans leurs écrits Théologiques, que le P. Petau en a inserez dans ses *Dogmes* ; ce ne sont pas pour cela des ouvrages de Théologie positive.

Il n'est pas besoin que j'explique ici la différence de la Positive & de la Scholastique ; d'habiles gens l'on fait (*x*). Mais si

(u) 1. *p. column.* 267. *litt. D.* (x) *Mabillon des Etud. Monast. p.* 2. *c.* 6. *Petr. Annat. Appar. ad Theol. l.* 1. *art.* 1. *Hono-*

l'on veut ſentir ce que ces doctes écrivains en diſent, il ne faut que prendre en main les livres du Cardinal Italien, & ceux du Jeſuite François. On verra dans le premier un air gêné, contraint, reſſerré dans les termes de la Dialectique uſitée, & auſſi peu éloigné de la barbarie que le reſte des Théologiens de l'Ecole. On n'y rencontrera que les queſtions ordinaires, que la raiſon conduite par la Métaphyſique à formées ſur les dogmes ; & qui font le corps de ce que l'on appelle la Scholaſtique. Ses objections ont pour réponſe un *formaliter concedo, materialiter nego.* Qu'on parcoure tout le volume, qui eſt non pas manuſcrit, comme quelques perſonnes l'ont cru ſur la maniere dont la Relation en parle, mais imprimée à Rome en 1632. & 1637. & qui comprend non pas *quelques traitez de Théologie poſitive*, mais un abregé entier de toute la Théologie Scholaſtique, après l'avoir lû d'un bout à l'autre, à peine ſçaura-t-on s'il y a eû un Arius au monde, un Sabellius, un Eutyche, un Neſtorius ; ſi jamais dans l'Egliſe il a été queſtion, ou des deux volontez, ou des trois chapitres.

On ſent dans les cinq tomes des *Dogmes* un genie élevé, maître de ſa matiére, qui la manie comme il convient pour lui don-

ré de Sainte Marie Reſl. ſur la crit. tom. 1. *Diſt.* 1. §. 5. *n.* 8.

ner une forme agréable, qui sçait repandre l'amenité jusque sur les sujets les plus arides, & qui rend aux veritez de la religion la noblesse qu'elles avoient dans la bouche & sous la plume des premiers maîtres du Christianisme. Les grandes questions, qui font le capital de la Scholastique, n'y sont pas oubliées; mais l'Auteur les traite tout autrement; il va en chercher la solution dans la sçavante Antiquité. *Sententias promit veterum Latinorum & Græcorum, omittit Scholasticos* (y). Le gros de l'ouvrage, ou pour mieux dire le tout, est ce que le Cardinal Italien ne touche point. Le P. Petau a donc tiré de ce livre ce qui n'y est point, ou que l'on nous dise sur quoi fondé on pretend que ses *Dogmes* sont tirez du Cardinal August. Oregius.

Voici ce qu'on peut me répondre. On ne dit pas que le P. Petau a transcrit les livres du Cardinal, mais que les livres du Cardinal ont indiqué au P. Petau les passages qu'il a inserez dans ses Dogmes. Je veux bien croire que c'est là seulement ce que l'on a voulu dire, mais je ne puis voir que c'est là précisément ce que l'on dit. C'est, dit-on, *du Cardinal Augustinus Oregius que le P. Petau a tiré ses dogmes Théologiques, où il a mis tout au long les passages*... Voilà les passages mis dans les Dogmes lesquels sont tirez... Les Dog-

(y) *Grot. Append. Epist.* 683.

mes ne sont pas les passages, les uns sont tirez, les autres sont indiquez. Mais enfin ne pressons point les termes dont on s'est servi, on parloit comme en conversation, & on ne s'attendoit pas que ce que l'on disoit dût un jour être imprimé. Examinons ce que l'on a voulu dire ; on prétend donc, qu'en composant ses Dogmes le P. Perau avoit devant les yeux le livre du Docteur Ultramontain, qu'il y apprenoit quels étoient les Auteurs qui avoient traité certaines questions, qu'il alloit sur cela feuilleter les livres pour y trouver les endroits indiquez, qu'il les transcrivoit ; & faisoit ainsi ses tomes.

Je demande aux gens du metier, si c'est ainsi que l'on étudie, & que l'on compose des ouvrages durables. Il faut avoir lû les originaux, les avoir médité, s'en être rempli, les avoir converti en suc. Qui n'a lû que dans les extraits & sur des indications, ne sçait rien dans le fonds, & ne peut faire illusion qu'à ceux qui en sçavent aussi peu que lui ; encore l'illusion ne dure-t-elle pas longtems. L'idée que l'on donne ici du P. Perau est singuliere : le voilà après environ soixante ans d'étude, & quelle étude ! réduit encore aux termes d'un jeune Bachelier à son premier cours, qui pressé de besogne, & moitié écolier, moitié maître, compile à la hâte le matin ce qu'il doit dicter le soir. Je me le figure à l'âge de soixante & dix ans *écolier tout nouveau,*

ſon Oregius en main, dans la bibliotheque du College, allant de livre en livre, ſelon qu'il les trouve indiquez, & compoſant ainſi ce *vaſte & ſçavant ouvrage*, comme l'appellent les doctes Journaliſtes de Lipſic (z), *vaſtum opus atque eruditum*, dans lequel *il y a une recherche & une érudition prodigieuſe* (a). Cette idée n'eſt pas ſérieuſe ; renvoyons là à *l'Anti-Babau* (b).

Si le P. Petau avoit ſuivi cette méthode dans la compoſition de ſes dogmes, il n'auroit pas mieux réüſſi que tout autre qui voudroit les continuer ſur le même plan. Le P. Petau, avec un genie vaſte & une memoire prodigieuſe, avoit toute ſa vie étudié autant qu'un homme eſt capable de le faire. Sa vûë étoit de ne laiſſer ſur ce point aucun avantage aux ennemis de l'Egliſe, il avoit commencé dès ſes plus tendres années. A l'âge de 19 ans il diſputa & obtint une chaire de Profeſſeur en Eloquence dans l'Univerſité (b), ayant fait ſes études de Théologie ſous le celebre Pierre Duval, & terminé ſon cours de Philoſophie par des Theſes qu'il ſoutint en Grec. On voit par le dernier recueil des lettres de Caſaubon (c), que le jeune Pe-

(z) *Act. Erud.* 1700. *p.* 230. (a) *Dupin l. c.* (b) *Baillet Sat. Perſon. tom.* 2. *p.* 241. (b) *Baillet Enf. célebr. n.* 70. (c) *Caſaub. Epiſt.* 1023. 1034. 1038. 1044.

tau étoit en commerce de lettres avec ce fameux Critique, & que le commerce se faisoit en Grec. Si les trois premieres de ces lettres sont adressées *Dionysio Peto*, c'est que d'abord il avoit ainsi latinisé son nom, comme il paroit par quelques-uns de ses livres que l'on conserve encore dans le College des Jesuites à Rheims, inscrits de son nom, & notez de sa main, & comme on le voit à la tête de la traduction du Dion de Synesius (*d*), imprimée une année avant que le P. Petau se fît Jésuite. Il s'étoit de bonne heure appliqué à l'étude de l'Antiquité Ecclesiastique, ses premiers ouvrages en sont grands. Il avoit fait ses recueils dans le dessein de s'en servir pour la composition de sa Théologie. C'est ce que l'on peut connoitre par le projet qu'il avoit fait de tout son ouvrage, & que Mr. Simon (*e*) témoigne avoir vû. Je ne cite point de témoins domestiques, on pourroit les récuser. C'est sur cela qu'invité par son General le P. Mucio Vitelleschi, de la part du Pape Urbain VIII. de se rendre à Rome, il s'excusa de faire le voyage. *Indicati sunt*, dit Mr. Simon (*f*), *Urbano ex Gallia Dionysius Petavius Jesuita doctissimus, & Johannes Morinus è Congregatione Oratorii Parisiensis .... ille minus glo-*

(d) Dio. Chryst. Morel. (e) Lett. choisi. tom. 1. lett. 3. (f) Vita Joh. Morini. p. 39.

riæ cupidus & ex Societatis suæ consensione iter illud detrectat. Et la raison qu'il apporta pour s'en défendre (*g*) fut qu'il avoit fait ses recueils pour la composition de ses *Dogmes* sur les livres imprimez & manuscripts de la bibliotheque du College de Paris, & qu'il ne croyoit pas pouvoir retrouver ailleurs les mêmes livres & les mêmes éditions. Il eût sans doute trouvé à Rome les livres indiquez par le Cardinal, qui avoit écrit à Rome.

Dira-t-on que le P. Petau en faisoit accroire à son General, & parloit ainsi pour cacher son jeu ? Un honnête homme se respecte trop soi-même pour se permettre de tels soupçons. Mais quand le bon Pere auroit voulu tromper, le General n'auroit pas manqué de gens qui auroient découvert la tromperie. Personne n'a jamais contesté, ni mis en doute ce que je dis de l'étude que cet homme laborieux avoit faite des Saints Peres & de l'Antiquité Ecclesiastique, *in legendis Patribus, eorumque doctrina illustranda vitam trivit*, dit l'habile homme, qui sous le nom de *Theophilus Alethinus* a procuré la nouvelle édition des *Dogmes* (*h*) Les Journalistes de Lipsic en rendent un témoignage solemnel au nom de tous les Sçavans (*i*). *Neminem*

(g) *Petav. l.* 3. *Epist.* 53. (h) *Joan. Clericus Præfat. in Edit.* 1700. (i) *Act. Erud.* 1700. *pag.* 230.

eruditorum fore nobis planè persuademus qui profundum Dionysii Petavii ingenium diffusissimamque, cui totus incubuit, Patrum antiquorum lectionem, & congestos hinc uberrimos doctrinæ thesauros ignoret.

Enfin, quoique le Cardinal ait fort chargé ses marges, en comparant les deux ouvrages, si on aime mieux en prendre la peine, que de m'en croire, on reconnoîtra sans difficulté que le P. Petau a puisé à d'autres sources.

Un bon moyen de détruire tout ce que je viens de dire, & le seul peutêtre, seroit que les Auteurs de cette curieuse découverte prissent en main les traitez de Théologie scholastique, ou positive, du Cardinal Oregius, & en tirassent la suite des *Dogmes* Théologiques du P. Petau, en mettant, comme ils prétendent qu'il a fait, tout au long les passages des Peres, des Conciles, & des Auteurs Ecclésiastiques, que ce Cardinal a indiquez sur les autres parties que le P. Petau n'a pas traitées. La continuation de l'ouvrage du P. Petau est surement dans le livre du Cardinal Oregius tout comme le traité de l'incarnation y étoit. Ils feront plaisir aux curieux de l'en tirer, & ils se feront honneur; il y a longtems qu'on souhaitte de voir les *Dogmes* achevez; ils le seront bientôt, si l'on a dit vrai (*k*).

(k) *Patin. lettr. 42. Simon lettr. 3. Dupin. l. c.*

Voilà ce que j'ai crû devoir remarquer sur le sujet dont il s'agit, pour confirmer la réflexion sensée de Quintilien, (*l*) *Modestè & circumspecto judicio de tantis viris pronunciandum est ne* ... Si je mets le P. Petau parmi les grands hommes je ne pense pas que les connoisseurs doivent m'en désavoüer ; ce titre lui a été donné si souvent qu'il y a prescription. C'est ainsi que les Sçavans étrangers, les curieux, les Ambassadeurs même de Pologne en 1645. le désignoient quand ils alloient au Collége de Clermont pour le demander & le voir, comme un homme rare (*m*). *Volumus videre magnum Petavium.* Saumaise, qui l'a traité si indignement dans ses livres, où d'ailleurs *c'est gloire d'être souvent taxé, puisque les plus sçavans personnages sont ceux qu'il attaque plus souvent* (*n*). Saumaise dans le particulier en parloit avec estime & distinction. C'est ce que je tiens de la bouche même d'un très illustre Sçavant, qui dans sa jeunesse a connu particulierement ces deux célébres rivaux, qui sont qualifiez par Selden (*o*), *viri perinsignes, summa eruditionis gloria eminentissimi.*

Au reste, quoique je croye avoir démontré que le P. Petau ne doit rien au

(l) *Instit. Orat. l.* 10. *c.* 1. (m) *Lettre ms. de Mr. Preusteau.* (n) *Sorberiana. pag.* 230. (o) *Præfat. in Eutych. Origin.*

Cardinal Augustin Oregius, je ne prétends en nulle maniere avoir diminué l'estime que mérite cet illustre Cardinal. Il étoit grand Philosophe, le Cardinal Bellarmin (*p*) l'appelloit son Théologien, & le Pape Urbain VIII. le nommoit son Bellarmin (*q*). Il étoit encore plus recommandable par sa vertu. Né de parens peu commodes, il fut envoyé à Rome, pour y faire ses études, & logé dans une petite pension bourgeoise, il y trouva ce que le Patriarche Joseph avoit rencontré dans la maison de son maître Egyptien. Il ne fut pas moins fidelle à son devoir. Le Cardinal Bellarmin apprit que ce jeune étudiant, qui fréquentoit les classes du College Romain, avoit eû la force de fuir de la maison, & de passer toute une nuit d'hiver dans la ruë sans habits; charmé d'un trait si héroïque, il se fit amener le nouveau Joseph, fit publiquement son éloge, le prit en affection, & le mit dans un Collége de pensionnaires, où étoient élevez les jeunes gens de la premiere qualité de Rome. La vertu d'Oregius fut un titre pour l'y faire recevoir. Son mérite le fit élever aux premieres dignitez de l'Eglise. Le Pape Urbain VIII, auquel seul il voulut s'attacher, & duquel il étoit Théologien, le fit Cardinal en 1633. & Archevê-

(p) *Diction. critiq.* (q) *Oldoin vit. Pontif. & Cardin. tom.* 4. *col.* 594.

que de Benevent. Il y mourut en 1635. âgé de 58 ans. Il apprit le Grec à force de voir & d'entendre son patron écrire & disputer en cette langue. Il donnoit tous les jours deux heures de la matinée à l'étude, depuis même qu'il fut Cardinal & Archevêque, & pendant qu'il mangeoit, il se faisoit lire quelques endroits de l'Histoire Ecclesiastique, des Conciles, ou de S. Thomas. Son premier ouvrage, *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, fut imprimé à Rome en 1631. *in* 4°. & en 1632. *in* 16. La même année il fit imprimer ses traitez de Théologie sur les matieres de la premiere partie de S. Thomas, & sur le mystere de l'Incarnation. Ils avoient été composez pour donner quelques teintures de Théologie au Cardinal Barberin neveu, & ils furent mis au jour afin qu'ils pussent être de même usage aux jeunes Prélats Romains. L'Auteur, pour ne pas dégoûter ces Messieurs, s'est étudié à être court & clair. Enfin, en 1637. Nicolas Oregius, neveu du Cardinal, donna une édition complette de tous les ouvrages de son oncle, en un tome *in folio*, où l'on trouve d'abord une espece de Métaphisique, plus courte que celle de Suarès. Suivent les traitez *de Deo*, *de Trinitate*, *de Angelis*, *de opere sex dierum*, où l'on a fondu l'examen de l'opinion d'Aristote sur l'immortalité de l'ame; *de peccatis*, & tout le reste selon l'ordre que S. Thomas a suivi dans sa Somme.

Le magnifique éloge, que le P. Thomassin a fait du P. Petau & de sa Théologie, ne sera pas ici hors de sa place; il fait honneur à tous les deux. Les esprits bien faits y verront avec satisfaction, de quelle maniére les grands hommes parlent les uns des autres, & comment ils sçavent être concurrens sans jalousie: au lieu de chercher à rabaisser le mérite en autrui, ils sont les premiers à le relever & le faire connoitre. Réünir ces deux noms illustres, c'est faire ressouvenir ceux qui aiment l'honneur de la nation, qu'elle a donné à l'Eglise les deux restaurateurs de la Théologie des Saints Peres, comme l'Italie a produit les deux Auteurs de la Scholastique.

Magnum primus omnium & longè pulcherrimum opus aggressus est Dionysius Petavius, præstantissimæ & eruditissimæ Societatis Jesu lumen incomparabile, priscam illam & patritiam Ecclesiæ Theologiam mandare litteris: & in paucos Theologicorum Dogmatum tomos congerere totam Sanctorum Patrum atque Generalium Synodorum opulentiam. Tantæ molis operi excogitando, adoriundo, perpoliendo, profligando unus par erat Petavius, eruditorum non sui tantùm ævi, sed plurium retrò sæculorum facilè Princeps, & tum humanas, tum sacras disciplinas omnes immensa quadam ingenii vi ita complexus, ut non facilè quisquam horum tam prolixè hauriat singulas, quam ille exhausit universas.

Virum clarissimum & sine exemplo maximum, qui magnitudine & fulgore splendidissimarum omnis generis lucubrationum adhærescentem semper summis oppressit tandem invidiam, desponsæ justæque pars aliqua gloriæ destitueret, si tam nemo illum imitaretur, quam neminem ille habuit, quem imitari posset. Maximum hoc in illo fuerit, quod cujus operis primus auctor extitit in eo sit & perfectissimus. Verum de laude ejus decerpetur non modicum, si æmulos & imitatores studiorum suorum nullos habeat, si neminem acuere, neminem suo exemplo accendere potuerit, qui quem desperet assequi, saltem audeat sequi. Ejus, ut ego arbitror, nostraque pariter interest, ut exemplo & imitatione Petavii inflammentur Theologi, invadantque & ipsi in eamdem arcem germanæ Theologiæ, in Sanctorum Patrum commentarios, in Conciliorum sacra monumenta, in penitissima scripturarum adyta; his opibus ditescere, his luminibus clarescere, his discipulos lectoresque ditare, his illuminare, his Ecclesiam Catholicam ornare atque munire præsidiis audeant. Hæc quanta quanta erit gloriæ seges in Petavium redundabit, qui hos primus fontes aperuit, qui viam stravit; qui ducem se & moderatorem exhibuit. Si Theologicam porro Scholam Dialecticæ spinetis implicatam, duce & auspice S. Thoma Aquinate, tot deinceps auditoribus, tot scriptoribus celebrari in ingens Ecclesiæ cessit ceditque etiam-

num decus & munimentum quid hanc ab illis explicatam dumetis, & tota cœlestium dogmatum ſuavitate perfuſam majeſtate radiantem præſultore Petavio frequentari Theologiam, quantam id in Chriſtianæ pietatis voluptatem, laudem, & utilitatem vertetur?

P. S. Le Mémoire que l'on vient de lire ne peut concerner les Peres Minimes de Dijon. Ces Révérends Peres en communiquant à l'Auteur de cet écrit les Traitez Théologiques du Cardinal Oregius qu'ils ont *in folio* & *in* 4°. ont aſſuré qu'ils n'avoient aucune connoiſſance du fait, dont il s'agit : c'eſt ce qu'ont auſſi déclaré deux Peres de la maiſon, qui depuis plus de dix ans ont été ſucceſſivement Bibliothecaires.

ARTICLE XI.

OBSERVATIONS SUR LA REFRACtion faite à l'Observatoire des Reverends Peres Jesuites de Sainte Croix à Marseille, avec des reflexions sur ces observations, par le Pere Laval, Jesuite, Professeur d'Hydrographie.

Article quatriéme.

Reflexion sur la réfraction du Printems.

ON commencera les reflexions sur la refraction observée au printems par celle ci. Le 8. Mars 1706. à 7 heures du matin, le vent étant est nord-est foible, un gros banc de brume s'étendoit du sud-ouest à l'oüest en dégradation, c'est à dire, qu'elle étoit épaisse au sud oüest, & qu'elle diminuoit en densité en venant vers l'oüest. Je jugeai cette occasion propre à connoitre la difference de la refraction à l'horizon de la mer; ayant donc pointé la lunette à l'ouest, où la brume étoit moindre, il y en avoit fort peu, la bassesse de l'horizon apparent de la mer fut trouvée de 13′. 10″. Ayant pointé tout de suite la lunette à l'oüest sud oüest, où la brume plus épaisse n'empêchoit pas de voir l'horizon de la mer, il n'étoit bas que de 12′. 45″. de sorte que la difference de refraction

causée par le plus de brume étoit de 25 secondes. La brume étant fort épaisse au sud-oüest, on n'a pas pû distinguer l'horizon de la mer. Il résulte de cette observation que le rayon visuel qui étoit convergeant à l'oüest seulement de dix secondes par rapport au rayon direct, dont l'inclinaison est de 13 minutes, est devenu divergeant de 15 secondes à l'oüest sud oüest, où la brume étoit plus épaisse par rapport au même rayon direct un peu plus près de l'oüest, où la brume étoit un peu moindre, le rayon direct avoit été moyen entre ces deux rayons visuels & les deux courbes convexitez, mais en sens opposé, & tangentes au rayon direct à l'œil même de l'observateur; en telle maniere que leur plus grande inflexion commençoit là où elles rencontroient l'air plus embrumé, à environ 8000 toises loin de l'œil de l'observateur; puisque la brume paroissoit bien au delà des Isles qui forment la râde de Marseille. Si on examine les bassesses de l'horison apparent de la mer au mois de Mars & Avril 1705. on voit qu'elles donnent toutes l'abaissement du rayon visuel au dessous du rayon direct, qu'on a démontré être de 13 minuttes; excepté le 22[e] Mars au soir, auquel tems le vent de nord-oüest étoit frais, & l'air serein, & la bassesse de l'horison apparent étoit de 13 minutes égale à l'inclinaison du rayon direct; aussi a-t-on remarqué souvent que

quand le vent est frais avec un air serein, le rayon visuel n'est pas si convergeant; mais cette regle n'est pas generale.

De plus le 7. Mars, à midy, la refraction abaissa le rayon visuel au dessous du direct d'une minute 25 secondes par un vent de sud est, qui étoit accompagné de brume, comme il est fort souvent en ces mers, ce qui fait voir que le rayon de lumiere se rompant plus frequemment, & sous des angles moins obtus, forma une courbe fort convergeante à la surface de la mer, par la corde de laquelle, il paroit que l'on voit l'extremité de sa surface. On a déja assez expliqué ce point, ainsi on ne s'y arrêtera pas davantage. Comparant ces observations avec celles qui furent faites au mois d'Octobre 1705, on voit que la refraction a été de même nature en Autonne qu'elle avoit été au printems. Le premier Mars 1706. à midi le vent étant nord oüest foible, l'air serein, la bassesse de la mer fut fort grande, puisqu'elle fut trouvée de 14'. 10".

Le matin du 2e Mars le nord-oüest commençant à être fort frais, mais l'air serein, la bassesse fut 14'. 15".

mais à midi que le vent du nord oüest fut plus frais, & l'air fort embrumé, la bassesse apparente de l'horison de la mer ne fut que de 13'. 20".

D'où on conclud qu'à mesure que le vent a augmenté & que l'air a été plus rempli

de parties hétérogenes la refraction a diminué en convergeance, en sorte que la corde de la courbe faisoit le soir un angle different de celui du matin d'une minute 25 secondes, ce qui est fort considerable, & la courbe est devenuë divergeante d'un angle de 40 secondes par rapport à la surface de la mer, s'étant trouvée élevée d'autant au dessus du rayon direct.

Le 3^e^ Mars le vent de nord-oüest étant devenu foible, la refraction a augmenté de nouveau, puisque la bassesse de l'horison de la mer s'étant trouvée de 14'. 0". d'autant au dessus, mais l'air s'étant purifié à midi, elle est remontée, cette bassesse de l'horison de la mer à 12'. 45".

Le soir cette bassesse a augmenté de nouveau jusqu'à 13 minutes 45 secondes. Le 4^e^ Mars & le 5^e^ on voit le même jeu de la nature, suivant que les vents ont été foibles, & l'air plus ou moins mêlé de parties hétérogénes. On a déja parlé des observations du 8^e^ Mars. Le 14 Mars on remarque le même effet que les jours precedens; car le tems ayant été calme le 13^e^ Mars, le matin du 14^e^, le Ciel étant serein, & le vent de nord-oüest commençant à fraîchir, la mer à l'horison étoir basse de 13'. 30".

Le vent & la brume diminuant la convergeance du rayon visuel de la maniere qu'on a dit ci-devant.

Les deux observations d'Avril 1706.

Juillet 1718.

font voir que le vent de nord-oüest, quand il est frais, éleve le rayon visuel par une courbe divergeante à la surface de la mer; ce qui est contraire à ce qu'on a vû ci-devant, mais il ne faut pas s'attendre dans cette sorte d'observation à une regularité & une proportion géometrique; tant de causes concourent à la refraction, & elles sont si diversement combinées, que la sagacité la plus fine & la plus penetrante trouvera à s'exercer bien du tems. Les observations du mois de Mars 1707. fournissent à peu près les mêmes reflexions. D'abord en general elles s'accordent assez avec celles qui ont été faites en Mars 1705, & 1706; car presque toujours la courbe se trouve convergeante à la mer, la bassesse de l'horison de la mer étant au dessous de 13 minutes, que nous avons établie pour celle du rayon direct. De même la pesanteur de l'atmosphere se trouve assez grande, & toujours au dessus de la mediocre; ce que la colomne des observations du barometre fait assez connoître.

On voit par les observations du 14e Mars que la refraction a toujours diminué jusqu'au soir, car le matin par un vent d'est foible & une brume déliée la bassesse de l'horison de la mer fut 13'. 15" la courbe du rayon visuel étant seulemen convergeante à la surface de la mer de 1 secondes, à midi le ciel étant assez serein le vent oüest foible, le barometre au mê

me état que le matin à 27 pouces 8 lignes trois quarts la bassesse de la mer étoit 12'. 45'. desorte que la courbe est diminuë divergeante de 15 secondes, & le soir pointant au disque même du soleil se couchant, le vent étant nord-oüest foible, avec des nuages déliez dans l'air, le barometre par cette raison ayant un peu baissé, la bassesse de l'horison de la mer a été de 12'. 40".
moindre seulement de 5 secondes qu'à midi. Les observations du 26e Mars 1707. fournissent encore de plus curieuses reflexions; le matin le vent de nord-oüest étant frais avec de la brume déliée dans l'air, le barometre étant à 27 pouces 7 lignes un quart, la bassesse de l'horison de la mer étoit de 13'. 30".

A midi elle ne s'est plus trouvée que de 11'. 20".

Aussi le vent de nord-oüest avoit-il augmenté, ainsi que la brume qui étoit très-grande, & on verra dans la suite de cet ouvrage combien elle influë à la réfraction; le barometre avoit baissé à 27 pouces 6 lignes deux tiers. Il y a donc eu une difference de 2 minutes 10 secondes entre ces deux observations, la pesanteur de l'atmosphere qui a un peu diminué, n'a pû seule produire cet effet, & changer la refraction de maniere que le rayon visuel de convergeant qu'il étoit le matin soit devenu divergeant à midi, mais le vent de

nord-oüest avoit considerablement fraichi, & il avoit rempli l'air d'une grande quantité de parties hétérogénes ; elles ont donc rompu plus frequemment, & sous des angles moins obtus, le rayon de lumiere, & lui ont fait prendre peu-à-peu une determination contraire à celle du matin.

Mais comment accorder tout ceci avec les observations du 27[e] Mars ? Le vent de nord oüest étoit encore très frais, la brume fort grande, & cependant la bassesse de l'horison a été de 13'. 30".

C'est-à-dire, qu'elle a augmenté depuis le midi precedent de deux minutes 20 secondes : quoique le vent & la brume ayent été les mêmes. Ici on ne voit point d'autres causes que la grande & subite augmentation, même contre les regles ordinaires du poids de l'atmosphere, laquelle on reconnoît par la hauteur du mercure dans le barometre, qui se trouva de 27 pouces 10 lignes, differente de trois lignes & un tiers plus que le jour précedent.

On pouvoit donc soupçonner que ce poids subit & extraordinaire de l'atmosphere a contraint le rayon visuel de se plier en sens contraire, malgré la grande brume qui tendoit à l'élever, aidée par la violence du vent qui la mettoit en grand mouvement, ce qui a été souvent observé, ce rayon visuel est donc devenu conver-

 geant,

geant, mais comme la brume & le vent s'oppoſoient à ſa convergeance, elle n'a été que de 30 ſecondes. On a dit ci-deſſus que l'augmentation du poids de l'atmoſphere en cette occaſion étoit contre les regles ordinaires ; car on a toujours remarqué que quand il vente bon frais, le mercure deſcend dans le barometre, l'air ne peſant pas tant ſur le mercure de la boëte du barometre. Outre cela la grande brume devoit aider à faire deſcendre le mercure, au moins eſt-il ſûr que les nuages produiſent cet effet ; ce ſont là de ces évenemens ſinguliers qui embarraſſent les Philoſophes, la nature ſe plaiſant à mettre leurs eſprits à la torture, peutêtre pour ſe venger de ce qu'ils cherchent trop curieuſement à penetrer ſes myſteres ; peutêtre auſſi pour qu'ils eſtiment plus les decouvertes qu'elle leur permet de faire, ou qu'elle ſe laiſſe arracher.

En effet, la voilà revenuë dans les re-les ordinaires le 28 Mars, au moins ſe-on les idées que j'en ai ; car la baſſeſſe ap-arente de l'horiſon de la mer fut le ma-n 13'. 15". le vent étant nord-eſt foi-le, l'air ſerein, & le barometre à un ouce dix lignes & demi, le vent étant ible, l'air purgé de vapeurs, la peſan-ur de l'atmoſphere fort grande, le rayon ſuel a dû s'abaiſſer au deſſous du rayon rect, & ſi la baſſeſſe diminua à midi de . quoique la peſanteur de l'atmoſphere

augmenta d'une demi ligne de mercure ; on comprend aiſément que cela a dû arriver ainſi, & eû égard par la grande ſerenité de l'air & à ſon plus de chaleur à cette heure là, qui ont bien pû diminuer cette baſſeſſe apparente de 5 ſecondes malgré le peu d'augmentation de peſanteur de l'atmoſphere, auſſi verrons nous dans la ſuite que la peſanteur de l'atmoſphere eſt la moindre cauſe qui influë à la refraction, ſuppoſé même qu'elle y aye quelque part, & que les obſervations ne prouvent pas fort. Les obſervations du 29ᵉ Mars s'accordent aſſez avec les raiſonnemens qu'on vient de faire, & ſemblent les confirmer, ainſi l'on ne s'arrête pas à les détailler ; mais celles du 30 & 31 Mars ne s'y accordent point ; à midi du 29ᵉ le vent de nord oüeſt étant mediocre, avec une brume déliée dans l'air, la baſſeſſe de l'horiſon apparente de la mer a été de 13'. 0". en ſorte que le rayon viſuel s'accordoit avec le rayon direct, & qu'il n'y avoit pas de refraction ; mais le 30ᵉ Mars au matin le vent de nord-oüeſt ayant fraichi conſiderablement, le barometre ne donna de hauteur de mercure que 27 pouces 6 lignes & demi ; il étoit donc 2 lignes & demi plus bas que le 29ᵉ ; comme il arrive ordinairement, & ſelon que nous l'avons vû arriver ci-devant, la baſſeſſe de l'horiſon devoit être moindre de 13 minutes, cepen-

dant elle a augmenté, & s'est trouvée de 14'. 0".
quoique l'air parut serein, mais j'ai remarqué qu'il arrive souvent que lorsque le vent de nord-oüest devient très frais tout à coup sans que l'air soit embrumé, la tendance du rayon visuel se fait plûtôt par une courbe convergeante à la surface de la mer, que par une divergeante; on peut consulter la table sur cela.

Il peut fort bien arriver d'ailleurs que quoique l'air ne soit pas embrumé, le vent violent introduise dans l'air quantité de parties nitreuses, qui lui étant hétérogénes augmentent la refraction, comme elles augmentent la violence du vent dont elles sont la cause efficiente, la lumiere choquant continuellement ces parties nitreuses, doit se détourner de son chemin, & faire former au rayon visuel beaucoup d'angles moins obtus qui composent le poligone de la courbe par la corde de laquelle il paroit que se fait la vision.

Les observations du 31. Mars au soir semblent confirmer ce raisonnement, car le vent de nord oüest étant encore plus frais, l'air assez serein; quoique le barometre n'eût haussé que d'une demi ligne, la bassesse de l'horison de la mer augmenta, & fut de 14'. 15".

De sorte que le rayon visuel fut alors au dessous du rayon direct d'une minute, 25 secondes. Comme il s'étoit introduit dans

l'air une plus grande quantité de parties nitreuſes & hétérogenes, la courbure du rayon viſuel a dû augmenter. C'eſt pourtant là une exception aux regles generales dont on a parlé ci-devant, il faut l'avoüer, mais on leur a donné des reſtrictions, même en cet endroit-là; & ce qu'on vient de dire peut ſervir à les juſtifier, ou à les expliquer, & à donner plus de lumiere à un ſujet aſſez obſcur qui ne comporte point la lumineuſe évidence de la Geometrie. On aura encore ſouvent occaſion de le faire dans la ſuite.

Les obſervations des trois premiers jours de Mars 1708. vont leur train ordinaire; elles ne fourniſſent aucune reflexion particuliere; mais celles du 28. Mars nous donnent occaſion à diverſes reflexions; le matin le vent étant nord-oüeſt mediocre, le barometre à ſon moyen état à 27 pouces ſix lignes; l'air étant legerement embrumé, la baſſeſſe apparente de l'horiſon de la mer fut fort grande, elle étoit de 15'. 0".

A midi le vent s'étant rangé au nord-oüeſt, l'air ſerein, le barometre étant au même état, cette baſſeſſe ne fut plus que de 13'. 0".

Et le ſoir le vent du nord oüeſt étant foible, l'air encore ſerein, le barometre au même état, cette baſſeſſe de l'horiſon apparente fut ſeulement de 12'. 30".

On voit d'abord que la vapeur qui étoit

dans l'air, mais sur tout vers l'horison, a fait incliner le rayon visuel au dessous du rayon direct, & que la convergeance de la courbe a été d'une minute. Vers le midi, le vent de nord oüest soufflant médiocrement, l'air n'étant plus mêlé de tant de parties hérérogenes, la courbe a dû se redresser, & se confondre avec le rayon direct, le rayon de la lumiere ne souffrant plus de refraction extraordinaire de la part des vapeurs, & comme le soir ces vapeurs chassées par le vent ne s'opposoient plus tant au passage du rayon, il a dû diminuer divergeant selon les loix ordinaires, comme on le prouvera bientôt par les observations faites en été. La pesanteur de l'atmosphere n'a rien influé dans la variation de ces bassesses, elle a été la même tout le jour, comme il paroit par la hauteur du mercure dans le barometre.

Les observations du mois d'Avril 1706. 1708. & du 31. Mars 1716. font voir qu'à mesure qu'on approche de l'été, l'air n'étant plus tant mêlé de parties hétérogénes, le rayon visuel s'est toujours rompu par une courbe divergeante à la surface de la mer, mais cette courbe a été plus ou moins divergeante, suivant que les vents ont été au sud-oüest, ou à l'est, n'y ayant pas dans l'air beaucoup de brume, mais quand le vent a été à l'est, comme il introduit dans l'air plus de parties nitreuses, la divergeance a du être moin-

dre, en ſorte que ſelon les obſervations précedentes le rayon ſeroit devenu convergeant ſi le vent d'eſt eût été violent. Pour ce qui eſt de la peſanteur de l'atmoſphere, elle a été à peu près la même dans le tems de ces obſervations ; elle a été au deſſus de l'état moyen ; & la variation de la baſſeſſe de l'horiſon n'a pas été fort conſiderable.

Article cinquiéme.

Reflexion ſur la refraction de l'été.

Les obſervations faites en été nous fourniſſent une ample matiere à des reflexions, en general elles ne nous donnent jamais le rayon viſuel plus incliné que le rayon direct, ſi on en exempte le matin du 8e Juin 1707. par tout ailleurs ou il s'eſt confondu avec le rayon direct, ou il a été divergeant, par rapport à la ſurface de la mer, ainſi on voit que l'air étant moins mêlé de parties hétérogénes en été qu'en hyver, & ſon agitation, cauſée par la chaleur, étant plus grande, la réfraction ne s'eſt plus faite par une courbe convergeante à la mer, mais bien par une courbe divergeante. Il eſt à propos d'examiner ceci dans un plus grand détail. Commençons par le mois de Juin 1707.

Le 4e Juin au matin le vent fut ſud-eſt, la brume legere, le barometre à 27 pou-

ces 7 lignes, la baſſeſſe apparente de l'horiſon de la mer fut de . . 12'. 0".

Le cinquiéme au matin cette baſſeſſe fut de . . . . 12'. 30".

Le vent avoit ſauté au ſud oüeſt foible, la brume étoit legere comme le jour précedent ; on ne voit donc pas d'autres raiſons pourquoi la baſſeſſe de la mer étoit moindre le 4. Juin que l'augmentation de la peſanteur de l'atmoſphere, laquelle parut par l'élevation d'une ligne de mercure dans le barometre le 4. Juin ; il s'étoit donc mêlé dans l'air par le moyen du vent de ſud-eſt une matiere hétérogene qui avoit augmenté la peſanteur de l'atmoſphere, & augmenté la divergeance du rayon viſuel, le 5. Juin, le vent ſud-oüeſt ayant chaſſé cette matiere hétérogéne, la peſanteur de l'air a diminué, & la refraction auſſi ; en ſorte que ce rayon a été moins divergeant de 30 ſecondes, qu'il ne l'étoit le jour précedent, & cela en ſuivant toujours aſſez éxactement l'hypoteſe qu'on a expliquée ci-devant.

L'obſervation du 13. Juin n'a rien de ſingulier, mais ſi l'on compare les obſervations du 18. & du 20. Juin au matin, le vent de nord oueſt fut très-frais, il y eut de la brume dans l'air ; le mercure, deſcendu dans le barometre, à 27 pouces 6 lignes un quart, marquoit que le poids de l'atmoſphere étoit diminué, & la baſſeſſe de la mer fut de 13'. 0".

Le 26ᵉ au matin cette basse apparente à l'horison de la mer ne fut trouvée que de 11'. 45".

Il y eut donc une diminution d'une minute 15 secondes ; & le vent étoit à l'est foible, il y avoit dans l'air une brume deliée, & le mercure remonté dans le barometre à 27 pouces 7 lignes, étoit plus haut de trois quarts de lignes. Il paroit que le nord-oüest, qui tendoit à rendre le rayon convergeant le 18 Juin, à quoi il étoit aidé par la vapeur grossiere qui étoit répanduë dans l'air, ne l'a pourtant point abaissé au dessous du rayon direct, à cause que la matiere heterogene mêlée dans l'air, s'opposoit à cette convergeance, de sorte que dès que le vent a eû cessé pour se changer en un petit vent d'est, & qu'il n'y a eû dans l'air qu'une vapeur fort déliée, le rayon a eû la liberté d'étendre par une courbe divergeante à la surface de la mer ; cette divergeance a été d'une minute 15 secondes.

Les observations du 22ᵉ Juin le prouvent aussi, car l'état du vent & de l'air étant le même, la courbe a été encore plus divergeante de 35 secondes, la basse de l'horison n'ayant été ce jour là que de 11'. 10".

Il paroit donc que ce rayon visuel trop pressé par le vent violent de nord-oüest étoit contraint de se tenir en ligne droite, comme un ressort qui étant attaché par son

extremité ſur un plan à l'égard duquel il ſeroit divergeant, s'il étoit preſſé par un poids dont il ſeroit chargé, ſe trouveroit obligé de s'adapter à ce plan ; mais le vent ayant ceſſé ce rayon s'eſt auſſitôt porté à reprendre la divergeance qu'on a remarquée le 20 & le 22 Juin, comme ce même reſſort reprendroit ſa divergeance par rapport au plan où il ſeroit attaché à meſure qu'on le déchargeroit du poids qui le contraignoit.

La peſanteur de l'atmoſphere qui a augmenté le 22[e] le mercure étant remontée à 27. pouces 8. lignes, a pû contribuer à augmenter cette divergeance du rayon viſuel ; rien n'empêchant qu'elle ne produiſe cet effet en été, quoi qu'elle en produiſe un contraire en hyver ; comme un poids ſelon qu'il ſeroit placé ſur un reſſort fixe par une de ces extremitez pourroit forcer ce reſſort à une courbure, tantôt convexe & tantôt concave, par rapport à un plan moyen qu'on imagineroit paſſer par le point où ce reſſort eſt attaché.

On doit cependant attribuer le principal effet de la variation de la refraction à la preſſion du vent, & au plus ou moins de parties hétérogénes, qui ſe trouve dans l'air; les obſervations précedentes le prouvent aſſez, on le connoitra encore par les ſuivantes; mais en fait d'obſervations phyſiques, il faut ſe ſervir de tout, & le mettre à profit du mieux qu'on peut.

Le 8e Juin 1708 au matin le vent étoit à l'Eſt foible, il y avoit une brume déliée dans l'air, le Mercure étoit à 27. pouces 6 lignes trois quarts dans le barometre, la baſſeſſe apparente de l'horiſon de la mer fut de 12′. 10″.
à midi de ce jour là cette baſſeſſe ne fut plus trouvée que de 11 minutes 20 ſecondes: le vent étoit pour lors ſud oüeſt fort frais, l'air ſerein & le mercure deſcendu ſeulement à 27 pouces 6 lignes 2 tiers dans le barometre ne donnoit pas une peſanteur de l'atmoſphere fort differente de celle du matin, cependant on voit que le rayon viſuel étoit élevé de 50 ſecondes plus que le

matin, de ſorte qu'à midi il étoit élevé d'une minute 70 ſecondes au deſſus du rayon direct. On ne peut donc attribuer cette augmentation relative à celle du matin, qu'au vent violent du ſud oüeſt qui ſouffloit à midi ; & celle du matin par deſſus, celle du rayon direct qu'à la brume déliée repandüe dans l'air, laquelle annonçoit le vent ; l'un & l'autre ont déterminé le rayon viſuel à ſe rompre plus ſouvent & ſous des angles moins obtus ; car dès que le ſoir eut changé & fut devenu ſud ſudeſt foible, quoiqu'il reſte encore de la brume dans l'air le barometre ayant ſeulement baiſſé d'un tiers de ligne, la baſſeſſe apparente de l'horiſon de la mer fut de 12′.30″.
c'eſt-à-dire, que le rayon viſuel devint moins courbé & moins divergeant à la ſurface de la mer d'une minute 10 ſecondes depuis midi, & avoit même baiſſé de 20 ſecondes par raport à l'état où il étoit le matin ; ce qu'on ne peut attribuer qu'à la ceſſation du vent, les autres cauſes qui ſont la peſanteur de l'atmoſ-

phere, & la vapeur repandüe dans l'air étant peu differente de l'état où elles étoient le matin. Cependant le lendemain 9. Juin au matin, la basseſſe apparente de l'horiſon de la mer ne fut que de 11'. 0". la moindre qu'on eut encore obſervé le vent étant nord-eſt foible, & l'air fort embrumé; le mercure à 27 pouces 6 lignes dans le baromette marquoit que la peſanteur de l'atmoſphere étoit médiocre; elle n'étoit donc pas la cauſe de la plus grande divergeance du rayon viſuel, laquelle étoit de deux minutes par raport au rayon direct; le vent d'eſt-nord eſt, tout foible qu'il étoit, avoit pourtant introduit dans l'air beaucoup de parties hétérogenes qui ont contribué à la plus grande courbure qu'on eût encore aperçu du rayon viſuel, ſelon l'hypoteſe qu'on a tâché d'expliquer ci-devant.

A une heure après midi, comme ſi la nature ſe plaiſoit à l'inconſtance, & à nous donner de l'exercice, le vent étant oüeſt-ſud-oüeſt medioore, la brune égale au matin, le barometre au même état, la divergean-

ce du rayon viſuel a diminué d'une minute 15 ſecondes, puiſque la baſſeſſe aparente de l'horiſon de la mer fut de 12'. 15".

Sans qu'on puiſſe s'appercevoir d'aucune raiſon d'un changement ſi conſiderable & ſi bruſque ; car on n'oſeroit ſoupçonner le vent d'oüeſt-ſud-oüeſt de nous avoir joüé ce tour, auroit-il plus de pouvoir que ſon frere voiſin le vent de ſud-oüeſt, qui 24 heures plûtôt avoit élevé le rayon viſuel à 11 minutes, 20 ſecondes ? Seroit-ce par pique contre le vent d'eſt-nord-eſt ſon antagoniſte ? Ils devroient, ces Meſſieurs les vents, ſe contenter de cauſer tant de fracas & de tempêtes à la mer, & ne pas déranger nos ſyſtemes, où ils introduiſent la même inconſtance qu'ils ont en partage.

Je n'en vois pourtant pas d'autres raiſons, car la chaleur de l'air auroit dû plutôt augmenter la divergeance du rayon viſuel, que de la diminuer, comme il étoit arrivé le jour précedent ; ce ſera donc le vent d'oüeſt-ſud-oüeſt qui aura produit ce jour-là l'effet ſurprenent de la variation

de la refraction dont il a été déja parlé là, où on a détaillé tous ces changemens; car il faut que la matiere refractive fût fort grande à l'horison le 9e Juin au matin, & qu'elle ne fût pas si abondante au deçà de l'horison, puisque la surface de la mer étoit plus élevée que le sommet du petit rocher, le 9e Juin au matin, il falloit donc qu'il y eût alors plus de matiere refractive à l'horison qu'en deçà; c'est pourquoi il se peut faire que le vent d'oüest-sud-oüest ayant dissipé cette matiere réfractive au sud-oüest, qui étoit le lieu de l'horison, où l'on regardoit la bassesse aparente de la mer, il ait remis l'air dans la situation où il devoit être, & il étoit en effet le 8e Juin au soir; de sorte que il y a eû moins d'inegalité dans la variation de la refraction lorsque le vent a eû dissipé la plûpart de ces parties hétérogénes qui composent cette matiere refractive, ainsi il a raproché le rayon visuel à 45 secondes près du rayon direct. Je ne sçai si la nature ne se mocque point des efforts que je fais ici, mais je ne

vois d'autre raiſon qui explique ce qu'elle cache avec tant de précaution : en attendant que nous puiſſions l'eſpier de plus près par de plus frequentes obſervations, il faudra ſe contenter de celles ci ; d'autant plus que nous aurons bientôt lieu d'examiner plus à fond ce point ici, qui me paroit le plus épineux de tout cet ouvrage. Le 4^e^ Juin 1709 au matin la baſſeſſe aparente de l'horiſon de la mer fut obſervée de 13′. 0″.

Le vent ſub oüeſt foible, l'air ſerein, le mercure monté dans le tube du barometre à 27 pouces 8 lignes marquoit que la peſanteur de l'atmoſphere étoit au deſſus de la mediocre, néanmoins le rayon viſuel ne fut point courbé en aucun ſens, & ne souffrant point de refraction il ſe confondit avec le rayon direct ; auſſi le vent de ſud oüeſt, quoique foible, avoit-il diſſipé cette matiere hétérogéne, qui cauſe plus de refraction, puiſque l'air étoit fort ſerein. On feroit dans les articles ſuivans bien des reflexions ſur la refraction de l'été, c'eſt pour

quoi on ne s'étendra pas ici davantage.

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE COPENHAGUE.

On imprime *la vie d'Othon Sperlingius* avec un opuscule postume de ce Sçavant homme.

Les antiquitez tirées d'Homere par Feithius ont donné à Monsieur Grammius l'idée d'un ouvrage pareil sur Xenophon, on y voit les mœurs des Grecs & des Perses du tems de cet Historien, *Antiquitates Xenophonteæ.*

Il a paru un traité du Culte que les Idolâtres ont rendu au Bœuf, *de cultu bovis*; il est de Monsieur Thomas Bircherod, dont on aura bientôt une *histoire de Trajan tirée des medailles & des inscriptions.*

Monsieur Lintrupius a recueilli en un volume *in* 4°, les dissertations d'Hector Masius. *De Theologia naturali*, *de existentia Demonis è lumine*

naturæ, de origine animæ rationalis, de libero arbitrio, de quæstione an caro Christi possit dici adjunctum Verbi, de passionibus animæ Christi, de antiquitate baptismi proselytorum, de baptismo per mulieres administrato, de fundamento realis præsentiæ Sanguinis & Corporis Christi in Cœna contra Claudium, de profanatione hostiæ consecratæ, de communione ægrotorum, de communione domestica, de communione publica, de communione sub utraque specie contra Bossuetum, de infaillibilitate Ecclesiæ adversus Langevinum, cantus sirenum sive de unione protestantium cum Ecclesia Romana à Patre Dez tentata, de libertate Ecclesiæ Gallicanæ & contemptu Concilii Tridentini in Gallia, de contemptu Synodi Dordraceni in Anglia, quid Magistratui vel subditis liceat circa Religionem, de obligatione legum civilium in conscientia, de immortalitate animæ ex lumine naturæ, an fidelis in hac vita habeat actu vitam æternam, Synopsis Theologiæ anti-Socinianæ, Dania orthodoxa.

Monsieur Jonas Rami, de qui nous avons *antiquum Nori Regnum*, ou

historia Norvegiæ vetus, soutient dans un ouvrage imprimé que le fameux Othin, ou Odin, si celebre dans le nord est ulissé, & que la plûpart des événemens chantez par Homere dans l'Odissée se sont passez dans les mers du nord. Il fera bientôt paroitre trois autres ouvrages, *Norvegiæ descriptio geographica*, *epitome historiæ Norvegiæ*, *historia ecclesiastica Norvegiæ*.

DE HAMBOURG.

Zacharie Schotken a imprimé *in 8°. la traduction Alemande d'un traité Latin de François de Cordoüe sur la maniere de trouver les thresors cachez par le moyen des demons.* L'Auteur a osé justifier uue pratique si visiblement condamnable, & c'est par l'Ecriture qu'il ose la justifier. Je n'ai point trouvé le nom de cet Auteur dans la bibliotheque d'Espagne, livre si éxact, François de Cordoüe, qui se cache peut-être sous un faux nom, est surement un Juif; cette aveugle nation a fort donné dans la magie.

Juillet 1718.

DE HALL.

Voici les titres de deux nouveaux livres de Medecine qu'on estime dans ce païs. D. *Michaelis Alberti in regia Fridericiana prof. med. publ. ordin. & philos. natural. extraord. acad. Cæsar. nat. cur. colleg. introductio in universam medicinam, tam theoreticam quam practicam, certis positionibus comprehensa, in usum auditorii sui edita, quâ verus & sincerus nexus inter theoriam & praxim per præcipuas medicinæ systematicæ partes peculiari studio commonstratur, & hoc ordine phisiologia & pathologia medica præmittitur. Halæ Magdeburgicæ, litteris & impensi Orphanotrophei. MDCCXVIII.*

Conspectus medicinæ theoretico practicæ tabulis CXVI. omnes primarios morbos methodo Slahliana tractandos exhibens cum indice satis locuplete, & præfatione D D. Slahlii consiliarii & archiatri regii. Auctore Joanne Junckero med. practico Orphanotrophii Halensis cum privilegio. Halæ, impensis Orphanotrophii. MDCCXVIII.

Juillet 1718.

D'IENA.

Monſieur Burcard Struvius a mis au jour le projet d'un nouveau recueil des traitez de paix & d'alliance plus amples que les précedens, *Burcardi Gottelſii Struvii de magno pacis fœderumque theatro quod molitur epiſtola ad viros illuſtres ſingulosque eruditos ſuplex & invitatoria de opere hoc promovendo.* Les quatre volumes *in folio* du recueil de traitez imprimez en Hollande l'an mille ſept cens par les ſoins de Monſieur Bernard ſeront le fonds de la nouvelle collection. Monſieur Struvius veut en ôter la bulle d'or, les Capitulations des Empereurs, les recès des Dietes, mais je crois qu'il changera de penſée, & qu'il reconnoîtra que ces actes publics devant ſervir de fondement aux traitez de paix, ne doivent pas manquer dans un recueil de ces traitez. On croit encore que le public le diſpenſera aiſément de remplir ſon premier tome des traitez de paix faits des anciens Perſes, des Grecs & des Romains, ce ſont

des morceaux d'hiſtoire, des points d'érudition qui n'ont aucune relation aux affaires preſentes. On approuve fort les autres Articles de ſon projet, les éclairciſſemens genealogiques, la traduction Latine des actes écrits en Alleman, en Anglois, en Flamand, en Italien, les tables qu'il promet, & qui ſont ſi neceſſaires dans un ſemblable ouvrage. L'édition ſera d'un beau caractere, & en grand papier.

D'ITALIE, DE LUQUES.

Monſieur Terconzani, habile Medecin, a dedié au Prince de Toſcane un traité de *morbis uteri* imprimé dans cette ville chez Frediani *in quarto.*

DE FLORENCE.

Les faſtes conſulaires de l'Academie de Florence paroitront bientôt, l'hiſtoire de pluſieurs fameux Ecrivains Italiens entrera naturellement dans ces faſtes, dont Monſieur Salvino eſt Auteur.

Juillet 1718.

DE NAPLES.

Monſieur Jean Baptiſte de Vico a écrit en Italien *l'hiſtoire du General Antoine Caraſe*, qui s'eſt rendu celebre dans les guerres de Hongrie ſous l'Empereur Leopold.

Le docte Pompée Sarnelli, Evêque de Biſceglia, connu depuis longtems par pluſieurs ouvrages eſtimez & pleins de recherches utiles ſur l'antiquité, & principalement ſur l'antiquité Eccleſiaſtique, a fait imprimer à Veniſe chez Bortoli le recueil entier de ſes lettres Eccleſiaſtiques, *Lettere Eccleſiaſtiche en neuf tomes in quarto.* Les quatre premiers avoient déja paru, les cinq derniers ſoutiendront la reputation que les premiers avoient acquiſe à l'Auteur.

D'ANGLETERRE, DE CAMBRIDGE.

On ne doit pas deſeſperer de tirer encore de l'obſcurité pluſieurs reſtes precieux de l'antiquité ſans

parler de Lactance, de la mort des perſecuteurs. Son abregé des inſtitutions divines perdu dès le tems de S. Jerôme, le Commentaire d'Euſebe de Ceſarée ſur les Pſeaumes, ſortis depuis peu des bibliotheques où ils étoient inconnus, font croire avec beaucoup de fondement que l'on n'a pas aſſez examiné tous les manuſcrits échappez au tems. Trente homelies de S. Jean Chriſoſtome ſur les Pſeaumes, trouvées en Angleterre, enrichiront la nouvelle édition qui ſe fait en France des ouvrages de ce Pere. Monſieur Humphreys travaille à nous donner le Commentaire d'Origene ſur les Pſeaumes tiré des manuſcrits de la bibliotheque de Bodley, il y joindra un fragment du Commentaire ſur Saint Luc tiré de la bibliotheque Imperiale, & de quelques autres piéces qui n'ont point encore été imprimées.

Origenis in pſalmos commentaria ex codicibus manuſcriptis ineditis bibliothecæ Bodleianæ eruit fragmentum in Lucam è bibliotheca Cæſarienſi aliaque anecdota adjunxit verſionum totius ope-

ris notas & præliminaria David Humphreys Collegii Trinitatis Socius.

L'impression de la bibliotheque biblique de Monsieur Parker est fort avancée, c'est un Commentaire Anglois sur toute la Bible, composé d'extraits des Peres des quatre premiers siecles de l'Eglise; l'Auteur se vante de représenter fidellement leur sentiment.

D'OXFORT.

Monsieur Gagnier a traduit le livre du fameux Rabin Saadias Gaon sur les Articles de foi, qui comprend en dix traitez toute la Theologie des Juifs; il s'est servi pour faire sa traduction du texte Arabe & de la version Hébraïque.

N. Saadiæ Gaonis liber de articulis fidei & sententiis universam Judæorum Theologiam decem tractatibus complectens, ex Arabico textu Pocokiano *codicis manuscripti & Hebræa translatione simul collatis,* Latine vertit, *præfatione & notis illustravit Joannes Gagnier.*

Les deux derniers volumes de la version des Septante sur le manuscrit Alexandrin s'impriment par souscription, on sçait que c'est à feu Monsieur Grabe qu'on est obligé de cette édition.

DE HOLLANDE.

L'édition qu'on a faite ici des *ouvrages Latins de feu Monsieur Hamazzini fameux Medecin Italien* est plus belle que celle de Geneve. Le titre porte qu'elle a été faite à Londres, mais le papier & les caracteres démentent le titre.

DE ROTERDAM.

La vie de Lucilio Vanini est l'ouvrage d'un Ministre François établi en Angleterre, c'est une refutation de ce que Monsieur Bayle & Monsieur Arpe, Auteur de l'Apologie Latine de Vanin, ont écrit en faveur de cet athée, refutation d'autant plus forte qu'elle consiste en faits.

DE LA HAYE.

Le ſecond tome du ſuplement du tréſor des Antiquitez Romaines par Monſieur de Sallengre paroit ; le public ne ſera pas moins content de ce ſecond tome que du premier, c'eſt Du Sauzet qui l'a imprimé.

DE PARIS.

On a fait une nouvelle édition *des Memoires de Pontis*; ils ſont agreables & bien écrits, Pontis s'étoit retiré à Port-Royal, & y eſt mort, ſes Directeurs lui prêterent leur plume, & ils ne retrancherent pas les traits ſatiriques, que le depit d'avoir manqué ſa fortune lui a fait lancer contre le Cardinal de Richelieu qu'ils n'aimoient pas.

Les Memoires de Joly ont ſuivi de de près *les Memoires du Cardinal de Rets*. Joly, fort attaché à ce Cardinal pendant les troubles, fut mécontent de lui après ſon évaſion du Château de Nantes, & ſur tout depuis ſon retour en France. Il ne fait pas

un portrait avantageux du Cardinal, il lui ôte le peu de bonnes qualitez qu'il s'étoit données; le courage, par exemple. Ces Memoires éclairciſſent ceux du Cardinal en bien des endroits : on en a fait deux éditions. La ſeconde eſt augmentée de quelques lettres ſur les differens du Cardinal de Rets avec le Chapitre de Paris.

Quoique le nombre des *traductions des Pſeaumes* ſoit infini. Wittes en a imprimé une *faite ſur l'Hebreu*, qui n'eſt pas de trop. La fidelité, la netteté de la traduction, les reflexions propres du ſujet ſenſées dont elle eſt accompagnée, le tour preſque toujours heureux que le traducteur donne à ces notes, la feront rechercher.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Juillet 1718.

ART. I. M*Aximes pour la conduite du Prince Michel, Roi de Bulgarie, traduites du Grec en vers François, & présentées au Roi par le Pere D. Bernard, Theatin.* Page 1

ART. II. *Tome second de l'Histoire de l'Academie Royale des inscriptions & belles Lettres. Memoires de Litterature tirez des Registres de l'Academie.* p. 8.

ART. III. *Suite de l'extrait du Commentaire du R. P. D. Augustin Calmet sur les Pseaumes, dont on a vû la premiere partie dans les Memoires du mois de Mai de cette année.* p. 32

ART. IV. *Relation de divers voyages faits dans l'Afrique, dans l'Amerique, & aux Indes occidentales. La description du Royaume de Juda, & quelques particularitez touchant la vie du Roi regnant. La*

relation d'une isle nouvellement habitée dans le détroit de Malaca en Asie, & l'histoire des deux Princes de Golconde. Par le Sieur Dralsé de Grand Pierre, ci devant Officier de Marine. p. 61

ART. V. *Lettre instructive d'un Catholique à un Protestant de la ville de Lyon, sur le nom de l'Eglise Romaine donné à l'Eglise Catholique.* p. 78

ART. VI. *Traité des corps solides & fluides, ou examen du mouvement du sang, de celui du cœur, des arteres, & des autres vaisseaux du corps humain, selon les loix de la Mécanique, de la Physique & de la Medecine; où l'on rend raison de la difference des caracteres & des tempéramens des hommes &c. Par feu Mr. Maloüin, Docteur aggregé en la Faculté de Medecine de l'Université de Caën.* page 82

ART. VII. Oculorum sermo, Carmen. Authore Joanne Antonio de Rascas è Societate JESU. *Le langage des yeux, Poëme du Pere Jean Antoine de Rascas, de la Compagnie de* JESUS. p. 103

ART. VIII. *Reflexions sur la felicité dans cette vie mortelle.* p. 106

ART. IX. *Memoires ou dissertations curieuses sur les questions de Droit importantes & les plus difficiles, par Maitre Jean Fabry, Avocat.* p. 107

ART. X. *Memoire concernant les traitez Theologiques du Cardinal Augustin Oregius, où l'on examine si le P. Petau en a tiré ses dogmes. Par le P. Oudin Jesuite.* p. 109

ART. XI. *Observations sur la refraction faite à l'Observatoire des Reverends Peres Jesuites de Sainte Croix à Marseille, avec des reflexions sur ses observations, par le Pere Laval, Jesuite, Professeur d'Hydrographie.* page 134

ART. XII. *Nouvelles Literaires.*

De Copenhague. p. 156

De Hambourg. p. 158

De Hall. p 159

D'Iena. p. 160

D'Italie, de Luques. p. 161

De Florence. ibid.

De Naples. p. 162

D'Angleterre, De Cambridge. Ibid.

D'Oxfort. p. 164

D'*Hollande.*	p. 165
De *Roterdam.*	ibid.
De *la Haye.*	p. 166
De *Paris.*	ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1718.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	8. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Août 1718.

A TREVOUX,
hez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVIII.
Avec Privilege & Approbation

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1718.

ARTICLE XII.

JOANNIS AB HAMM הלכות מזבח הפנימי, sive exercitationes &c. C'est-à-dire, *Dissertations sur l'autel interieur & les mysteres qu'il renferme. Par Jean de Hamm.* A Herborn de Nassau, aux frais & avec les caracteres de Jean Nicolas André. CIƆ IƆCCCXV. *pp.* 274 sans les tables, l'ep. déd. la pref. caract. *Cicero.*

L'Autel des parfums, que les Juifs appellent communément *l'autel interieur*, étoit après l'arche d'alliance une des choses des plus respectables du

tabernacle, c'est donc un sujet favorable à l'érudition Rabbinique, & les Rabbins ont découvert ici tout entier leur caractere & leur génie, qu'ils font paroitre en tout ce qu'ils traitent : on doit donc s'attendre à les voir citez souvent dans cet ouvrage. Les autres Auteurs ne le sont que pour expliquer davantage les pensées de M. de Hamm, ou celles des Rabbins. L'ouvrage est divisé en trois dissertations principales, qui en renferment chacune quantité d'autres. La premiere comprend tout ce qu'on peut appeller le physique & le matériel de l'autel des parfums, la seconde en explique les usages, & la troisiéme en dévelope les mysteres.

C'est au chapitre trentiéme de l'Exode que Dieu ordonne à Moyse de faire un autel pour y brûler des parfums, il lui en marque la matiére, la forme & l'usage; ainsi les dissertations dont nous donnons l'extrait peuvent être regardées comme une explication du sens litteral, & du sens moral de ce chapitre, dont on trouve au commen-

cement de l'ouvrage les dix premiers verſets tirez du texte Hébreu de la ſainte Ecriture.

Après avoir rapporté différens noms de l'autel des parfums ; l'Auteur demande pourquoi on appelloit cette partie du tabernacle du nom d'*autel*, puis qu'on n'y faiſoit point d'oblations, on n'y mettoit point d'offrandes, & on n'y offroit point d'holocauſtes, c'eſt, repond-t-il, parceque tous les ſacrifices étoient imparfaits ſans les parfums. Ne pourroit-on pas dire que ſi les ſacrifices donnent le nom d'autel aux lieux où on les fait, c'eſt avec raiſon qu'on appelle *autel* l'endroit où l'on brûle des parfums à la gloire du Seigneur. La conſommation d'un parfum eſt autant qu'une proteſtation que nous faiſons de nôtre dépendance, que l'immolation d'une victime : par l'un & par l'autre, nous marquons également que tout doit ſe conſumer pour la gloire du créateur, & que nous ſommes prêts à nous détruire nous mêmes pour ſa gloire, s'il l'ordonne : cette raiſon a échappé à M. De Hamm, peu accoutumé

aux notions exactes que la Theologie fournit des choses de la Religion, elle auroit peut-être paru aussi bonne que celles des Rabbins Cabalistes que l'Auteur rapporte d'après R. Béchaï, dont il loüe l'agrément. Tout le monde n'a pas le même goût que M. de Hamm, & peu de gens autant de plaisir que lui à lire les Rabbins.

L'Autel des parfums étoit d'un bois précieux, dont il est souvent parlé dans la sainte Ecriture; la Vulgate l'appelle *setim*, les Interpretes sont partagez sur la signification de ce mot, qu'ils entendent de l'acacia, du cedre, de l'ébene, & même du buis. S. Jérôme dit que c'est un fort gros arbre, qui ressemble par sa couleur & par ses feüilles à l'épine blanche. Quoi qu'il en soit, l'arbre qui donne le bois de *setim* croît en Arabie, son bois est dur, & capable d'un grand poli. Mais ce n'étoit pas ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'autel des parfums, il étoit couvert d'or, & cet or étoit le plus pur; le Thalmud appelle simplement de *l'or bon*, celui qui est dé-

ſigné dans les livres Saints par les noms *d'or pur*, & *d'or très pur*, c'eſt ſelon la Gémare Babylonienne celui qui n'a point d'alliage, qui ne ſouffre point de déchet au feu, & que nous appellons aujourd'hui *or à vingt-quatre carats*.

Moyſe décrit éxactement la figure de l'autel des parfums, le Profeſſeur Allemand ſuit l'Auteur ſacré pas à pas, & explique toutes ſes paroles; il entend le mot de *cornua* des angles de l'autel qui étoit quarré, ſon explication eſt ſimple & naturelle, ce mot en effet ſe prend ſouvent pour ce qui avance, ou qui eſt élevé. Après cela il remarque que la figure des cornes á ſouvent été employée dans les choſes ſacrées, & qu'elle leur a ſervi d'ornement chez les Anciens. Les Phéniciens donnoient une tête de taureau à leur Déeſſe Aſtarte, & les Grecs en donnoient une de belier à Jupiter Ammon, l'Auteur pouvoit ajouter qu'aux medailles d'Alexandre on voit la tête de ce Prince avec des cornes de belier, pour marquer qu'il étoit fils de Jupiter Ammon.

Les parties de l'autel des parfums étoient les côtez, *parietes*, le dessus ou la table, *tectum*, une cassolette au milieu entourée d'un cercle d'or, au dessous duquel il y avoit deux anneaux de chaque côté de l'autel pour le porter avec des leviers dorez. Le mot de *craticula* est ici le sujet d'une dissertation dans laquelle M. Hamm suit le sentiment de Joseph, & l'accommode au sien, en expliquant d'une cassolette, & non pas d'un gril, le mot Hebreu גג, *gag*, que les Septante & Joseph rendent par celui d'ἔσχαρα, & la Vulgate par celui de *craticula*. Il falloit en effet qu'il y eût quelque chose sur l'autel pour mettre le feu & les parfums, mais il n'étoit point necessaire que ce fût un gril semblable à celui de l'autel des holocaustes, où l'on bruloit des victimes entieres.

L'Auteur finit la premiere partie de son ouvrage par une dissertation sur le lieu où étoit placé l'autel des parfums. C'étoit, selon lui, dans le Sanctuaire, *Sanctum*, vis à-vis l'arche d'alliance, proche de l'endroit par où l'on passoit du Sanctuaire

dans le Saint des Saints, *Sancta Sanctorum*, ce ſentiment eſt conforme au texte de la Sainte Ecriture, & au ſentiment des plus habiles Juifs, Joſeph, Maïemonide, Abarbanel; de ſorte que M. de Hamm regarde comme une grande mépriſe le ſentiment de S. Auguſtin, qui place l'autel des parfums dans le Saint des Saints. Pour ce qui eſt des paſſages de l'Ecriture, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament, qui paroiſſent favoriſer ce ſentiment, l'Auteur y répond bien, & montre qu'ils ne ſont point contraires au ſien.

L'uſage & la deſtination de l'autel des parfums ſont le ſujet de la ſeconde partie de l'ouvrage dont nous parlons. Les perſonnes deſtinées à faire brûler les parfums étoient les Prêtres, ou les Levites, auſſi bien que le grand Prêtre, une ſeule fonction lui étoit reſervée, c'étoit la purification de l'autel, qui ſe faiſoit une fois chaque année en répandant du ſang d'un taureau & d'un bouc. Cette cérémonie, & toutes les autres qui étoient communes à tous les Prêtres, ſont décrites ici avec

beaucoup d'éxactitude, les endroits difficiles & obſcurs ſont expliquez par des paſſages de la Miſchne & de la Gémare, & par les témoignages des Rabbins. Par là M. de Hamm nous apprend le bon uſage qu'on peut faire de la lecture de ces Auteurs, qu'on mépriſe quelquefois trop, juſqu'à ne vouloir pas en tirer les éclairciſſemens néceſſaires pour l'intelligence de la ſainte Ecriture. La Miſchne imprimée depuis quelques années en Hollande par les ſoins de M. Surhenſius ſera d'un grand ſecours pour ceux qui ont du goût pour cette ſorte de littérature, on y trouve une verſion en Latin du texte & des commentaires des Rabbins, comme d'Obadias Barthenora, que nôtre Auteur cite quelque fois.

La matiere du parfum, ou les choſes qui entroient dans ſa compoſition, ſont peut être ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans ce qui concerne l'autel intérieur, la Vulgate ou ne s'expliquant qu'en termes généraux, comme celui de *gutta*, ou par des mots dont nous ne ſçavons

pas trop bien la véritable ſignification. Il ne faut pas douter que le baume de Judée ne fût un de ces parfums ; ce tréſor reſervé à la Judée, au ſentiment de Pline, & qui ſe trouvoit principalement aux environs de Jericho, a dû ſans doute être offert au Seigneur, & nôtre Auteur entend le mot de *gutta* de ce baume, le texte Hebreu où le mot eſt auſſi vague que ceux de *gutta*, ou *ſtilla*, qui le rendent exactement, n'a pû ſervir à entendre la verſion Latine. Tout ce qui regarde les autres parfums eſt traité avec autant d'exactitude & d'érudition que les autres parties de l'ouvrage.

Il étoit deffendu d'offrir certaines choſes ſur l'autel des parfums, & c'eût été un ſacrilége de les offrir. Celles que Dieu avoit deffendues étoient 1°, des parfums étrangers, c'eſt à-dire, des parfums differens de celui qui étoit preſcrit. 2°, des holocauſtes. 3°, des offrandes; *munera*, par exemple, les premices des biens de la terre. 4°. des libations. Nous ne faiſons ici qu'indiquer les ſujets des diſſertations de l'Auteur,

de crainte d'être trop longs en donnant des extraits de toutes celles qu'il a faites.

Ceux qui aiment les explications mystiques des choses saintes trouveront dans la derniere partie de l'ouvrage de quoi se satisfaire. Les Rabbins n'ont point traité cette matiere, & M. de Hamm a été obligé de tirer le rideau pour découvrir les mysteres cachez sous les cérémonies de l'autel des parfums : il l'a fait ingénieusement, & avec une application scrupuleuse à ne rien omettre. On jugera de son goût par ce que nous allons raporter de son ouvrage. Jesus-Christ est figuré par l'autel des parfums, le bois est le symbole de l'humanité, & l'or l'est de la divinité. Le bois de l'autel étoit incorruptible, cela convient à l'humanité de Jesus-Christ, car il étoit prédit que le Saint de Dieu ne seroit point sujet à la corruption; les parfums sont les prieres des hommes, qui sont portées comme un parfum agréable jusqu'au trône de Dieu. Par ces explications mystiques on peut juger des autres

qui ſont en fort grand nombre; l'Auteur n'a rien omis ſur ce point, & peut-être eſt-il deſcendu dans un trop grand détail.

M. Hamm a écrit dans le goût des Auteurs de ſa nation, ils ſont admirables pour les recherches d'antiquité, & pour les détails toujours neceſſaires dans un traité particulier.

ARTICLE XIV.

NOUVELLE INTERPRETATION DES Pſeaumes de David, avec le texte Latin à côté, & des reflexions courtes & touchantes. Par P. L. D. G. Prêtre Regulier. 2. tomes in 12. dans le premier 410. p. dans le ſecond 390. p. A Paris, chez Pierre François Giffart, ruë S. Jacques, à Sainte Thereſe, M. DCCXVII. Avec Approb. & Privilege.

VOici une nouvelle verſion des Pſeaumes qu'on donne au public. Quoi qu'il en ait paru preſque ſans nombre, celle-ci peut ſe ſoutenir, même devant celles qui ſont les

mieux écrites. Elle est exacte & littérale, & elle ne manque ni d'onction, ni de politesse, qualitez qui se trouvent rarement ensemble dans les versions de la Sainte Ecriture. L'Auteur de la nouvelle traduction a passé presque toute sa vie dans les exercices de pieté, & de la direction des ames. Il s'est toujours occupé de la lecture & de la meditation des saintes Ecritures, & il s'est enfin déterminé à donner quelques ouvrages sur les livres Saints. Il y a quelques années qu'il fit imprimer une version Françoise du nouveau Testament avec des reflexions morales; aujourd'hui il donne une traduction des Pseaumes accompagnée aussi de reflexions morales. Quoique nous connoissions l'Auteur de ces pieux ouvrages, nous ne mettrons point ici son nom, qu'il a caché sous les lettres qu'on voit dans le titre. En travaillant il ne s'est proposé que le salut des ames, & il lui suffit de le procurer.

L'Auteur de la nouvelle version des Pseaumes remarque au commencement de sa préface, qu'il n'y

a point de partie de la ſainte Ecriture ſur laquelle on ait tant travaillé que ſur les Pſeaumes. « Verſions „ ſoit en proſe ſoit en vers , dit-il, „ preſque en toutes les langues, „ chaînes, paraphraſes, notes, ſco- „ lies, commentaires, tout a été em- „ ployé, pour en donner l'intelli- „ gence; & pour contenter les goûts „ différens de ceux qui les liroient. Il apporte enſuite les raiſons qu'on a eû de faire tant d'ouvrages ſur les Pſeaumes, & il les tire du ſujet même des Pſeaumes. « En effet, ajou- „ te-t-il, une hiſtoire du regne de „ David, & de pluſieurs évenemens „ qui étoient arrivez depuis la créa- „ tion du monde, & où Dieu avoit „ fait éclater ſa ſageſſe, ſa puiſſance, „ & ſa bonté, une prédiction de ce „ qui devoit arriver au tems du „ Meſſie, les promeſſes magnifi- „ ques que Dieu fait à ſon Egliſe „ ſur ſon établiſſement, ſa gloire „ & ſa perpetuité; un caractere „ fidele des differens états où ſe „ trouve une ame; un recueil „ des plus beaux ſentimens de ver- „ tus, & des expreſſions les plus

„ vives & les plus brillantes, tout „ cela ouvre un vaste champ à la „ critique, à l'érudition des Sçavans, „ & aux reflexions de ceux que Dieu „ a établis Apôtres, Prophetes, Pas- „ teurs & Docteurs dans son Eglise. „ Un ouvrage de ce caractere meri- „ toit qu'on s'interessât d'une ma- „ niere particuliere à l'expliquer. L'Auteur finit cet endroit de sa préface en disant, „ que si ce n'est „ qu'avec de sages précautions qu'on „ doit mettre entre les mains des fi- „ deles les autres parties de la sainte „ Ecriture traduites en langue vul- „ gaire, l'usage que l'Eglise fait de „ Pseaumes dans l'Office divin, „ montre que l'on doit être moins „ reservé sur celle-ci; parce que tous „ les fideles ne peuvent pas égale- „ ment profiter de la lecture de dif- „ férens livres de la Bible, mais tous „ sans exception, Théologiens, & „ Prédicateurs, Directeurs Confes- „ seurs, & Pénitens, justes & pe- „ cheurs, peuvent dans tous les états „ de la vie tirer beaucoup de fruit „ de la lecture & de la meditation „ des Pseaumes.

Août 1718.

Dans le reſte de la préface l'Auteur traite en peu de mots differéntes queſtions ſur les Pſeaumes. La premiere eſt ſur l'Auteur des Pſeaumes. Quoique le Concile de Trente les donne, dans le canon des Ecritures, ſous le nom de *Pſautier de David de cent cinquante Pſeaumes*, il n'eſt pas de la foi qu'ils ſoyent tous de ce ſaint Roi. Cependant le ſentiment qui l'aſſûre paroit le plus probable au Cardinal Bellarmin, & il a toujours été le plus commun.

Dans la ſeconde queſtion, le Traducteur, après avoir remarqué que les Pſeaumes ont été compoſez en Hebreu, puis traduits en Grec, & enſuite en Latin, & que de toutes les verſions Latines il n'y a que celle qui eſt dans la Vulgate qui ſoit autentique, il parle du nombre & de la diviſion des Pſeaumes. L'Egliſe pour mettre une proportion plus juſte entre les différentes parties de l'Office divin, diviſe le plus long de tous, & le répand, ainſi diviſé, comme autant de Pſeaumes particuliers, dans les petites heures

du Bréviaire. Les Hebreux divisent le neuvième en deux, mais ils n'en font qu'un du quarante septième & du quarante huitième ; ainsi le nombre de cent cinquante Pseaumes est toujours le même partout.

La troisième question roule sur l'ordre & l'arrangement des Pseaumes. Quoi qu'ils contiennent presque tous des evenemens de la vie & du regne de David, ils n'ont pas été rangez dans l'ordre chronologique. Esdras n'a point donné de raison de l'arrangement qu'il en a fait.

De l'ordre des Pseaumes le nouveau Traducteur passe aux titres des Pseaumes qui sont, pour l'ordinaire très difficiles à entendre : C'est l'endroit où les Interpretes ont eû le moins de succez. Sur quoi nôtre Auteur blâme ceux qui ont écrit en François, lorsqu'ils y ont inseré dans leurs ouvrages des mots Hébreux écrits en caracteres ordinaires, & des points d'étudition qu'ils ne font qu'éffleurer, parce qu'en „ ôtant à la critique sa force, & „ au François son agrément, ils „ n'ont contenté ni les sçavans, qui

„ veulent ſçavoir les choſes à fonds ; „ ni ceux qui ne l'étant pas, veulent „ ſçavoir ſans qu'il leur en coûte, „ & ſont éffrayez de tout ce qui a „ quelque air d'érudition „. Pour éviter ces inconvéniens, l'Auteur de la verſion dont nous parlons, ſans s'arrêter aux faits hiſtoriques, ou aux circonſtances qui ont donné occaſion à David de faire un Pſeaume, & qui en ſont peut-être le titre, s'eſt contenté de mettre dans ſes titres un abregé des ſentimens que le Pſeaume renferme.

La Preface finit par une reflexion que fait l'Auteur ſur les traductions des Pſeaumes. Il remarque que la plûpart des Traducteurs ont plûtôt donné des paraphraſes que des verſions. Pour lui, il a cru ne devoir donner qu'une traduction ſimple & fidelle, de crainte de diminuer la beauté des Pſeaumes, ou d'en affoiblir la force, en y ajoutant quelque choſe, quoique d'ailleurs il ſoit bien éloigné de croire que ce ſoit un crime. Tous les Pſeaumes ſont partagez en différentes parties, & chaque partie eſt ſuivie de refle-

xions ſur les ſujets de morale, & ſur les ſentimens de pieté qu'elle contient.

Tel eſt le plan ſur lequel l'Auteur dont nous parlons a travaillé. Un ouvrage de ce caractére eſt très-propre à produire de grands fruits. On doit eſperer qu'il ſe trouvera des Auteurs zélez, qui travailleront dans le même goût ſur toute la ſainte Ecriture.

ARTICLE XV.

LES CATECHESES DE SAINT Cyrille de Jéruſalem, avec des notes & des diſſertations dogmatiques. Par M. J. Grancollas, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. A Paris, chez Laurens le Comte, Quay des Auguſtins, entre la ruë pavée & la ruë des Auguſtins, à la ville de Montpellier 1715. *in* 4°, *pp.* 730.

C'Eſt avoir rendu un ſervice conſiderable à l'Egliſe, que d'avoir donné en nôtre langue les Catéchêſes de S. Cyrille de Jéruſa-

lem. Depuis long-tems le Public a dû en attendre une traduction fidelle & littérale. Parmi tant d'ouvrages des Peres qu'on a mis, de nos jours, ſous les yeux de tous les François, on avoit negligé les Catéchêſes. Cependant étoit-ce le livre le moins utile? Nos freres errants auroient profité de ſes inſtructions, & pour peu qu'ils euſſent été de bonne foi, peut-être auroient-ils pris de la défiance d'une religion, combattuë d'avance, aux premiers ſiécles, dans des catéchiſmes publics, où l'on expoſoit nuëment la doctrine de nos myſteres, reçuë dès lors dans l'Egliſe. Il y a plus. Dans ces expoſez dogmatiques ont eût trouvé le contrepoiſon neceſſaire à tant de nouveautez, que nous avons vû partager les cœurs, après avoir diviſé les eſprits. D'où vient donc a-t-on laiſſé ſi long-tems, parmi les François, S. Cyrille de Jeruſalem comme enſeveli? Pourquoi a-t-on ſouffert que le catechiſme le plus parfait, qui nous reſte de l'antiquité, fût ſi long-tems ſans ſe familiariſer avec nous? Nous n'en avons qu'une

ſeule verſion faite au tems du Concile de Trente, dont le langage n'eſt plus ſupportable aujourd'hui. Nous n'approfondirons point les cauſes du rebut, pour parler ainſi, où l'on a laiſſé le plus inſtructif des Peres de l'Egliſe, & le plus précis ſur les dogmes. Le Lecteur éclairé s'en appercevra ſans peine, & peut-être ſera-t-il ſurpris qu'on lui ait mis plûtôt entre les mains des traitez ſubtils des anciens Ecrivains Eccleſiaſtiques, que les monumens clairs & faciles de la créance commune des premiers tems.

S. Cyrille étoit natif de Jeruſalem. Il l'inſinuë dans ſes Catéchêſes; mais il le dit plus ouvertement dans celle où il aſſûre, qu'on n'y ordonnoit aucun étranger. Elevé dans le clergé de ſa ville natale par S. Macaire, qui aſſiſta au Concile de Nicée en 325, & qui mourut l'an 331, il fut ordonné Prêtre par Maxime, ſucceſſeur de Macaire. Lorſqu'il fut Prêtre, on le chargea tout à la fois d'inſtruire les Cathécuménes, & d'annoncer la parole au peuple fidéle tous les Dimanches. C'eſt le

premier ancien exemple que nous ayons, que des Prêtres ayent prêché dans les villes, en présence de leur Evêque. Après la mort de Maxime, Cyrille s'aſſit ſur le Thrône Pontifical. Ici Saint Jerôme paroît avoir été ſeduit par les mauvaiſes impreſſions qu'on lui avoit données de S. Cyrille. Paulin étoit l'ami de S. Jerôme, & celui-ci en avoit reçu l'ordination. D'un autre part Paulin étoit ulceré contre S. Cyrille. Dans le ſchiſme de l'Egliſe d'Antioche, qui reconnoiſſoit deux Prélats, S. Euſtathe & S. Méléce ; après la mort d'Euſtathe, Paulin pretendit lui ſucceder. C'eût été entretenir le ſchiſme. S. Cyrille s'y oppoſa, & ne voulut point reconnoître Paulin. De là le mauvais tour d'eſprit que la contagion de l'amitié fit prendre à S. Jerôme & à Ruffin, pour lors ſon ami, contre Cyrille. Il le repreſente comme une hérétique, & comme un intrûs dans le ſiége de Jéruſalem. Voici comme il en parle, *Maxime Evêque de Jéruſalem étant mort, les Ariens s'emparérent de cette Egliſe, c'eſt-à dire, Cyrille & Euthy-*

mius. Tout reſpectable que ſoit l'au
torité de S. Jérôme, on nous per
mettra de la faire céder à celle d
ſecond Concile Œcuménique. Ce
te aſſemblée ſi venerable, dans
lettre Synodale écrite aux occiden
taux, juſtifie en ces termes S. Cy
rille, ſur les deux chefs d'accuſa
tion dont S. Jérôme l'avoit charg
Le révérendiſſime Cyrille, Evêque bi
aimé de Dieu, élû canoniquement p
les Evêques de ſa Province, a ſouve
combattu contre les Ariens, en dive
lieux. Il n'étoit donc ni Intrus,
Arien, au témoignage de cent ci
quante Peres aſſemblez.

Il eſt vrai, car il faut tout dire
que Cyrille prit quelque fois d
liaiſons ſuſpectes, mais ſans jama
varier dans l'eſſentiel de la foi.
communiqua avec Acace, tand
qu'il ne fut point contraire à la do
trine de l'Egliſe, & il s'en ſepa
lorſque celui-ci ſe fut declaré po
les Anoméens. Son attachement
Baſile d'Ancyre, qui par un de c
ménagemens ſi reprehenſibles
matiere de religion, croyoit co
cilier tous les partis en s'abſtena

du mot de *consubstantiel*, & à Sylvain Evêque de Tharse en Cilicie, ne lui fait pas d'honneur. Ce fut par le crédit des demi-Ariens, que Cyrille fut retabli dans son siége, dont il avoit été chassé par les intrigues d'Acace. Si la necessité de l'état où ses ennemis l'avoient reduit pouvoit le rendre excusable, on seroit porté à lui faire grace, en faveur de la foi, qu'il conserva toujours saine. Dieu le punit des secours qu'il avoit mandiez auprès des Demi-Ariens. Il fut deposé pour la seconde fois; mais son exil ne dura pas. Il revint à Jérusalem après la mort de l'Empereur Constans. Là il consacra son zéle à instruire son peuple, & à le preserver de l'Arianisme.

Cependant l'Empereur Julien se préparoit à soulever une nouvelle tempête dans l'Eglise de Jerusalem. Cette ville avoit été detruite, selon la prophetie de J. C. & le temple y avoit été tellement renversé, qu'il n'y restoit pas *pierre sur pierre*. L'Empereur Apostat, pour insulter tout à la fois à la prediction de Daniel & à celle de J. C. permit aux Juifs

de rétablir leur temple & leurs ſa crifices. Il envoya donc à Jéruſalen les plus habiles Architectes, & le Juifs firent de grands preparatif pour le nouvel édifice. Cyrille ſ moquoit de l'entrepriſe, & exhor toit ſon peuple à croire aux parole de J. C. Dieu confondit le deſſeir de ſes ennemis. Lors qu'on creuſoi les fondemens du nouveau temple on vit ſortir de deſſous terre de tourbillons de flammes, qui conſu mérent ouvriers & matériaux; pro dige mémorable en faveur de la Religion Chrétienne, qui n'eſt pa venu ſeulement à nous par le cana des Ecrivains eccléſiaſtiques; mai par les écrits des payens! Ammier Marcellin nous l'a tranſmis.

Le Seigneur, qui purifie ſes Saint par les adverſitez, permit que Va lens, Empereur Arien, perſecutâ Cyrille. Il fut depoſſedé pour la troiſiême fois. Son exil dura juſqu' l'empire de Théodoſe. Tranquill alors dans ſon ſiege, S. Cyrille don na une libre carriére à ſon zéle. Il en continua les fonctions juſqu'à ſ mort, arrivée en 386, huit an

après son dernier rétablissement.

Si la vie d'un si grand Saint est un préjugé avantageux pour ses ouvrages, l'éminence de son siége doit nous faire juger favorablement des dogmes qu'on enseignoit à Jérusalem, & qui s'étoient perpetuez par tradition, dans une Eglise Apostolique. C'est de Sion que la loi nouvelle est sortie. C'est dans son sein que le Christianisme a été conçu. Saint Jacques le mineur en fut le premier Evêque. Il pourroit paroître étonnant que l'épiscopat de Jerusalem n'ait pas été donné au chef des Apôtres, c'est-à-dire, à celui qui avoit entendu de la bouche de J. C. *paissez mes agneaux*. On peut repondre que Pierre avoit reçu ordre d'aller établir son siege dans la capitale du monde; une ville condamnée a être detruite dans peu, ne convenoit pas à celui que le Seigneur avoit choisi pour être la pierre ferme, sur laquelle son Eglise devoit être construite. Enfin, que Dieu ne voulut pas confondre la durée du siege de Pierre, avec le sort de Jerusalem, de peur qu'on ne s'imagi-

nât que la destruction de la ville avoit entraîné sous les mêmes ruines le trône Apostolique. En effet, le siege de Jerusalem souffrit bien des revolutions. Lorsque les Romains se preparoient à en faire le siege, les fidelles de cette ville sortirent de la Judée, selon l'ordre de J.C. & se refugiérent à Pella, petite ville au-delà du Jourdain, à la persuasion de S. Simeon leur Evêque. Pour lors le Patriarchat de Jerusalem perdit beaucoup de son lustre. Les Evêques de Cesarée s'emparerent de presque toute la jurisdiction Ecclesiastique, & insensiblement les Eglises qui reconnoissoient Jerusalem pour leur metropole, passerent sous la dependance de Cesarée. L'Empereur Adrien fit construire ensuite une ville, qu'il appella *Ælia*, non pas au même lieu où l'ancienne Jerusalem avoit été bâtie; mais dans son voisinage. Alors le siege apostolique, qui s'étoit conservé à Pella, revint à *Ælia*, avec son Evêque Marc, qui ne fut plus tiré, comme autrefois, d'entre les Hebreux d'origine; mais du sein de la gentilité.

Depuis que le ſiege de Jeruſalem fut retabli dans *Ælia*, il reprit un peu de ſon ancienne ſplendeur. Au Concile de Nicée Macaire de Jeruſalem ſouſcrivit le quatriême, comme tenant la quatriême place parmi les Primats. A la verité ſon ſiege n'y fut pas erigé de nouveau en metropole de la Paleſtine ; mais on l'exempta de la juriſdiction de Ceſarée, ſans toucher autrement aux droits de cette derniere metropole. Un an après le Concile de Nicée, la gloire du ſiege de Jeruſalem ſembla ſortir de terre, avec la croix de J. C. que ſainte Heléne y avoit trouvée. Les Chrétiens vinrent en foule à Jeruſalem. Ce Patriarchat refleurit ſous ſaint Macaire, & paſſa de lui à Maxime, & de Maxime à S. Cyrille.

Au tems donc qu'*Ælia* avoit changé de nom, pour reprendre celui de Jeruſalem, lors que ce ſiege étoit ſorti du mepris, où ſes diverſes revolutions l'avoient plongé, S. Cyrille y prononça ſes Catechêſes. Cet ouvrage expoſe trop clairement les plus eſſentielles veritez

de la religion, & les plus contraire
aux Proteſtans, pour n'avoir pas ét
combatu par les ennemis de l'Egli
ſe. Cocus, Rivet, & Aubertin, pre
tendent que ces inſtructions ont ét
inconnuës à toute l'antiquité, &
que dans ces derniers ſiecles elle
ont été fabriquées par les catholi-
ques. Des Proteſtans plus ſinceres
& ſans doute plus habiles, c- n
Cave, Vittacher, & Gerard Voſ
ſius, conviennent que S. Cyrille e
eſt le veritable Auteur. Voici c
qu'on oppoſe de plus ſpecieux
pour montrer que les Catechêſes n
ſont pas de S. Cyrille. 1°. On objec
te que S. Jerôme à dit que Cyrill
avoit compoſé les ſiennes, lors qu'i
étoit encore jeune. Il eſt vrai qu'i
avoit au plus 35 ans, lors qu'il fu
chargé d'inſtruire les Cathecume-
nes. Origene étoit encore moin
âgé, puis qu'il ne comptoit que 18
ans, quand il fut employé à la mêm
fonction. La capacité ſuppléoit à
l'âge. 2°. S. Jerôme dit encore, qu
Cyrille avoit *compoſé* ſes Catechêſes,
& on lit à la tête de celles-ci, qu'el-
les ont été prononcées ſur le champ.

La reponſe eſt aiſée, d'abord le S. les prononça de facilité. Comme elles avoient été recueillies tandis qu'il les diſoit, par des Scribes, qui pour lors ſe ſervoient d'abbréviations, il les retoucha enſuite, & les mit dans l'état où nous les voyons. 3°. Dans la douziême Catechêſe, dit Rivet, il eſt parlé du celibat des Prêtres, aboli depuis le Concile de Nicée. Frivole pretention! S. Jerôme & S. Epiphane aſſûrent qu'on le gardoit encore, ce celibat, au quatriême ſiecle, en bien des Egliſes de l'orient. 4°. S. Cyrille n'auroit jamais dit qu'il faut encore plus reſpecter les Prêtres, que Marie Mere de J. C. C'eſt cependant l'impieté que l'on trouve dans la douziême catechêſe, continuë le Proteſtant. Il eſt vrai que ce ſentiment eſt outré; mais combien en trouve-t-on de ſemblables dans des écrits inconteſtablement reconnus pour être des Peres anciens? Le S. employe là un trait trop vif, pour perſuader plus efficacement aux Cathecumenes d'honorer le Sacerdoce. 5°. L'Auteur des catechêſes, dit que le bois

de la croix étoit encore de son tems à Jerusalem, & qu'on le coupoit par morceaux, pour en distribüer à toute la terre. Cependant, ajoute-t-on, Eusebe n'a point parlé de cette invention de la croix. Quoi donc? le silence seul d'Eusebe doit-il l'emporter sur les temoignages exprès de S. Ambroise, de Socrate, de Sozomene, de Rufin, de Theodoret, de S. Paulin, qui confirment de leurs suffrages ce qu'a dit S. Cyrille? 6°. Est il vraisemblable, dit Rivet, que S. Cyrille eût borné toutes les regles de foi à la seule Ecriture? La tradition n'en est-elle pas une? Je demande d'abord à mon tour, comment un Protestant a pû être scandalisé de cette doctrine? Je demande ensuite comment un Catholique moderne auroit pû introduire dans des ouvrages, qu'il auroit fabriquez, un sentiment si contraire à sa religion? Enfin, je soutiens que S. Cyrille, dans les passages qu'on rassemble, à pretendu seulement, que l'Ecriture étoit une des regles de nôtre foi; mais qu'il n'a jamais exclu les traditions. Au

Août 1718.

contraire, dans la quatriême catechêſe, c'eſt par la tradition, dit-il, que l'Egliſe a appris le vrai ſens qu'on doit donner aux Ecritures. Par la tradition, ſelon lui, on ſçait quels ſont les veritables livres canoniques. 7°. On cite un ancien catalogue, où ces catechêſes ſont attribuées à Jean de Jeruſalem. Quoi qu'il en ſoit de ce catalogue de la bibliotheque d'Auſbourg rapporté par Joſias Simlere, ce ne peut être qu'une inadvertence du Scribe, qui a mis le nom de Jean pour celui de Cyrille. En effet, l'Antiquité a reconnu que ces catechêſes étoient de S. Cyrille. Theodoret au Dialogue 2. en cite un long paſſage comme de S. Cyrille, & ce paſſage ſe trouve, mot pour mot, dans la 4^e^ catecheſe. Le ſecond Concile de Nicée rapporte un endroit qu'il dit être de S. Cyrille, & ce morceau ſe lit dans la douziême catechêſe. Il y a plus, S. Jerôme, Sozomene, Leonce de Byſance, S. Jean de Damas, & bien d'autres parlent des catechêſes de S. Cyrille. 8°. Quand bien même, dira-t-on, les dix huit premieres ca-

techêſes ſeroient du ſaint Patriarche de Jeruſalem, s'enſuivroit-il que les cinq dernieres, qui portent le nom de *catechêſes myſtagogyques*, fuſſent de S. Cyrille? c'eſt ici le dernier retranchement de la critique. Les Proteſtans trouvent encore moins leur compte dans les dernieres inſtructions du Saint, que dans les premieres. Après tout, qui peut les méconnoitre pour des ouvrages du même Auteur? y a-t-il de la difference dans le ſtyle, dans la methode, dans la maniere de penſer, & dans le tour d'eſprit? D'ailleurs, les catechêſes myſtagogiques n'ont-elles pas été annoncées dans celles qui les precedent? La dixhuitiême inſtruction du S. Catechiſte finit par en promettre d'autres, dont il declare d'avance les ſujets, & ces ſujets ſont préciſément ceux des cinq catechêſes myſtagogiques. C'eſt s'aveugler de gayeté de cœur, que d'y reconnoitre une autre main que celle de S. Cyrille. Mais qu'a-t-on pretendu faire par cette critique, tout injuſte qu'elle eſt? On a voulu preparer les eſprits contre les textes

formels, sur tout des deux dernieres catechêses mystagogiques, sur les mysteres de l'autel. On a pretendu énerver, par exemple, la force de ces paroles si positives du S. Catechiste, *soyez persuadez, comme d'une chose très certaine, que le pain qui paroît à nos yeux n'est pas du pain, quoi que le goût le juge tel, mais que c'est le corps de J. C. & que le vin, qui paroit à nos yeux, n'est pas du vin, quoi que le sens du goût ne le prenne que pour du vin, mais que c'est le sang de Jesus-Christ.* Par rapport à certains esprits qui n'approfondissent rien, les atteintes qu'on a données, quoi qu'injustement, à certains Auteurs, en affoiblissent l'autorité. Plus ils sont clairs sur la tradition des dogmes, plus on s'efforce à les decrediter. Qu'on doit sçavoir de gré au Traducteur des catechêses, d'en avoir fait connoître & tout le merite, & leur ancienneté!

C'est un talent que de faire ressembler une version à l'Auteur que l'on traduit. Celle que nous avons entre les mains a tous les caracteres, que le saint Catechiste de Je-

ruſalem a donnez à ſon ouvrage: même ſimplicité de ſtyle, même netteté dans les expreſſions. Le Traducteur ne s'éleve point au deſſus de la naïveté des pures inſtructions. On y trouve même juſqu'aux negligences, qui échapent toujours dans les diſcours prononcez ſur le champ, & ſans préparation.

Les nottes du Traducteur ne ſont pas deſtituées d'erudition. Nous nous contenterons, pour en donner une idée, d'en rapporter un petit nombre, tiré de la preface, ou de la catechêſe preparatoire de ſaint Cyrille. 1°. Sur la qualité d'Archevêque qu'on donne à ce S. dans le titre de l'ouvrage, le Traducteur remarque que Jeruſalem, à parler proprement, n'étoit plus un Archevêché. Son Prelat n'avoit point d'Evêques ſous ſa dependance. Mais auſſi, depuis le Concile de Nicée, il ne dependoit plus de la metropole de Ceſarée. L'independance de ce ſiege faiſoit donner le nom d'Archevêque à celui qui l'occupoit. 2°. Sur le mot d'*eclairez*, nom qu'on donnoit au genre de Cathecumênes

que S. Cyrille instruisoit, le traducteur distingue de plusieurs sortes de Cathecumenes. Les moins instruits s'appelloient *Ecoutans*, parce qu'ils étoient admis aux instructions qu'on leur faisoit sur l'impieté des erreurs du Judaïsme, ou du paganisme. Lors qu'ils avoient profité de ces premieres leçons, on leur permettoit de demander le Baptême, & de donner leurs noms, pour y être admis. Alors on les appelloit *competentes*, competens, c'est à dire, *demandans ensemble*. Ceux qu'on choisissoit parmi ces demandants, & dont on avoit trouvé les mœurs saines, portoient le nom d'*Electi*, ou d'*illuminati*. C'étoit de l'instruction de ces derniers, qu'on avoit chargé S. Cyrille. Si le Traducteur a mieux aimé se servir du mot d'*Eclairez* que de celui d'*Illuminez*, c'est que depuis qu'on a donné ce nom à de certains Phanatiques, cette expression est devenuë odieuse dans nôtre langue. 3°. Sur ces paroles, *Soli hæretici rebaptizantur*, *on ne rebaptize que des hérétiques*, M. Grancollas a fait une note, qui pourroit souffrir

de la contradiction. S. Cyrille a t-il voulu dire par là tout ce qu'on lui fait dire? Il eſt vrai que de ſon tems on rebaptiſoit certains hérétiques, lors qu'ils revenoient à la communion catholique, & qu'on ne rebaptiſoit que des heretiques; mais rebaptiſoit-on generalement tous les heretiques convertis? C'eſt la pretenſion du Traducteur, qui veut que dans les premiers ſieges de l'orient, *on ne trouvoit guere de veſtiges de la tradition de l'Egliſe de Rome, que le Pape Etienne alleguoit contre S. Cyprien.* L'Auteur établit principalement ſa notte ſur l'autorité de deux canons des Apôtres, le 45 & le 46; ſur celle de deux Conciles, l'un d'Icone, l'autre de Synnade; enfin ſur celle de S. Denis d'Alexandrie. Mais 1°. A l'égard des Canons, qu'on nomme des Apôtres, il eſt preſque indubitable qu'ils n'en ſont pas. Le Pape Etienne, Evêque d'une Egliſe Apoſtolique, les auroit-il ignorez, ou en auroit-il ſupprimé la tradition, pour en ſubſtituer une contraire? Auroient-ils été inconnus à Firmilien & à S. Cyprien, qui ne les citerent jamais en leur faveur?

On n'en trouve aucun veſtige ni dans S. Auguſtin, ni dans Optat. C'eſt une marque qu'on ne les connoiſſoit point au troiſiême, au quatriême, & même au 5[e] ſiecle. Auſſi l'Egliſe Latine ne les a reçûs enfin avec peine, qu'en l'année 849, & ne les a pas reçûs tous, & comme émanez des Apôtres. Elle n'en a admis que cinquante, & il n'eſt pas ſûr que le 45[e] & le 46[e], que l'on cite, ſoyent de ce nombre. Il paroît même, ou qu'ils n'en ſont pas, ſi la rebaptiſation des hérétiques, autrefois condamnée dans l'Egliſe Latine y eſt formellement exprimée, ou qu'il faut les entendre, ces deux Canons, de la rebaptiſation des hérétiques, qui n'auroient pas été baptiſez par la forme Evangelique.
2°. A l'égard des Conciles d'Icone & de Synnade, c'étoient des Conciles particuliers, compoſez d'Evêques prévenus en faveur de la rebaptiſation des hérétiques. Leur autorité n'eſt pas d'un poids à établir, ou à ſoutenir une tradition dans l'Egliſe.
3°. Pour Denis d'Alexandrie, les temoignages qu'on en raſſemble

d'ordinaire ne ſont pas convaincants, Il eſt vrai qu'il écrivit aux Papes Etienne & Sixte, en faveur de S. Cyprien ; mais comme mediateur, & pour le bien de la paix ; non pas comme attaché aux ſentimens des Africains. C'eſt ce que temoigne S. Baſile. Si S. Denis parle de la coûtume de rebaptiſer les hérétiques, ce n'eſt pas qu'il la regarde comme introduite par tradition dans ſon Egliſe, il en parle comme d'une coûtume qu'il tâche d'excuſer, & qu'on s'efforçoit d'introduire. Les autres textes de ce vertueux Patriarche d'Alexandrie ſont encore plus aiſez à expliquer. Au reſte, par cette courte digreſſion, nous n'avons pas prétendu blamer la notte du Traducteur des catechêſes ; nous pretendons ſeulement qu'elle n'eſt pas inconteſtable. En effet, rien n'eſt plus embroüillé dans l'ancienne hiſtoire Ecclésiaſtique, que l'affaire de la rebaptiſation des hérétiques.

A parler en général, le commentaire de nôtre Auteur ſur les ouvrages de S. Cyrille de Jéruſalem, qu'il

a traduits, ſont également pleins de piété, & de zéle pour la religion. Il ne laiſſe échaper aucun endroit; où ce Pere ait rendu temoignage à la tradition de l'Egliſe, ſur les dogmes conteſtez de nos jours, qu'il n'y faſſe attention.

Les diſſertations ſur les principaux dogmes de nôtre croyance, que M. Grancollas ajoûte de ſon chef aux catechêſes du S. Evêque de Jéruſalem, ſont remplies de ce ſçavoir qu'il a puiſé dans la lecture des Peres, & elles en ſont de nouvelles preuves. Diſons en finiſſant, que la lecture d'un catechiſme ſi reſpectable par ſon antiquité, par la ſainteté de ſon Auteur, par l'éminence de ſon ſiege, & par ſa foi approuvée dans un Concile Œcumenique, pourroit tenir lieu de tant d'autres catechiſmes, qui ne ſont pas marquez des mêmes caracteres.

ARTICLE XVI.

LES LETTRES DE SAINT BERNARD, avec les notes d'Horstius & de Don Mabillon, traduites en François sur la nouvelle édition des Peres Benedictins de la Congregation de Saint Maur, par Monsieur de Villefore. A Paris, chez Jean de Nully, rue S. Jacques, à l'image S. Pierre 1715. *in* 8°. *Tome I. p.* 614. *sans la préface & les tables. II. Tome page* 606.

LA traduction qui parut des lettres de S. Bernard en 1702, & à laquelle l'Auteur de celle-ci rend la justice qui lui est dûë, l'auroit détourné d'en donner une nouvelle, si la sienne n'eût été presque achevée lorsque celle de 1701. parut. Le public auroit sçu mauvais gré à Mr. de Villefore, déja connu par des ouvrages également polis & édifians, s'il l'avoit privé du fruit de son travail. L'élegance & l'exactitude de sa traduction le justifie assez, & il n'étoit pas besoin qu'il fit voir les dif-

ferences qui ſe trouvent entre ſon ouvrage & celui qui l'a precedé.

Les notes ſont ici & plus frequentes & plus amples que celles de la premiere traduction. L'Auteur a traduit la plûpart des notes d'Horſtius & de Dom Mabillon : il n'a retranché que celles qui n'étoient de nulle neceſſité pour l'intelligence du Texte. Le nombre des lettres eſt plus grand dans cet ouvrage. L'Auteur n'y a pas mis à la verité les Epitres 42. 77. 190. que les éditions Latines renvoyent parmi les traitez comme à leur place naturelle : mais il n'a pas cru devoir retrancher celles que le Traducteur de 1702. a omiſes. Quoi qu'elles ne ſoient pas de S. Bernard, elles ont avec les ſiennes des liaiſons qui meritent d'être obſervées, elles font mieux entendre les réponſes, & c'eſt par cette raiſon que les plus anciens Editeurs des lettres de S. Bernard les y ont inſerées.

Les deux traductions different encore ſur un autre point. L'Auteur de la premiere s'eſt fait une loi de donner aux perſonnes à qui S. Ber-

nard écrit, les titres qui ſont en uſage de nos jours, de traiter *les Rois de Majeſté*, *les Papes de Sainteté*, *les Cardinaux d'Eminence*, *&c.* L'Auteur de celle-ci a cru au contraire devoir employer les titres qu'employe S. Bernard. Il ſemble que les Lecteurs de bon goût penſeront comme lui. L'Auteur à cette occaſion fait part de quelques-unes de ſes recherches ſur l'origine & l'uſage ancien des titres d'honneur dont on ſe ſert aujourd'hui pour diſtinguer les dignitez differentes, ſoit Eccleſiaſtiques, ſoit ſeculieres; l'on verra ce détail avec plaiſir.

Il eſt inutile de s'étendre ſur le merite des lettres de S. Bernard, tous conviennent que c'eſt peutêtre la plus excellente partie des ouvrages de ce Pere. A l'occaſion du ſtile de ces lettres, qui ſe trouve aſſez ſouvent composé des termes de l'Ecriture, le Traducteur fait des reflexions judicieuſes ſur l'uſage de ces expreſſions ſacrées, *dont il s'eſt fait*, dit l'Auteur, *& il ſe fait encore tant d'abus.*

Il fait ſentir qu'il faut une main

habile, & un goût ſûr, pour les placer auſſi heureuſement que l'a fait S. Bernard, qui n'a pû même éviter tous les écüeils auxquels expoſe ce ſtile uſité dans le douziéme ſiecle, *Tant il eſt vrai que l'eſprit le plus juſte ſe rend quelquefois eſclave du goût dominant, quand même il connoit bien que ce n'eſt pas le meilleur.* Comme l'Auteur paroit s'être propoſé le Traducteur des lettres de S. Auguſtin pour modele, ce qu'il en dit le mene inſenſiblement à un parallele ingénieux du Docteur de la grace & du Saint Abbé de Clairvaux. Il fait voir ce que ces deux Saints ont eû de commun, & ce qui les diſtingue. *Ils ſont chacun dans leur ſiecle les oracles de l'Egliſe, il leur eſt à tous deux donné de ſoutenir les interêts de la foi, de s'oppoſer aux hereſies, d'éteindre les ſchiſmes, d'animer les Conciles, de regler les mœurs. On leur adreſſe toutes les affaires, on en attend les déciſions &c. S'il falloit les comparer dans ce qu'ils eurent de perſonnel, on trouveroit ſans doute plus de diſparitez que de rapports: mais ſans entrer dans ce détail, on peut dire ſeulement que les caracteres de leurs*

nations semblent un échange fait entre eux. L'ancien Pere a tout le flegme, tout le sens froid de nos regions temperées, rien ne l'irrite, rien ne l'aigrit : s'il combat avec force les heresies, il traite les heretiques avec douceur. Le dernier au contraire a toute la chaleur du climat Afriquain; il n'attaque & ne se deffend jamais que vivement, à la moindre occasion sa sensibilité se reveille, & si dans la dispute excitée sur le fameux passage de l'Epitre aux Galates les traits piquans de S. Jérome avoient été lancez contre Saint Bernard, peutêtre n'auroient-ils pas glissé sur son cœur aussi legerement que sur celui de S. Augustin. Ainsi le Traducteur dans une preface assez longue, occupe l'esprit agreablement, & suspend en quelque sorte l'impatience où l'on est de connoitre un aussi grand Saint & un aussi grand homme que S. Bernard, par l'endroit le plus propre à nous decouvrir le caractere de son esprit & de son cœur.

ARTICLE XVII.

LETTRE D'UN CURE' DU DIOCESE de Paris à l'Auteur du Journal de Trevoux, touchant le ſacrifice de la Meſſe. A Paris, chez Jean-Baptiſte De l'Eſpine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, ruë S. Jacques, à S. Paul, 1718. *in douze, pages 57.*

ON ſe croit diſpenſé dans l'occaſion preſente d'une loi qu'on s'eſt faite, de ne point rapporter les termes durs d'un Auteur, ſoit qu'ils lui ſoyent échappez, ou qu'à deſſein il les ait recherchez & employez. Comme il ſemble qu'on eſt ici intereſſé, on craint que Mr. le Curé, qui a écrit cette lettre, ne pensât qu'on a voulu affoiblir ſes raiſonnemens, en retranchant la parure.

Il fut, dit-il, extrémement ſurpris du Journal du mois de Juin 1717; & il marque ainſi la cauſe de ſon étonnement. « Dans l'extrait » que vous y donnez du livre du P.

„ le Brun, intitulé *Explication littera-*
„ *le, historique & dogmatique des Prie-*
„ *res & des cérémonies de la Messe,*
„ vous faites expliquer à cet Auteur,
„ peutêtre contre son sentiment,
„ ces paroles du Canon, *pro quibus*
„ *tibi offerimus, vel qui tibi offerunt,*
„ pour lesquels, dit le Prêtre en par-
„ lant des fidelles, nous vous offrons,
„ ou qui vous offrent ce sacrifice:
„ & vous le faites en ce seul sens,
„ qu'ils y offrent le pain & le vin. *En*
„ *sorte,* dites-vous, *que le Prêtre prie*
„ *le Seigneur de se souvenir de tous les*
„ *assistans, pour lesquels il offre le sacri-*
„ *fice, & qui offrent pour faire le sacrifi-*
„ *ce. Enfin, vous ajoutez d'un ton dé-*
„ *cisif, que s'imaginer donc que les as-*
„ *sistans sacrifient conjointement avec le*
„ *Prêtre, comme certaines gens l'osent*
„ *avancer, c'est s'éloigner absolument de*
„ *l'esprit de l'Eglise, & une erreur per-*
„ *nicieuse.*

Il avouë, étant homme droit & sincere, qu'il a été dans cette erreur pernicieuse, si c'en est une; & qui pis est, qu'il l'enseigne aux ames que Dieu lui a confiées. « Il a appris dès
„ sa plus tendre jeunesse que le sa-

„ crifice du Corps & du Sang de
„ JESUS-CHRIST étant offert à
„ Dieu par toute l'Egliſe, les Fi-
„ delles qui y aſſiſtent, ont l'hon-
„ neur & l'avantage de le lui offrir
„ en union avec le Prêtre & par ſon
„ miniſtere. Cette idée lui a fait
ſentir les ſaintes diſpoſitions que de-
mande d'eux une ſi grande action.
Et puis pour joindre au ton déciſif
le ton railleur, il ajoûte, “ Que vos
„ ouvrages ſont utiles, Mon R. Pe-
„ re, & aux Paſteurs & aux Peu-
„ ples : & que vôtre Journal, qui
„ eſt entre les mains de tout le mon-
„ de, va porter par tout d'inſtruc-
„ tions & de lumieres ! Que de gens
„ dans l'erreur, qui vont ouvrir les
„ yeux, & ſe raprocheront de l'eſ-
„ prit de l'Egliſe, dont ils s'étoient
„ malheureuſement écartez !

Perſuadé que la doctrine qu'on a
condamnée d'erreur, eſt conforme
à la Tradition & à l'eſprit de l'E-
gliſe, il demande des raiſons qui l'o-
bligent à reformer ſes idées. “ Car il
„ n'eſt pas juſte, dit-il, que je vous
„ en croye ſur vôtre parole, quel-

„ que décisif que soit le ton que vous
„ prenez.

Afin de mettre l'erreur du côté de l'Auteur de l'Extrait, il commence par les paroles du canon de la Messe. « Le Prêtre s'y sert presque toujours de l'expression plurielle *offerimus*, nous vous offrons. „ Ce n'est pas donc lui seul qui offre, les fidelles offrent aussi avec lui. Il dit en parlant des assistans „ *pour lesquels nous vous offrons, ou qui vous offrent.* Il est donc convaincu „ non seulement qu'il offre le sacrifice pour les Fidelles, mais que „ les Fidelles l'offrent avec lui, *vel qui tibi offerunt.* Le Prêtre avant la „ secrete se tourne vers les assistans, „ pour exciter leur attention & leur „ union avec lui au commencement „ des saints Mysteres. *Priez*, leur dit-il, *mes freres*, que vôtre sacrifice & „ le mien devienne agreable aux „ yeux du Dieu tout-puissant. Ces „ paroles sont remarquables, & me „ paroissent décisives, *meum ac vestrum sacrificium.* Ce sacrifice est du „ Prêtre, *meum*, ce sacrifice est du

„ peuple, *veſtrum*. Donc le Prêtre &
„ le peuple offrent enſemble le ſa-
„ crifice. Où eſt donc, Mon Reve-
„ rend Pere, vôtre prétenduë erreur
„ pernicieuſe ?

Après ces paroles du Canon ſi claires & ſi expreſſes, il étoit inutile, pourſuit l'Auteur de la lettre, de citer des autoritez pour prouver que les fidelles offroient le pain & le vin pour le ſacrifice. Sur tout il déſapprouve qu'on ait dit, que les fondations & l'honoraire des Meſſes tiennent lieu de cette ancienne pratique; parceque, dit-il, pluſieurs Prêtres diſent des Meſſes, qui ne ſont pas fondées, & dont ils ne reçoivent point l'honoraire. C'eſt, ſelon lui, une plaiſante imagination que des fondateurs, morts peutêtre depuis deux cens ans, s'uniſſent au Prêtre.

„ Ce ſont précisément, continuë-
„ t il, ces paroles du Canon, qui
„ ont fait avancer la doctrine que
„ vous condamnez, à de grands &
„ celebres Ecrivains, dont vous con-
„ viendrez aſſurément, M. R. P.
„ que l'autorité eſt ſuperieure à la

„ vôtre. S. Pierre de Damien (*a*) „ s'exprime ainſi. *On voit clairement que ce ſacrifice de loüange eſt offert par tous les Fidelles, non ſeulement par les hommes, mais auſſi par les femmes, quoi qu'il paroiſſe que ce ſoit le ſeul Prêtre qui l'offre. Car ce que le Prêtre touche de ſes mains, tout le corps des Fidelles le preſente avec lui par l'attention de ſon eſprit & l'union de ſon cœur, ce qui paroit viſiblement par les paroles ſuivantes. Nous vous ſupplions, Seigneur, d'agréer l'oblation que nous vous faiſons, non ſeulement nous, mais encore toute vôtre ſainte famille. Ce qui nous marque que le ſacrifice que le Prêtre poſe ſur les ſaints Autels, eſt offert par toute la famille de Dieu, qui eſt l'Egliſe.* Le Cardinal Bona (*b*) s'explique de la même maniere. *Le ſaint ſacrifice a été inſtitué pour être offert publiquement & ſolemnellement, le Clergé & le peuple aſſiſtant, offrant & communiant: ce qui nous eſt marqué par les oraiſons & les prieres du Canon qui ſe récitent au pluriel.* « D'où il conclud, que la „ Meſſe eſt l'action du Prêtre & de „ tous les aſſiſtans.

(a) *In opuſc.* Dominus vobiſcum *c.* 8.
(b) *L.* 1 *de Liturg. c.* 13.

Le Sçavant Alcuin (*c*) enſeigne la même doctrine à l'occaſion des mêmes paroles. *Il eſt important de remarquer ici que c'eſt toute l'Egliſe qui offre à Dieu ce ſacrifice de loüange ; puiſqu'il eſt dit de tous les Fidelles qui y ſont preſens, que ce ſont eux qui offrent : étant très veritable que ce qui s'accomplit à l'Autel, eſt l'effet de la foi & de la dévotion des Fidelles.* Mais comment tirer de cette erreur pernicieuſe le Pape Innocent III. qui dit, (*d*) *Non ſolum offerunt Sacerdotes, ſed & univerſi Fideles. Nam quod ſpecialiter adimpletur miniſterio Sacerdotum, hoc univerſaliter agitur voto fidelium.* « Après de ſi » grandes autoritez, reprend l'Au- » teur, je me fais ſcrupule de vous » citer un pieux Auteur du ſiécle de » S. Bernard. C'eſt l'Abbé Guerric, » dont je crains que les expreſſions » ne vous mettent de mauvaiſe hu- » meur : car ſon erreur ſur ce ſujet » doit vous paroître horrible. (*e*) *Non ſolus ſacrificat, non ſolus conſecrat ſacerdos : ſed totus conventus fidelium*

(*c*) L. de div. off. c. de celebrat. Miſſæ. (*d*) L. 3. de Myſt. c. 6. (*e*) Serm. 5. de Purif. B. M.

qui adſtat, cum illo conſecrat, cum illo ſacrificat.

De cette expreſſion particuliere à l'Abbé Guerric, Mr. le Curé conclut pour les autres. « Voilà pourtant les gens qui oſent avancer » que les aſſiſtans ſacrifient conjointement avec le Prêtre. Il ajoute que ce qu'il y a de triſte pour cette erreur pernicieuſe, c'eſt qu'ils l'ont appriſe des Peres : & il cite S. Auguſtin (*f*) *Hoc eſt ſacrificium Chriſtianorum, multi unum corpus in Chriſto. Quod etiam Sacramento altaris fidelibus noto frequentat Eccleſia, ubi ei demonſtratur, quod in ea re, quam offert, ipſa offeratur.*

Tous les Théologiens, dit-il, ont ſuivi ce principe: & il cite Sylvius. *Laïci fideles rectè etiam dicuntur offerentes, non quaſi per ſe ſacrificent, ſed partim quia offerunt per miniſterium Sacerdotum, partim quia ſuam intentionem conjungunt cum intentione Sacerdotis conſecrantis.* Ce Théologien s'appuye du témoignage de Pierre de Cluni. *Quod ſemel in cruce Chriſtus ſacrificium obtulit, hoc ſemper Eccleſia*

(*f*) L. 10. de civit. Dei c. 20.

suæ offerendum reliquit, paroles que l'Auteur a ainsi traduites, « Le même JÉSUS-CHRIST qui s'est une
„ fois sacrifié lui-même sur la Croix,
„ se sacrifie encore tous les jours sur
„ nos Autels, & a ordonné à son
„ peuple de l'offrir, & de continuer
„ son sacrifice.

C'est encore, continuë-t-il, la doctrine des derniers tems, dans les Instructions Pastorales & dans les livres de pieté. Elle est enseignée dans les conférences de Luçon, dans les catechismes de Montpellier, de Verdun, de Vannes & de Nantes. Mr. de Harlay, Archevêque de Roüen, dans son livre de la maniere de bien entendre la Messe de Paroisse, lequel a été publié & recommandé par Feu M. l'Archevêque de Paris, s'explique en ces termes. *L'un & l'autre est vrai, que le Prêtre offre le sacrifice pour vous, & que vous l'offrez vous mêmes par lui pour vous. Le Sacrificateur, comme personne publique, sacrifie pour le peuple, il fait ce qu'il fait pour tous les assistans : on offre le sacrifice pour vous, & vous l'offrez.* Le R. P. Gondren, Superieur

General de l'Oratoire, dans ſon livre intitulé *Idée du Sacerdoce*, adopte clairement ce ſentiment. *Le Prêtre ſe tourne vers le peuple, & l'invite à prier, en lui faiſant entendre, pour l'y porter plus puiſſamment, que c'eſt le ſacrifice de toute l'Egliſe qu'il offre par les mains du Prêtre, & que le peuple offre auſſi bien que le Prêtre, quoique le Prêtre ſeul rende la victime du ſacrifice preſente ſur l'autel par la conſecration.* Enfin, l'Auteur vient par une eſpece d'éloge de ſa façon au témoignage du Pere Bourdaloüe.

„Quelle eſt donc, ſe fait-il en„ſuite demander, la difference qui „ſe trouve dans cette oblation entre „le Prêtre & le peuple, s'ils offrent „l'un & l'autre, & ſacrifient con„jointement le corps & le ſang de „Jeſus-Chriſt? La pouvez-vous „ignorer, repond-t-il, elle eſt ſans „doute fort conſiderable.

„C'eſt que quoi qu'il n'y ait dans „la Religion qu'un ſeul ſacerdoce, „il y a néanmoins deux manieres „differentes de ſacrifier, l'une d'é„tat, & l'autre d'aſſociation. La pre„miere regarde les ſeuls Prêtres

„ établis par Jeſus Chriſt & par l'E-
„ gliſe, en qualité de miniſtres, pour
„ offrir & ſacrifier le Corps adora-
„ ble du Sauveur. Malheur au peu-
„ ple s'il ſe l'attribuoit, il ſeroit pu-
„ ni comme Coré, Dathan & Abi-
„ ron. La ſeconde maniere d'offrir
„ & de ſacrifier regarde tous les fi-
„ delles aſſiſtans à la ſainte Meſſe, &
„ eſt commune à tous les Chrétiens.
„ C'eſt pour cette raiſon que l'Apô-
„ tre S. Pierre leur dit, vous êtes la
„ nation choiſie, *genus electum*, le
„ Sacerdoce Royal, *Regale Sacerdo-*
„ *tium*, & S. Jean dans ſon Apoca-
„ lypſe leur fait rendre graces à Je-
„ ſus-Chriſt de ce qu'il les a aimez &
„ purifiez de leurs pechez dans ſon
„ ſang, & de ce qu'il les a établis
„ Rois & Prêtres pour Dieu, *& fe-*
„ *ciſti nos Deo noſtro regnum & Sacer-*
„ *dotes.*

„ Il eſt donc vrai, ſelon cette diſ-
„ tinction, qu'il n'y a que les Prê-
„ tres qui ayent le droit d'offrir Je-
„ ſus-Chriſt exterieurement, & le
„ pouvoir de conſacrer ſon corps
„ d'une maniere viſible & miniſte-
„ riele, quoique l'effet de la conſe-

„ cration ſoit obtenu par les prieres „ communes de l'Egliſe, auſſi bien „ que par celles du Prêtre : & c'eſt „ en ce ſens qu'il faut entendre l'Ab- „ bé Guerric. Mais il n'eſt pas moins „ vrai que les Fideles offrent veri- „ tablement à Dieu le Saint Sacrifi- „ ce du Corps & du Sang de Jeſus- „ Chriſt, & exercent avec le Prêtre „ les fonctions ſaintes d'un ſacerdo- „ ce interieur & ſpirituel, pendant „ qu'il en exerce en qualité de Mi- „ niſtre les fonctions exterieures & „ ſenſibles.

L'avantage que M. le Curé tire en annonçant cette doctrine, » C'eſt » de toucher les fidelles, ou de les » ramener à ces diſpoſitions ſaintes » de frayeur, de reſpect, de recueil- » lement, d'amour, de pureté & de mo- » deſtie, que demande le ſouvenir de » l'honneur qu'ils ont comme mem- » bres de l'Egliſe, d'offrir conjoin- » tement avec le Prêtre les ſaints » myſteres, d'être avec lui les ſacri- » ficateurs de cette victime adora- » ble ». Et puis s'addreſſant à l'Au- teur de l'extrait, il lui dit, « Per- » mettez-moi de vous demander à

» mon tour, M. R. P. Quel fruit
» vous prétendez retirer en condam-
» nant cette doctrine, en la faisant
» regarder comme éloignée de l'es-
» prit de l'Eglise, & comme une er-
» reur pernicieuse? Avez-vous peur
» que les Chrétiens de nos jours
» n'ayent trop de respect pour les
» choses saintes, & de trop vifs sen-
» timens de pieté quand ils y assis-
» tent?

Il finit par un avis sage, d'être reservé à censurer les sentimens d'autrui. Sa lettre est dattée du 15[e] de Septembre 1717. Et par forme de *post scriptum* il ajoûte un long passage de M. Dupin, tiré de sa reponse à la denonciation qui avoit été faite de son traité de l'amour de Dieu. On n'a point lû ce traité, & on apprend ici qu'il y a eû une denonciation & une reponse.

On espere que M. le Curé qui a écrit la lettre, sera content de la fidelité de cet extrait: du moins on l'a travaillé à ce dessein. Et s'il y trouve ses sentimens exposez tels qu'ils sont, il peut juger qu'on en a fait de même de ceux du Pere le Brun.

ARTICLE XVIII.

REFLEXIONS SUR LA LETTRE précédente.

CE n'eſt point à l'Auteur, ni aux Auteurs du Journal de Trevoux que M. le Curé a dû s'en prendre, mais en particulier à celui qui a travaillé l'extrait du livre du P. le Brun, & qui prend volontiers ſur lui ſeul & ſans émotion toutes les expreſſions inſultantes de ſa lettre. L'extrait qu'il a auſſi fait de la même lettre en eſt la preuve.

Saint Jérôme ſe plaignit qu'une lettre qui leur étoit addreſſée, avoit été renduë publique, & avoit couru le monde, avant qu'il l'eût reçuë; & S. Auguſtin qui l'avoit écrite, ne déſapprouva pas un reſſentiment ſi juſte; mais il expliqua comment la choſe étoit arrivée par un contre-tems & contre ſon intention. On convient que la lettre de M. le Curé n'eſt pas écrite d'une maniere à avoir dû être communiquée avant l'impreſſion à la perſonne intereſſée;

mais il ſemble qu'au moins après l'impreſſion un exemplaire devoit venir à ſon adreſſe. Pour éviter un ſemblable inconvenient, & parce qu'on ne ſçait pas à qui envoyer une reponſe, on ſe reduit à quelques reflexions.

Premiere Reflexion.

Dans l'extrait qui a déplû à M. le Curé, venant à ces paroles du canon, *pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt hoc ſacrificium laudis*, on n'a pas ſeulement rapporté, mais on a auſſi prouvé, que le vrai ſens eſt, que ces perſonnes offrent ce qui eſt neceſſaire au ſacrifice : & il eſt trop bien prouvé dans l'extrait même, pour qu'on s'en dédiſe. On y a cité la ſecrete du cinquiême Dimanche d'après la Pentecôte, laquelle eſt repetée le Dimanche ſuivant : & voici celle du ſeptiême. *Recevez le ſacrifice de vos devots ſerviteurs, & le ſanctifiez comme les preſens d'Abel : afin que ce que chacun d'eux a offert à l'honneur de vôtre Majeſté, leur profite pour leur ſalut.* Ce qu'ils ont offert

eſt nommé ſacrifice par anticipation, & parce que c'eſt la matiere du ſacrifice. La plûpart des ſecretes de l'année portent le même ſens, & c'eſt une expreſſion ordinaire à S. Cyprien, & d'autres Peres Grecs & Latins.

Que ſignifient ces paroles du Canon, *Quam oblationem tu Deus in omnibus, quæſumus, benedictam, adſcriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris : ut nobis corpus & ſanguis fiat dilectiſſimi filii tui?* N'eſt-il pas viſible, que ce qui auparavant avoit été appellé ſacrifice par anticipation, & qui ici eſt appellé oblation, ou offrande, n'eſt pas le ſacrifice même, mais le deviendra bientôt par la conſecration? On meritoit d'être repris pour avoir dit „ que le „ Prêtre prie le Seigneur de ſe ſouvenir de tous les aſſiſtans, pour „ leſquels il offre le ſacrifice, & qui „ offrent pour faire le ſacrifice „. La faute eſt de n'avoir nommé que les aſſiſtans, quoique les abſents ſoyent également compris dans la priere du Prêtre, qui dit, *ſouvenez-vous, Seigneur, de vos ſerviteurs & de*

vos servantes, & de tous ceux qui sont ici présens. Il offre pour les uns & pour les autres, ils offrent les uns & les autres ce sacrifice de loüange ; parce qu'en effet les absents peuvent avoir fait leur offrande pour le sacrifice. Et on renvoye aux observations Ecclesiastiques de M. de l'Aubespine pour cette pratique, au Dictionnaire de M. du Cange sur le mot *offerre*, au Cardinal Bona L. 2. des Liturgies ch. 8. Peut être M. le Curé n'a pas apperçu cette faute : peut être l'a-t-il dissimulé, pour ne pas voir ses objections s'évanoüir, & toute sa lettre porter à faux, en ce qu'il n'y comprend que les assistans. Et il comprendra, s'il lui plait, que les autoritez qu'on a citées, servent à faire entendre le vrai sens des paroles en question.

Seconde Reflexion.

Considerons Jesus-Christ sur le Calvaire, & attaché à la Croix, faisant à son Pere le sacrifice de lui même, sacrificateur & victime. Sa Sainte Mere, S. Jean, & quelques

femmes devotes, y aſſiſtoient, qui ſans doute s'uniſſoient d'intention avec leur Sauveur, & offroient ſon ſacrifice à ſon Pere. On demande maintenant, s'il eſt permis de dire que la ſainte Vierge, & ces autres ſaintes perſonnes, ſacrifioient veritablement Jeſus-Chriſt, que c'étoient autant de ſacrificateurs de cette adorable victime, qu'ils exerçoient auſſi bien que lui les fonctions du Sacerdoce, à la reſerve que le Sauveur l'exerçoit exterieurement & d'une maniere viſible, tandis qu'ils l'éxerçoient d'une maniere interieure & ſpirituelle? Penſer ainſi, ne ſeroit ce pas l'éxcès de l'impieté, & une erreur inſenſée?

Voilà cependant la queſtion terminée. Ce qui s'eſt paſſé ſur le Calvaire ſe renouvelle à l'autel: car la Paſſion du Seigneur, dit S. Cyprien, eſt le ſacrifice que nous offrons. *Paſſio eſt enim Domini, ſacrificium quod offerimus.* Le Prêtre repreſente la perſonne de Jeſus-Chriſt, & fait ſa fonction de ſacrificateur: les aſſiſtans ſont comme la Sainte Vierge, comme S. Jean & les ſaintes femmes

au pied de la Croix ; ils s'unissent d'intention avec lui, ils offrent le sacrifice qu'il fait, & ne sacrifient pas conjointement avec lui.

Troisieme Reflexion.

Considerons encore Jesus-Christ dans l'institution de l'Eucharistie. Il y fit le sacrifice mystique de son corps & de son sang, en anticipant le sacrifice sanglant qu'il en devoit faire le lendemain sur la croix. Les Apôtres y assisterent, unis certainement d'intention avec leur divin maître. On demande encore s'ils consacrerent veritablement l'Eucharistie, s'ils sacrifierent son corps & son sang conjointement avec lui?

Or la même action se renouvelle à la Messe, en laquelle le Prêtre represente la personne de Jesus-Christ, & parle en son nom. Comme *ce sont*, dit S. Jean Chrysostome, (*a*) *les mêmes paroles que Dieu a prononcées, & que le Prêtre prononce aujourd'hui; c'est aussi la même oblation, le même sacrifice.* Où est donc cette sa-

(a) *Hom. 2. in 2. Timoth.*

crificature, à la laquelle M. le Curé associe les assistans?

Quatriéme Reflexion.

Il n'y a point d'autre sacrificateur que celui qui fait le sacrifice, ce qui à la Messe consiste en ce que le Corps & le sang de Jesus-Christ sont mis par la Transubstantiation sous les especes du pain & du vin; & la Transubstantiation ne se fait que par les paroles que le Sauveur prononça, & qui sont prononcées par le Prêtre. D'où il s'ensuit que le Prêtre est l'unique sacrificateur: pouvoir de consacrer & de sacrifier qui lui est conferé par son Ordination, *accipe potestatem offerre sacrificium Deo, Missasque celebrare.* C'est aux Prêtres seuls, selon la doctrine du Concile de Trente & de tous les Peres, que s'adressent les paroles & le commandement de Jesus-Christ, *hoc facite in meam commemorationem*; & ce sont eux seuls, comme dit S. Jerôme *(b) Qui Apostolico gradui succedentes, Christi corpus sacro ore conficiunt.* Quel

(b) *Epist.* 1.

étrange égarement de leur aſſocier le peuple !

Les Liturgies ne reconnoiſſent point une telle aſſociation. Le peuple attendoit, comme il fait encore dans toutes les Egliſes d'Orient, que le Prêtre eût conſacré en prononçant les ſacrées paroles, auxquelles il repondoit *Amen*, en témoignage qu'il croyoit l'admirable changement du pain & du vin au corps & au ſang du Sauveur. Ce peuple ne préſumoit pas concourir avec le Prêtre en l'action de la conſecration, ni ſacrifier conjointement avec lui, il ſe contentoit de temoigner ſa foi après la conſecration faite. C'eſt auſſi ce que nous apprenons de S. Juſtin dans ſa ſeconde apologie. *Après que celui qui préſide en nos aſſemblées a fini les prieres & les actions de graces, le peuple qui y aſſiſte, marque ſon approbation par l'acclamation d'Amen.* Ce ſaint Martyr, & le plus ancien des Peres dont il nous reſte de grands ouvrages, parle expreſſément en cet endroit de la conſécration de l'Euchariſtie : & il nous repréſente le peuple, qui après

qu'elle eſt faite par le Prêtre, fait éclater les ſentimens de ſa foi par une acclamation.

Cinquiéme Reflexion.

„ On m'avoit appris, dit M. le „ Curé, dès ma plus tendre jeu-„ neſſe, que le ſacrifice du Corps & „ du Sang de Jeſus-Chriſt étant of-„ fert à Dieu par toute l'Egliſe, les „ fidelles qui y aſſiſtent, ont l'hon-„ neur & l'avantage de le lui offrir „ en union avec le Prêtre, & par „ ſon miniſtere ". D'une bonne & ſainte inſtruction il tire une fauſſe & mauvaiſe conſequence; " que „ l'Egliſe étant l'aſſemblée des fidel-„ les Chrétiens, les fidelles aſſiſtans „ ſacrifient conjointement avec le „ Prêtre". Le Concile de Trente devoit l'arrêter, lors qu'il y a lû, „ que Jeſus Chriſt pour laiſſer un „ ſacrifice viſible à l'Egliſe ſon épou-„ ſe bien aimée, offrit ſon corps & „ ſon ſang ſous les eſpeces du pain & „ du vin à Dieu ſon pere, & com-„ manda aux Apôtres & à leurs Suc-„ ceſſeurs dans le Sacerdoce de les

„offrir, comme l'Eglise Catholi-
„que l'a toûjours entendu & en-
„seigné„. Le Sauveur a laissé le sacrifice de son Corps & de son Sang à l'Eglise; mais c'est aux Prêtres seuls qu'il a commandé de l'offrir, c'est-à-dire, de consacrer & de sacrifier, comme seul il l'offrit en l'instituant: & c'est ainsi que l'Eglise Catholique l'a toujours entendu & enseigné. Ensuite le Concile comparant le Sacrifice de la Messe à celui de la Croix, déclare que „ c'est la même
„victime, que c'est le même qui
„l'offre par le ministere des Prê-
„tres, & qui l'a offert sur la croix„. Le ministere des Prêtres consiste donc à représenter Jesus Christ unique sacrificateur de lui même.

Or il est évident que le pouvoir de consacrer & de sacrifier n'appartient qu'à celui qui est honoré de ce ministere, c'est à-dire, au Prêtre seul; & que par conséquent nul autre ne sacrifie conjointement avec lui.

Sixiéme Reflexion.

M. Le Curé demande des éclairciſſemens, & on croit lui en avoir donné ſuffiſamment. Il demande auſſi qu'on détruiſe ſes raiſons, & on ſe ſent de la repugnance à lui montrer qu'il ne raiſonne pas juſte: mais enfin il faut s'y reſoudre.

„ 1°. Le ſacrifice, dit il, eſt offert „ à Dieu par toute l'Egliſe; donc les „ Fidelles qui y aſſiſtent, ont l'hon„neur & l'avantage de l'offrir en „ union & par le miniſtere du Prê„ tre. Il eût été mieux de dire, que toute l'Egliſe, c'eſt-à-dire, l'Egliſe Univerſelle, & l'épouſe bien-aimée de Jeſus-Chriſt, à laquelle il a laiſſé le ſacrifice de ſon corps & de ſon ſang, offre à Dieu cet adorable ſacrifice par le miniſtere des Prêtres; donc les aſſiſtans, entant que membres de l'Egliſe, doivent offrir à Dieu le ſacrifice par le miniſtere du Prêtre. Cela eſt vrai; mais ce n'eſt pas raiſonner juſte, d'en conclure que les aſſiſtans ſacrifient conjointement avec le Prêtre, & conſacrent veri-

tablement avec lui. Car l'Eglise ne sacrifie point par elle-même, mais par le ministere des Prêtres, & ce ministere consiste à representer la personne de J. C. se sacrifiant sur la Croix & dans l'institution de l'Eucharistie; & il ne suffit pas d'être membre de l'Eglise pour consacrer l'Eucharistie.

„ L'Eglise, continuë-t-il, est „ l'assemblée des fidelles; donc les „ fidelles assistans consacrent con- „ jointement avec le Prêtre „. Quel „ raisonnement!

2°. Comme le défaut du raisonnement ne se montre pas seulement en ce qu'il manque dans les principes, mais encore en ce qu'il conduit à des absurditez, examinons par cette seconde regle celui de M. le Curé. Si le peuple participe à l'honneur & à l'avantage du Sacerdoce, que deviennent les magnifiques éloges que les Peres font du Sacerdoce, qui est réduit par M. le Curé à un ministere extérieur? Pourquoi disent-ils que le Prêtre, à raison de ce qu'il consacre & sacrifie, exerce une fonction terrible, qu'il est me-

diateur entre Dieu & les hommes ? Le commun des fidelles n'a point part à ces honneurs.

Mais s'il y a part, comme M. le Curé le prétend, il doit auſſi être ſujet aux charges, & c'eſt une loi que l'équité lui impoſe; & par conſéquent, il eſt coupable de ſacrilege, quand il aſſiſte à la Meſſe en état de peché mortel; ou ſi après avoir peché mortellement, il ne s'eſt pas confeſſé avant que d'entendre la Meſſe, c'eſt un nouveau peché; car ce ſont là les obligations du Prêtre avec lequel il ſacrifie conjointement. De plus, l'Egliſe Univerſelle offre le S. Sacrifice en tous les païs du monde, & à toutes les heures du jour; ſi donc chaque fidelle ſacrifie, entant qu'il eſt membre de l'Egliſe, il eſt perpetuellement dans l'exercice de ſon prétendu Sacerdoce; car enfin & ceux qui ſont preſens à la Meſſe qui ſe dit, & ceux qui ſont abſens, ſon également membres de l'Egliſe; & c'eſt toute l'Egliſe qui offre & qui eſt offerte, comme Saint Auguſtin le dit ſi ſouvent.

3°. Un troiſiême moyen de faire

voir qu'un raiſonnement eſt défectueux, c'eſt de l'appliquer à une matiere ſemblable. Or c'eſt auſſi l'Egliſe qui baptiſe, qui confirme, qui abſout les pénitens, qui celebre l'Ordination, par le miniſtere, ou de l'Evêque, ou du Prêtre. On demande donc ſi le peuple qui aſſiſte à l'adminiſtration de ces Sacremens & des autres, baptiſe & abſout conjointement avec le Prêtre, s'il confirme & ordonne conjointement avec l'Evêque?

Septiême Reflexion.

Offrir le Saint Sacrifice eſt une expreſſion qui porte deux ſens differens, ſur leſquels néanmoins un Catholique ne ſe trompe jamais. S'il s'agit de Jeſus Chriſt ſur la Croix, ou d'un Prêtre à l'autel, il entend que c'eſt faire le ſacrifice. S'il eſt queſtion du commun des fidelles, il entend que c'eſt unir ſes adorations à celles de Jeſus-Chriſt s'immolant à la gloire de ſon Pere ; prendre part comme membre de l'Egliſe, à l'action la plus excellente de la reli-

gion & à un culte digne de la Majesté infinie de Dieu ; lui rendre de dignes actions de graces ; que c'est demander à Dieu la rémission de ses pechez & les secours de la grace dont ils ont besoin, en contemplation & par le merite du sacrifice que Jesus-Christ a fait par lui-même à la croix, & qu'il continuë de faire par le ministere du Prêtre à l'autel.

Or il est évident que les fidelles qui assistent à la Messe, peuvent en ce second sens & doivent offrir le S. Sacrifice, s'unissant d'intention avec Jesus-Christ & avec le Prêtre, à l'imitation de la sainte Vierge, de S. Jean & des saintes femmes au pied de la Croix. C'est là sacrifier spirituellement, comme c'est communier spirituellement par le désir de la communion. C'est encore une vraye & solide dévotion, d'offrir à Dieu toutes les Messes qui se disent en quelque lieu du monde que ce soit ; parce qu'en effet chacun de nous, comme membre de l'Eglise, a part à leur merite, & nous le confessons ainsi dans l'article du symbole de *la communion des Saints.* Les

mots Latins *offerre* , *oblatio* , *ſacrificium*, ſont plus ſuſceptibles de ſens differents : c'eſt quelquefois le ſacrifice même, & quelque fois par anticipation & par une *metonymie* la matiere du ſacrifice. Il en eſt de même des mots Grecs προσφέρεσθαι, προσφορὰ, θυσία.

Huitiéme Reflexion.

On ne croit pas que les paſſages alléguez par M. le Curé faſſent maintenant aucune difficulté ; puiſqu'ils ne ſignifient rien, ſinon que les aſſiſtants offrent le ſacrifice de la Meſſe, de la maniere qui leur convient, & qu'on a expliquée. Ainſi on ne s'y arrêteroit pas, s'il n'étoit bon de remarquer quelques-unes de ſes inadvertences ; car on n'a garde de l'accuſer de mauvaiſe foi. Il cite ces paroles de la Meſſe, comme déciſives en ſa faveur, *Orate fratres, ut meum ac veſtrum ſacrificium acceptabile fiat.* Pourquoi traduit-il que vôtre ſacrifice & le mien ? Eſt-ce par prévention pour l'égalité entre le Prêtre & le Peuple ? Il eût mieux fait de

traduire fidellement, & par distinction pour le Prêtre, *mon ſacrifice & le vôtre :* & il eût bien fait de rapporter auſſi la reponſe du peuple, qui marque cette diſtinction, & que c'eſt au Prêtre de ſacrifier. *Que le Seigneur reçoive de vos mains ce ſacrifice à la loüange & la gloire de ſon nom, à nôtre utilité & de toute ſa ſainte Egliſe,* Le peuple ſe joint d'intention au Prêtre pour les fruits du ſacrifice, & il ne ſe joint point à lui pour faire le ſacrifice. C'eſt le ſacrifice du Prêtre, qui ſe diſpoſe à le faire, & c'eſt le ſacrifice du peuple qui en a offert la matiere : comme il eſt marqué dans les ſecretes, que le Prêtre commence auſſi-tôt qu'il s'eſt tourné du côté de l'autel.

S. Pierre de Damien, ſelon la traduction même de M. le Curé, ne parle que d'une union d'intention des fidelles avec le Prêtre, & non pas d'une aſſociation de ſacerdoce. Mais comparons le texte avec la traduction, (c) *Quod ille Deo offerendo tractat, hoc multitudo fidelium intenta mentium devotione commendat.* Dans le

(c) *opuſc.* Dominus vobiſcum. c. 8.

texte c'eſt le Prêtre qui offre à Dieu, & les fidelles recommandent ſeulement par la fervente dévotion de leur eſprit : dans la traduction ce ſont les fideles qui préſentent ce que le Prêtre touche de ſes mains.

C'eſt par précipitation que M. le Curé a mal entendu ces paroles qu'il cite du Cardinal Bona (*d*) *Clero & populo aſtante, offerente, ac communicante.* „ Le Clergé & le peuple aſſiſ- „ ſtant, offrant & communiant „. S'il avoit lû les explications que ce ſçavant Cardinal l. 2, c. 8. donne du mot *offerre*, il auroit compris que dans ſa citation il s'agit de la matiere du ſacrifice, c'eſt-à-dire, du pain & du vin que le peuple offroit pour le ſacrifice. Au ch. 12ᵉ, du l. 2. le Cardinal s'explique ainſi. „ Dans l'o- „ raiſon, *Hanc igitur oblationem*, le „ Prêtre prie Dieu de recevoir ſon „ oblation, & de toute la famille de „ Dieu, c'eſt-à dire, de tous les aſ- „ ſiſtans qui autrefois offroient leurs „ preſens, & qui aujourd'hui offrent „ par leur vœu & en eſprit, *voto &* „ *animo.*

(*d*) *L.* 1. *de Liturg. c.* 13.

Si Alcuin avoit dit, comme Monſieur le Curé le lui fait dire, „que ce qui s'accomplit à l'autel, „c'eſt-à-dire, la conſécration de „l'Euchariſtie, eſt l'effet de la foi „& de la devotion des fidelles „ il auroit avancé une héréſie. Le Concile de Trente (*e*) enſeigne *que cette oblation pure ne ſçauroit être ſouillée par aucune indignité, ni par aucune malice de ceux qui l'offrent*: comment pourroit-elle être l'effet de la foi & de la devotion de ceux qui y aſſiſtent? Voici le texte d'Alcuin, (*f*) *Quod enim adimpletur propriè miniſterio ſacerdotum, hoc generaliter agitur fide & devotione cunctorum.* C'eſt le Prêtre qui proprement conſomme & remplit la conſécration, & cette action ſe fait avec la foi & la dévotion de tous généralement. On ne ſçauroit s'empêcher de marquer ſon étonnement de la liberté que M. le Curé s'eſt donnée dans ſes traductions. Au reſte, Alcuin explique nettement ſa penſée ſur ces mots *Surſum corda*. C'eſt, dit-il, comme ſi le Prêtre exhortoit le peuple à quitter les ſoins

(*e*) *Seſſ.22.c.1.* (*f*) *L.de div.offic.c.40.*

de la terre, & à élever leur cœur vers le Seigneur : *ut sacrificium quod Deo offerendum mihi obtulistis, dignè offerre valeam*, afin que je puisse offrir dignement le sacrifice que vous m'avez offert pour offrir à Dieu. Quel est ce sacrifice que le peuple a offert au Prêtre pour offrir à Dieu, sinon le pain & le vin, nommez sacrifice par anticipation & *metonymie* ? Le peuple les offre avec des sentimens de dévotion, & de foi qu'ils seront changez au corps & au sang de son Sauveur par la consécration qu'en fera le Prêtre, qu'Alcuin appelle Mediateur entre Dieu, à qui il fait proprement le sacrifice, & entre les hommes, de qui il reçoit la matiere du sacrifice.

Le Cardinal Lothaire, qui fut depuis le Pape Innocent III, rapporte (g) deux explications de ces mots, *vel qui tibi offerunt* : la premiere regarde les autres Prêtres, *sed & Sacerdotum qui tibi offerunt* : la seconde regarde le peuple, & il la confirme en rapportant les paroles d'Alcuin avec quelque changement,

(g) *De mysteriis c. 6.*

Quia non ſolum offerunt Sacerdotes, ſe & univerſi fideles : nam quod ſpecialit. adimpletur miniſterio Sacerdotum, h universaliter agitur voto fidelium. Bie loin que le peuple ſacrifie conjointe ment avec le Prêtre, il ne fait qu ſouhaiter, *voto* : & c'eſt dire moin qu'Alcuin n'a dit. Du reſte, le mê me Auteur attribuë la conſécratio au Prêtre.

C'eſt ſans raiſon que Mr. le Cur ſe prévaut de l'autorité de l'Abb Guerric (*h*). Cet Abbé demand que les Prêtres ſoyent très vertueux „ parceque, dit-il, nous conſacron „ le Corps de JESUS-CHRIST „ parceque l'ayant conſacré & l „ mangeant nous le ſacrifions „ parceque nous vous donnons le „ même corps pour le ſalut de vôtre „ ame. Il ajoute qu'il ne faut pas croire que les vertus ne ſoient ne ceſſaires qu'au Prêtre, " comme ſ „ lui ſeul conſacroit, & ſacrifioit le „ Corps de JÉSUS CHRIST, *quaſi ſo-* „ *lus conſecret & ſacrificet corpus Chriſ-* „ *ti.* Il ne conſacre pas ſeul, il ne ſa- „ crifie pas ſeul : mais toute l'aſſem-

(h) *Serm. 5. de Purific. V. M.*

„ blée des Fidelles qui aſſiſtent, con-
„ ſacre avec lui , ſacrifie avec lui. L'Abbé Guerric continuë, & montre par un exemple, comment l'aſſemblée des Fidelles conſacre & ſacrifie. Ce n'eſt pas le Charpentier ſeul, dit il, qui fait une maiſon, mais l'un apporte du bois, l'autre des poutres & autres choſes. *Nec ſolus lignifaber facit domum, ſed alius virgas, alius ligna, alius trabes &c. comportat.* Celui-là donc, ſelon l'Abbé Guerric, conſacre veritablement, qni donne la communion, ce qui n'appartient qu'au Prêtre : les autres conſacrent & ſacrifient, entant qu'ils contribuent au ſacrifice, comme ceux qui fourniſſent les materiaux à un ouvrier, font ſon ouvrage avec lui.

Enfin, Mr. le Curé accommode à la prevention où il eſt, la traduction qu'il fait d'un paſſage de Pierre de Cluni, qui dit, *Quod ſemel in cruce Chriſtus ſacrificium obtulit, hoc ſemper Eccleſiæ ſuæ offerendum reliquit.* Il a traduit, " Jeſus-Chriſt a ordonné
„ à ſon peuple de l'offrir, & de con-
„ tinuer ſon ſacrifice.

Quant aux Théologiens, & on parle des Théologiens Catholiques, ils enſeignent unanimement que le Prêtre ſeul fait la conſécration & le ſacrifice : mais ils diſent auſſi que les Fidelles l'offrent, comme on l'a expliqué dans la 7e reflexion. Suarès, qui a traité de ce ſujet avec plus d'exactitude qu'aucun autre, diſtingue deux manieres d'offrir, l'une purement intérieure, & par la ſeule union d'intention; l'autre exterieure, laquelle concourt au ſacrifice, & peut, dit-il, en quelque ſorte être appellée *ſacrificale*, & c'eſt lorſque le peuple contribuë, ſoit la matiere même du ſacrifice, ſoit l'équivalence. Et cet habile Théologien remarque que c'eſt de cette ſeconde maniere d'offrir dont parlent les Peres, dans les endroits où ils font mention du ſacrifice & de l'oblation du peuple,

Dans les livres de pieté & dans les Catéchiſmes c'eſt la même doctrine, & Mr. le Curé en citant le R. P. Gondren, Général de l'Oratoire, pouvoit obſerver cette expreſſion. *Quoi-que le Prêtre ſeul rende*

la victime du ſacrifice préſente ſur l'Autél par la conſécration. Il n'a pas conſulté les commentaires ſur ces mots de S. Pierre, *Regale Sacerdotium*, & de S. Jean, *feciſti nos Deo noſtro Regnum & Sacerdotes.* On ne lui produira ici que S. Jerôme. (*i*) *Sacerdotium Laïci eſt Baptiſma : ſcriptum eſt enim, Regnum quippe nos & Sacerdotes Deo & Patri ſuo fecit : & iterum, Gentem ſanctam, Regale Sacerdotium.*

Neuviéme réflexion.

Mr. le Curé demande quel avantage on prétend retirer en condamnant la doctrine, ſelon laquelle les aſſiſtans ſacrîfient conjointement avec le Prêtre qui dit la Meſſe ? Celui de ſoutenir la verité Catholique, & de rejetter l'erreur pernicieuſe de *certaines gens* qui penſent, comme il parle ; qui ſur les foibles raiſons qu'il apporte, rendent le peuple participant *de l'honneur & de l'avantage du Sacerdoce* ; & qui conſéquemment oſent dire, que ſi un Prêtre impie omettoit les paroles de la con-

(i) *Adv. Lucifer.*

ſécration, le ſimple fidelle y ſuppléeroit en les prononçant avec dévotion.

Ce qu'il ajoute, ne peut que faire pitié. « Avez vous peur, demande-t-il encore, que les Chrétiens „ de nos jours n'ayent trop de reſpect pour les choſes ſaintes, & de „ trop vifs ſentimens de pieté, quand „ ils y aſſiſtent ? Non. Mais on a ſujet d'avoir peur, qu'au lieu de leur inſpirer les ſentimens d'une vraye & humble pieté, *certaines gens* ne les entêtent de la fauſſe & orgueilleuſe préſomption, qu'ils conſacrent & ſacrifient veritablement avec le Prêtre. Penſe-t-il que ce ſoit de foibles motifs pour exciter l'attention, la dévotion, le reſpect des Fidelles, de les avertir qu'ils doivent aſſiſter au S. Sacrifice de la Meſſe, dans les mêmes ſentimens que la Sainte Vierge, S. Jean & les ſaintes femmes aſſiſterent à celui de la Croix : que Jeſus Chriſt s'immole encore lui-même ſur l'Autel, qu'il y eſt preſent réellement, qu'il y reçoit les adorations des Anges ; que c'eſt le tems favorable d'obtenir la rémiſ-

ſion de nos pechez, d'affermir l'eſperance de nôtre ſalut, de rendre de dignes actions de graces à Dieu, & de lui expoſer nos beſoins. Ce ſont pourtant les motifs que les Peres nous propoſent, & auxquels S. Jean Chryſoſtome revient ſi ſouvent avec tant d'éloquence.

Maintenant M. le Curé peut de lui même, & ſans que perſonne s'ingére de lui donner des avis, réformer ſes idées & ſes inſtructions.

ARTICLE XIX.

HISTOIRE ROMAINE DEPUIS LA fondation de Rome juſqu'à preſent, par demandes & par réponſes, tirée des plus ſçavans & plus fidelles Auteurs, dediée à Monſeigneur le Duc de Chartres. A Paris, chez Claude Robuſtel, ruë S. Jacques, à l'image S. Jean, 1716. *deux vol.* in 12. T. I. 632. *p. T. II. ſans l'Epitre, la préface & les tables.*

COmme il eſt impoſſible de tout retenir en liſant l'hiſtoire, *les uns*, dit Mr. l'Abbé de Bellegarde,

ne mettent dans leurs recueils que les grands evenemens, les batailles gagnées, ou perduës, les renverſemens d'Empires, les Princes chaſſez de leurs Trônes, ceux qui ſont touchez de la chronologie, s'attachent aux dates & aux époques des évenemens. Pour lui, dans cet ouvrage il s'eſt propoſé principalement de faire remarquer *les mœurs, le caractere, les qualitez de ceux dont il parle, leurs coutumes, leur politique.* Il regarde avec raiſon cette connoiſſance comme un des principaux fruits qu'on doit recueillir de l'étude de l'hiſtoire, & c'eſt pour faire goûter à ſon Lecteur ce fruit ſi eſtimable, qu'il mêle aux narrations hiſtoriques differentes *conſiderations* ſur l'état politique, ſur les mœurs, le caractere, la conduite des Princes, & des hommes illuſtres qui ont fleuri, ſoit dans la République, ſoit du tems des Empereurs.

L'Auteur veut ſans doute un Lecteur déja initié dans la Chronologie, puiſqu'il marque la fondation de Rome par les Olympiades de Nabonaſſar, les années de la periode

Saline, ſans expliquer ce que ſignifient ces differentes époques. Le deſſein qu'il a eû de peindre les hommes plus encore que les évenemens, lui a apparemment fait negliger l'exactitude dans certains faits, dont le nombre après tout dans une ſi longue ſuite d'années, excuſe aſſez un Auteur des fautes qui auroient pû lui échaper. Ainſi il dit que le Senat, fondé par Romulus, fut compoſé de 300 perſonnes; Titelive & les autres Hiſtoriens n'en marquent que cent : il nous repréſente les Albains comme le *peuple le plus conſiderable d'Italie.* Ne pourroit-on pas douter ſi les Toſcans, les Tarentins, & d'autres peuples d'Italie, ne valoient pas bien les Albains? L'Auteur, qui s'attache à faire connoitre les mœurs & le caractere des hommes illuſtres, auroit pû marquer la circonſtance où Camille ſecourut Rome, ſi mal menée par les Gaulois. C'étoit dans le tems que ce General exilé de ſa patrie, malgré d'importans ſervices, pouvoit être indifferent ſur les malheurs d'un peuple ſi peu reconnoiſſant.

Août 1718.

Oſeroit-on demander à Mr. de Bellegarde en quoi M. Antoine qui réüſſit ſi mal dans la guerre de Créte s'eſt rendu depuis ſi fameux? Ne met-il point ſur le compte du General de l'armée de Créte, tout ce qu'a fait ſon fils Marc Antoine le Triumvir? La priſe de Jeruſalem par le grand Pompée, qu'on lit dans l'article de la guerre civile de Marius & Sylla, ne paroit-elle point déplacée, puiſque cette priſe n'arriva que longtems après, & dans la guerre que fit Pompée à Mithridate, comme l'Auteur le marque lui même dans un article particulier des guerres Romaines contre Mithridate? Je ne ſçai pourquoi l'Auteur appelle le pere du ſecond Africain *Paul Scipion ſurnommé le Macedonien*, l'hiſtoire l'appelle Æmilius Paulus, ou Paul Emile; & l'Auteur parlant de l'adoption du ſecond Scipion faite par le fils du premier Africain, donne aſſez à entendre qu'il ne s'appelloit Scipion qu'à cauſe de celui qui l'avoit adopté. La fille de Ciceron, que l'Auteur appelle Terentia, eſt toujours nommée Tullia, ou Tulliola par ſon pere.

L'Auteur ne parle point des deux batailles de Philippes données à quelques jours l'une de l'autre, & semble attribuer uniquement la mort volontaire de Brutus *au malheur & à la déroute de son collegue* : les Historiens cependant *les plus sçavans & les plus fidelles* conviennent que Brutus, lequel dans le premier combat avoit mis le jeune Cesar en déroute, tandis qu'Antoine de son côté battoit Cassius, livra une seconde bataille avec son armée victorieuse & les débris de celle de Cassius, où il ne fut pas si heureux que dans la premiere. L'Empire d'Auguste, selon l'Auteur, est d'environ 57 ans, depuis son premier Consulat, & de 47 depuis la bataille d'Actium : cela s'accorde-t-il avec ce qu'il dit la page suivante, qu'il mourut à l'âge de 76 ans, qu'il n'en avoit que 22 à son premier Consulat, & 32 lorsqu'il deffit Antoine ? Depuis 22 jusqu'à 76. il n'y a ce semble que 54 ans, & 44 depuis 32. L'Abbé de Bellegarde dit que Cologne tire son nom Latin d'Agrippine, mere de Neron, d'autres croyent que c'est

de la premiere Agrippine femme de Germanicus, qui accompagnoit ſon mari dans les guerres de Germanie, & à qui l'on donna le titre de *mater caſtrorum.* Mr. de Bellegarde a-t-il d'anciens Auteurs garans de ſon opinion ? A-t-il au moins trouvé dans aucun qu'Agrippine ait envoyé une Colonie en Allemagne ? Il paroitroit ſurprenant que des femmes en ce tems-là envoyaſſent des Colonies : quoi qu'il ſoit vrai que des Colonies puiſſent porter leur nom, & qu'en particulier Cologne porte en Latin celui d'une Agrippine. L'on pourroit auſſi demander à l'Auteur quels ſont les garands ſur ce qu'il dit de l'Empereur Claude, qu'il étoit obligé de ſe ſervir d'un Interprete pour faire ſçavoir ſes intentions au Senat. Suetone & Tacite ſemblent marquer le contraire. Le premier, en avoüant que Claude avoit quelque difficulté de langue, convient cependant qu'il parloit aſſez bien en public : il cite là-deſſus le témoignage d'Auguſte, qui n'étoit pas aſſurément prévenu en faveur du merite de Claude. Suetone dit auſſi

que cet Empereur répondoit ſur le champ par des diſcours aſſez longs, & même en Grec, aux deputez des villes Grecques qui avoient audience du Senat. Tacite fait l'éloge de l'éloquence de Claude, en le comparant à Neron, lequel la premiere fois qu'il parla en public, prononça un diſcours que Seneque lui avoit composé. Je ne ſçai ſi l'Auteur, qui nous dit que Philippicus étoit gendre de l'Empereur Maurice, n'a point été trompé par le texte de Cedrenus, où le mot Grec ſignifie également gendre & beaufrere : il paroit cependant par la ſuite de l'Hiſtorien que Philippicus étoit beaufrere de Maurice, mari de ſa ſœur, ainſi que l'a traduit l'Interprete Latin.

L'Auteur parlant des partiſans de Frideric d'Autriche contre Loüis de Baviere, nomme Rodolphe Duc de Baviere & le Comte Palatin du Rhin comme deux Princes differens.

Cette diſtinction paroit auſſi peu fondée que le titre d'Empereur, dont Mr. de Bellegarde honore le

Prince de la maison de Baviere, qui a donné son nom à la branche Rodolphine, & qui est le même que ce Rodolphe Comte Palatin du Rhin, frere de Loüis de Baviere, & malgré la proximité du sang partisan de son competiteur. Il s'ensuit de là que le Prince qui a donné son nom à la branche Willelmine, n'étoit pas frere de ce Rodolphe, comme le dit l'Auteur, mais un des descendans de l'Empereur Loüis de Baviere. Est-il bien sûr que le Pape Jean XXII. se soit lui-même nommé Pape, après le compromis des Cardinaux? Mr. Fleury, dans son histoire Ecclesiastique, regarde ce fait au moins comme incertain : ce que dit l'Auteur Tom. 2. p. 464. pour expliquer comment le Domaine de l'Empereur en qualité d'Empereur est diminué en Allemagne, pourra faire quelque difficulté au Lecteur. Il en apporte pour cause *que les Empereurs tirez de differentes maisons, se sont approprié les Etats de leurs maisons, & que leurs successeurs* en ont joüi dans la suite. *C'est ainsi*, ajoute-t-il, *que la Saxe, la Franconie,*

la Suabe, la Baviere, la Hollande, le Luxembourg, & plusieurs autres Etats de cette nature, qui étoient de l'appanage de l'Empire, sont demeurez en propre aux heritiers des Empereurs, qui étoient tirez de ces maisons. On conçoit bien comment le Domaine des Empereurs auroit pû s'accroître, si le patrimoine des élûs eût été uni à perpetuité au sceptre Imperial par leur élection, comme le patrimoine des Princes du sang de France est uni à la couronne, lorsque ces Princes y parviennent. Mais est il aisé de concevoir comment diminuoit le Domaine Impérial, lorsque la posterité d'un Empereur dont les enfans ne succedoient pas à l'Empire, conservoit les domaines que possedoit sa maison avant que d'être élevée sur le trône Imperial?

En parlant de l'Evêque de Lubeck, l'Auteur dit que ce Prince, tout Protestant qu'il est, joüit des droits de la jurisdiction Ecclesiastique: mais les Lutheriens en Allemagne, qui ne sont maintenant que deux tout au plus, ont-ils la jurisdiction Ecclesiastique, même sur

ceux de leur communion ? Bien des gens n'en conviennent pas. Ce qu'ajoute l'Auteur, que cet Evêque nomme un grand Vicaire Catholique en faveur de ceux qui ſont profeſſion de la Religion Romaine, paroitra encore moins croyable. Dans le traité de Weſtphalie, il a été reglé que les Catholiques du Dioceſe d'Oſnabruck, lorſque l'Evêque ſera Proteſtant, reconnoitront la juriſdiction de l'Archevêque de Mayence. Si l'on eût pourvû aux Catholiques du Dioceſe de Lubeck, qui ſont ſans doute en petit nombre, on eut apparemment pris un expedient ſemblable. En effet, comment l'Evêque Proteſtant pourroit-il avoir juriſdiction ſur les Catholiques de ſon Dioceſe, lui qui ſelon la police Eccleſiaſtique des Lutheriens d'Allemagne ne l'a pas même ſur ſes Dioceſains Proteſtans, & à la reſerve de quelques droits épiſcopaux, eſt regardé purement comme un Prince temporel ?

Mr. de Bellegarde n'eſt pas d'accord avec les hiſtoriens *les plus ſçavans & les plus fidelles*, lorſqu'il nous

 dit

dit que l'Archiduc Philippe passa en Espagne *après la mort de Ferdinand son beaupere, pour partager la succession avec sa belle mere Isabelle de Castille.* Ces Historiens mettent la mort d'Isabelle avant celle de Ferdinand, & veulent que Ferdinand Roi d'Arragon devenu veuf, ait épousé une Princesse de la maison de Foix. Je ne sçai sur qui l'Auteur s'est reposé pour faire *la table des matieres.* Il paroit qu'il n'y a pas apporté toute l'exactitude possible, souvent les Empereurs du même nom sont confondus, & l'on met tout de suite ce qui appartient aux deux, comme si c'étoit le méme Prince : on en pourra voir des exemples dans Claude & Justinien. Pour premier article de Marc Auréle on lit ces mots, *soupçonné de sa mort.* Voit-on d'abord que c'est de la mort de son gendre & de son collegue Verus dont il s'agit? & dont il est dit immediatement après, *ses sentimens sur son gendre.* Sur l'article de Ferdinand II. on lit d'abord ces mots, *la bataille de Pragues ruine son parti.* Ne vient il pas à l'esprit que c'est le parti de Ferdinand?

Point du tout, c'eſt celui de Fride-ric, Electeur Palatin, choiſi Ro de *Boheme* par les peuples de c Royaume revoltez contre Ferdi-nand. Sur Richard Roi d'Angleter-re, après avoir lû qu'il battit Sala din, on lit, *fait priſonnier Jean Roi d France*, la faute eſt trop viſible pou s'y arrêter. Un Lecteur qui n'auroi jamais entendu parler de Mr. d Turenne, n'auroit pas une idée bie juſte de ce grand General, en par courant la table: on n'y lit préciſé-ment que ces deux choſes, *Mr. d Turenne eſt battu à Mariendal, mort a Turenne.*

Au reſte, en marquant ici un partie de ce qui nous a arrêté en pa courant cet ouvrage, nous ne pr tendons diminuer en rien la reputa-tion que Mr. l'Abbé de Bellegard s'eſt acquis dans la Republique d lettres par un grand nombre d'o vrages eſtimez. Nous lui rendons juſtice que dans celui ci il a po l'ordinaire aſſez bien choiſi & r maſſé les faits, qu'il s'eſt attaché a meilleurs Hiſtoriens, pour no peindre le caractére, les mœurs,

conduite des differentes perſonnes, dont il parle, & que malgré quelques fautes qu'il eſt moralement impoſſible d'éviter dans une ſi grande abondance de faits, il parvient au but qu'il s'eſt propoſé en compoſant cet abregé de l'hiſtoire Romaine.

ARTICLE XX.

DIALOGUES SUR LES PLAISIRS, ſur les paſſions, ſur le merite des femmes, & ſur leur ſenſibilité pour l'honneur, dédiez à ſon Alteſſe Royale Madame, par Mr. Du Puy, ci devant Secretaire au traité de la paix de Riſwick. A Paris, chez Jacques Etienne, ruë S. Jacques, à la vertu, 1717. *in douze*, 269 *pages.*

VOici un de ces livres qu'il n'eſt guere poſſible de repréſenter dans un extrait. Ce n'eſt pas préciſément parce qu'à parler en général, dans des dialogues, qui tiennent tous de la converſation, on neglige d'ordinaire un arrangement exact des matiéres qu'on y traite, & que ſouvent on voltige de penſées en

penſées, & de ſentimens en ſentimens. Mr. Du Puy, en Ecrivain judicieux, a ſçû allier deux choſes, qu'on ne trouve guere réünies dans les ouvrages, où l'on fait parler des interlocuteurs. Il a mis de l'arrangement & de la ſuite dans ſes entretiens; ſans donner d'atteinte à cette liberté des converſations, où l'on ſe croit diſpenſé de la contrainte des diſcours ſuivis. Il cache donc avec art un arrangement trop méthodique. Ainſi ſans ceſſer de trouver du vraiſemblable dans ſes entretiens, on y ſent de l'ordre. Ce qui rend difficile le précis que nous en devons au public, c'eſt que pour en faire connoître les beautez, il faudroit preſque copier tout l'ouvrage. Tout y eſt ſolide, & tout y eſt bien penſé. L'élocution ſur tout y eſt noble & élégante. Le titre que Mr. Du Puy donne à ſon livre ſeroit capable de tromper, & ne lire que ces mots à la tête d'un ouvrage, *Dialogues ſur les plaiſirs, ſur les paſſions, & ſur le mérite des femmes*, on pourroit s'attendre à n'y trouver que de ces maximes du ſiécle, qui amolliſſent

le cœur, & qui corrompent l'esprit. Ce n'est rien moins. L'Auteur a puisé la plûpart de ses principes dans une Philosophie saine, & son but est de persuader la modération des plaisirs nécessaires, & le bon usage des passions, qui peuvent être tournées à bien. S'il loüe les femmes; c'est, dit-il, dans sa préface, que l'intérêt public se trouve engagé dans son entreprise. « Du mépris „ qu'on a pour les Dames, ajoute- „ t-il, naissent une infinité de trou- „ bles & de divisions dans les famil- „ les. Il nuit à la tendresse, & aux „ égards que les maris doivent à „ leurs femmes, au respect que la „ nature inspire aux enfans pour „ leurs meres, & à l'union que le „ sang forme entre les freres & les „ sœurs. Avec des motifs si purs, l'Auteur n'aura eû garde de présenter une amorce criminelle à des ames innocentes. L'exécution fera mieux sentir encore que les promesses, si les éloges qu'on donne ici aux femmes, ne sont que pour allumer des feux insensez, ou que pour leur concilier du respect.

L'ouvrage de M. Du Puy eſt partagé en quatre dialogues. Le premier traite des plaiſirs ſous le nom d'Euthyme : un jeune homme enyvré du monde, mais plus docile encore, qu'il n'eſt ſenſible à la volupté, écoute les inſtructions d'un ſage, repréſenté ſous le nom de Cléanthe. Celui-ci eſt Philoſophe ; mais il l'eſt en homme du monde, que la force de ſa raiſon à détrompé. Il étend ſon zele juſques ſur un diſciple capable de le ſuivre, & de ſe rendre à la vérité, lorſqu'il l'aura connuë.

Cléanthe commence d'abord par donner une idée préciſe du plaiſir. C'eſt, dit-il, *une émotion agreable de l'ame.* On conçoit aſſez par là que l'Auteur ôte au corps le ſentiment du plaiſir & de la douleur, pour le tranſporter tout à l'âme. C'eſt une opinion plus ancienne, dit-il, que nos Philoſophes modernes. Plutarque de ſon tems ſe faiſoit le garant de ſon ancienneté ; voici comme il parle. *Il n'a pas été anciennement mal dit ; l'ame voit, l'ame entend, tout le reſte eſt ſourd & aveugle.* Comme cer-

te diſpute n'eſt que du nom, entre ceux qui ſoutiennent cette opinion, & ceux qui la contrediſent, on peut la paſſer ſans peine au Philoſophe, qui en va faire uſage, par rapport à la morale.

Quoique tout le ſentiment ſoit dans l'ame, nos ſens néanmoins ſont les véhicules du plaiſir, comme ils le ſont quelquefois de la douleur. Mais a t-on fait attention, que preſque tous les uſages neceſſaires de nos ſens, ſont accompagnez de plaiſir? Dieu, ce grand ouvrier, nous a conſtruits de la ſorte, afin que nous nous portaſſions plus volontiers aux fonctions néceſſaires de nos ſens. La néceſſité ſans plaiſir nous eût été à charge, & le plaiſir ſans neceſſité, n'eût pas eû la même vivacité. Que s'enſuit il de là? C'eſt, dit l'Auteur, „ que le grand art pour être heureux „ en cette vie, ſeroit de s'abſtenir du „ plaiſir, lors que la neceſſité ceſſe. Que cette morale eſt ſenſée, & qu'elle eſt ſublime tout à la fois! Non, le ſolitaire le plus mortifié, ne peut ſe diſpenſer de ſentir les plaiſirs neceſſairement attachez par le

créateur au goût, à la vûë & à l'oüie. Son abstinence même redouble la sensibilité de son goût pour les alimens dont il a besoin, & dont il ne peut se passer. Toute sa vertu ne peut aller, qu'à ne chercher point de plaisir hors de la necessité, à ne le savourer pas, à ne s'y attacher pas, & à gémir de l'impossibilité où la nature l'a mis, de ne le pas sentir. Mais comment peut on sçavoir qu'il n'y a plus de necessité, si l'on goute encore du plaisir après qu'elle est passée? Le plaisir même nous avertit de nos éxcès par son affoiblissement. Ainsi lors que vôtre premiere faim est appaisée, nous sentons se rallentir le plaisir que nous avions à manger. Après tout on est bien dédommagé du sacrifice qu'on fait des plaisirs pris au delà du necessaire, par la diversité des plaisirs raisonnables, que la providence nous a ménagez. Les ouvrages de la nature, la beauté des cieux, le mouvement regulier des astres; enfin, tant d'objets differents, que la terre & que les eaux nous fournissent, ne sont ce pas des sources inépuisables de plai-

ſir, pour des hommes qui aiment à reflechir? Qu'on ne diſe point qu'il n'eſt pas donné à tous d'avoir du goût pour ces ſortes de plaiſirs. Il dépend beaucoup des ſocietez où l'on entre de ſe tourner l'eſprit & le cœur vers de certains objets qui nous occuperont dans la ſuite, & qui nous toucheront. On emprunte des perſonnes avec qui l'on aime à vivre des amuſemens & des affections. Le grand mal c'eſt que la plûpart des hommes ne connoiſſent point d'autres plaiſirs que ceux qui nous confondent avec les bêtes. Ceux ci affoibliſſent le corps, mais ceux de l'eſprit enrichiſſent l'ame & la perfectionnent, joignez y ceux du cœur. Quoi de plus delicieux, par exemple, que la ſatisfaction, qu'on reſſent dans la pratique de certaines maximes naturellement gravées dans nôtre cœur? Il eſt vrai, dira-t on; mais ces ſortes de contentemens ne ſont propres qu'à établir l'ame dans une ſituation tranquille. Cependant le plaiſir n'a de pointe & de vivacité, qu'autant qu'il met les paſſions en mouvement;

Sans une agitation violente les plaiſirs ſont fades, & le cœur languit. Seroit il bien poſſible que l'on preferât une dangereuſe tempête, à un vent doux & favorable? Le trouble & l'agitation des flots n'eſt agréable à voir que du rivage: y être expoſé ſoi même, toujours en peril de perdre la vie, c'eſt amertume, c'eſt ſerrement de cœur, c'eſt déſeſpoir. Ainſi en eſt il des paſſions agitées. Une ſeule qui s'eſt ſaiſie d'un cœur, déchaine toutes les autres. De là les inquiétudes, les ſoupçons, les inſomnies, les emportemens, l'alteration du temperament, les maladies, la mort même. Un homme outrément paſſionné eſt capable de violer toutes les loix de la juſtice, de la prudence, de l'amitié. „ Les devoirs „ les plus ſacrez ſont ſouvent un „ frein trop foible pour le retenir. „ Il n'a des yeux que pour l'objet „ de ſa paſſion. Ou il ne connoît pas „ le reſte, ou il l'habille à ſa manie„ re. Il croit juſte ce qui eſt injuſte, „ & bienſéant ce qui bleſſe la bien„ ſéance. Il ſe fait honneur de ce qui „ le deshonore. Il eſt imprudent,

„ indiſcret, contraire à lui même,
„ extrême en tout, préſomptueux,
„ mauvais pere, mauvais mari, mau-
„ vais fils, mauvais parent. Enfin,
„ ſes égaremens ſont connus de tout
„ le monde, lui ſeul les ignore.

Quoi donc! toutes les paſſions ſont elles déraiſonnables, & faut-il les condamner? Non, dit-ici le Philoſophe. *Je n'approuve que les paſſions qui ont pour objet des choſes veritablement eſtimables, & je veux que l'étenduë & que la force de la paſſion ſe régle ſur le mérite de l'objet.* Ici la morale n'eſt pas auſſi indulgente qu'il pourroit le paroitre d'abord. Il n'eſt point d'homme paſſionné, ſur tout par rapport aux paſſions de tendreſſe, qui ne donne la préférence à ſon Idole, ſur toutes celles qu'on encenſe. Seroit-ce donc pour lui une paſſion permiſe, & qu'il pût porter auſſi loin, que l'eſtime qu'il en a conçüe? Vaine prétention! Parmi ces Idoles de chair, preſque jamais l'objet n'eſt auſſi eſtimable, que l'imagination ſéduite ſe le figure. D'ailleurs il eſt paſſager, cet objet, & par conſéquent indigne d'une eſ-

time ſans borne, & d'un attachement immodéré. Il y a plus. Qui peut ſagement compter ſur les apparences qui rendent les perſonnes eſtimables, ſur tout par l'endroit du cœur? Y a-t-il bien des paſſions de tendreſſe, où l'un ne ſoit pas la duppe de l'autre ? Fondé ſur des principes ſi raiſonnables, le Philoſophe borne nos attachemens licites aux ſeuls objets vrayment eſtimables, & pour me ſervir de ſes termes, il ne permet de plaiſirs que ceux *après leſquels il ne reſte ni remors dans la conſcience, ni déſordre dans la ſanté.* Mais la force impérieuſe de la paſſion ne nous entraine t-elle pas, preſque ſans reflexion, du côté où le penchant eſt le plus rapide & le plus gliſſant ? Non, répond le Philoſophe. » Il eſt en nôtre pouvoir » d'affoiblir l'impreſſion que les ob- » jets qui nous environnent peuvent » faire ſur nous. Comme nous avons » ſous la main des ſecours propres à » tempérer cette impreſſion, nous » ne ſommes point excuſables, lors » que nos attachemens deviennent » trop forts, & qu'en quelque ma-

„ niere ils nous maitrisent. Il ne manque guere ici au dénombrement que fait l'Auteur des secours qui nous préservent du ravage des passions, que la grace de J. C. dont il ne parle pas. Mais c'est en Philosophe qu'il raisonne, & non pas en Théologien qu'il décide.

Le second Dialogue de M. Du Puy est sur les passions. La matiére étoit déja dégrossie dans le dialogue qui a précedé. Elle est ici traitée avec la même solidité & le même agrément, que le dialogue sur les plaisirs. Nos mauvais penchants, dit son Philosophe, c'est à dire, entant qu'ils sont mauvais, ne sont point l'ouvrage du créateur. On ne le peut dire sans impiété. Il est vrai que l'Auteur de la nature nous a donné de l'amour pour le plaisir. C'est le premier mobile & la maitresse roüe de tous nos attachemens. Ce penchant pour le plaisir est bon de lui même. Qui peut donc empêcher qu'il ne soit de Dieu? cependant cet amour du plaisir, quoiqu'innocent par lui même, se tourne souvent vers des objets illicites.

D'où nous vient cette vivacité, cette rapidité même qui nous entraîne vers les choſes ſenſibles? Adam a péché. De là le combat qu'il commença de ſentir entre la loi de l'eſprit, & la loi des membres. Par ſon peché il perdit l'empire que ſon ame avoit ſur ſon corps. Ses pertes ont paſſé à ſes deſcendants. Ainſi nous naiſſons avec l'amour du plaiſir en général. Il y a plus. Nous apportons en naiſſant une diſpoſition dans nos organes propre à remuer nôtre ame plûtôt vers les êtres ſenſibles, que vers les êtres inſenſibles & ſpirituels. Ne nous flattons pas néanmoins de pouvoir imputer nos fautes à la nature; nous avons la raiſon pour diriger nos pas. Le Philoſophe pouvoit encore ajouter la grace, pour arrêter les ardeurs d'une convoitiſe enflammée. Mais contentons nous de ce qu'il donne, & tâchons d'en profiter.

Pour montrer que l'amour du plaiſir, innocent par lui même, nous porte ſucceſſivement vers differents objets, ſelon les tems, les circonſtances, & nos divers engagemens, le Philoſophe fait une élégante deſ-

cription de tout ce qui se passe en nous, jusqu'à l'âge où les passions s'amortissent. A peine voyons nous le jour, que nous marquons par nos cris, tantôt nôtre aversion pour la douleur, tantôt nos empressemens pour ce qui nous fait plaisir. Si le lait qu'on nous présente étoit amer, nous le refuserions sans doute; mais sa douceur agréable au goût, & sa qualité propre à calmer la faim, nous causent un double plaisir. De-là naissent nos premieres ardeurs & nos premieres jalousies. Nous ne pouvons souffrir que nos nourrices fassent part du suc qui nous sustente, & de leurs caresses à d'autres enfans. Lors que nous avons assez de forces pour marcher, nos désirs se multiplient, & c'est toujours l'amour du plaisir qui décide de nos goûts. Quand nôtre corps répond à la vivacité de nos désirs, nous aimons à sauter, à courir, à jouër avec les enfants de nôtre âge. Nous y trouvons du plaisir, & c'est le plaisir qui nous guide. Un peu plus grands, nous commençons à prendre des liaisons. Les égards pour la naissance & pour le

rang n'entrent pour rien dans ces tendres amitiez, qui se forment entre nous & les enfans du même âge. Ceux qui s'accommodent mieux à nôtre humeur, nous font le plus de plaisir, & c'est toujours le plaisir qui nous méne. Dans l'âge où l'on est capable d'instruction, qu'il est important de tourner le cœur des enfans vers les plaisirs solides! celui du Prince à l'amour de ses sujets, celui du magistrat à la justice, celui du citoyen à la subordination. Par là l'on fait diversion aux iniques plaisirs de l'injustice & de l'indépendance. Quand on est devenu propre aux exercices de l'esprit & du corps, on est moins timide & moins sensible aux menaces que dans la premiere enfance. Le plaisir alors nous porte à tout ce qui brille aux yeux des personnes du même âge & de la même condition que nous. On aime les habits magnifiques, l'éclat, les applaudissemens. Ce sont là les plaisirs de la jeunesse jusqu'à quatorze ans. Pour lors on en cherche de plus vifs. Le sang est plus animé, & les impressions qui se font par les sens

ſont auſſi ſubites & auſſi precipitées, que les eſprits animaux qui coulent alors rapidement dans les organes du corps. De là vient que les paſſions ſont tumultueuſes, & qu'il eſt difficile d'en calmer les tranſports. L'ardeur qu'on a pour le plaiſir nous porte à en faire continuellement de nouvelles épreuves, ſans choix & ſans diſcernement. C'eſt dans ces années de fougue, qu'on a beſoin d'un guide, qui nous éloigne des précipices. Tout dépend des habitudes que l'on ſe forme dans un tems ſi critique. Si elles ſont bonnes, la vertu nous deviendra beaucoup plus aiſée. De tout cela, dira-t-on, il paroît que nous avons plus d'amour pour le mal, que pour le bien; c'eſt une erreur. Nous venons d'un principe, qui eſt la bonté même. Nous avons reçu de lui un déſir neceſſaire pour le bien en général. Nôtre égarement vient de ce que nous imaginons ce bien où il n'eſt pas; de nôtre négligence à le chercher où il eſt, de nôtre impatience, qui ne nous permet pas de refléchir ſuffiſamment, & de nôtre ardeur vo-

lontaire pour le plaisir, qui nous fait saisir brusquement toutes les occasions d'en avoir. Cependant la pratique de la vertu est difficile, & celle du vice est aisée. Il est vrai. A qui s'en prend t on? semblables à un homme pressé d'une violente faim, à qui l'on a servi une abondance de mets, dont les uns sont nuisibles, les autres sont bons à la santé, nous nous jettons avidement & sans choix, sur tout ce qui nous est présenté. Manger de tout sans discretion; c'est le plus aisé. S'informer de ce qui est bon, c'est le plus penible, mais le plus sûr & le plus judicieux. C'est de là encore, que le retour du vice à la vertu est si difficile; mais après tout il n'est pas impossible. Oüi sans doute, sur tout si le Philosophe avoit detaillé les divers remédes que la raison peut employer pour calmer, & pour prévenir chacune des passions en particulier. Encore seront ils d'une grande vertu, ces remedes, lors qu'on n'y joindra pas ceux que la religion prescrit, l'asservissement du corps par l'abstinence & par les aus-

teritez, le recours à la priere dans les tentations, & l'uſáge des Sacremens? ce ſont là les ſeules additions neceſſaires au Dialogue ſi ſenſé de M. du Puy. Sans prendre ces précautions de la Religion pourra-t on entrer, comme il le permet, dans le commerce des femmes? Pourra t on ſe promettre de ſoutenir l'impetuoſité de ſes déſirs, juſqu'à ſe borner à une eſtime raiſonnable, ſans engager ſon cœur? les ſecours de la Philoſophie ſont bien foibles contre des attraits ſeduiſans, & des artifices bien ménagez. L'éxpérience eſt toute en faveur de la religion, & c'eſt une preuve bien ſenſible de ſa verité. Ce n'eſt pas au reſte que toutes les femmes ſoyent contagieuſes. Le libertinage aime à publier leurs foibleſſes, pour autoriſer ſes attentats, & pour s'enhardir dans ſes entrepriſes. M. Du Puy va detruire un préjugé ſi préjudiciable aux Dames, & ſi favorable aux temeraires emportemens des hommes.

Le 3ᵉ Dialogue roule principalement ſur la ſenſibilité que les femmes ont pour l'honneur. Le leur

consiste à être chastes, comme celui des hommes à être courageux. Le Philosophe du dialogue soutient que la sensibilité des femmes pour la pudicité, est au moins égale à celle des hommes pour le point d'honneur. Il est vrai que M. Bayle, *dans ses pensées diverses sur la cométe*, se range du parti des hommes, contre les femmes. C'est un trait de satyre hazardé par un homme, qui n'avoit pas l'usage du monde. D'ailleurs, les propositions de cet habile Ecrivain ne sont pas mesurées avec justesse. Le Philosophe les releve habilement, & il en démontre la fausseté. N'appuyons donc rien sur l'autorité d'un satyrique; & ne consultons que la raison. Cependant les femmes ont du désavantage dans la comparaison de leur chasteté avec la bravoure des hommes. Les Souverains ont attaché des recompenses à la valeur, & n'en ont point attaché à la chasteté. Néanmoins la vertu ne subsiste guere, que par l'esperance qu'on a d'être recompensé. Est-ce donc qu'il est plus aisé d'être chaste, que d'être brave? Pour courir aux

perils de la guerre il ſuffit de s'étourdir ſur le danger, de s'abandonner aux tranſports de la colere, de ſe laiſſer ébloüir par l'éclat de la gloire, ou picquer par l'infamie attachée à la lâcheté ? ſi les femmes avoient d'auſſi preſſans motifs pour être chaſtes, qu'on en verroit peu ſuccomber à la ſollicitation ! Les hommes d'ailleurs ne ſont pas toujours dans l'occaſion de ſignaler leur valeur guerriére. En trouveroit-on beaucoup qui fûſſent d'humeur à faire tous les jours le coup de piſtolet ? Les femmes au contraire, dans un certain âge, & d'un certain air, ont ſans ceſſe à ſoutenir des attaques;
„ ont met tout en uſage pour les
„ ſeduire. Les ſervices importans,
„ les prieres, les aſſiduitez, les pe-
„ tits ſoins, la conſtance, la douceur,
„ la jalouſie, la magnificence, le bon
„ goût des habits, les loüanges, la
„ flatterie, la complaiſance, les ſou-
„ pirs, les larmes, la pitié, l'éclat de
„ la naiſſance, l'entremiſe d'autres
„ femmes, la hardieſſe, la timidité,
„ la modeſtie, les lettres, les vers,
„ l'eſprit, la valeur; enfin, l'élo-

„ quence la plus animée „. Il semble que les femmes ont autant de sollicitations pour succomber à l'incontinence, que les hommes de condition ont de motifs pour éviter la lâcheté.

Du côté des avantages du corps, les hommes ont peu de préférence à se donner sur les femmes, dit le Philosophe. La force est le partage de ceux là, mais la beauté & les graces le sont de celles-ci. Les uns par leur temperament sont plus propres aux travaux penibles, les autres à des soins moins fatigans, mais qui ne sont pas moins necessaires. Les fuseaux & les quenoüilles ne sont pas moins utiles à la societé, que les épées & que les mousquets. Du côté de l'esprit, quoi qu'en dise le Philosophe, le createur a donné plus d'étendüe à celui des hommes, mais il a donné plus de delicatesse à celui des femmes. On trouve peu d'hommes qui écrivent une lettre avec plus de politesse & de vivacité, que la plûpart des Dames. On a vû dans tous les siecles, des femmes susceptibles de sentimens aussi nobles & aussi

élevez que les hommes. Au tems de la conſpiration des Portugais, pour ſe delivrer de la domination Eſpagnole, Bona Philippes de Villénés arma ſes deux fils pour ſa patrie. *Allez combattre*, leur dit-elle, *& ſoyez ſurs, que ſi le ſuccès ne repond pas à nos eſperances, vôtre mere ne ſurvivra pas un moment au malheur de tant de gens de bien.* Fulvia, Clélie, Porcia, & tant d'autres, égalérent les plus courageux Romains. On a vû des femmes deffendre des places aſſiegées, comme la Princeſſe d'Epinoy, & d'autres ſe ſignaler à la tête des armées, comme cette illuſtre Boudicea, Reine des Icénéens, dont parle Tacite. Elle s'empoiſonna ſur le champ, après une bataille perduë. Auſſi étoit-elle Angloiſe, & les Anglois d'alors donnoient indifferemment la conduite des armées aux hommes & aux femmes. Nous paſſerions les bornes d'un extrait, ſi nous rapportions tous les traits mémorables du courage des femmes, que M. du Puy a recueillis avec tant de ſoin, & qu'il raconte avec tant d'élegance. Je n'en puis omettre un, qui fera voir à

quel point la vertu a pû élever le cœur de deux filles. Toute la race de Gélon avoit été detruite dans une ſédition excitée à Syracuſe, hors une de ſes filles, nommée Harmonie. Les ſeditieux la cherchoient pour la faire mourir. Une fille de ſa nourrice, à peu près du même âge, prit ſes habits, s'expoſa à la fureur du peuple, & eut le courage de ſe laiſſer tuer pour ſauver la Princeſſe. Celle-ci honteuſe de ſurvivre à ſa liberatrice, rappelle les meurtriers, ſe fait connoître, & ſouffre conſtamment la mort. Tant d'exemples d'un heroïſme ſublime ſeroient moins rares, ſi l'éducation n'étouffoit dans les femmes les ſemences de courage que la nature leur inſpire. A peine ſont-elles capables d'inſtruction, qu'on ne les entretient que de parures. On flatte leur amour propre; on leur fait trop valoir les attraits du corps; on ne penſe point à leur former le cœur; il eſt amolli avant, pour ainſi dire, qu'il ſoit capable de l'être. Cependant on trouve encore parmi elles des héroïnes.

Le 4e Dialogue eſt employé à

 retracer

retracer le jugement que les plus grands hommes, & que les plus celebres nations ont fait des Dames. Ici ce n'eſt plus un Philoſophe qui ſe contente de raiſonner , c'eſt un homme de Lettres, qui cite les bons livres, & qui les a lûs. Pour prouver donc le merite des femmes , il ſe ſert des foibleſſes que les heros ont eû pour elles. Alexandre, Annibal, Scipion , Alcibiade, & bien d'autres, ſont employez à relever la gloire de celles, qui partagérent leurs debauches. Voici un exemple, qui par le contraſte d'un grand homme, avec la vertu de ſa femme, fait plus d'impreſſion. Scipion ne fut pas continent, quelque demonſtration de chaſteté qu'il eût donnée. Il aima avec paſſion une de ſes eſclaves. Sa femme, Tertia Emilia, qui le ſçut, prit le parti de diſſimuler, pour ne sâlir pas la reputation du vainqueur de l'Afrique. Elle fit plus. Dès que Scipion fut mort, elle donna la liberté à l'eſclave que ſon mari avoit aimée , & la maria avec un affranchi. Il eſt moins glorieux à Scipion d'avoir vaincu l'Afrique ,

qu'à ſa femme de s'être vaincüe elle même. Autre comparaiſon de la mort de Petrone, avec celle d'une femme de l'Iſle de Zéa, où Pompée fut preſent, & que Valere Maxime raconte comme temoin oculaire. Petrone avoit encouru la diſgrace de Neron. Tigillin ſon rival avoit pris le deſſus dans l'eſprit du maître. Cet arbitre des plaiſirs de l'Empereur ſe fait ouvrir les veines, & ſe voit mourir tranquillement, ſans paroître regretter la vie. Après tout, la fermeté de Petrone mourant, ſi vantée par les profanes, n'eſt pas comparable avec la tranquillité de la courageuſe citoyenne de Zea mourante: iſſüe d'une maiſon illuſtre, elle avoit vecu longtems dans une felicité parfaite. Par la crainte ſeule que l'inconſtance de la fortune ne vint enfin par malheur troubler l'arrangement heureux de ſes jours, elle prend la reſolution de ſe donner la mort. Elle informa donc ſes concitoyens du parti qu'elle avoit pris, non pas par oſtentation; mais pour ne quitter pas ſon poſte ſans être autoriſée. Pompée accourut à ce ſpec-

tacle. Il trouva la Dame couchée ſur ſont lit, & fort proprement ajuſtée. Il employa la vivacité de cette éloquence qui lui étoit naturelle, pour la detourner de ſon deſſein. Elle n'en fut point ébranlée. La tête appuyée ſur le coude, elle entretenoit gayement ceux qui l'étoient venus voir. Enfin, après avoir exhorté ſes enfans à l'union, & leur avoir partagé ſes biens, elle prit d'une main aſſûrée un verre plein d'un poiſon temperé, qu'elle avala. Elle n'oublia pas d'invoquer Mercure de la conduire en l'une des meilleures places de l'Elizée. Sans perdre un moment de ſa tranquillité, elle marquoit les parties de ſon corps où le poiſon faiſoit impreſſion. Lors qu'elle le ſentit proche du cœur, elle appella ſes filles pour lui fermer les yeux, puis elle expira. La mort de cette femme n'a-t-elle pas quelque choſe de plus grand, que celle de Petrone? celui ci meurt par le chagrin d'être disgracié, ou peut être par l'ordre de Neron. Celle-là quitte la vie parceque tel eſt ſon bon plaiſir. L'un en eſt chaſſé; l'autre

en ſort lors que tout l'invite à y reſter.

L'Auteur finit pas les ſuffrages de toutes les nations en faveur des Dames. Les Gaulois nos ancêtres les admîrent aux conſeils de la paix & de la guerre. Ce fut après que par un jugement équitable, elles eurent appaiſé une guerre civile, qui les diviſoit entre eux. Dans les conventions qu'Annibal fit avec les Gaulois, il fut declaré que les femmes Gauloiſes ſeroient juges des conteſtations qui pourroient ſurvenir ſur le traité. La paix entre Auguſte, Antoine & Pompée, fut concluë par l'entremiſe de Marcia & de Julie. Les Turcs en multipliant leurs femmes montrent l'eſtime qu'ils en font. Les Tartares ne ſe ſervent point des noms de *filles* & de *femmes*. Par honneur, ils n'appellent les premieres que des *voilées*, & les ſecondes que des *meres de famille*. La jalouſie des Chinois pour leurs femmes, marque qu'ils n'ont pas d'indifference pour elles. Si les Italiens & les Eſpagnols renferment les leurs, ce ſont des avares, qui cachent les treſors où leur cœur eſt attaché.

Tant d'eloges donnez aux Dames par leur deffenseur sont-ils sinceres, & l'estime y a telle la meilleure part ? N'est-ce pas un ingénieux problême, que M. du Puy soutient, plûtôt pour s'égayer sur un sujet agréable, que par zele pour la verité? Du moins cette estime & ces loüanges tombent-elles sur les femmes d'aujourd'hui ? On en jugera par les dernieres paroles de l'Auteur. *Lorsque j'ai fait l'éloge des femmes*, dit-il, *j'ai moins entendu parler de ce qu'elles sont, que de ce qu'elles ont été, ou de ce qu'elles pourroient être, si l'on prenoit de leur éducation le soin que l'on prend de la nôtre.*

ARTICLE XXI.

REGLES DE LA POESIE FRANçoise, *avec des observations critiques sur les regles de la versification Françoise qui sont à la fin de la methode Latine ; où l'on trouvera en même tems des regles nouvelles, qui condamnent les défauts de nos Poëtes modernes, pour n'avoir pas observé l'exactitude requise dans la composi-*

tion des vers François. Par M. de Chalons. A Paris, Quay des Auguſtins, chez Claude Jombert, à la deſcente du Pont neuf, 1716. *in fol. pp.* 402.

L'Auteur dans ſa préface avance que la Grammaire Latine de Port Royal eſt le meilleur ouvrage qui en ſoit ſorti, & qu'elle eſt de M. Lancelot; que celui-ci d'ailleurs *n'a pas réüſſi dans le traité de verſification Françoiſe* mis à la fin de cette Méthode, & que la ſcience des vers François *étoit celle qu'il poßedoit le moins*; non pas, ajoute-t il, qu'il ſoit partout également mauvais; car s'il donne des régles tout à fait vicieuſes, il en donne auſſi de bonnes.

M. de Chalons afin de ſuivre piéd à piéd l'ouvrage qu'il critique dans la vuë de rendre ſervice au Public, partage le ſien en trois chapitres; le premier eſt de la ſtructure des vers; le ſecond de la rime, le 3e des ouvrages en vers. L'exemple qu'il nous donne de tâcher à être utiles au Public, nous rappelle un autre petit ouvrage intitulé,

Abregé nouveau des Regles de la Poësie Françoise, in 12, 1714. Chez Pierre Witte ruë S. Jaques.

Il se trouve à la fin de la derniere édition de la Grammaire du P. Bufier : comme nous n'en avons point encore parlé dans nos Mémoires, nous joindrons en un même article ces deux traitez sur le même sujet ; de maniere que l'un serve de suplément à l'autre, sans néanmoins confondre l'un avec l'autre, & ce que nous en parcourons, indiquera au lecteur des reflexions dignes d'atention touchant la versification de nôtre langue.

M. de Chalons improuve d'abord M. Lancelot, de n'avoir pas assez expliqué ce que sont les sillabes, d'un certain nombre desquelles est construit chaque vers François; mais il est assez de son avis *que nos vers ne consistent pas en piéds composez de syllabes longues & bréves comme les vers Latins, & les vers Grecs*; il l'improuve d'ailleurs, d'avoir avancé que des vers François faits *avec des piéds*,

comme en Latin n'ont point de grace en nôtre langue. Il le juge par là *médiocrement bon Poëte François*, de ne pas trouver de beauté en des vers Saphiques François tels que cette ſtrophe de M. Loüis Henry de Brienne de Loménie.

Parmi les Lapons & leurs deſerts ſauvages,
Ma Muſe avec toi poliſſoit ſes ouvrages,
Sans que les ours blancs qu'endormoient mes chanſons,
Troublaſſent mes ſons.

M. de Chalons ne voit pas que cette ſtrophe puiſſe ne point flater l'oreille la plus delicate ; puis que le ſeul déſagrément que ſelon lui il ſoit poſſible d'y ſoupçonner, c'eſt qu'à cauſe des vers feminins ils ne peuvent pas ſe chanter auſſi commodément que les vers ſaphiques Latins : mais il répond incontinent à l'objection, en raportant la même ſtrophe reformée toute en vers maſculins de cette ſorte.

Parmi les Lapons & leurs triſtes deſerts,
Ma Muſe apprenoit à compoſer des vers,
Sans que les ours blancs qu'endormoient mes chanſons
Troublaſſent mes ſons.

On ne peut douter, ſelon M. de Chalons, que ces vers ne ſoient très-beaux; ſur quoi il rapporte aſſez au long les régles des vers Saphiques François; ce que n'a point enſeigné M. Lancelot. Il s'étonne d'ailleurs que nos excellens Poëtes ayent négligé ce genre de poëſie, *la nôtre*, dit-il, *étant ſuſceptible de tous les agrémens qui ſe trouvent chez les Grecs & les Romains.*

En parlant du nombre des ſillabes, il trouve qu'on ſeroit trop longtems à comprendre la difference des vers féminins & des maſculins, par la maniere de Mr. Lancelot, qui a dit que les féminins étoient *ceux qui dans la derniere voyelle de leur dernier mot, ont un* e *muet*; le Critique ne dit pas cependant en quoi

cette notion eſt répréhenſible ; il auroit, ce ſemble, voulu qu'on marquât plus expréſſement que le caractere de vers féminins, ou maſculins, ne ſe tire pas du genre grammatical des mots maſculins, ou féminins ; ce qui eſt vrai.

L'Abregé nouveau ne parle point des vers Saphiques François ; & en ce point, comme en pluſieurs autres ſur cette matiére, l'Auteur Jéſuite ſe trouve d'accord avec l'Auteur de Port Royal : perſuadé peutêtre que les vers Saphiques ſont inconnus dans nôtre langue, car outre que l'uſage ne les a jamais autoriſez, leur principale beauté en Latin vient de la cadence des ſyllabes longues & breves, qui n'ont point de lieu en François au dedans des mots.

Au ſujet de la conſtruction de chaque vers, M. de Chalons parle de certaines diphtongues, qui en vers font chacune, tantôt une ſyllabe, & tantôt deux; comme la diphtongue *ien* ; car en vers elle ne fait qu'une ſyllabe dans le mot *mien*, & elle en fait deux dans le mot *lien*, qu'on y prononce *li-en* ; par exemple,

Par un lien si doux nos ames assorties,

Nôtre Auteur s'étend assez au long sur cette matiere, qui vaut d'autant plus la peine d'être exposée, qu'elle ne l'a point été dans le commun des traitez de la versification Françoise.

A l'occasion de la diphtongue *ui*, qui s'écrit tantôt par *i*, & tantôt par *y*, comme *lui*, ou *luy*, il pose pour régle certaine, que l'*y Grec doit toujours être consideré comme un double i.* Il veut dire peutêtre que c'est l'opinion ou un systême plausible de quelques Grammairiens François estimables d'ailleurs, tels que Mr. l'Abbé de Dangeau & le Pere Buffier; mais il ne paroît pas que ce soit l'usage général de tous ceux qui passent pour de bons Ecrivains dans nôtre langue; quand donc il décide que ceux qui orthographient par un *y* Grec les mots *Roy*, *voy*, *croy*, *orthographient mal*, il ne s'est pas apparemment souvenu que c'est l'orthographe de plusieurs de Messieurs de l'Académie, & du Dictionnaire

même de l'Academie : ce ſont des autoritez aſſez reſpectables pour n'oſer ſouſcrire ſi généralement à la penſée de l'Auteur. Ce qu'il ajoute mérite encore quelque reflexion ; ſçavoir, que l'*y* Grec ne doit s'employer qu'au milieu des mots, & aux endroits où l'on ne pouroit ſe diſpenſer de mettre deux *i* ; comme dans *Royaume*, *ayeul* &c. qu'on doit prononcer *Roi-iaume*, *ai-ieul* &c : cette déciſion paroit contre l'uſage de divers Auteurs de réputation qui écrivent *Roïaume*, *moïen*, perſuadez qu'aujourd'hui on prononce auſſi bien *Ro-ïaume*, que *Roi iaume* ; & que quand on ne le prononceroit pas, l'*ï tréma* par rapport à l'ortographe produit le même éffet que l'*y* Grec, d'ailleurs comme le mot *aïeul* ſe prononce inconteſtablement *a-ïeul* & non *ai eul*, les raiſons qu'a l'Auteur de confondre ce mot avec les autres qu'il cite au même endroit, ne nous ſont pas connuës.

Touchant l'uſage qu'on doit ſuivre à l'égard des diphtongues, qui en vers ſont, tantôt une ſyllabe & tantôt deux, il s'attache à ce qu'en

dit Mr. Richelet, dont néanmoins il se réserve la liberté de s'écarter quelquefois ; il en use sobrement, & il ne le fait qu'une seule fois ; c'est à l'égard des mots en *é*, *excommunié*, *domicilié*, *associé* ; Richelet dit qu'ayant consulté, il a trouvé qu'en ces mots & d'autres semblables *ié*, n'étoit que d'une sillabe ; Mr. de Chalons est d'un autre avis ; ils en appellent chacun de leur côté *au jugement de l'oreille* ; mais par malheur, ou par bonheur, chacun a la sienne, & la contestation est assez frivole dans ces occasions où l'usage est partagé.

Sur plusieurs autres diphtongues l'Auteur prend un parti qui n'est pas plus universellement admis : il s'en faut bien, comme quand il met en général & sans exception la diphtongue *ions*, d'une seule sillabe dans les verbes : car dans *voudrions*, *plions*, *décrions* &c. il est évident qu'elle est de deux ; de même quand il dit que les mots tu *hait*, & il *hait* au présent sont indifferemment ou d'une ou de deux sillabes ; les maîtres de l'art, d'après l'Academie,

conviennent qu'elles n'en ſont qu'une.

Ce que l'abregé rapporte ſur le ſujet de cet article nous a paru y donner un grand jour. 1°. Il renferme en une ſeule page, par rapport à la verſification, tout ce qui regarde l'unité, ou la multiplicité des ſillabes dans une même diphtongue : ce qui occupe la valeur de trente ou quarante pages dans ce qu'en ont dit Mr. de Chalons & Mr. Richelet. Or rien ne ſert plus à éclaircir des regles faites pour l'uſage, que de trouver clairement réüni en quatre ou cinq régles très-courtes, ce qui doit ſe préſenter d'abord à l'eſprit, & demeurer habituellement dans la mémoire. On obſerve à cette occaſion que ces diphtongues; qui dans la verſification ſont tantôt d'une ſillabe & tantôt de deux, ſe prononcent dans la proſe, toutes en une ſeule ſillabe : par exemple, quoi qu'en vers on prononce *ion* en deux ſillabes, comme *li on*, *vi-olon*, on ne le prononce en proſe qu'en une ſeule; & ce ſeroit parler Gaſcon de prononcer en proſe la *paſſi-on*; un *vi-olon*.

D'ailleurs Mr. Richelet & Mr. de Chalons ne ſont en général qu'une ſillabe de la diphtongue *ion* dans les verbes ; l'abregé au contraire marque *ion* de deux ſillabes au verbe *voudri-ons* , & à ſes ſemblables. Sur quoi il propoſe une régle générale, qui ſuplée à cinq ou ſix autres : ſçavoir, qu'en vers toutes les diphtongues *ia* , *ie* , *ien* , *io* , *ion*, ſont toujours deux ſillabes, quand elles ſuivent immédiatement une *r* , ou *l*, précedée d'une autre conſone ; comme *cri-a* , *pri-a* , *cri-er*, *ſangli-er*, &c. cette regle eſt ſi plauſible , qu'il ne ſemble pas qu'on en puiſſe diſconvenir.

Monſieur de Chalons improuve la Grammaire de Port-Royal , ſur ce qu'on y définit la rime , *un même ſon à la fin des mots* , *ſans égard aux lettres qui les expriment ſur le papier* ; il improuve également le traité de la verſification par Mr. de la Croix , qui dit que *la rime ne regarde que le ſon* , *& jamais l'écriture.* Sur quoi Mr. de Chalons pourſuit , *or je dis moi que quelquefois il eſt abſolument neceſſaire que les mêmes lettres s'y trouvent ;*

en effet il en apporte l'exemple en quatre ſortes de terminaiſons, comme *progrès* avec *interêt* ; *traitons* avec *combatoient* ; *aimeront* avec *dirons* ; *oranger* avec *changé* ; car ces quatre ſortes de terminaiſons dans les mots citez & dans leurs ſemblables ne font point une rime permiſe, quoique les mots ayent le même ſon; nôtre Auteur s'eſt cru d'autant plus obligé à faire cette obſervation, *que ceux* (dit-il page 140) *qui ont juſqu'ici parlé de la rime, ne nous ont pas donné une meilleure explication que la Grammaire de Port Royal* ; c'eſt ce qui paroît difficile d'accorder avec ce qu'il dit, page 144, où il reconnoit au ſujet même de ces quatre exceptions, que *c'eſt ce qu'a parfaitement bien obſervé le R. P. Buffier dans ſon Abregé des Regles de la Poëſie Françoiſe.* En effet, les exemples de terminaiſons qu'il cite ſont préciſément les mêmes que rapporte le P. Buffier, avec quelque autre encore omiſe par M. de Chalons &c.

Celui-ci s'accorde encore avec le premier en improuvant la rime de *l* moüillée avec une *l* ſéche ; telle

qu'on la trouve aux mots *rappellé* & *emaillé.*

Par ton ami rappellé
Sur ce rivage émaillé.

De même celle *de terre* avec *bergére*; aussi bien que celle d'un *e* final fort ouvert avec un *e* final fermé, comme *Jupiter* & *porter.* M. de Chalons étend de plus sa critique sur la rime de ces deux vers,

Quel prodige de l'art l'excellence admirée,
Imite sur l'autel la puissance qui crée.

Ces deux vers néanmoins sont de Mr. l'Abbé du Jarri, dans un poëme qui a remporté le prix à l'Academie Françoise; sur quoi l'Auteur s'étonne qu'*on ne se soit point apperçu du defaut de cette rime*; son étonnement va jusqu'à trouver *une semblable faute incomprehensible* dans M. du Jarry. La raison qui fait trouver à M. de Chalons cette rime si insupportable, c'est que si *crée* rimoit

avec *admirée*, *avec quoi feroit on rimer créée?* Voilà où il ne voit pas qu'on puiſſe trouver de replique : *cependant*, dit-il, *c'eſt une obſervation que j'oſe dire que perſonne n'a fait juſqu'ici*; il a encore plus ſujet qu'on ne s'imagineroit de ſe ſçavoir gré à lui même de la ſingularité de ſa remarque, car ſi perſonne ne l'a faite avant lui, il pourra arriver que perſonne ne la faſſe après lui.

L'Auteur improuve encore hautement la méthode de Port Royal, d'avoir confondu la *ſtrophe* avec la *ſtance*, & d'avoir avancé que *quand il ſe trouve quelque nombre conſiderable de ſtrophes, on donne ſouvent à l'ouvrage le nom d'ode* : il ſoutient au contraire que l'*ode* ne ſçauroit être *ſtance*, ni des ſtances devenir *odes* : la raiſon qu'il en apporte c'eſt que dans la ſtrophe, qui eſt un couplet de l'ode, il n'eſt point neceſſaire qu'il y ait abſolument de repos qu'à la fin de la ſtrophe : par où il ſuppoſe qu'il eſt néceſſaire qu'il ſe trouve un repos en chaque ſtance avant ſa fin; voilà encore une de ces remarques, que je ne ſçache pas que l'on

eût faite avant lui ; peutêtre Mr. de Chalons a-t-il ſur ce point quelque arrêt d'Apollon donné ſous la cheminée. Au reſte, l'abregé du P. Buffier ne paroît point connoître cette difference entre *ſtrophe* & *ſtances*, puiſqu'il définit l'ode Françoiſe ſimplement *une ſuite de ſtances ou ſtrophes régulieres, ſur un ſujet ordinairement noble, avec des tours & des expreſſions fort poëtiques.*

Mr. de Chalons rapporte l'origine du *ſonnet* à un tems plus éloigné que l'an 1226. Thibaud Comte de Champagne, qui vivoit alors, fit des ſonnets à l'honneur de la Reine Blanche, mais le ſonnet fit retraite en Italie & en Provence, & s'éclipſa en France, où il ne recommença à paroître que vers le regne de François I. D'ailleurs, nôtre Auteur trouve que le *ſonnet eſt à un point de perfection qui répond de ſon éternelle durée.*

L'abregé inſinuë au contraire que depuis « un nombre d'années la mo- » de du ſonnet ſemble avoir paſſé ; » en ſorte qu'on n'en a guére vû de » récens courir le monde avec ſuc-

„ cès ; excepté un ſeul de M. de
„ Fontenelle ; qu'au reſte , ſi l'on
„ vient à perdre l'uſage des ſonnets,
„ la perte ſera médiocre , la con-
„ trainte qu'il éxige paſſant de beau-
„ coup l'agrément qui en reſulte.
Comme les avis de ces deux Ecrivains , Juriſconſultes du Parnaſſe, ſont oppoſez ſur le mérite qu'a parmi nous actuellement le ſonnet, c'eſt au public à en décider.

D'ailleurs , leur oppoſition touchant le *ſonnet* eſt bien dédommagée par leur parfaite intelligence touchant le *madrigal.* Elle eſt ſi admirable que l'abregé imprimé longtems avant le livre de Mr. de Chalons , a copié néanmoins celui-ci par anticipation en des expreſſions très particulieres , & eſſentielles au ſujet , bien qu'elles n'euſſent point été employées auparavant. Ainſi l'abregé expoſe que le *Madrigal eſt une ſorte d'Epigramme , que ſa chute eſt moins piquante , mais qu'elle eſt plus ſenſée , qu'elle ſurprend moins , & qu'elle contente davantage* ; ce ſont auſſi les propres termes de M. de Chalons. Il ſe trouve dans les autres circonſ-

tances quelque difference entre les deux Auteurs ; & je ne trouve point dans l'abregé, par exemple, *que l'épigramme doit finir par quelque belle penſée*, mais ſeulement *par quelque choſe de piquant*, qu'*on appelle la chûte*, ou *quelquefois trivialement la pointe de l'épigramme* ; je n'y trouve pas non plus qu'il improuve les épigrammes de Catulle, bien loin de les déclarer *fades & puériles*, comme parle M. de Chalons. Mais j'y vois une reflexion qui n'eſt point anticipée ſur Mr. de Chalons, & que celui-ci n'a pas ſuivie ; ſçavoir, que les vers de l'épigramme tendent à amener le dernier vers, auquel la penſée de l'épigramme ſe fait principalement ſentir. Par cette regle tout vers dens une épigramme qui ne diſpoſe point à faire mieux ſentir le dernier, eſt hors d'œuvre, ou un vice.

Les autres regles de verſification qu'on trouve en ces ouvrages ne paroiſſent avoir rien de particulier, & qui ne ſe rencontre ailleurs ; avec cette difference qu'elles ſont amenées dans l'Abregé avec un ordre où

toutes les parties ſemblent entrer très-naturellement, & dont il ne ſera peutêtre pas inutile de mettre ici le précis en peu de lignes.

La méthode de faire des vers François regarde ou chaque vers pris en particulier, ou les vers par le rapport qu'ils ont les uns aux autres. Chaque vers pris en particulier conſiſte en deux choſes, ſçavoir, 1°, le nombre de ſillabes dont il eſt compoſé, 2°. l'arrangement de ces ſillabes. Le nombre des ſillabes fait voir par ſa diverſité, les diverſes ſortes de vers: l'arrangement des ſillabes regarde 1°, ce qui eſt commun à tous les vers, 2°. ce qui eſt particulier aux vers de douze ou de dix ſillabes, qui eſt le *repos*, ou *l'hemiſtiche*. Il ſe trouve dans ce ſecond paragraphe pag. 14. un détail que je ne me ſouviens pas d'avoir vû ailleurs; c'eſt touchant le *mot* qui forme la céſure dans le repos du vers, *mot* qui ne doit point être *conjoint* avec un autre mot qui ſeroit dans le ſecond hemiſtiche. Les bons Poëtes connoiſſent par le ſentiment quels ſont ces *mots conjoints* à éviter;

l'Abrégé le fait connoître par des Regles ſenſibles à ceux mêmes qui ne ſeroient pas Poëtes ; il met au rang de ces mots conjoints, 1°. une prépoſition devant ſon regime, 2°. un pronom nominatif devant ſon verbe, 3°. le nominatif *qui*, ſeparé de ſon verbe, 4°. L'adjectif devant ſon ſubſtantif, dont il eſt immédiatement ſuivi, cette derniére régle ſouffre une exception &c. Ce qui regarde les vers par le rapport qu'ils ont les uns aux autres, ſont certaines relations dont les unes ſont communes à tous les vers en général, comme eſt la *rime* dont on explique ici la nature & l'uſage ; & les autres ſont pour des piéces de vers particulieres, telles que ſont ou les pieces de rime *plate*, c'eſt-à dire, alternativement de deux vers maſculins & de deux feminins ; ou les pieces de rimes *croiſées* comme elles ſont dans les ſtances, l'ode, le ſonnet, l'épigramme, le madrigal &c. Il ne paroit pas que dans ce tour de méthode, quoique ſimple & court, il ſe trouve rien d'omis des regles de la verſification admiſes par un

uſage certain & determiné, & il s'y rencontre diverſes reflexions qui paroiſſent neuves.

Le traité de Mr. de Chalons eſt de ſept ou huit fois plus long & plus étendu ; on a la commodité d'y trouver renfermé le traité de verſification de M. Lancelot, que l'Auteur critique, & qu'il reprend à diverſes fois d'avoir *parlé d'un ton affirmatif* ; il mêle auſſi dans l'occaſion quelques traits de critique ſur d'autres Auteurs ; improuvant par exemple, que la Grammaire du P. Buffier rapporte p. 140. le mot *paix*, parmi les noms qui n'ont que très-rarement, ou même jamais de pluriel. M. de Chalons ſe déclare pour *des paix*, *pluſieurs paix* ; au lieu de dire *des traitez de paix*, & pluſieurs *traitez de paix*. Il paroît éffectivement que le nom *paix* au pluriel n'eſt guéres moins d'uſage en nôtre langue que les vers ſaphiques, auxquels l'Auteur donne ſa protection. Il n'a point fait d'ailleurs d'obſervation ſur certaines expreſſions de ſon livre ; par exemple, *elles m'ont paruës*. Pref. p. 3. pour *elles m'ont paru*,

& p. 317. *quoi qu'on pourroit* pour *quoi qu'on pût* &c. apparemment qu'il n'y trouve rien à dire, ou que ce ſont des fautes d'impreſſion.

L'on trouve à la fin de ce volume des vers de l'Auteur dont pluſieurs ſont traduits d'après le Latin de Mr. de Faniere. Voici la premiére ſur la Samaritaine qui fournit de l'eau aux Tuilleries.

Ici la Samaritaine
Fait à cette eau que tu vois,
Commandant en ſouveraine,
Faire éxécuter ſes loix :
Et par ſon ſeul pouvoir l'obëiſſante Seine,
Va ſans crainte arroſer les jardins de nos Rois.

Cet ouvrage, rempli de régles & de piéces de Poëſie, pourroit encore tirer avantage du nom de Mr. Houdart de la Motte, qui eſt lui-même un ſi grand maître en Poëſie, & qui a donné ſon approbation à ce livre, mais ſans éloges ſuperflus.

ARTICLE XXII.

ECLAIRCISSEMENT D'UN problême de Musique pratique, *pourquoi l'on employe quelquefois dans la composition, les tons ou modes transposez préférablement aux tons ou modes naturels ?*

ON supose comme un principe évident à tous ceux qui ont quelque usage de la Musique, qu'il n'y a que deux sortes de tons, ou modes; sçavoir, le majeur, tel que *C sol ut* naturel, & le mineur, tel que *D la re* naturel. Ainsi les airs les plus transposez & notez avec la plus grande quantité de Diézes & de *B* mols au commencement des lignes (qui y sont des signes de transposition) tous ces airs, dis je, pouroient être notez en un ton naturel, tel que *C sol ut* naturel, s'ils sont majeurs, ou *D la re* naturel, s'ils sont mineurs, sans qu'au fond il y eût rien de changé pour la suite de la modulation. Car s'il se trouvoit quelque diférence dans le

chant, ce ne ſeroit plus le même air, ce qui detruiroit la ſupoſition, laquelle d'ailleurs eſt évidemment legitime.

En effet, qu'on donne à chanter, par exemple, un air noté ou en *C ſol ut* naturel, ſans aucun dièze au commencement des lignes, ou en *D la re* majeur avec dièzes au commencement des lignes: celui à qui l'on donnera cet air à chanter, s'il eſt habile, trouvera par ces deux ſortes de notes, préciſément le même chant & le même air; l'on en peut dire autant à proportion de quelques tons tranſpoſez que ce ſoit.

Cela ſupoſé, on demande aux Muſiciens, puiſque le chant eſt toujours le même dans les tons tranſpoſez & dans les tons naturels, pourquoi employez vous les tons tranſpoſez qui ſont d'une execution beaucoup plus difficile; au lieu des tons naturels dont l'execution eſt plus aiſée?

Pour éclaircir ce point il eſt bon d'obſerver qui ſi l'on notoit de la Muſique ſeulement pour être executée par des voix, ſans aucun inſ-

trument, il seroit inutile de les noter dans les tons transposez: c'est de quoi conviendront unanimement tous les Musiciens, pour peu qu'ils fassent d'attention à ce qu'on vient de dire, & à leur propre experience. Mais au regard des instrumens, il n'en est pas ainsi; car un air noté en C *sol ut* naturel ne se jouë pas sur les mêmes touches, que s'il étoit noté en *D la re* majeur. Ainsi quoi que l'air & le chant demeure le même en l'un ou l'autre de ces tons, quand même on le joüe sur les instrumens, il s'y trouve au moins cette diférence, que l'air joüé en C *sol ut*, est d'un ton plus bas qu'en *D la re*. Il est donc certain qu'au regard des instrumens les transpositions ont un effet particulier, qui est de faire joüer un air sur un ton ou plus haut, ou plus bas, selon l'intention du compositeur: & alors par une suite necessaire, les transpositions obligent les voix à prendre un ton plus haut ou plus bas, pour s'accorder aux instrumens.

Mais les transpositions n'ont-elles point d'autre prérogative? & seroit

ce de là uniquement que se tire la raison des agrémens qu'éprouvent, ou croyent éprouver les Musiciens, par le moyen des transpositions? Un de nos plus habiles maîtres l'assure ainsi; & sa raison est que s'il s'y trouvoit quelque autre diférence, on s'en apercevroit dans la composition, où cependant il n'y a aucune regle particuliére pour les tons transposez; puisque même après la composition, en faisant éxécuter une piéce à plusieurs parties, sur un ton ou plus haut ou plus bas, les accords seront toujours les mêmes; & il se trouvera seulement, que la piece éxécutée un ton plus haut aura plus de brillant & d'éclat: tel est, selon lui, le seul motif qui fasse employer les tons transposez.

Mais s'il en est ainsi, il s'ensuivroit que l'air en seroit toujours plus agréable d'être éxécuté dans un ton supérieur à un autre, par exemple en C *sol ut* naturel plutôt qu'en *B fa si* majeur: néanmoins ce dernier est un ton transposé, que le compositeur choisit préférablement à *C sol ut* naturel, par un autre motif que de

faire chanter l'air un degré plus haut ; puis qu'au contraire il eſt chanté un degré plus bas. D'ailleurs, s'il n'y avoit point d'autre diférence entre les tons tranſpoſez & les naturels, que d'être executez ou plus haut ou plus bas, ce ſeroit accuſer les Muſiciens de prévention dans leurs idées, quand ils diſent qu'un ton eſt ou plus beau, ou plus piquant, ou plus tendre qu'un autre, il ne differera donc pas de cet autre uniquement parce qu'il eſt exécuté un degré plus haut ou plus bas. Si cela étoit, il n'y auroit qu'à joüer un air ſur un inſtrument monté ou plus haut ou plus bas, pour produire tout l'éfet de la tranſpoſition ; & c'eſt néanmoins ce qui n'arrive point.

Chacun en peut faire l'experience, comme je l'ai faite chez un autre de nos plus habiles maîtres ; je fis éxécuter ſur le même Clavecin, une piéce en *C ſol ut* naturel ; & la faiſant joüer enſuite un demi ton plus haut en C *ſol ut* diêze, tous les auditeurs s'aperçûrent, qu'il y avoit une diférence très-grande & très-

sensible : au lieu que cette différence ne se retrouve nullement en faisant joüer la même piece sur deux Clavecins, dont l'un seroit monté un demi ton plus haut que l'autre : marque évidente que la différence qui s'eprouve dans l'execution entre les tons naturels & les tons transposez, ne consiste pas seulement dans le plus ou le moins d'élevation du son, avec lequel l'air s'execute sur des instrumens.

Voilà une difficulté qu'ont très-bien comprise d'habiles Musiciens toutes les fois que je la leur ai proposée, & sur laquelle ils ne m'ont pas donné de reponse qui satisfasse ; on peut y supléer ici.

L'octave, comme on sçait, est partagée en 7 tons, ou intervalles, dont cinq sont des tons pleins, & deux sont des demi tons, qui n'ont que la moitié de l'intervalle des tons pleins ; ce qui fait en tout douze demi tons ; mais ce partage en douze demi tons ne se peut faire si juste *, que ces intervalles particuliers

* *Voyez nos Mem. ann.* 1703.*mois d'Oct. & de Nov. &* 1704. *mois de Mars.*

ſoyent très-exactement égaux entre eux ; cette impoſſibilité, qui ſe rencontre dans la pratique (car dans la ſpéculation les Mathématiciens y réüſſiſſent à merveille) de partager avec une égalité parfaite les ſept intervalles particuliers de l'octave, eſt démontrée d'ailleurs.

Pour en donner une preuve ſenſible, & qui faſſe à nôtre ſujet, il ſuffit de faire ſouvenir ceux qui accordent les inſtrumens, que pour trouver leur compte dans l'accord des intervalles particuliers de l'octave, ils ſont obligez, comme ils le diſent eux mêmes, de rendre certains intervales moins juſtes. De ſorte que ſi en particulier on vouloit en accordant un clavecin faire toutes les quintes très juſtes, le total du clavecin ſeroit manifeſtement mal accordé. On en peut dire autant à proportion des autres inſtrumens de Muſique ; que ſi l'on comprend une fois ceci, il eſt aiſé d'apercevoir pourquoi une piece exécutée ſur un ton tranſpoſé, produit à l'oreille un effet autre que dans un ton naturel. C'eſt qu'alors elle n'eſt plus joüée

par des intervales de l'inſtrument Muſical qui ſoyent préciſément d'une même étendüe que les intervales du ton naturel.

Toute l'octave en general eſt bien partagée en douze demi tons; mais ne pouvant être préciſément égaux entre eux ſur un inſtrument (ſelon la ſupoſition) un air qu'on commencera par deux intervales, dont l'un ne ſoit pas préciſément de la même étendüe que l'autre, doit faire ſentir quelque difference dans ſon execution. A la verité, il ſera cenſé le même air, parce que tous les intervales ſont à peu près les mêmes, & que leur difference eſt ſi petite, que pour l'apercevoir, il faut ou une extrême fineſſe d'oreille, ou un très-grand uſage des ſons. Auſſi le commun des gens, de ceux mêmes qui ſe plaiſent à la Muſique, ne diſtinguent-ils pas toujours l'éfet d'une piéce joüée ſur un ton tranſpoſé, ou ſur un ton naturel, les connoiſſeurs la diſtinguent très-bien, & c'eſt cette différence dont je dis qu'il eſt impoſſible de trouver le fondement, que dans le partage

inégal des tons ou intervales ſur les inſtrumens : de là vient auſſi que ceux qui ont un grand uſage des inſtrumens prétendent que certains tons ſon plus gracieux, ou plus doux, plus vifs, ou plus hardis que d'autres. Il pourroit bien à la verité ſe mêler un peu d'arbitraire, dans cette diférence de caracteres prétendus des tons ; mais il eſt certain qu'il s'y en rencontre quelqu'une.

Ainſi en general les tons naturels font une muſique plus unie & plus ſimple, par ce que leur partage eſt le plus éxact qui ait pû ſe faire dans la pratique. Au contraire, les tons tranſpoſez ſont plus ſinguliers & plus étranges, le partage de leurs intervales étant un peu moins juſte ; mais c'eſt ce défaut même de juſteſſe éxacte, qui en fait l'agrement : cette petite bizarerie tirant l'ame par là, d'un ſentiment trop commun & trop uniforme, reveille ſon attention, & lui donne une pointe de plaiſir. C'eſt à peu près ce qui arrive dans les ragoûts : on y met plus de vinaigre, de poivre, & d'autres épiceries, qu'il ne faudroit dans un aſſaiſonnement ordinaire, & le

plus convenable à la ſanté. Ce leger dereglement, donne à l'ame un ſentiment de haut goût qui plaît, ne fût-ce que par la nouveauté. Il aporte aſſez de varieté pour rejouir, & trop peu pour méconnoitre les impreſſions qui doivent ſe faire le plus naturellement & qui au fond ſont les plus parfaites ; c'eſt-à-dire, que dans la vie, la perfection même trop uniforme n'eſt pas ce qui contente le plus, & il faut quelquefois en ſortir un peu, afin de la mieux goûter.

ARTICLE XXIII.

DICTIONNAIRE BOTANIQUE ET *Pharmaceutique, contenant les principales proprietez des minéraux, des végétaux, & des animaux d'uſage; avec les préparations de Pharmacie internes & externes, &c. Par.....* A Paris, chez Laurent le Comte, Quay des Auguſtins, à la ville de Montpellier, 1716. avec Privilege du Roi, *in* 8°, *pp.* 814. ſans la preface & la table, caract. *Cicero.*

NOus vivons dans le ſiecle des Dictionnaires. Depuis cin-

quante ou soixante ans on en a don né de presque toutes les langues, or réïmprime les Anciens, on les cor rige, on les augmente, on en fait d nouveaux, que le Public demand avec empressement ; celui de l'A cademie Françoise est réïmprimé on travaille avec chaleur à une nou velle édition de celui de Trevoux celui qu'on appelle de Moréri pa roit pour la seconde fois en cinq vo lumes. Les Sciences ont été mises er Dictionnaires. Les Arts ont les leurs & les tables éxactes qu'on met pres que à tous les livres, tant ancien que nouveaux, qu'on imprime, son autant de Dictionnaires de ces Au teurs. Enfin, on pourroit faire un Bibliotheque assez considérable de seuls Dictionnaires. Bien des gen regardent cette multitude de Dic tionnaires, comme une preuve de l decadence des Sciences, mais d'au tres trouvent que c'est un avantag pour elles. Les Dictionnaires, di sent-ils, sont un amusement agrea ble & utile pour ceux qui ne peu vent aller puiser dans les sources & ils sont aux sçavans un moyen ne-

ceſſaire pour ſe rappeller ſans peine quantité de choſes dont ils ne pourroient ſe reſſouvenir ſans ce ſecours, ou qui leur emporteroient trop de tems, s'ils étoient obligez de conſulter à tous momens les livres originaux. La mauvaiſe humeur de ceux qui blâment les Dictionnaires ne doit point aller juſqu'à condamner ceux des langues, ou des Arts: c'eſt le ſort de tous les ouvrages d'eſprit, de quelque caractere qu'ils ſoyent, d'avoir leur tems, & d'être en vogue tour à tour, c'eſt aujourd'hui le tems des Dictionnaires, ne condamnons point un goût qui produit des ouvrages ſi utiles à la Republique des Lettres. Les contes des Fées ont été à la mode, pourquoi les Dictionnaires n'y ſeroient-ils pas à leur tour ? Venons à celui qui eſt le ſujet de cet extrait.

La matiere medicale ſe diviſe en trois familles, ou trois regnes, que forment les mineraux, les vegetaux, les animaux ; c'eſt-à-dire, tous les corps naturels qui ſont ſur la terre, ou qu'elle renferme dans ſon ſein. Sous le nom d'animaux on com-

prend leurs parties ſimilaires & diſſimilaires, leurs dents, leurs peaux, leurs écailles, leurs poils, leurs excrémens, &c. Dans la famille des plantes on range tout ce qui les compoſe, ou qu'elles produiſent, bois, racines, écorces, gommes, feüilles, fleurs, fruits, ſemence, &c.

La famille des mineraux renferme tout ce qui n'eſt pas de celles des vegetaux, & des animaux; terres, ſucs, eaux, bitumes, ſouphres, ſels, pierres, &c. Tous ces corps naturels ſont le ſujet ſur lequel la Chymie & la Pharmacie travaillent: la Chymie en fait la diſſolution, & diverſes preparations qui ſervent dans preſque tous les Arts; la Pharmacie ſe borne à ce qui peut conſerver la ſanté, ou la retablir, & ſes preparations s'appellent remedes.

Après ces éclairciſſemens préliminaires, il eſt aiſé d'entendre tout ce qu'on trouve dans le *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique*. Les matieres y ſont rangées par ordre alphabetique, c'eſt le plus commode pour la plûpart des hommes. L'Auteur explique à leur ordre non ſeu-

lement les choſes particulieres qui entrent dans la compoſition des remedes, mais il donne ſous certains noms generaux de medicamens, d'apozêmes, de cérats, de collyres, de trochiſques, & autres ſemblables, les recettes de quantité de remedes; il en explique la preparation, & differentes operations de Chymie & de Pharmacie, qui ſont cachées ſous des noms d'Art plus difficiles à entendre que les operations ne coûtent à faire.

Comme il y a pluſieurs drogues qu'on appelle dans la Médecine & dans la Pharmacie de noms peu communs, & tout à fait differents des noms qu'on leur donne dans l'uſage ordinaire, on trouve tous ces noms dans l'article où il eſt parlé de chaque drogue; ainſi l'Auteur fait connoitre quantité de choſes fort communes qu'on avoit, ce ſemble, pris ſoin de cacher ſous des noms peu communs, tandis que la nature nous les preſente par tout & les fait preſque naître ſous nos pas. Enfin, pour n'être point trompé au choix des drogues, l'Auteur marque les qua-

litez qu'elles doivent avoir pour être bonnes : de ſorte qu'avec le livre dont nous parlons on peut faire des remedes, & avoir le plaiſir de ſe guerir ſoi-même. Ces remedes au reſte ſont tirez des bons Auteurs qui ont écrit juſqu'à preſent ſur cette matiere. A la fin de l'ouvrage on trouve une table où les caracteres Chymiques les plus communs ſont expliquez.

ARTICLE XXIV.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE de l'Hiſtoire univerſelle gravé en forme de jeu, avec l'expoſition des regles de ce jeu & des faits hiſtoriques dont il eſt composé, grande feüille gravée & enluminée ; le livre in 12. *pages* 66. A Paris, chez Joſeph Mongé ruë S. Jacques à S. Ignace, vis-à-vis du College des Jeſuites. 1717.

DE tous les jeux qu'on a imaginez pour faciliter l'étude des Sciences par voye d'amuſement, il en eſt peu qui ſemble devoir être auſſi utile que celui-ci. Il eſt com-

posé de cases qui renferment cent dix *Epoques* ; cent dix évenemens des plus considerables, depuis le commencement du monde, marqué chacun par l'année qu'il est arrivé; c'est ce qui forme une espece de Table chronologique dont les articles tombent particuliérement sur le commencement, la fin ou la revolution des principaux Etats du monde. Quand on a dans la tête cette suite d'époques elles y font comme autant de loges, où viennent naturellement s'arranger tous les évenemens de l'histoire: ce qui sert infiniment, & pour la lire avec plaisir, & pour la lire avec facilité; les époques étant des points fixes, qui donnent de la consistence dans la memoire à tout ce qui y est une fois entré.

Cet avantage si considerable se peut acquerir par le moyen du jeu dont nous parlons, avec moins de peine qu'il ne s'en trouve à joüer au jeu de l'oye sur le plan duquel celui-ci est dressé; néanmoins avec cette difference que les regles de l'oye ne font allusion à rien, & que celles de

ce jeu en font à chacun des evenemens ; ainsi on est noyé à la case marquée 1656, parceque c'est l'année du deluge. A la case d'Abraham, 2039, on va tout d'un coup à 4053, où est celle de la naissance de Jesus-Christ, pour marquer le rapport de N. S. à Abraham, le premier des Patriarches à qui ait été promis le Messie, & dont il est dit le fils dans l'Ecriture ; Josué 2584, on gagne des jettons sur les deux voisins, pour désigner la conquête qu'il fit de la terre promise : à la captivité de Babylone 3445, on demeure en prison, jusqu'à ce qu'un autre arrive, ou bien à Cirus, qui délivra les Juifs ; ou bien à J. C. Sauveur des hommes, qui est venu les délivrer tous ; il se peut trouver plusieurs des joüeurs à la case de la captivité de Babylone, & ils y demeurent ensemble sans que l'un délivre l'autre ; pour marquer que cette captivité des Juifs s'est faite à diverses fois ; il en est à proportion de même des autres cases.

Les époques par où des peuples entiers ont compté leurs années ont

l'avantage pour exciter à les retenir, que celui qui y arrive reçoit de tous les joüeurs ; ainsi à la 1re Olimpiade 3578, d'où les Juifs suputoient leurs années, on reçoit un jetton de tous ; & la 1re année de Rome 3300. où les Latins ont compté les leurs, on reçoit deux jettons, & à la naissance du Sauveur 4053. d'où nous comptons les nôtres, on reçoit trois de tous. Au contraire, à l'année funeste de l'égire de Mahomet 622. depuis N. S. de laquelle les Mahometans comptent leurs années, celui qui arrive donne trois à tous &c. Aussi sont-ce là les cases & les années que les joüeurs retiennent le mieux, & apparemment c'est l'intention de l'Auteur. A la place des oyes qui font doubler au jeu d'oye, on a pris ici les cases des guerriers, pour marquer leur activité, & si ces guerriers ont conquis plus d'un Etat, Alexandre, Cirus, Charlemagne, &c. on double deux fois, c'est-à-dire, on avance sur les cases deux fois plus que ne portoit le nombre amené par les dez.

On commence le jeu par Adam,

Août 1718.

& on le finit à la case du Roi Loüi
XV. 1710, où l'on gagne, mais avan
que d'y arriver il faut éviter diver
écueils ; entre autres la case d'Atti-
la 452. où l'on est exclus du jeu
l'on sort du jeu, parceque ce Prin
ce, dit le fleau de Dieu & model
des conquerans injustes, ne meri-
toit pas de vivre parmi le genre hu-
main, dont il détruisit sans sujet un
si grande partie. 2. La case du Ro
de Suede Gustave Adolfe tué 1632
à la bataille de Lutzeu qu'il gagna
où l'on recommence le jeu pour dé
signer sa mort ; mais où l'on prend
trois jettons du jeu, pour désigne
qu'il y gagna la bataille où il fut tué
A la mort funeste du Roi d'Angle
terre Charles I. 1648. on recommen
ce le jeu sans aucun profit.

Toutes les cases sont marquée
ainsi avec le chifre des Epoques, d
maniere qu'il est au haut, dans le
évenemens avant le tems de J. C. &
au bas depuis ce tems-là : ce qu
distingue l'ancienne, & la nouvell
chronologie. Il est vrai que pour l
facilité du jeu on auroit dû ajouter
ces chiffres d'Epoques en chaqu

case, les nombres ordinaux & suivis d'1, 2, 3, 4, & ainsi du reste : mais l'Auteur qui paroit avoir medité les combinaisons des avantages & des inconveniens, n'a voulu mettre que les chiffres des dattes, afin d'ôter l'embarras de deux chifres differens, & afin de determiner l'attention au chifre d'époques, qu'il a eû en vûë de faire apprendre & retenir.

Le jeu est enluminé de 4 couleurs principales, de *bleu* aux cases où l'on gagne, de *jaune* aux cases où l'on perd ; de *rouge* à celles où l'on avance en doublant le jeu, & de *verd* aux cases où l'on est arrêté par quelque regle du jeu.

Au reste, ces regles ne causent nul embarras à apprendre, ni à retenir, parce qu'elles sont gravées autour de chacune des cases, & le jeu ne demande nul autre soin, que celui de lire tout haut le mot & le chifre gravez dans la case à mesure que chacun y arrive ; celui qui est chargé de lire s'appelle banquier, parce qu'en des occasions particulieres il doit payer, & qu'en d'autres

il doit recevoir : d'ailleurs, il a toujours le quart du gain total, pour le dédommager de ses peines & de ses avances.

Il ne paroit ici qu'une chose à craindre, c'est que la multitude des évenemens qu'on voudroit retenir n'embarrasse l'esprit & la memoire, mais c'est un embarras qu'on se feroit à plaisir & à contre tems. Car il faut même avertir les commençans qu'ils ne doivent penser à rien apprendre, ni à rien retenir ; bien loin de s'y appliquer hors de propos. Pour peu qu'ils continuent de joüer, il se trouvera que sans y penser ils auront retenu les cases particulieres de ce jeu, comme les enfans même les moins intelligens, apprennent les cases du jeu d'oye sans avoir eû nulle application à les apprendre ; l'application causeroit la contrainte, & la contrainte ôteroit le goût & l'utilité.

Le dedans de ce jeu ayant laissé un grand espace, on l'a employé à y mettre encore en une centaine de cases, ou environ, le nom des hommes remarquables dans l'histoire

niverſelle, avec le chifre des ſiecles où ils ont vécu : on en a fait auſſi un jeu particulier independant de l'autre. Il s'y trouve ſix rangs, ou ordres des perſonnes remarquables, deſignées chacune par une lettre particuliere, 1°. les guerriers par un *G*, 2°. les femmes illuſtres par une *F*. 3°. les Peres de l'Egliſe par un *S* avant leur nom ; les heretiques par un *E*, &c. aux premiers on double, aux ſeconds on reçoit du banquier, aux SS. PP. on prend autant de jettons du jeu qu'il ſe trouve de noms dans la caſe ; aux heretiques, on en met autant au jeu, & de plus on recule ſa marque d'une caſe, pour ne ſe point repoſer avec les heretiques. Les autres rangs ou ordres d'hommes illuſtres ſont les gens de Lettres, ou d'Arts, c'eſt-à-dire, les Philoſophes, ou Sages déſignez par *S* ; les Orateurs par *O* ; les Poëtes par *P* ; les Hiſtoriens par *H*, les doctes Ecrivains ou gens d'érudition par D. En parcouraut ce jeu de la ſorte on apprend, ou l'on ſe retrace inſenſiblement le caractere, & le tems des plus grands hommes

qui ayent été au monde en chaque genre de merite & d'illustration.

Ce jeu commence par Mathusalem, & finit par la case de Philippe Duc d'Orleans, Regent de France. Quand les amusemens historiques ne feroient que de mettre dans l'esprit les noms des hommes qui ont été les plus connus dans le monde, l'utilité n'en seroit pas legere ; c'en seroit assez pour exciter la curiosité de sçavoir des particularitez de ce qu'ils ont été & de ce qu'ils ont fait ; & pour former l'esprit & le goût à la science des faits, sur quoi roule toute l'experience & toute la conduite de la vie.

ARTICLE XXV.

DISSERTATION SUR L'E'PAISSEUR *des culées des ponts, ſur la largeur des piles, ſur la portée des vouſſoirs, ſur l'effort & la peſanteur des arches à differens ſurbaiſſemens, & ſur les profils de maçonnerie qui doivent ſupporter des chauſſées, des terraſſes & des remparts, à quelque hauteur donnée que ce puiſſe être, &c. Par le Sieur Gautier, Architecte, Ingénieur & Inſpecteur des grands chemins, ponts & chauſſées du Royaume.* A Paris, chez André Cailleau, quai des Auguſtins, près la ruë pavée, à Saint André, 1717. avec approbation & privilege du Roi.

L'Auteur diſtribuë ſon ouvrage en pluſieurs chapitres. Dans le premier il propoſe aux Sçavans cinq difficultez à réſoudre.

1°. Quelle doit être l'épaiſſeur des culées dans toutes ſortes de ponts & ponteaux de maçonnerie, à proportion de la grandeur des arches & arceaux, & des poids qu'elles doivent ſupporter.

Q

2°. Quelle doit être la largeur des piles, par rapport à l'ouverture des arches & arceaux, & des poids qu'elles doivent ſupporter.

3°. Quelle doit être la portée des vouſſoirs, depuis leur intradoſſe, à leur extradoſſe, à toutes ſortes de grandeurs d'arche & d'arceaux à l'endroit de la clef.

4°. Quel eſt de toutes les arches & arceaux, fixez ſur un même diametre, celui qui pourra porter de plus grands fardeaux, ou à quelle proportion les uns & les autres détermineront au juſte leurs efforts, ou ceux de l'ellipſe, à quelque ſurbaiſſement qu'on veüille la réduire, ou ceux à plein cintre, ou enfin ceux à tiers point, ou gothiques, à quelque hauteur qu'on veuille les faire atteindre.

5°. Marquer au juſte quel doit être le profil des murs de ſoutenement, pour retenir les terres d'une chauſſée, des remparts dans les fortifications, à toutes ſortes de hauteurs &c.

Dans le ſecond chapitre, après avoir rapporté en peu de mots ce que differens Auteurs ont dit ſur la

premiere difficulté, il entreprend de la résoudre géometriquement, & voici la ſubſtance de ſa demonſtration.

A. M. eſt le Diametre d'une arche A. E. M. à plein cintre ſurbaiſſé, Gothique, ou tout autre qu'on voudra, dont on ſouhaite trouver la pouſſée, pour y apposer une culée, ou une puiſſance égale, prolongez indéfiniment, & toujours de niveau. Le Diametre M. A. du côté de H.

Du point B milieu du diametre A. M. élevez ſur le diametre la perpendiculaire B.E. qui partagera l'arche en deux egallement, & le point E. ſera le lieu de la clef.

Tirez la droite A.E.& du point B. abaiſſez ſur A. E. la perpendiculaire B. C, A. C. determinera l'épaiſſeur de la culée, ainſi prenant A. H. egala à A. C. l'epaiſſeur A. H. ſervira de culée.

Démonſtration.

De l'arche A. E. M. une moitié agit du côté A, & l'autre moitié du côté de M. de ſorte que chaque cô-

té ſoutient la pouſſée de la moitié de l'arche.

Le point A. eſt le point d'appui de la moitié A. E. & cette moitié agit ſuivant la corde A. E. ſi la charge de la partie A. E. s'exprime par la droite A. E. la force avec laquelle cette charge pouſſera ſuivant E. B. s'exprimera par la droite E. B; & la force avec laquelle cette même charge pouſſera horiſontalement ſuivant B. A. s'exprimera par B. A.

Mais il eſt clair que la charge de la partie de l'arche A. E. doit s'exprimer par la partie du mur qu'elle porte, & cette partie du mur ſe meſure par la droite B.A. donc la charge abſolüe de la partie de l'arche A. E. doit s'exprimer par la droite B. A.

Mais ſi la charge abſolüe de l'arche A. E. s'exprime par B. A, la force avec laquelle cette charge pouſſera horizontalement ou ſuivant B. A. s'exprimera par A. C. car les triangles B. A. E. B. A. C. étant ſemblables, la droite A. E. ſera à la droite B. A. comme B. A. eſt à A. C. Or puiſque la culée doit être

égale à la pouſſée horizontale, afin que l'equilibre ſubſiſte, il eſt évident que ſi la droite A. C. exprime la pouſſée horizontale, la même droite A. C. doit exprimer la culée qui lui repond.

De quelque maniere que l'arche ſoit conſtruite, ce ſera toujours la même démonſtration, & il ſeroit facile de l'appliquer à la quatriême difficulté propoſée.

A l'égard des autres difficultez propoſées, l'Auteur rapporte ce que les plus habiles Architectes ont dit ſur ces matieres, & c'eſt ſur ces differentes connoiſſances & ſur differentes experiences qu'il a faites, qu'il forme une regle generale de les reſoudre. Afin d'en faciliter l'execution il donne des tables, qui comprennent tous les cas qui peuvent ordinairement ſe rencontrer.

Les autres matieres propoſées dans le livre dont on donne l'extrait, roulent toutes, ſi vous en exceptez la percuſſion des corps, ſur differentes experiences que l'Auteur a faites, & dont il s'eſt ſervi

pour former les tables qui ſe trouvent dans ſon livre.

Il faut demeurer d'accord que Monſieur Gautier eſt fort loüable de s'être appliqué avec tant d'aſſiduité à une matiere ſi utile au public.

ARTICLE XXVI.

ELOGE DE *M.* LE CLERC, *Chevalier Romain, Deſſinateur & Graveur ordinaire du Cabinet du Roi, avec le catalogue de ſes ouvrages, & des reflexions ſur quelques-uns des principaux. Par M. l'Abbé de Vallemont.* A Paris, chez Nicolas Caillou, Quay de Conti, à la Conſtance, & Jean Muſier, à la deſcente du Pont Neuf, au coin de la rüe de Nevers, à l'olivier, 1715 *in douze pp.* 223.

MOnſieur De Vallemont eſt un ami conſtant, ſon amitié ſurvit à ſes amis; auſſi étoit-elle fondée ſur l'eſtime. Celle qu'il avoit conçûë pour M. Le Clerc, ce fameux Deſſinateur, & ce Graveur celebre, dont

le goût a paru exquis à tous les Connoiſſeurs, honore l'Ecrivain qui vient d'en faire l'éloge. Quoi que le cœur y ait eû bonne part, cependant les loüanges qu'il donne à ſon ami ne vont point au delà du vrai, & pour ſatisfaire ſon affection, il n'a point eû beſoin d'avoir recours à la flaterie. M. l'Abbé de Vallemont repreſente M. Le Clerc. 1°, Comme un homme habile dans l'art qu'il profeſſoit. 2°, Comme un homme ſçavant dans les parties de la Mathematique qui convenoient à ſa profeſſion. 3°, Comme un homme d'honneur, exempt de tous les vices qui nuiſent à la ſocieté. 4°, Comme un veritable Chrétien rempli des ſentimens de la pieté la plus ſolide. Si le Panegyriſte ne garde pas toujours un ordre que les harangueurs de profeſſion obſervent regulierement, c'eſt qu'il n'a pas prétendu compoſer une oraiſon funebre en Orateur; mais tracer dans un livre bien écrit les propres ſentimens, & l'on peut le dire, les ſentimens de tout le public, ſur les ouvrages & ſur la perſonne de ſon ami.

Le grand pere de M. Le Clerc étoit noble Lorrain. L'attachement qu'il eut pour le Calvinisme l'obligea de sortir des Etats du Duc de Lorraine, & de se retirer à Mets. Sa femme & ses enfans ne suivirent point les erreurs que le chef de la famille avoit embrassées. Abandonnez de leur pere, ces enfans furent obligez de prendre differens partis. L'un fut placé chez un orfévre, & dans la suite il s'établit à Mets. Celui-ci eut deux enfans, un fils & une fille. Le fils fut Sebastien Le Clerc, dont M. de Vallemont fait l'éloge. Il naquit le 26 Septembre de l'année 1637. Dès l'enfance Sébastien Le Clerc donna des preuves de cet admirable génie qu'il avoit reçu de la nature, pour le dessein. A dix huit ans il grava la premiere piece qui ait paru de lui. Elle sent un peu le burin d'un commençant. Bientôt il acquit la perfection de l'art où il s'étoit addonné. Comme il avoit joint l'étude de la Mathématique à celle de la gravûre, il fit paroitre en 1668 un traité de Géometrie pratique, qu'on recherche encore au-

jourd'hui, ſur tout pour les ornemens dont il l'accompagna. Le projet de M. le Clerc, lors qu'il vint à Paris, fut d'apprendre tout ce qui pouvoit contribuer à former un excellent Ingenieur. M. le Brun le detourna de chercher ſon avancement par le genie. Il le fixa donc au deſſein & à la gravûre. Alors M. Colbert lui donna un logement aux Gobelins, & ſix cens écus de penſion. Les preuves qu'il donna de ſon habileté le firent bientôt connoitre, & l'Academie ne tarda pas à l'aggreger dans ſon illuſtre corps, en qualité de Graveur & de Profeſſeur de Géométrie & de Perſpective : ſon burin traça pour lors des monumens qui dureront autant que les Arts, & que la memoire du grand Roi, auquel il le conſacra.

Cependant comme les grands eſprits aiment la liberté dans leurs productions, M. Le Clerc remit à la Cour ſa penſion de dix huit cens livres, pour pouvoir travailler à ſon choix. Il ſe livra donc à la facilité qu'il avoit pour inventer, & à la rapidité de ſon burin. Ses talens dans

ſa profeſſion furent univerſels. Quelques-uns excellent dans un genre, & hors de là ils ne font plus rien de ſupportable. M. Le Clerc fut un grand maître dans toutes les parties du deſſein. Nulle de ſes figures ne manque de vraiſemblance, & il eſt également heureux dans le jet de ſes drapperies. Par tout on le trouve ingenieux dans le choix des ſites, habile à figurer le moderne, il ne l'eſt pas moins à repréſenter l'Antique. Lors que ſa ſcéne eſt à Babylone, dans Athenes, ou à Rome, il y tranſporte les eſprits, & l'on y reconnoit des Chaldéens, des Grecs, ou des Romains. Dans ſes payſages, on voit briller l'air vrai & naïf de la nature. Pour l'intelligence du clair-obſcur, ce fut un des plus grands talens de M. le Clerc. Il diſtribüe par tout les lumiéres & les ombres, avec une induſtrie que peu de Deſſinateurs ont égalé. Le grand nombre d'eſtampes qui nous reſtent de lui, marquent la fecondité de ce genie que rien n'épuiſoit, & qui ne ſe copioit point. On en trouve un

grand nombre chez la veuve de M. Le Clerc aux Gobelins.

C'étoit par des principes sûrs que M. Le Clerc se laissoit diriger, & toujours il soumettoit aux regles le beau feu de son imagination. Aussi étoit-il habile dans les parties de la Mathématique qui conduisent le dessein. Nous avons de lui deux traittez de Géometrie, l'un plus court, l'autre plus étendu. *Son systême de la vision* est une nouvelle preuve de son habileté dans la perspective. Son cabinet est orné d'un nombre étonnant de machines qu'il a en partie inventées, ou qu'il a en partie fort proprement exécutées. Ces machines sont pour l'Architecture, pour la guerre, pour les forces mouvantes, pour l'équilibre des liqueurs, pour la pesanteur de l'air, pour l'élevation des eaux, pour le mouvement perpetuel, pour la Gnomonique, pour la Statique, pour la vision, pour la Perspective, pour l'Optique, la Dioptrique, & la Catoptrique, &c.

Dans *son nouveau systême du monde conforme à l'Ecriture Sainte, où les phé-*

noménes sont expliquez, sans excentricité de mouvement, imprimé en 1706, l'Auteur fait paroître beaucoup d'intelligence dans la Cosmographie. Le dernier ouvrage raisonné de M. Le Clerc est son traité d'Architecture en deux volumes *in* 4°. Il l'a divisé en huit sections. Outre les ordres connus, on y trouve un ordre nouveau, qu'il appelle *François*. Il avertit que ce nouvel ordre fait un effet fort gracieux dans l'exécution, & qu'il a dressé un petit modéle en relief, que l'on voit avec plaisir.

Tous ceux qui ont connu M. Le Clerc avoüent qu'il fut aussi honnête homme, qu'habile dans les Sciences, & dans son art. La modestie fut dans lui un caractére de distinction. Il coupoit court sur ses loüanges, & parloit d'autre chose. Il étoit intarissable sur les éloges d'autrui. Jamais le merite d'un autre ne lui donna de jalousie. On ne l'entendoit point blamer les ouvrages des personnes de sa profession. Les medisans n'étoient pas bien venus, ou n'étoient pas favorablement

écoutez chez lui. Il ſçavoit mettre à profit toutes les heures du jour, & ſon travail n'étoit point interrompu par les viſites des ſçavans, & par les converſations des curieux. Il paroiſſoit dans ces momens avoir deux ames, l'une pour entretenir ſes amis, l'autre pour conduire ſon ouvrage.

Une conduite toute Chrétienne, perfectionnoit tant d'avantages de l'eſprit, du cœur, & de la main. M. Le Clerc prenoit en eſprit de penitence l'obligation que la providence lui avoit impoſée de s'occuper du travail. Par là il s'éloignoit des piéges que le tentateur dreſſe aux perſonnes oiſives. Sa vûë s'étant conſiderablement affoiblie, il reçut avec reconnoiſſance l'affliction que le Seigneur lui avoit menagée. Enfin, il ne recouvra l'uſage des yeux, que pour ſe rembarquer dans de nouveaux travaux. Le grand nombre d'eſtampes qu'il a gravées ſur des ſujets de pieté, marque l'affection qu'il avoit à nourrir ſon eſprit des idées de la Religion. Auſſi ſentoit il un veritable plaiſir à s'en entretenir, & à la mediter. Sa devotion pour la

Sainte Vierge étoit ſenſible. Il avoit été élevé dans des aſſemblées erigées en ſon honneur, & il avoit inſpiré ſur cela ſes ſentimens à ſes enfans. Pour reconnoitre les obligations qu'il avoit à ſa protectrice, il grava une planche de l'Annonciation, dont il fit preſent à l'une de ces aſſociations. M. Le Clerc mourut comme il avoit vecu, dans de grands ſentimens de foi, d'eſperance, & d'amour de Dieu. Ce fut le 25 Oct. de l'année 1714.

Nous devions à M. Le Clerc un éloge, dans des Memoires conſacrez à l'hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. M. de Vallemont nous en a preparé la matiére, & nous n'avons fait qu'extraire ſes ſentimens, & ſouvent ſes paroles. Cet Auteur s'exprime ſur toutes les parties du deſſein d'une maniere à nous faire moins regretter les Félibiens & les de Pilles. On peut dire de lui après Pline le jeune, qu'il s'eſt immortaliſé lui même, en voulant immortaliſer ſon ami. *Cujus immortalitati proſpexit, & ſuæ.*

ARTICLE XXVII.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE COPENHAGUE.

ON aura bientôt plusieurs ouvrages sçavans de Mr. Thomas Bircherod. *Proverbia Arabica Imperatoris Muslimici Ali.* Les proverbes d'Ali traduits de l'Arabe avec des notes. *L'histoire de l'isle de Chio* suivant la methode que Meursius a observée dans ses traitez sur la Crete. *Des remarques sçavantes & fort amples sur Pausanias. Les origines de la langue Danoise*, & sa connexion avec les langues orientales. *Dissertatio de cultu bovis, sive de tauro Cimbrico*, c'étoit l'idole des Cimbres. *Helmoldus de vita & morte sancti Curati Regis & martyris, cum notis.*

DE HELMSTAD.

L'histoire Literaire de la reformation que Mr. Vondertrarde a publiée *in folio* contient un grand nom-

bre de pieces rares, qui éclairciſſent beaucoup les commencemens du Lutheraniſme. *Veſelii Groningenſis opus contra efficaciam indulgentiarum. Scriptum Alphonſi de Caſtro contra Veſelium cum notis priſcis pro reſponſione. Reuchlini pro fontium Hebraicorum ſtudio præmonitio. Ejuſdem liber illuſtris pro ſtudiis Hebraicis. Ejuſdem defenſio ſpeculi ocularis. Bilibaldi Pirk Mereri Apologia pro Reuchlino. Acta judiciorum inter Jacobum Hoogſtrate & Reuchlinum. Epiſtolæ trium virorum illuſtrium pro Reuchlino. Illuſtrium virorum epiſtolæ ad Reuchlinum. Ulrici Huttenii encomium Reuchlini. De Franciſci Ximenis Cardinalis magno opere Complutenſi. De Eraſmi prima editione novi teſtamenti Græci. Lutheri prima reformationis fundamenta. Diploma indulgentiarum Leonis X. Tezelii inſtructio Sacerdotum pro indulgentiis. Lutheri prima diſputatio de virtute indulgentiarum ex autographo emendatiſſimo. Philippi Melanchtonis hypotipoſes Theologicæ. Primum doctrinæ evangelicæ compendium. Opus rariſſimum Viti Ludovici Sekendorf. Hiſtoria reformationis Germanicæ ab anno 1517. ad annum 1521. ex ipſius autographo*

manuſcripto Abrahami Scuſteti. Annales Evangelici ab anno 1516. *uſque ad* 1536.

Les trois tomes qui paroitront contiendront une ſuite de pieces originales de Luther & d'autres Ecrivains contemporains depuis 1517. juſqu'en 1546.

DE VITTEMBERG.

On attend l'*hiſtoire des Philoſophes* par Monſieur Jean Hermand Van Elvich, il a tâché de prouver dans une diſſertation imprimée que l'hiſtoire très imparfaite de l'ancienne Philoſophie imprimée depuis quelques années ſous le titre de *Philoſophumena*, n'eſt ni d'Origene, ni de Didyme, ni d'aucun de ceux à qui on l'attribuë, quoiqu'elle ſoit d'un Auteur ancien.

DE LIPSIC.

Monſieur Schmieder travaille aſſidûment à un ouvrage fort utile, à l'hiſtoire des plantes venimeuſes. *Index vegetabilium lethiferorum.*

Août 1718.

D'ITALIE, DE MODENE.

Monsieur Muratori est entierement appliqué à son grand ouvrage sur les antiquitez de la maison d'Este & de l'Italie, cet ouvrage aura deux parties, la premiere sera une histoire genealogique de la maison d'Este, *Antiquitates Estenses.* La seconde comprendra des recherches curieuses sur les mœurs des Italiens depuis la decadence de l'Empire jusqu'au quinziéme siecle. *Ritus ac mores Italici à declinatione Romani Imperii usque ad sæculum decimum quintum.*

D'ANGLETERRE,

D'OXFORD.

Monsieur Prideaux, connu par une *vie de Mahomet* fort estimée, a entrepris d'eclaircir l'histoire sainte par la prophane, dans un ouvrage Anglois intitulé *l'ancien & le nouveau Testament réünis, avec l'Histoire des nations voisines.* La premiere partie a paru *in* 8°, on attend la seconde, on le

Août 1718.

raduit en François, du Sauzet doit mprimer cette traduction à la Haye. Monsieur Hearne a fait imprimer *la ie d'Henri V. Roi d'Angleterre* par un Auteur contemporain qui s'est caché ous le nom de *Titus Livius Foro-Julienis*. L'éditeur a joint à cette vie un recüeil de plusieurs lettres de Rois, Reines, & Princes d'Angleterre.

DE HOLLANDE,

DE LEYDE.

Monsieur Gronovius le fils fait imprimer chez les Vesteins, ces habiles Libraires, *Tacite revû par son pere.*

D'AMSTERDAM.

On a fait ici une nouvelle édition d'un traité abregé des antiquitez Romaines. *Thomæ Belli Philologi Edenburgensis Romanorum antiquitates tam sacræ quam civiles & militares, renovatæ & restitutæ, cum figuris*, in 8°.

Août 1718.

DE LA HAYE.

Du Sauret a imprimé *les lettres d M. de Leibnitz & de M. Clarke sur de matieres de Religion & de Metaphysique.*

DE PARIS.

Le Livre dont on va lire le titre est de M. l'Abbé de Vayrac. On blamera l'Auteur de ce qu'en parlan des charges de la Cour & des armée d'Espagne, des Evêchez & de Gouvernemens, il n'a pas nommé ceux qui les possedent. Une table qui repareroit cette omission seroit necessaire pour le succez de l'ouvrage.

Etat present de l'Espagne, où l'on voit une Geographie historique du païs, l'établissement de la Monarchie, ses revolutions, sa décadence, son rétablissement & ses accroissemens; les prérogatives de la couronne, le rang des Princes & des Grands; l'institution & les fonctions des Officiers de la maison du Roi, avec un ceremonial du Palais; la

rme du Gouvernement Ecclesias-
que, militaire, civil & politique;
; mœurs, les coûtumes & les usa-
s des Espagnols, tirées de leurs
x & des meilleurs Auteurs.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois d'Août 1718.

ART. XIII. JOannis Abrahami &c *Diſſertations ſur l'au tel interieur & les myſteres qu'il ren ferme. Par Jean de Hamm.* Page 16

ART. XIV. *Nouvelle interpretation de Pſeaumes de David, avec le text Latin à côté, & des reflexions courte & touchantes. Par P. L. D. G. Prêtr Regulier.* p. 17

ART. XV. *Les Catecheſes de S. Cyri le de Jéruſalem, avec des notes & des diſſertations dogmatiques. Pa M. J. Grancollas, Docteur en Theo logie de la Faculté de Paris.* p. 18

ART. XVI. *Les Lettres de S. Bernard avec les notes d'Hortius & de Dom Mabillon, traduites en François ſur l nouvelle édition des Peres Benedictin de la Congregation de S.-Maur, pa M. de Villefore.* p. 20

ART. XVII. *Lettre d'un Curé du Di ceſe de Paris à l'Auteur du Journa de Trevoux, touchant le ſacrifice de*

Messe. p. 213

Art. XVIII. *Reflexions sur la lettre précedente.* p. 226

Art. XIX. *Histoire Romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à present, par demandes & par reponses, tirée des plus sçavans & plus fidelles Auteurs, dédiée à Monseigneur le Duc de Chartres.* p. 251

Art. XX. *Dialogues sur les plaisirs, sur les passions, sur le merite des femmes.* page 263

Art. XXI. *Regles de la Poësie Françoise, avec des observations critiques sur les regles de la versification Françoise.* p. 290

Art. XXII. Eclaircissement d'un Problême de musique pratique, *pourquoi l'on employe quelquefois dans la composition les tons ou modes transposez, préferablement aux tons ou modes naturels?* p. 310

Art. XXIII. *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique, contenant les principales proprietez des mineraux, des vegetaux, &c.* p. 319

Art. XXIV. *Tableau Chronologique de l'Histoire universelle gravé en forme de jeu.* p. 324

ART. XXV. *Dissertation sur l'épaisseur des culées des Ponts, sur la largeur des piles, sur la portée des voussoirs, sur l'effort & la pesanteur des Arches, &c. Par le sieur Gautier Architecte.* page. 333

ART. XXVI. *Eloge de Mr. Le Clerc, Chevalier Romain, Dessinateur & Graveur ordinaire du Cabinet du Roi.* Par *M. l'Abbé de Vallemont.* p. 338

ART. XXVII. *Nouvelles Literaires.*

De Copenhague. p. 347

De *Helmstad.* ibid.

De *Vittemberg.* p. 349

D'*Italie, de Modene.* p. 350

D'*Angleterre, d'Oxford.* ibid.

De Hollande, De Leyde. p. 351

D'*Amsterdam.* ibid.

De *la Haye.* p. 352

De *Paris.* ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1718.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvie 1701. & se vendent 15 s. le moi en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	9. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Septembre 1718.

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVIII.

Avec Privilege & Approbation

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1718.

ARTICLE XXVIII.

NOUVELLE *HISTOIRE* DE *France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la mort de Loüis XIII. par M. Le Gendre, Chanoine de l'Eglise de Paris.* A Paris, chez Charles Robustel, ruë S. Jacques, 1718. *in folio, trois Tomes. Tome premier pages* 403. *Tome second pages* 530. *Tome troisiéme pages* 474. sans les tables.

LES connoissances que l'histoire donne ne sont negligées que par des hommes sans reflexion, & qui ne font aucun usage de leur esprit,

c'est par elle seule qu'on se conduit surement, elle dévoile ce qu'il y a d'énigmatique & de profond dans le cœur humain, elle apprend à deviner les hommes, le passé manifeste l'avenir; nous sommes ce qu'ont été nos ancestres, le Sage nous assure que rien n'est nouveau sous le Soleil, & le monde est un théatre où l'on joüe souvent les mêmes tragédies & les mêmes comédies. Il faut donc sçavoir l'histoire pour sçavoir vivre, mais il est encore moins permis d'ignorer l'histoire de sa patrie, que les autres histoires. Nous avons été en cela plus malheureux que nos voisins, l'étude de nôtre histoire a été jusqu'à ce siécle pénible & dégoûtante; la chercher dans tant d'auteurs contemporains, dans tant de chartes où elle est dispersée, c'est un travail immense & rebutant, & cependant necessaire alors, puisqu'on ne pouvoit la lire sans ennui, sans dégoût, dans les ouvrages où elle étoit réünie; on ne lisoit plus Duplex, & on lisoit Mezerai, moins par estime que par necessité, & peut-être par malignité;

ſes traits hardis contre les puiſſances lui faiſoient paſſer ſes mépriſes fréquentes & la baſſeſſe de ſon ſtile. Enfin le ſiécle courant a vû paroitre des hiſtoires de France fort ſuperieures aux autres, celle du Pere Daniel, Jeſuite, dont le ſuccès n'a point découragé Monſieur Le Gendre ; écoutons le lui même nous apprendre les motifs qui l'ont déterminé à écrire l'hiſtoire de France, & les regles qu'il s'eſt preſcrites en l'écrivant ; c'eſt dans ſa Préface qu'il les expoſe, elle eſt ſi ingenieuſe, ſi ſenſée, elle donne une ſi grande idée de la Monarchie & de la nation Françoiſe, une idée ſi juſte du parfait Hiſtorien, elle contient une critique ſi exacte & ſi délicate de nos Hiſtoriens, que j'ai cru devoir la tranſcrire preſque entiere.

Extrait de la Préface.

La Monarchie Françoiſe eſt la plus ancienne & la plus illuſtre de celles qui ſubſiſtent, elle a déja duré treize ſiécles entiers, ſans que la nation ait jamais obéï à aucun

étranger, elle a ſoumis ou repouſſé les peuples les plus belliqueux. Sous la premiere Race, nos Rois conquirent les Gaules, & preſque toute la Germanie ; ils exterminerent les Varnes, ils dompterent les Turingiens, ils ſubjuguerent les Allemands, les Bavarois & les Friſons ; ils repouſſerent les Saxons, les Huns, les Avares, les Eſclavons ; ils vainquirent pluſieurs fois les Oſtrogots en Italie, & les Viſigots en Eſpagne.

Charle, ſurnommé Martel, Roi en effet, quoiqu'il n'en portât pas le nom, défit une fois en Touraine, une autre fois en Languedoc, des armées effroyables de Sarazins; il n'y a point d'exploits dans l'hiſtoire Grecque ou Romaine, plus glorieux, ni plus ſurprenants, que ce que fit ce Maire du Palais ſur la fin de la premiere Race.

Pepin, chef de la ſeconde, ſoumit quantité de peuples, qui ſous la tirannie des Maires avoient ſecoüé le joug de la France. Charle fils de Pepin étendit ſes conquêtes juſqu'à l'Ebre du côté d'Eſpagne, en Italie juſqu'au Vulturne, en Hongrie

au delà de la Teille, en Allemagne au delà de l'Elbe.

Si la troisiéme Race n'a pas fait d'aussi grandes conquêtes que les deux premieres, elle les a surpassées par d'autres avantages. Y a-t il maison au monde, ou jamais y en eut-il qui ait regné de mâle en mâle depuis un aussi long tems que cette Race a déja regné? Si les Rois de cette maison n'eurent pas d'abord de grands Etats, ils eurent beaucoup d'habileté, de droiture & de vigilance. Par là ces Monarques, ou leurs successeurs, profitant de l'occasion, sont devenus aussi puissans que l'ont été les Rois des deux premieres Races.

En témoignant un grand respect & un grand zele pour l'Eglise, en protegeant les oprimez, en soulageant le peuple, en réprimant les violences de la Noblesse, en semant à propos la discorde & la jalousie entre les Ducs, Comtes & Marquis, qui dans la décadence de la maison Carlovingienne s'étoient faits Princes des Provinces dont ils se trouverent Gouverneurs, les Rois de la

troisiéme Race ont si bien fait qu'avec le tems, par conquêtes, par réünions, par Mariages, par acquisitions, ils ont enfin éteint ces differentes Principautez, & par là sont demeurez les maîtres de ces beaux & vastes Païs qui composent aujourd'hui la France.

Cette troisiéme Race a fait la guerre avec succès dans toutes les Parties du Monde. En vain les Anglois trois cens ans durant, les Espagnols pendant deux cens, les Flamands & les Allemans pendant aussi long tems, l'ont-ils attaqué vivement, tantôt avec leurs forces particulieres, tantôt avec ces forces jointes ensemble non seulement elle s'est soutenuë contre leurs entreprises; mais souvent il est arrivé qu'elle en a fait contr'eux d'aussi glorieuses que profitables.

Depuis que les Bourbons sont monté sur le Trône, la France ayant connu ses forces, & ayant sçû les réünir en calmant les guerres civiles elle a acquis par ses conquêtes & par d'autres actions d'éclat autant de réputation qu'elle ait jamais eû dans

les temps les plus florissans.

Cet amas de gloire, tant ancienne que moderne, donne à nôtre Monarchie une si grande prééminence, que malgré toute la jalousie qui regne ordinairement entre des peuples voisins & puissans, les autres grands Etats qui partagent aujourd'hui l'Europe, l'ont regardée dans tous les temps, & la regardent encore comme le Royaume le plus ancien & le plus illustre du Monde.

Mais plus cette Monarchie a fait de grandes choses, plus on est étonné qu'elles n'ayent point été écrites d'une maniere qui réponde à la dignité du sujet, & qui approche du bon goût & de la perfection des Historiens Grecs & Romains.

Le stile de ceux-ci est clair, élegant & court. Nos Historiens n'ont point de stile, l'art leur manque ou le genie; & il regne dans la plûpart de leurs écrits un certain embarras, qui ne laisse rien que de confus dans la mémoire.

La noblesse des pensées, la délicatesse & la vivacité des expressions, l'ingénieuse varieté & le bel ordre

que l'on voit dans l'hiſtoire Grecque & Romaine, charment ſi fort ceux qui la liſent qu'on ne s'en laſſe jamais.

On languit en liſant la nôtre, ou parce qu'elle eſt mal écrite, ou parce qu'il y a peu d'ordre, ou parce que tout y eſt raconté de la même maniere. Cette uniformité déſole; de ſorte qu'on n'a pas ouvert nôtre hiſtoire pour la parcourir, qu'on voudroit en être à la fin; & il n'arrive que trop ſouvent que quand on y eſt parvenu, on ferme le livre pour toûjours.

C'eſt à bien dépeindre les hommes, qu'on connoit le merite de l'Hiſtorien; c'eſt où excellent les Romains; il s'en faut bien que les nôtres ne les egalent: dans les portraits faits par les uns, les traits ſont ſi bien marquez, on y reconnoît par avance l'hiſtoire du Héros, & les motifs ſecrets de ſes principales actions: dans les portraits faits par les autres, il n'y a rien qui frappe & qui ſaiſiſſe le Lecteur; peu de coups de pinceau qui ſentent le grand Maitre; rien qui diſtingue le Héros d'avec

ceux qui lui reſſemblent ; la ſcene a beau changer, les Acteurs paroiſſent preſque toûjours les mêmes. La plûpart de nos Ecrivains n'étudient point la difference des vertus du Prince qu'ils nous repréſentent, d'avec les vertus d'un autre.

Monſieur Le Gendre ne connoit ſi bien les défauts de nos Hiſtoriens, que parce qu'il s'eſt formé l'idée la plus juſte d'un Hiſtorien parfait, il faut, ſelon lui, que la nature ait donné à celui qui écrit l'hiſtoire un genie heureux, vif & univerſel, qui creuſe dans le cœur des hommes, qui démêle dans leurs actions leur humeur, leur temperament, & par là le vrai caractere & l'eſpece particuliere de leurs vices & de leurs vertus.

Il faut que l'Hiſtorien ſçache parfaitement la langue, & que ſon ſtile ſoit également net, ſerré, poli : il faut qu'il ſçache à fond l'hiſtoire qu'il entreprend d'écrire, & qu'il connoiſſe la religion, les loix, le gouvernement, le genie de la nation, ſa politique, ſes mœurs & ſes interêts.

Sept. 1718.

Ce n'eſt pas aſſez de connoitr toutes ces choſes, il faut ſçavoir le ranger, les mettre chacune en ſa pla ce, & les lier par des tranſitions qu ne ſont ingenieuſes qu'autant qu'el les ſont naturelles ; choſe qui coût plus qu'on ne penſe.

L'Auteur a réſiſté long tems au deſſein qu'on lui inſpiroit, ſa mo deſtie lui cachoit les talens qu'i avoit reçûs de la nature pour l'ache ver heureuſement ; qui ne tremble roit en effet à la vûë d'un écuëil où tant de gens ont échoüé ? Il avoü qu'en ſe déterminant à tenter l'avan ture, il a compté ſur l'indulgenc du lecteur, il pouvoit compter ſu ſon aprobation ; il a pris de tro juſtes meſures pour manquer de l'ob tenir.

J'ai, dit-il, été aux ſources ; j veux dire que j'ai étudié nôtre hiſ toire dans les Auteurs contempo rains, afin d'être plus exact : ſans ce la je ne crois pas qu'on puiſſe l'être

Je n'ai omis aucun des évenemens qui par leur ſingularité, ou par leu importance, meritent de paſſer à l poſterité. A l'égard de ceux qui n

le meritent pas, comme ſont beaucoup de petits faits qui ont pû figurer dans la gazette du tems, mais qui plusieurs ſiécles après paroitroient inſipides dans une hiſtoire generale, l'Auteur n'a eû garde de les y mettre, ayant remarqué il y a long tems, que de les y avoir mis, c'eſt peut-être ce qui déplait le plus aux gens d'un goût exquis, & qui a le plus contribué à faire mépriſer la plûpart de nos Hiſtoriens.

Pour ne point tomber dans la dégoûtante maniere de ceux qui mettent pêle mêle, & les évenemens qui entrent dans le fil de l'hiſtoire, & les actions particulieres qui n'y entrent pas, j'ai, dit-il, joint à l'hiſtoire des Rois, comme autant de décharges, *un traité des mœurs & coutumes dans les differens tems de la Monarchie, & une Genealogie de la maiſon Royale*; tant parcequ'on doit la ſçavoir dans un Royaume héréditaire, que pour avoir occaſion de placer à propos ce qu'on ſçait de particulier des Princes & Princeſſes.

Par la même raiſon, j'y ait joint auſſi un traité des grands Officiers,

dont les fonctions ont rapport à l'E
tat, comme ſont ceux qui ont com
mandé ſur terre, ou ſur mer, ou qu
ont préſidé aux loix.

Nos Hiſtoriens, qui ont fait revi
vre par leurs écrits les actions des un
& des autres, meritant bien qu'on le
connoiſſe plus ou moins, l'Auteur
cru faire plaiſir aux gens de Lettre
principalement, en ajoutant à ſon ou
vrage une liſte de ces Hiſtoriens
non une liſte ſéche, qui ne contienn
que leurs noms; mais une liſte raiſon
née, qui repréſente leur genie, leu
diſpoſitions, leurs talens, tels qu'il
paroiſſent dans leurs écrits.

Si quelques perſonnes accoutu
mées à ne voir l'hiſtoire de Franc
qu'en trois ou quatre gros volumes
craignent, dit l'Auteur, que la mien
ne ne ſoit trop courte, j'oſe leur aſ
ſurer que les évenemens y ſont dan
leur étenduë à proportion qu'ils e
meritent. Le caractere d'un bon ou
vrage, c'eſt de n'être pas long, & i
y a toûjours plus à retrancher dan
le meilleur qu'à y ajouter.

Enfin, ſi quelqu'un trouvoit à re
dire de ne point voir dans la nou

:lle hiſtoire de ces ingenieuſes ha-
ngues, dont les Anciens ornent
s leurs, je lui avoüerai ingenu-
ent, continuë l'Auteur, que c'eſt
)ntre mon inclination; je l'aurois
ıivie avec joye, ſi des gens d'eſprit
ı grand nombre que j'ai conſulté
deſſus, n'euſſent répondu preſque
ıus que ces harangues ne feroient
oint un bon effet dans l'hiſtoire
'un peuple au goût duquel elles dé-
laiſent, ſoit parceque les François
e peuvent rien de faux en des ou-
rages où s'il ſe peut, il ne doit rien
avoir que de vrai; ſoit parceque
es diſcours, quelque éloquens
u'ils ſoyent, rebutent leur impa-
ıence & les empêchent de ſçavoir
uſſi vite qu'ils le ſouhaitent la fin
es évenemens.

Extrait de l'Hiſtoire.

Le nouvel Hiſtorien raporte plu-
ieurs opinions differentes ſur l'origi-
ıe des François, ſans en aprofondir
ucune. Sa méthode eſt de s'arrêter
ce qui lui paroit le mieux établi
lans les faits hiſtoriques, & d'entrer

rarement dans les disputes des Sç
vans. Le nom des François, dit-i
quoi qu'il en soit de l'origine de ce
te Nation, étoit commun à quanti
de petits peuples qui habitoient e
tre le Rhin & le Vezir, chacun
ces peuples avoit son Roi, ou so
Capitaine, chacun selon l'occasi
envoyoit sa jeunesse en course, so
pour l'aguerrir, soit pour décharg
le païs quand il s'y trouvoit plus
monde que le terroir n'en pouvo
nourrir; mais ces expeditions se te
minoient à butiner. Les conquêt
que les Goths, les Bourguignon
& d'autres peuples sortis de la Ge
manie, firent sur les Romains; an
merent les François à prendre le
part des débris de l'Empire; ils ré
nirent toutes leurs forces, & afin
prévenir les désordres que cause c
dinairement la multiplicité d
Chefs, ils convinrent d'en choi
un auquel tous obéïroient, mêm
ces petits Rois qui étoient à la tê
des troupes de chaque canton.
Generalissime qu'ils élûrent est r
gardé avec raison comme le fond
teur de la Monarchie Françoise,

premier de nos Rois : les Histo-
ns les plus exacts entre les anciens
nous apprennent point son nom,
us les modernes nomment ce Prin-
Faramond, sur la foi de Prosper,
d'une chronique qui porte son
m ; ils disent qu'il fut couronné
n 417. 418. ou 420. On sçait
u de chose de ses successeurs Clo-
on, Merouée, Childeric. Avant
regne de Clovis il n'y a presque
en de certain dans nôtre histoire.

L'Auteur n'a point déguisé ce que
s commencemens de cette histoire
nt d'affreux, il a peint nos Rois de la
remiere Race au naturel. Sembla-
les aux Sultans Turcs, ils avoient
omme eux un serrail, comme eux
s sacrifioient ordinairement à leur
mbition leurs proches, leurs freres,
même leurs fils ; ils épargnoient
ncore moins le sang & les biens de
eurs sujets, ils connoissoient peu la
astice ; voluptueux, avares, cruels,
s respectoient pourtant la Religion,
ont ils observoient si mal les pré-
eptes. Les Maires du Palais & les
rands Vsirs auroient un raport en-
ier, si la foiblesse des Princes Fran-

çois n'avoit pas laissé prendre au
Maires plus d'autorité que n'en o
les Visirs, & rendu leur fortune pl
constante.

On ne peut excuser Clovis d'avo
opprimé par de mauvaises voyes l
petits Rois qui avoient conquis
partagé les Gaules avec lui : bra
soldat, excellent Capitaine, gen
fait pour les grandes choses, to
jours attentif à ses interêts, ferm
les soutenir, adroit à les ménage
exempt des foiblesses de la plûpa
des hommes, il sçavoit goûter l
plaisirs sans s'y abandonner; il reg
l'Etat par des loix très sages, & vo
lut que les Evêques s'assemblasse
pour reformer ce qui s'étoit gli
d'abus dans l'Eglise; on fit de bea
reglemens pour rétablir la discip
ne, le Roi promit de les faire ex
cuter, & n'y manqua pas; il temo
gna toûjours beaucoup de zele po
la Religion qu'il avoit embrassée,
se fit aimer des Gaulois, & même d
Romains qu'il avoit soumis, auta
ou plus que de François; enfin il y
peu de Héros qu'il n'égale; mais
gloire est fort obscurcie par son an

Sept. 1718.

ition trop vaſte & ſon exceſſive
:uauté. Il laiſſa quatre fils, qui par-
gerent ſes conquêtes ; Thierry eut
plus grande part, quoi qu'il fût
ls d'une Concubine, Thierry ſça-
oit la guerre, & l'avoit faite avec
ıccès ; du reſte, c'étoit un homme
eu eſtimable, plus fin que prudent,
ourbe & cruel juſqu'à l'excès. A
égard de ſes trois freres, fils de la
.eine Clotilde, il y avoit dans Clo-
emir beaucoup de feu, peu de
onduite ; ſi Childebert eût regné
ul c'eut été un Prince paiſible ; il
e s'éveilla & ne devint belliqueux
ue par émulation. Clotaire étoit
n de ces eſprits turbulens, qui ſem-
lent ne venir au monde que pour
: renverſer, foulant aux pieds tou-
:s les loix, & n'en ayant point d'au-
'e que de tout ſacrifier au plaiſir &
l'ambition. Clotaire réünit les qua-
'e Royaumes dans ſa perſonne ; il
n fit un nouveau partage entre ſes
nfans, Charibert, Gontrant, Chil-
eric, Sigebert. Charibert étoit né
bertin & voluptueux, il paſſa les
euf années de ſon regne dans une
nolle nonchalance, au milieu d'une

troupe de femmes, la plûpart de basse naissance, quatre eurent en même tems le nom de Reines, deux étoient sœurs, filles d'un Cardeur de laine, l'ainée étoit Religieuse. C'est dommage que Charibert se fût livré au plaisir, il avoit d'ailleurs de bonnes qualitez ; il étoit bien fait, liberal, civil, exact à tenir sa parole, severe à rendre la justice.

Gontran étoit devot, doux, quand on ne lui resistoit pas, cruel dans sa colere, zelé pour la Religion, prodigue envers les pauvres, liberal pour les Eglises ; d'ailleurs homme défiant & timide, aussi facile à appaiser qu'à émouvoir, se prêtant aux passions d'autrui, & n'en ayant point d'autre que de goûter le plaisir en paix. Il y avoit plus de vanité que de merite dans Chilperic ; c'étoit un esprit bizarre, malin, hardi, fourbe, fougueux, dissimulé, vaste dans ses desirs, ne croyant rien d'injuste pour y parvenir, avide du bien d'autrui, avare du sien, dur à ses peuples, méchant mari, pere cruel, esclave de ses concubines. Sigebert est celui des enfans de Clotaire premier à qui

les Historiens ont moins reproché de vices, il avoit au contraire de grandes vertus, beaucoup de vraye pieté, de la moderation, de l'humanité, du feu & de la prudence; il aimoit ses peuples, & en étoit aimé; sur tout on ne peut assez loüer la continence de ce Prince, qui n'aima que sa femme, & qui ne prit point de concubine, même avant son mariage; exemple rare dans un siécle si corrompu.

Deux femmes, Fredegonde épouse de Chilperic, Brunehaut épouse de Sigebert, joüerent de grands rolles sous le regne de ces Princes. Fredegonde, dont le nom rapelle tant de meurtres, & fait encore aujourd'hui horreur, a été aussi grande Reine que méchante femme: une beauté achevée, un genie vif & solide, la rendirent Maitresse de Chilperic, qu'elle gouverna absolument jusqu'à la mort. C'étoit une ame ferme, au dessus des obstacles, hardie à entreprendre, mais hardie avec conduite, elle monta de la plus basse naissance jusqu'au thrône, s'y maintint par des cri-

mes multipliez, & joüit néanmoins d'un bonheur constant, elle laissa son fils sur le thrône, & mourut impunie.

Brunehaut, fille d'Athanagilde Roi des Visigots, étoit une de ces femmes rares qui plaisent toujours; on étoit charmé moins de sa beauté, quoi qu'elle fût parfaite, que de sa douceur, de sa modestie, de son affabilité, de l'ardeur qu'elle témoignoit à faire du bien quand elle le pouvoit, & de sa retenuë à ne faire jamais de mal; elle avoit beaucoup d'esprit, non seulement de l'enjoüé & du brillant, mais du bon esprit propre aux grandes affaires; heureuse si le désir de commander & l'air contagieux de la Cour n'eussent point corrompu ses mœurs. On ne voit rien de plus inégal que la conduite de cette Reine, ni que le jugement que la posterité en a porté; il n'est point de loüanges que saint Gregoire ne lui ait données; si ces loüanges ne prouvent pas qu'elle ait eû toutes les vertus, elles montrent du moins qu'elle n'avoit pas tous les vices qu'on lui impute. Ceux qui ont par-

lé d'elle avec plus d'animoſité ſont des Hiſtoriens peu exacts, & d'autant plus ſuſpects qu'ils écrivoient dans le Royaume de Clotaire ſecond, & ſous le Regne de ſon fils, intereſſé à juſtifier ſon pere du ſuplice cruel & honteux de cette Reine infortunée; car moins coupable que Fredegonde, elle fut plus malheureuſe. Leur fortune diverſe eut des cauſes aſſez naturelles: egalement avides de la domination, Brunehaut étoit habile dans l'art de regner, mais Fredegonde le poſſedoit tout entier; l'Eſpagnole à beaucoup près n'avoit ni le jugement ni le courage de ſa rivale.

Dagobert fils de Clotaire ſecond poſſeda comme lui toute la Monarchie Françoiſe, c'eſt le dernier Prince de ſa Race qui ait veritablement regné. Les Maires laiſſant le nom de Roi à ſes ſucceſſeurs eurent toute la puiſſance Royale; de Pepin petit fils de ſaint Arnoul, elle paſſe à Charles Martel, de Charles à Pepin, qui monte ſur le Thrône. Charles Martel l'avoit tenté en vain, il avoit empêché qu'on élût un au-

tre Roi pendant les dernieres années de sa vie, & n'avoit pû se faire élire. Des conjonctures plus favorables rendirent le fils plus heureux que le pere. Charlemagne, fils de Pepin, porta encore plus haut la gloire de sa Race & celle de la nation Françoise, elle peut hardiment l'opposer aux Héros les plus celebres des autres nations, à Cyrus, à César, à Auguste, à Constantin; il a eû leurs vertus, on ne peut lui reprocher leurs vices, on ne peut l'accuser que de trop de complaisance pour la Reine Fastrade, & de trop peu d'attention sur la conduite de ses filles; dans tout le reste il offre aux Rois le modele le plus parfait. Le nombre de ses femmes, le nom de concubines que les Historiens du tems donnent à quelques-unes, ont trompé des Ecrivains eloignez de son siecle, ils ont cru qu'il n'avoit pû se défendre d'une passion fatale à tant de grands hommes. Monsieur de Cordemoi dans son histoire de France a ruiné tous les fondemens de ces soupçons; on ne peut lire son apologie de Charle-

magne ſans être perſuadé, perſonne n'a entrepris de la refuter, & perſonne ne la refutera d'une maniere plauſible ; d'ailleurs les ſçavans ne doutent plus qu'on ait longtemps donné le nom de concubines à des femmes legitimes, mais d'une condition inégale, & épouſées à condition qu'elles, ni leurs enfans, ne joüiront pas des droits civils que donnent les mariages ſolemnels : c'eſt ce qu'on appelle encore en Allemagne épouſer de la main gauche. Le nombre des femmes de Charlemagne n'a rien de ſurprenant ; il eſt des hommes avec qui les femmes ne vivent pas long tems. Enfin, nul contemporain n'a taxé ce Prince d'impudicité, non pas même ceux qui l'ont le mieux connu, & qui n'ont pas épargné ſes moindres défauts, une viſion ſans autorité eſt tout ce que citent les Cenſeurs des mœurs de Charlemagne. Des preuves ſi fortes en ſa faveur n'ont pas empêché Monſieur l'Abbé le Gendre de le condamner. Son autorité deſtituée de preuves ne m'empêchera pas de l'abſoudre. Quelque reſ-

pect que j'aye pour cet habile Historien, la posterité de Charlemagne lui ressembla moins encor que la posterité de Clovis n'avoit ressemblé à ce conquerant des Gaules, & par cette raison l'histoire des deux premieres Races de nos Rois se ressemble beaucoup. Charlemagne avoit laissé à son fils un Empire quatre fois plus vaste que celui de Clovis ; ses petits fils le démembrent ; le merite diminue à mesure que la famille se multiplie, les Ducs & les Comtes, c'est à dire, les Gouverneurs de Province, rendent leurs charges héréditaires, & s'érigent en petits souverains. La maison de Robert le Fort prend la place de la maison du vieux Pepin, Eudes son fils est élû Roi, & regne onze ans, digne de porter la Couronne, si le droit la lui eût donnée. Robert son frere la porte après lui, Hugues le Grand, fils du Roi Robert, a toute l'autorité de souverain sans en avoir le titre. Hugues Capet son fils est élû Roi en 987. & transporte à sa famille la Couronne, qu'elle conserve depuis plus de sept cens ans. L

maiſon de Charlemagne finit, réduite à la ſeule Lorraine. Comment Hugues devient-il Roi? C'eſt ſur quoi, dit le nouvel Hiſtorien, on ne peut ſatisfaire la curioſité du lecteur. Les Hiſtoriens contemporains ont parlé ſi confuſément de cette revolution, qu'on ne ſçauroit en démêler le ſecret. Loüis V. ſelon les uns laiſſa par ſon teſtament le Royaume à Hugues Capet, à la charge d'épouſer ſa veuve; ſelon d'autres, ce fut la veuve qui fit ce preſent à Capet; d'autres plus ſenſément diſent que Charles Duc de Lorraine, le ſeul Prince qui reſtoit du ſang des Carlovingiens, s'étant rendu fort odieux par les liaiſons qu'il avoit priſes avec les Allemans, la plûpart des Seigneurs François lui préfera Hugues, dont le grand oncle & l'ayeul avoient été déja mis ſur le Thrône par le choix de la nation. Hugues n'étoit pas un grand guerrier, mais il réüſſiſſoit mieux dans les negociations qu'à la guerre, & reparoit adroitement ſes défaites par des intrigues ſagement ménagées; il faut qu'il ait eû du merite,

puisqu'il s'est emparé d'un grand Royaume, il faut qu'il en ait eû beaucoup, puisque sans repandre de sang il s'est maintenu jusqu'à la mort dans une tranquillité qui ne fut troublée que legerement. Peut être doit-il ce bonheur au caractere de son rival : c'étoit un homme irrésolu, peu actif, peu vigilant, qui formoit de vastes desseins, & qui manquoit toujours le moment de les executer. Monsieur l'Abbé le Gendre croit que les trois Races sont trois maisons distinguées, que Pepin ne descendoit point de Merouée, & que Hugues Capet ne descendoit de Charlemagne que par les femmes, il rejette le sentiment du Pere Jourdan ; ce sçavant Jesuite a beaucoup travaillé pour montrer que le fils aîné de Clodion est la tige de la seconde & de la troisieme Race. Mr. le Gendre rejette aussi les opinions de ceux qui font Childebrand frere de Charles Martel, Bisayeul de Robert le Fort, & de ceux qui lui donnent Vitichind, ce fameux Prince Saxon, pour grand-pere ; il ne parle ni de l'opinion de Monsieur l'Ab-

bé Desthuilleries, qui donne à Robert le Fort les anciens Guelfes pour ancêtres, ni de celle du sçavant Besly, que le Pere de Tournemine a soutenuë dans ces Memoires par de nouvelles preuves, auxquelles il en ajoutera un jour d'autres encor plus décisives. Besly croit que la troisieme Race a pour Chef Hugues fils de Charlemagne. Le passage de Glaber cité par Monsieur le Gendre embarrasse également les déffenseurs de toutes ces opinions. Je ne parle point, dit cet Historien, qui vivoit sous Robert premier, fils d'Hugues Capet, je ne parle point des ayeux d'Hugues Capet, parceque son origine est difficile à démêler, *cujus genus adnotare distulimus, quia valdè inante reperitur obscurum.* Mais dans un siecle fort ignorant ce Moine a pû ne pas sçavoir des choses assez communes, son Monastere étoit peutêtre mécontent des nouveaux Princes.

Robert fils & successeur de Capet étoit peu propre à soutenir la fortune de sa maison, quoiqu'il eût beaucoup des qualitez qui font les

grands Princes, & toutes celles qui ſont les bons Princes. Il avoit l'air majeſtueux, il aimoit les perſonnes de merite, il ſçavoit beaucoup, choſe rare en ce tems là, ſa ſcience étoit accompagnée d'une pieté ſincere & ſolide; il étoit charitable, juſte, ſenſible aux maux de ſon peuple, & appliqué à les ſoulager; mais ce n'étoit pas un grand génie, il n'avoit ni vûës, ni vigueur, peu de talens pour les affaires, nul pour la guerre; heureuſement il n'en eut point de fâcheuſe à ſoutenir. Il ne ſçut pas ſe faire obéïr dans ſa propre maiſon; eſclave d'une femme ambitieuſe, avare, bizarre, altiere. Après tout ſa clemence & ſa charité le mettront audeſſus des conquerans dans l'eſtime de tous ceux qui jugent ſainement de la veritable gloire. Voici un trait de ſa clemence, plus digne d'admiration que ceux qu'on louë dans Auguſte & dans Trajan: On avoit découvert une conſpiration contre lui, & arrêté les conjurez; pendant qu'on travailloit à leur procès le Roi les fait communier avec lui, & manger enſuite à

ſa table, & fait dire aux Juges aſſemblez pour les condamner qu'ils ſe ſéparent, que les coupables étoient reconciliez avec Dieu & avec lui, & qu'il leur pardonnoit, puiſque Dieu leur avoit pardonné. Sa grande dépenſe étoit à nourrir des pauvres, il en entretenoit deux à trois cens dans ſa maiſon, & l'envie de les ſecourir le portoit quelquefois ſi loin que quand l'argent lui manquoit il permettoit qu'ils le volaſſent, & trouvoit fort mauvais qu'on les empêchât, ce qui enhardiſſoit des filoux à le ſuivre dans ſa chambre, & à lui enlever juſqu'à ſes habits. Un d'eux lui avoit coupé la moitié d'une frange d'or, & vouloit achever; *contentez vous*, lui dit le Roi, *vous en avez aſſez, ce qui reſte pourra ſervir à ſoulager le beſoin de quelque autre.*

Hugues, pour établir ſa nouvelle domination, avoit été contraint de laiſſer les Grands s'emparer des villes, des provinces qui étoient à leur bienſéance. Les Rois ſes ſucceſſeurs avoient des vaſſaux plus puiſſants qu'eux, & leur politique conſiſtoit à les diviſer, & à ſe join-

dre au plus foible, pour les ruiner enfin l'un par l'autre. Henry, Prince belliqueux, liberal, religieux, digne du thrône; & Philippe premier, qui ne lui ressembloit pas, n'eurent point d'autre objet pendant leurs regnes. Au commencement du Regne de Louis le Gros Paris étoit comme bloqué par les Seigneurs des petites villes & des châteaux qui environnent cette Capitale; Loüis, Prince actif, & toujours à cheval, pût à peine la délivrer de ces fâcheux voisins. Loüis le jeune avoit réüni la Guyenne à la Couronne; mais il la rendit à sa femme en la répudiant. Philippe Auguste est le premier qui ait rendu à la Monarchie Françoise son ancienne splendeur, il a plus fait de conquêtes, & plus augmenté le domaine de la Couronne, qu'aucun des Rois de la troisiéme Race. Il avoit du merite, & du moins autant de bonheur. Sage politique, il sçavoit employer les caresses, ou les menaces, les graces, ou les châtimens, selon le tems & les personnes; trop ferme, pour ne pas dire opiniâtre, quand il commença de regner; également cons-

tant dans la haine & dans l'amour, il auroit perdu ſes affaires ſi l'experience ne lui eût appris qu'on ne profite des conjectures qu'autant qu'on ſçait s'y accommoder. Il fut exact à rendre la juſtice, ami des ſçavans & des perſonnes vertueuſes, magnifique dans les occaſions d'éclat, ménager dans ſa dépenſe ordinaire, haï des grands, qu'il avoit humiliez, moins aimé que craint du peuple, qu'il avoit ſurchargé d'impôts. Loüis huitieme ſon fils auroit pouſſé les conquêtes de ſon pere, ſi la mort ne l'avoit enlevé dans la fleur de ſon âge.

Ce n'eſt pas ſeulement par ſa ſainteté que Loüis neuvieme eſt la gloire de la maiſon Royale de France, il doit être mis au rang de nos plus grands Rois: brave autant qu'homme ait été, tendre pour ſon peuple, attentif à recompenſer le merite, il avoit encor du goût pour les Lettres, de la facilité & de la grace à s'énoncer, de la pénétration à bien developer toutes les faces d'une affaire, & tous les détours d'un procès: ſouvent, ſelon l'uſage de ce tems là, il

donnoit audience aux parties, & jugeoit ſur le champ avec les Evêques & les Seigneurs qui ſe rencontroient à ſa ſuite.

Ce Prince a regné plus abſolument que ſes prédéceſſeurs. Je ne puis pardonner à l'Auteur d'avoir raporté les calomnies de Mathieu Paris, Ecrivain Satirique, plutôt qu'Hiſtorien, contre ce ſaint Roi, & la Reine ſa mere, & d'autres Princes François. La ſincerité preſcrite à l'Hiſtorien n'exige point qu'il ſe prête à la malignité des calomniateurs, ſur tout des calomniateurs avérez, tels que Matthieu Paris; il ne faut pas les écouter, il faut encor moins les tranſcrire. Mr. l'Abbé le Gendre reconnoit que des Auteurs contemporains, que des témoins oculaires dignes de foi, contrediſent le Moine Anglois, ne devoit-il pas après cela le mépriſer, & ne pas charger ſon hiſtoire des contes déſavantageux à des perſonnes reſpectables que ce Moine a cru trop legerement, ou malignement inventez?

Je ne pourrois ſuivre l'auteur dans ce qu'il dit de chaque Roi ſans paſ-

ſer les bornes d'un extrait ; je me contenterai de raporter certains traits plus marquez. La maniere dont Charles V. partageoit ſa journée mérite d'être connuë. Sa vie, dit le nouvel Hiſtorien, étoit reglée, & preſque toujours la même ; il ſe levoit à ſix heures & demie, à ſept il diſoit ſon Breviaire avec un de ſes Aumôniers. A huit il entendoit une grande Meſſe en muſique, & donnoit audience au retour. A dix il ſe mettoit à table. Après dîner il travailloit juſqu'à midi & demi ; qu'il ſe retiroit pour dormir. A une heure & demie il entroit chez la Reine, où il demeuroit avec ſes enfans juſqu'à trois, en ſortant de chez la Reine il alloit à Vêpres, & de là à la promenade, & ſi le tems étoit mauvais, il liſoit l'Ecriture, ou quelque livre de Morale. Il ſoupoit peu, & ſe couchoit de bonne heure. Le grand plaiſir de ce Prince étoit la converſation, parcequ'il y brilloit. Il aimoit à lire, & comme il ne ſçavoit que le François, il fit traduire la Bible, & ce qu'il y a d'Auteurs excellens en tout genre de literature.

La comparaiſon de ce Prince avec Loüis neuf ſuffit pour donner une grande idée de la pénétration de l'Auteur, & de la profonde connoiſſance qu'il a des hommes. Charles gouvernoit par raiſon; Loüis onze à ſa fantaiſie; l'un étoit auſſi fin que l'autre vouloit le paroitre; tous deux étoient timides, avec cette difference que Charles ſçavoit le cacher; tous deux leverent de grandes ſommes, Loüis ſouvent ſans aucun beſoin, & Charles par neceſſité; l'un avec hauteur, & l'autre avec ménagement; Charles, pour rendre autant qu'il le pouvoit ſa domination plus douce, ne faiſoit rien que de concert avec ſes peuples; par là inſenſiblement feignant de ſe contenter d'une puiſſance temperée, il en acquit une abſoluë; c'eût été pour Loüis XI. un plaiſir imparfait d'être maître à ces conditions, ſa politique étoit de violer toutes les loix, pour paroitre plus abſolu; il n'échapoit à Charles ni paroles déſobligeantes, ni injures, ni railleries; Loüis aimoit à railler; l'un menageoit les grands, l'autre les déſeſpe-

oit; Charles sçavoit si à propos les contenir, ou les satisfaire, qu'ils n'avoient ni occasion, ni envie de se mutiner; Loüis au contraire poussoit à la revolte ceux qui auroient volontiers demeuré dans l'obéïssance; le bisayeul eut des ennemis formidables, qu'il vainquit tous par son adresse, ou par la force de ses armes; l'arriere petit fils n'eut d'ennemis que ceux qu'il s'attira, il ne les désarmoit qu'à force d'argent, qu'en leur accordant souvent plus qu'ils ne demandoient, Enfin, Charles avoit toutes les vertus, ou du moins sembloit les avoir; Loüis onze, si on en croit ses censeurs, n'en avoit aucune, sa pieté n'étoit qu'hipocrisie, c'étoit une pieté melancholique toujours effarouchée des horreurs de la mort, il n'étoit devot que pour prolonger sa vie, il n'étoit prudent que dans l'adversité, il étoit plutôt prodigue que liberal à l'égard des gens qu'il craignoit, avare en tout le reste, cruel, soupçonneux, inégal, il regardoit la clemence comme une foiblesse.

On voit que le nouvel Historien

sçait peindre les hommes au naturel je ne puis cependant approuver l portrait qu'il a fait du Cardinal d Richelieu; il l'a manqué. Il commence d'en parler d'une maniere à faire croire qu'il le loüera autant qu'il merite de l'être.

Le Connétable de Luines, dit Mr. Le Gendre, avoit fait entreprendre le siege de Montauban contre l'avis des gens du metier; il ne put soutenir long tems les reproches qu'on lui fit après la levée de ce siege, il ne vécut que cinq semaines, & mourut moins de fievre que de chagrin. Quoique le Roi l'eût aimé jusqu'à le combler d'honneurs & de biens immenses, loin de le regreter, il eut de la joye d'en être défait. La faveur de ce Monarque étoit rapide, quand une fois on avoit sçû s'insinuer dans ses bonnes graces, il entassoit charges sur charges, biens sur biens, honneurs; mais malheureusement son affection tenoit de la nature des choses violentes, qui ordinairement ne sont pas de longue durée. L'histoire nous le représente comme un Prince timide & irrésolu, se défiant

de lui & des autres, aimant ſon autorité ſans la pouvoir exercer, en étant jaloux ſans oſer la redemander à ceux qui l'uſurpoient, voulant regner & n'en ayant pas la force, laiſſant prendre à ſes Miniſtres un empire preſque abſolu, & ne pouvant plus les ſouffrir dès qu'il les avoit élevez. La mort de Luines, continuë l'Hiſtorien, fit changer la Cour de face. La Reine Mere, qui n'entroit plus au Conſeil, en devint comme la maitreſſe, & y fit entrer dans la ſuite le Cardinal de Richelieu. Ce ne fut pas ſans peine, parceque le Roi apprehendoit que ſa mere & ſon confident ne le tinſſent dans la même gêne où il avoit été du tems du Maréchal d'Ancre. Les ſoumiſſions de Richelieu & ſes aſſiduitez vainquirent cette répugnance, & en moins de deux années elles gagnérent tellement ce Prince, qu'il fit le Cardinal ſon premier Miniſtre. Dès que le Cardinal fut à la tête des affaires, il congedia l'un après l'autre tous les vieux Conſeillers d'Etat, & forma un nouveau Conſeil, pour trouver moins de reſiſtance au deſ-

ſein qu'il avoit conçu d'extirper l'hereſie en France, d'abaiſſer la Maiſon d'Autriche, de relever la gloire du Royaume, d'en étendre les bornes, d'y faire fleurir le commerce, les ſciences & les arts, d'y maintenir la tranquillité, en tenant les grands dans la dépendance : ces vaſtes & nobles projets n'étoient point audeſſus des forces du nouveau Miniſtre ; quoi qu'en ayent dit ſes envieux, on avoüoit de ſon vivant, & perſonne encore ne le nie après ſa mort, qu'en France, ni chez nos voiſins, ni en aucun Royaume du monde, il n'a point paru de génie plus propre aux affaires ; génie élevé, hardi, ferme, que rien n'effrayoit ; génie heureux, d'une habileté, d'une activité qui le firent triompher de tous ſes ennemis & de ceux de l'Etat.

Lorſque Monſieur l'Abbé Le Gendre parle de ce grand Miniſtre à l'occaſion de ſa mort, il ajoute de nouveaux éloges à ceux qu'on vient de lire, après avoir déclaré qu'il veut tenir le milieu entre ſes cenſeurs impitoyables & ſes adulateurs

outrez, il le loüe d'une prévoyance adroite & vigilante, d'un secret impénétrable dans ses desseins, d'une conduite soutenuë; il avouë qu'il aimoit l'Etat, & qu'il en connoissoit les forces mieux qu'un autre, qu'il sçavoit les employer à propos; mais c'étoit, dit-il, l'esprit le plus vain qui eût peutêtre jamais été; à force d'entendre dire qu'il étoit le plus grand homme du monde, il se l'étoit persuadé. On peut repondre au nouvel Historien, que cette persuasion étoit bien fondée, & que c'est après tout un leger défaut que de désirer trop les loüanges, quand on fait pour les mériter autant que le Cardinal de Richelieu a fait. L'Historien reproche encor à ce grand Ministre ses vengeances: il est vrai qu'il a rarement pardonné, mais l'interêt de l'Etat demandoit qu'il ne pardonnât pas; c'est à Dieu de démêler dans ce grand cœur les motifs qui l'ont rendu implacable, & si la politique n'a point été animée par le ressentiment.

Voici des reproches plus legers, & aussi mal fondez, que lui fait le

nouvel Hiſtorien. Il croyoit ex-
celler en tout, cependant il n'y a rien
que de commun dans ſes harangue,
dans ſes traitez de controverſe, ſ
vers valent encor moins; quoi qu'
aimât les beaux Arts, ce n'étoit pa
un fin connoiſſeur. Je conviens qu'
n'avoit pas eû le tems de ſe forme
le goût, ni de s'exercer dans cha
que genre d'écrire, qu'il ne connoiſ
ſoit pas toutes les fineſſes des beau
arts : je ne le loüerai point d'avoi
été un Peintre, un Muſicien, un Ar
chitecte, un Poëte accompli, je l
loüerai d'en avoir donné à la Fran-
ce. Je ne conviendrai pas cependan
qu'il n'y ait rien que de commu
dans ſes traitez de controverſe, & j
ſuis ſûr que les ſçavans Controver
ſiſtes penſent comme moi de fo
excellente méthode de ramener
l'Egliſe ceux qui s'en ſont ſeparez
Enfin, je rirai avec Monſieur L
Gendre des Tragedies du Cardinal
& de la jalouſie qu'il eut contre l
Ciel; j'en rirai, & reconnoitrai e
riant que les plus grands homme
ont leur foible. Après tout ſans lu
nous n'aurions pas eû Corneille

Septembre 1718.

c'eſt lui qui l'a déterré, qui l'a excité.

Je parlerai dans un ſecond extrait des traitez qui rempliſſent le troiſieme tome.

ARTICLE XXIX.

PROPOSITIONS IMPORTANTES ſur la Religion, avec leurs dependances, par un Docteur en Droit de la Faculté de Paris. A Paris, chez Jacques Etienne, ruë St. Jacques, MDCCXV. *in 4° pages* 757.

QUoique les travaux de l'éſprit ſoient moins ſuportables que les travaux du corps, on a vû plus d'un ſçavant s'y livrer tout entier, y ſacrifier ſon repos & ſa vie. On doit mettre Mr. L'Oiſeleur au nombre de ces doctes laborieux, mais le choix des ſujets ſur leſquels il a travaillé le diſtingue avantageuſement de la plupart de ces hommes occupez inutilement d'études vaines & infructueuſes. La Religion eſt l'objet auquel il a conſacré ſes veilles. Après avoir donné un ouvrage ſur l'im-

mortalité de l'ame, intitulé Traité sur l'homme, dont nous rendîmes compte dans les Memoires du mois de Mai de l'année 1714. il continüe de combattre l'impieté, & de montrer combien les fondements de la Religion sont solides. Son nouvel ouvrage est la preuve de trois propositions. I. Dieu est. II. Dieu est un. III. Le Déïstes sont des Athées déguisez.

Extrait des preuves de la premiere proposition.

L'Auteur distingue plusieurs especes d'Athées; mais il croit que pour l'être en effet il faut être privé des lumieres de la raison : il n'y a, dit-il, que l'insensé qui nie l'existence d'un Dieu, *dixit insipiens . . . non est* Deus. Un homme que la raison éclaire ne peut manquer d'aperçevoir mille preuves de cette vérité, il en porte une dans l'idée de Dieu qu'il ne peut s'arracher. Ici l'Auteur fait deux digressions assez longues contre deux Auteurs favorables à l'incrédulité ; il montre

dans l'une que les hommes n'ont perdu en aucun tems la connoissance de Dieu ; il montre dans l'autre qu'ils n'ont pû la perdre, parceque les moyens de la communiquer ne leur ont pas manqué. Il traite à cette occasion des questions incidentes sur les idées, sur la parole, sur la reminiscence de Platon. Il passe ensuite aux autres preuves de l'existence de Dieu. Il dévelope celle qui se tire de la structure admirable de l'univers. Il propose deux autres preuves, l'une tirée de l'idolatrie, l'autre de l'athéïsme. On n'a, dit-il, imaginé plusieurs Dieux, ni accordé la Divinité aux hommes, aux animaux, aux astres, qu'en corrompant l'idée de Dieu: on l'avoit donc, cette idée. Les hommes n'auroient jamais pensé à multiplier les Dieux en tant de manieres differentes, si la fiction de toutes ces fausses & ridicules copies n'avoit été précedée de l'idée d'un veritable original. Un tel renversement d'idées auroit dû conduire à l'oubli entier de la divinité, si la notion de Dieu n'étoit pas empreinte naturellement dans l'a-

me; car si ce n'étoit qu'une opi-
nion, cette opinion gênante ne se se-
roit pas confirmée par le tems, il dé-
truit les inventions des hommes,
mais il confirme les sentimens natu-
rels, comme Ciceron l'a remarqué
sur la question dont il s'agit. La con-
noissance de Dieu vient donc de la
nature; elle a précedé l'athéïsme
on connoit les premiers athées, &
le petit nombre de leurs disciples
la verité qu'ils nient n'a point eû
d'auteur, c'est leur impieté qui est
nouvelle, & comme elle est contrai-
re aux impressions de la nature, elle
a toujours fait horreur, & rendu
execrables au reste des hommes ceux
qui ont osé la soutenir. La derniere
preuve de l'existence de Dieu qu'a-
porte nôtre Auteur, est celle qu'on
tire du mouvement. Instruit à fond
de l'ancienne Philosophie, l'Auteur
expose avec beaucoup d'érudition
les sentimens des Pythagoriciens, des
Platoniciens, des Peripateticiens sur
le mouvement. Il établit que le corps
est de lui même immobile, que l'ame
au contraire est une substance qui se
meut d'elle même, mais dont le mou-

vement eſt borné ; qu'il faut donc admettre un premier moteur, qui donne le mouvement à toutes choſes.

Extrait des preuves de la ſeconde propoſition, Dieu eſt un.

Monſieur L'Oiſeleur raporte d'abord les preuves ordinaires de l'unité de Dieu. Il montre enſuite au long que l'idolatrie n'a été qu'une erreur populaire, dans laquelle les ſçavans n'ont paru donner que par politique & par crainte.

Les Rabins ont ſuppoſé l'idolatrie plus ancienne que le déluge, fait le pieux Enos auteur de ce culte impie. La fable qu'ils débitent n'a pour fondement qu'une fauſſe explication du dernier verſet du 4^e^ chapitre de la Geneſe. Le Sage donne à l'idolatrie un commencement plus récent, & il nous apprend la veritable origine du culte des aſtres & de l'apothéoſe des hommes. Nôtre Auteur recherche les cauſes du progrez de l'idolatrie ; il en trouve pluſieurs. Il traite de conte avancé ſans preuve ce

qu'on dit de Tharé, qu'il a le pı-
mier fait des idoles de terre & d'a-
gile, & qu'il en fut puni par la mc
de ſon fils Aran, qui arriva avant
ſienne, les peres juſqu'alors n'aya
point ſurvécu à leurs enfans. Il ex
mine ſi les payens ont adoré les ſt
tues comme des Divinitez, ou ſin
plement comme des ſimboles de
divinité. Le peuple, ſelon lui, a p
tomber dans l'éxcès d'erreur qui l
a fait adorer le bois & la pierre. L
Philoſophes à qui on ne peut repr
cher cette extravagance ont don
dans d'autres égaremens; en evita
l'idolatrie groſſiere, ils ont eû l
plus bizarres idées de la divinit
L'apologie de Ciceron, qu'il juſtif
du ſoupçon d'athéïſme, finit cet
partie du livre.

La divination eſt trop liée à l'id
latrie pour qu'on traite de l'une ſa
traiter de l'autre. Mr. L'Oiſeleur
traite à fond, après avoir marqu
en peu de mots combien la connoi
ſance de l'avenir eſt inutile, pu
qu'on ne peut empêcher ce qui do
infailliblement arriver, quoiqu'
le prévoye, combien elle eſt funeſt
puiſqu'elle anticipe le mal, & no

le fait ſentir par avance. Il fait voir combien tous les peuples ont été infatuez du déſir de connoitre l'avenir; les honneurs rendus aux devins; la divination regardée comme la plus importante des ſciences; devenuë la partie la plus eſſentielle de la religion, & le reſſort de la politique; les peuples les plus ſages & les plus ſpirituels, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, ont porté le plus loin l'extravagance ſur la divination. L'Auteur en diſtingue les differentes manieres; on devinoit par le feu, par l'eau, par la terre, par le crible, par les ſorts, par le mouvement des cieux, par le cours des aſtres, par le moment de la naiſſance, par les ſonges, par le vol & le chant des oiſeaux; par les entrailles des bêtes, par les herbes, par l'évocation des défunts: arts imaginaires, qui n'ont pas le moindre fondement, & dont les regles purement arbitraires répugnent au bon ſens & à la nature.

Mr. L'Oiſeleur expoſe en particulier les principes ridicules de l'Aruſpicine, qui rouloit ſur les préſages qu'on tiroit des entrailles des bêtes

immolées, du tonnere, des monſtres; il n'oublie pas les ſorts, les ſonges, les augures: il a recueilli avec ſoin tout ce que les meilleurs livres nous ont conſervé de ces ſuperſtitions payennes. Il n'a pas moins aprofondi ce qui regarde les oracles. Il ſe demande s'il n'y a rien eû que d'humain dans les oracles, ſi les Demons ne s'en ſont point mêlez, ſi on ne doit les attribuer qu'à l'artifice des Prêtres, ou des Prêtreſſes? Il ne croit pas qu'on puiſſe ſoutenir que les Demons n'ont point eû de part aux oracles, ſans contredire l'Ecriture, qui nomme Prince des Demons Belzebut, qui rendoit des oracles dans Accaron. L'hiſtoire de la Pitoniſſe dont S. Paul chaſſa un eſprit infernal, qui rendoit des oracles, racontée dans le 6^e chapitre des Actes, eſt encore une preuve qu'il eſt impoſſible d'éluder. Il ne s'enſuit pas qu'il y eût du ſurnaturel dans les oracles, & que ce fuſſent de vrais miracles; le merveilleux qui y paroiſſoit n'étoit qu'un merveilleux apparent; les Demons y faiſoient plus que les hommes ne peu-

vent faire, mais ils n'y faiſoient rien qui ſurpaſſât les forces d'un eſprit ſéparé de tout corps : leur grande pénétration, l'etenduë de leurs connoiſſances, la facilité qu'ils ont de ſe tranſporter en un moment d'un lieu en un autre, rend leurs conjectures plus juſtes ; ainſi en annonçant le vraiſemblable, ils ont quelquefois annoncé le vrai ; mais l'ignorance où ils ſont de l'avenir a produit tant de faux oracles. Le vraiſemblable n'eſt pas toujours vrai, ſur tout en matiere de prédictions ; il étoit naturel que les demons ſe trompaſſent ſur le futur, dont Dieu s'eſt reſervé la prévision : il étoit naturel qu'en conjecturant mieux que nous, l'évenement répondît quelquefois à leurs prédictions. C'étoit un trait d'habileté aux Demons que de répondre ambigument, ils ſe ſauvoient par l'équivoque du reproche d'avoir ignoré l'avenir, ou d'avoir trompé ceux qui les conſultoient. Les hommes ont eû tort de s'y laiſſer ſurprendre, il n'a tenu qu'à eux d'apercevoir que les Demons qui rendoient les oracles

éoient des eſprits malins, menteurs, infames, & cruels, & loin que ce genre de divination confirme la verité de l'idolatrie, il eſt une preuve excellente de ſa fauſſeté. Cependant ce ſeroit aller à une autre extremité, que d'attribuer tous les oracles aux Demons. La ſupercherie des Miniſtres des faux Dieux y a eû ſans doute beaucoup de part, l'Auteur en convient. Il oppoſe à la divination des Gentils la prophétie, don de Dieu neceſſaire pour l'établiſſement de l'Egliſe. Il raſſemble tout ce que les Peres des ſix premiers ſiecles ont penſé ſur les Prophetes de l'ancienne loi, ſur les differentes manieres dont Dieu leur reveloit ſes ſecrets, ſur l'inſpiration des livres ſacrez. Ces remarques ſur la prophetie le conduiſent naturellement aux Sybilles; il en donne l'hiſtoire, & laiſſe à ſes lecteurs la liberté entiere de prononcer ſur les queſtions ſi agitées touchant les Sybilles & les livres Sybillins. C'eſt dans les livres ſacrez, ſi on croit certains ſçavans, qu'elles ont pris la matiere de leurs vers. Ce qu'ils croyent des Sybilles, Clement

Alexandrin, Eusebe, & d'autres Peres, l'ont dit de plusieurs des sages du paganisme. Mr. L'Oiseleur n'est point entraîné par l'autorité de ces deux grands Docteurs; il remonte à la source de leur opinion, il la trouve dans la vanité des Juifs, qui se sont voulu faire honneur de tout ce qu'il y avoit de bon dans les écrits des Philosophes Grecs. Rien de moins soutenable que leur prétention. Les anciens Juifs étoient un peuple séparé de tous les autres, odieux à tous les autres, & sur tout aux Egyptiens. Les premiers Philosophes Grecs ont voyagé en Egypte, dans la Phenicie, dans la Chaldée, & n'ont eû aucun commerce avec les Juifs, dont ils ignoroient la langue, & qui ignoroient parfaitement la leur. Un auteur Juif qui prend le nom d'Aristobule, & qui se dit Précepteur du Roi Ptolomée, avance dans un livre fait exprès pour donner cours à la fable des Philosophes Grecs disciples des Juifs, qu'il y a eû une version Grecque de l'Ecriture plus ancienne que le passage d'Alexandre en Asie, & que la doc-

trine des Juifs a été connuë des Gre
par le moyen de cette version; fa
incroyable & grossierement invent
Pour qui & par qui auroit été fait
cette version Grecque? par des Jui
qui ne sçavoient pas le Grec, alor
inconnu dans l'Asie; pour des Jui
qui ne l'entendoient pas? Ainsi l
conformité qui paroit entre quel
ques idées théologiques, quelque
maximes de morale repandues dan
les ouvrages des Philosophes & de
Poëtes Grecs, & certains endroit
des livres sacrez, ne prouve point qu
ces Poëtes, ces Philosophes ayent lû
l'Ecriture sainte. La raison qui es
la même dans tous les hommes a pû
les leur découvrir. La tradition a
conservé quelques restes de la reli-
gion naturelle chez les peuples les
moins religieux. Enfin, les payens
n'étoient pas entierement privez de
la lumiere divine, & S. Paul parlant
de ces sages de la Gentilité, assure
que Dieu s'est fait connoitre à eux
avec assez de clarté pour les rendre
inexcusables de ne l'avoir pas servi
comme il doit l'être. Il est donc peu
probable que les sciences, & la vraye

Philosophie se soyent repandues de la Judée dans la Grece, & le commerce des premiers Philosophes avec les Juifs n'a nulle apparence ; l'auteur a refuté solidement cette fable Judaïque. Mais il va trop loin quand il blâme Clement Alexandrin, Eusebe & Lactance, d'avoir rassemblé tout ce qu'ils ont trouvé dans les Ecrivains les plus estimez des gentils de semblable à la doctrine chrétienne. Ils ne pouvoient employer un moyen plus efficace pour rendre la religion chrétienne respectable aux Gentils.

Extrait de la troisiéme Proposition.

Le Déïsme est un Athéïsme déguisé.

Monsieur L'Oiseleur renferme sous le nom de Déïstes tous ceux qui reconnoissant un seul Dieu, ne l'honorenr, & ne le servent qu'à leur gré, & se font une religion commode selon leurs idées & leurs inclinations : disciples d'Epicure la plûpart, ils conservent le nom de Dieu, pour se debarrasser des demonstrations qui ne

permettent pas de douter de ſon éxiſtence. Mais le Dieu bizarre qu'ils imaginent, privé des perfections les plus eſſentielles à la divinité, de la toute ſcience, de la juſtice, de la ſainteté, de la ſageſſe, de la ſouveraineté, n'eſt rien moins qu'un Dieu, quiconque reconnoit Dieu de bonne foi, & s'en forme une veritable idée, parviendra bientôt à la veritable religion, pour peu qu'il ſe ſerve de ſa raiſon, & pourvû qu'il ſoit fidele à ſuivre cette lumiere ſurnaturelle qui éclaire tout homme venant au monde, cette grace que Dieu ne refuſe à perſonne.

L'éternité des peines eſt une verité que tous les Déïſtes combattent avec chaleur. C'eſt un dogme affligeant dont ils veulent abſolument s'ôter l'idée & la crainte, les uns s'en ſont débaraſſez ſans égard pour l'Ecriture; ils ont oppoſé la bonté de Dieu aux menaces qu'on leur faiſoit de la part d'un ſupplice éternel; les autres ont voulu chercher dans quelques endroits écartez de l'Ecriture dequoi obſcurcir une verité que tant d'autres endroits énoncent ſi claire-

ment. Le ſçavant Auteur diſſipe aiſément ces tenebres, il montre que le mot Hebreu qui ſignifie enfer, ſe prenoit à la verité pour le ſejour des ames juſtes, comme pour le ſejour des ames condamnées; mais qu'on ne peut le reduire à ſignifier ſeulement le tombeau, ſans renverſer le ſens des paſſages où il ſe trouve, que les explications d'un ou deux paſſages dont on a abuſé pour ſoutenir la fin des peines des Chrétiens, du moins de ceux qui ont communié, ou de ceux qui ont fait profeſſion de la foi catholique pendant quelque tems, ou ſeulement de ceux qui ont perſeveré juſqu'à la mort, que ces explications, dis-je, ſont ſi etrangeres au texte, ſi forcées, qu'elles ne peuvent ſervir qu'à confondre ceux qui s'appuyent ſur elles.

A l'égard des faux panégiriſtes de la bonté de Dieu, il leur répond que la bonté dans Dieu n'eſt pas contraire à la juſtice, que Dieu qui aime en Dieu, qui recompenſe en Dieu, doit punir en Dieu; que la malice du peché mortel, la grieveté de l'injure qu'il fait à Dieu, eſt

ſi grande que nulle peine finie ne l'expie aſſez, les loix les plus équitables condamnent à la mort pour un ſeul crime, pour un vol, par exemple, cette peine eſt éternelle en quelque façon, elle ôte pour toujours la vie, d'ailleurs le pecheur qui n'a jamais voulu ſe convertir à voulu toujours pecher, Dieu punit cette volonté de pecher toujours par un ſuplice qui dure toujours, le pecheur en refuſant de ſe convertir s'eſt expoſé à toute la colere de Dieu, il l'a bravée, n'eſt-il pas raiſonnable qu'il l'éprouve? Enfin, on ne ceſſe point de pecher dans l'enfer, Dieu juſte & ſaint peut-il ceſſer de punir un peché qui ne finit point? La bonté de Dieu paroit aſſez dans ce que Dieu fait pour nous porter à préferer le bonheur éternel qu'il nous offre, aux tourmens éternels dont il nous menace. La bonté qui pardoneroit à des criminels obſtinez dans ne crime, feroit une bonté outrée & jindigne de Dieu, ceux qui ſe ſont flâtez que l'aumône ſans converſion pouvoit racheter les pechez, n'abuſent pas moins de l'Ecriture que ceux

qu'on vient de refuter ſur l'éternité des peines.

Monſieur L'Oiſeleur, qui ne paſſe ſur aucune difficulté ſans s'y arrêter, ſans la creuſer, traite ici du Purgatoire, & montre que ce n'eſt pas dans Platon que les Catholiques en ont pris l'idée, il examine auſſi les faux principes de morale que les Déïſtes font valoir, & il decouvre toutes les illuſions de la morale mondaine, ſi contraire à la morale de l'Evangile.

Il attaque les Déïſtes Philoſophes après avoir confondu les Déïſtes qui veulent paroitre chrétiens. C'eſt Epicure qu'ils ont pris pour Maitre, c'eſt donc la doctrine impie d'Epicure qu'il faut renverſer, ſi l'on veut detruire cette eſpece de Déïſme. Monſieur L'Oiſeleur le fait en montrant que le ſoin des moindres créatures convient à Dieu, qu'on peut lui attribuer la colere, la jalouſie, le repentir, en ôtant à ces ſentimens tout ce qu'ils ont d'imparfait; que les adverſitez qui éprouvent les juſtes, & la proſperité des mechants, ſont fondées ſur des raiſons dignes de Dieu, & qu'elles ne peuvent pas ébranler

le dogme ſi certain de la providence divine, il fait ſentir que les Dieux oiſifs d'Epicure ne ſont que des Dieux imaginaires, & que dans le fond il y a entre l'Epicuriſme & l'athéïſme peu de difference, s'il y en a quelqu'une.

La morale d'Epicure lui paroit auſſi inſoutenable que ſa Theologie, envain allegue-t-on en ſa faveur la ſobrieté de ce Philoſophe, ſes mœurs reglées, les préceptes de frugalité & de continence qu'il a donnez, ſon principe, que le ſouverain bien eſt la volupté, mene à tous les dereglemens, authoriſe toutes les debauches: ſi on l'admet, le temperament ſeul décidera s'il faut s'abandonner aux voluptez les plus criminelles, ou garder quelque meſure dans les plaiſirs.

Il refute la Théologie d'Epicure par les notions les plus evidentes, par les idées de Dieu, & des perfections les plus communes & les plus claires, il refute la morale d'Epicure par le ſentiment naturel, par cette cupidité inſatiable, preuve ſi certaine de la grandeur de nôtre ame, nulle vo-

pté ne la contente, elle n'eſt donc
as ſon ſouverain bien, nôtre ame eſt
ite pour un bonhenr plus excel-
nt; la raiſon & le cœur ſont contre
picure.

Monſieur L'Oiſeleur finit la troi-
eme partie de ſon livre par des re-
arques ſur la Theologie myſtique,
met au rang des Déïſtes les faux
yſtiques, tels que les illuminez
'Eſpagne & les Quietiſtes du ſiecle
aſſé. Il y a parmi les Lutheriens des
Quietiſtes diſciples d'un fanatique
ommé Bohnius, qui ont pouſſé les
rincipes de la fauſſe myſticité juſ-
u'à une eſpece d'Athéïſme.

Le zele du ſçavant Auteur l'a en-
agé dans un nouveau travail, il va
aire paroitre deux tomes *in quarto*,
ur les caracteres de la veritable re-
gion, il regarde ces deux tomes
omme ſon plus grand ouvrage, il
montre quelles ſont les marques
e la veritable Egliſe; qu'elles con-
iennent à l'Egliſe Romaine, & qu'el-
es ne conviennent qu'à elle: il y
raite de tous les articles eſſentiels
la religion, il y expoſe hiſtorique-
ment la Theologie des cinq premiers

siécles de l'Eglise, il y refute plusieurs livres dangereux, entre autres *le Platonisme devoilé.*

ARTICLE XXX.

QUÆSTIO MEDICA, eaque therapeutrea, proposita ab Illustrissimo ac Nobilissimo Domino Domino Joanne Baptista Gastaldy, Regis Christianissimi Consiliario, ac Medico ordinario, Doctore aggregato ex Regente, seu Professore primario & Botanico, sub hac verborum serie, an doloribus rheumaticis balneum aquæ frigidæ. C'est à dire, *Question de medecine, qui regarde la guerison des maladies, si les bains d'eau froide sont propres à guerir les rhumatismes, proposée par Monsieur Gastaldy, Medecin du Roi, Docteur, & cidevant premier Proffesseur de Medecine & de Botanique.* A Avignon, chez Jean de Lorme, 1714. *in* 4°. *pages* 15.

LA décision de Monsieur Gastaldy, que les bains d'eau froide

onviennent aux personnes atta-
uées de rhumatismes, paroitra un
aradoxe, Monsieur de Gastaldy a
ssez de réputation pour en faire
asser un ; mais le remede qu'il pro-
ose contre le rhumatisme est confir-
né par l'experience. Le sçavant Me-
ecin fut surpris de voir des person-
es attaquées de rhumatismes violens
e baigner dans l'eau froide, dans la
aison la plus rigoureuse de l'hy-
er, par le conseil des Medecins
Anglois : le succès du remede aug-
nenta beaucoup sa surprise, l'étude
lans laquelle cette surprise l'enga-
ea lui fit bientôt connoitre que le
azard lui avoit découvert un excel-
ent remede que les anciens avoient
onnu, & que les plus fameux Me-
lecins modernes avoient aprouvé.
l apporte des temoignages clairs
l'Hipocrate, de Galien, de Paulus
l'Egine, d'Avicenne, & de beau-
oup d'autres : tous ces grands Me-
lecins conviennent que les bains
l'eau froide ne manquent point
l'appaiser la douleur des parties de-
enues trop seches & trop roides.
Ælius assure avoir vû un gouteux

ſoulagé en mettant le pied malade dans l'eau froide; la raiſon eſt d'accord avec l'experience.

La nature du rhumatiſme prouve que les bains d'eau froide ſont propres à le guerir, c'eſt une douleur qui ſe fait ſentir le plus ſouvent dans les muſcles, vague, ou fixe, ſans fiévre, ou accompagné de fievre; quelquefois il laiſſe libre le mouvement de la partie, quelquefois il l'empêche, non parcequ'il y cauſe quelque obſtruction, mais parceque la douleur ne permet pas aux fibres de s'allonger & de ſe racourcir aiſément; la douleur des fibres vient d'un ſang trop âcre qui deſſéche les fibres, les irrite, les ronge, & trouble ainſi le cours des eſprits. Les remedes chauds ne feroient, comme on voit, qu'aigrir le mal; c'eſt ce qu'ont éprouvé pluſieurs malades: le bain d'eau froide au contraire doit naturellement appaiſer la douleur des muſcles, & en ôter la cauſe, en corrigeant l'âcreté du ſang. Monſieur de Gaſtaldy ne veut pas qu'on en vienne à ce remede, qu'après avoir fait ceſſer la fievre par la

ſaignée & la purgation, ſi elle eſt neceſſaire, il croit même qu'il faut toujours commencer par la ſaignée, ſi le malade a beaucoup de ſang.

Les remedes chauds qu'on employe contre le rhumatiſme diſſipent, dit-on, l'humeur âcre qui irrite les fibres en la ſubtiliſant, ils la font évaporer, mais avant que de la faire évaporer ils la mettent en mouvement, ils l'enflamment, en augmentent terriblement le mal. Le bain d'eau froide agit plus ſurement & plus doucement. La contraction des fibres eſt un effet infaillible de la fraicheur de l'eau, les contractions redoublées attenuent l'humeur douloureuſe, & la pouſſent par les voyes de la tranſpiration. Plus le tems eſt froid, plus le bain d'eau froide eſt efficace. Il faut baigner les malades le matin à jeun, qu'ils demeurent au moins un demi quart d'heure dans le bain, & qu'on les mette enſuite au lit après les avoir eſſuyez avec des linges froids. Il faut ſe baigner pendant ſept ou huit jours. Dans un tems plus doux, ou ſi le mal eſt opiniâtre, il faudra demeurer plus long tems

au bain, & ſe baigner plus de jours.

ARTICLE XXXI.

LA JUSTESSE DE LA *LANGUE Françoiſe, les differentes ſignifications des mots qui paſſent pour ſynonimes. Par Monſieur l'Abbé Girard.* A Paris, chez Laurent D'Houry, rüe de la harpe, 1718, *in* 8°. *pages* 262.

MOnſieur l'Abbé Girard ſe flâte avec raiſon d'avoir donné au public un livre tout neuf; il n'a copié perſonne, & même il n'a eû perſonne à copier.

Outre la grace de la nouveauté, ſon ouvrage a de plus une varieté infinie, c'eſt à chaque page une matiére nouvelle, ſon livre n'exige point d'être lû de ſuite, ni par ordre, il n'y a qu'à l'ouvrir au hazard, on tombera toujours ſur quelque choſe d'entier. Au reſte, ce ne ſont pas de pures queſtions de grammaire, le choix des exemples y fait entrer des tableaux des mœurs, des reflexions utiles, des inſtructions de toute eſpece. Ecoutons l'ingenieux

Auteur expliquer lui même ſon deſſein.

Nous n'avons gueres, dit-il, d'autres voyes que la parole pour expliquer nos penſées ; & nous n'en avons ſurement point de meilleure, ſoit que nous la prononcions par l'aide des organes; ſoit que nous la deſſinions par le ſecours de l'écriture. Cette facilité, qu'ont les hommes de faire entendre tout ce qui ſe paſſe au dedans d'eux mêmes, ſeroit ſeule une preuve ſuffiſante qu'ils ſont faits pour former entre eux une ſocieté, non ſeulement utile, par les ſervices reciproques qu'ils ſe peuvent rendre, & par les ſecours qu'ils ſe peuvent donner, mais encore agreable, par la diverſité de leurs entretiens, & par la ſincerité de leurs diſcours.

C'eſt là, ce me ſemble, continuë Monſieur l'Abbé Girard, ce qu'il y a de plus eſſentiel dans la vie, le ſel de tous les plaiſirs qu'on y peut goûter, & l'adouciſſement de tous les maux qu'on y rencontre. Point de feſtins ſi la converſation n'en eſt l'ame, point de gloire, qu'on ne veüil-

le prôner; point de fortune, qu'on ne ſouhaite de publier; point de ſecret, dont on ne ſoit tenté de faire confidence, point de ſentiment, qu'on ne déſire d'expliquer; point de talent, dont on ne cherche à ſe faire honneur; point de maux, dont on n'aime à ſe plaindre, point de conſolation, ſans le tendre langage de l'amitié; point de ſecours pour les ſçiences, ni pour les arts, ſans l'inſtruction des maitres; point de reputation, ſans la voix de la renommée; en un mot, ſans la parole, ou du moins rien de propre à ſatisfaire la raiſon de l'homme, & à flatter ſes paſſions. Il faut abſolument qu'il parle, c'eſt un plaiſir dont il ne ſe peut paſſer, & dont il a aſſaiſonné tous les autres.

Parlons donc, puiſqu'il eſt doux & naturel de parler: mais parlons bien, puiſque nous ne pouvons faire paroitre la beauté de nos penſées que par la beauté de nos expreſſions. Il eſt en effet bien difficile qu'une perſonne qui ne met aucune diſtinction dans les termes ne confonde pas auſſi les choſes; qu'un langage fade

& grossier vienne d'un esprit fin ; & que le mauvais arrangement des mots ne soit pas un peu l'effet du dérangement des idées.

Mais en quoi consiste cette belle maniere de parler ? Pour moi, je la trouve dans la pureté du langage, & dans le tour de l'expression. J'entens par pureté de langage, l'emploi des bons termes de la langue dans un ordre clair & naturel : je nomme tour d'expression, une maniere fine & agréable de dire les choses. L'usage regle le beau langage ; le bon goût decide de la beauté de l'expression.

Il n'est point ici question du langage, c'est toujours l'Auteur qui explique son dessein, ce n'est pas une grammaire que je donne au public : il ne s'agit pas même de tout ce qui peut contribuer à la beauté de l'expression, que je crois dépendre principalement de deux choses : la premiere est un choix des termes propres, qui rend le discours juste & délicat, & qui fait parler en homme d'esprit : la seconde, est un tour figuré, qui rend le discours sublime & fleuri, & qui fait parler en Orateur.

Celle-ci seroit la matiere d'une Rhetorique, dit l'Auteur, mais le but de mon travail est la premiere, dont j'ose dire sans néanmoins vouloir rien diminuer du prix de la seconde, qu'elle lui est préferable; parcequ'elle est d'un merite & plus réel & plus étendu. La justesse convient par tout, elle plait toujours, & l'on voudroit n'entendre & ne dire jamais rien que de juste, au lieu que les expressions figurées peuvent quelquefois se trouver hors de leur place, elles fatiguent quand elles sont trop fréquentes, & l'on en revient toujours aux expressions simples & naturelles.

Les connoisseurs sçavent parfaitement bien faire la difference de ces deux manieres de s'énoncer, ils ne donnent leur aplaudissement aux termes les plus brillants qu'autant qu'ils les trouvent propres au sujet; & ils veulent que l'expression rende toute la force de la pensée, comme la pensée doit répréfenter toute la verité de l'objet.

La justesse fait donc le merite essentiel & fondamental du discours:

 elle

elle plaît ſeule, & rien ne plaît ſans elle. Mais cette juſteſſe ne peut s'acquerir que par une parfaite connoiſſance de la force des mots; enſorte qu'on puiſſe faire un juſte diſcernement de leur propre valeur; & qu'on ſçache bien diſtinguer les divers degrez d'énergie qu'ils ont, & la difference des idées qu'ils préſentent.

Ces differences ſont plus ou moins ſenſibles. Quelquefois elles ſont grandes, claires, & connuës de tout le monde, telles que ſeroient celles qui ſe trouvent entre *force* & *violence*, entre *amour* & *amitié*, & qu'il n'eſt pas neceſſaire d'expliquer, puiſque perſonne ne les ignore, du moins ceux qui parlent médiocrement bien, d'autres fois ces differences ſont plus petites, difficiles à remarquer, & apperçûës de peu de gens; comme ſeroient celles de *battre* & de *frapper*, de *gain* & de *profit*, d'*avoir* & de *poſſeder*; enfin, toutes celles des mots qu'on nomme communément ſynonimes, qu'il eſt important de bien caracteriſer, parcequ'il leur eſt propre & particulier, afin qu'on apprenne à ne les employer qu'à pro-

pos, à ne les point confondre, & à les mettre précisément à leurs places.

Voilà, continuë l'Auteur, ce que j'ai tâché de faire dans cet ouvrage, qui est uniquement le fruit de la reflexion, & où la memoire n'a d'autre part que d'avoir fourni le nombre des synonimes qu'il contient. Peut-être aussi en aurai-je oublié; mais ce qui ne se trouvera pas dans ce livre, n'est pas ce qui l'empêchera d'être bon. Peut être aussi en aurai-je mis quelques-uns qui ne passent gueres pour synonimes, & dont la difference est trop connuë pour avoir besoin d'être expliquée: mais je ne crois pas qu'on regarde cela comme un défaut, ni qu'on m'en blâme, si l'on fait attention qu'un Auteur n'est pas moins obligé d'avoir égard à l'instruction des personnes qui ne sçavent pas, qu'au goût de celles qui sont instruites. Tout le monde n'a pas le même discernement; les uns confondent ce que les autres distinguent sans peine, l'esprit fin est le partage de peu de gens; les esprits médiocres sont en

plus grand nombre ; & les uns & les autres font le public, pour qui l'on écrit: il faut donc le faire de maniere qu'on plaise aux plus délicats, & qu'en même tems on soit utile aux autres.

Il faut encore entendre l'Auteur s'expliquer sur la nature des synonimes. Je ne peux me dispenser de faire quelques réflexions sur ce qu'on nomme synonime, & de prévenir une difficulté qu'on pourroit me faire, n'entend-on pas, me dira-t-on, par synonimes les mots qui ne different que par l'articulation de la voix, & sont semblables par l'idée qu'ils expriment? si cela est, ou leurs significations ne sont pas differentes, ou ils ne sont point synonimes.

Pour repondre, il faut premierement convenir de ce que c'est que synonimes. Ce terme peut être pris en deux sens; l'un plus étendu, l'autre plus resserré. On peut le prendre pour une ressemblance de signification qui souffre cependant quelque varieté; c'est-à-dire, que les termes synonimes presentent tous une même idée principale; mais que cha-

cun d'eux y ajoute néanmoins quel
ques idées accessoires, qui divers
fient la principale, ensorte qu'ell
paroisse dans ces differens mots
comme une même couleur paro
sous diverses nüances. On peut aus
entendre par synonime une ressem
blance de signification si entiere &
parfaite, que le sens, pris dans tout
sa force & dans toutes ses circonstan
ces, soit toujours & absolument l
même, ensorte qu'un des synonime
ne signifie ni plus ni moins qu
l'autre; qu'on puisse les employe
indifferemment dans les occasions
& qu'il n'y ait pas plus de choix
faire entre eux, pour le sens, qu'en
tre les gouttes d'eau d'une mêm
source, pour le goût. Je ne fix
point ici le terme de synonime à l'u
de ces deux sens préferablement
l'autre : & c'est pour ne point ôte
la liberté de le prendre dans le sen
le plus resserré qu'au lieu de mettr
dans le titre du livre, *des mots synon*
mes, j'ai mis *des mots qui passent po*
synonimes, mais je reponds à la diff
culté, que si l'on prend le terme d
synonime dans le premies sens,

eſt clair qu'il y a dans toutes les langues des mots ſynonimes; que ceux dont il eſt ici queſtion le ſont, puiſqu'ils expriment un même ſens principal, diverſifié ſeulement par des idées acceſſoires propres & particulieres à chacun d'eux; & que cependant ils ont des ſignifications differentes, quoiqu'ils ſoyent ſynonimes, parceque la ſignification des mots ne conſiſte pas dans la ſeule idée principale qu'ils preſentent, mais dans toute l'étenduë & dans la juſte préciſion du ſens qu'ils expriment.

Si l'on prend le terme de ſynonime dans le ſecond ſens, je ne crois pas qu'il y ait des mots ſynonimes dans aucune langue. Je le dis par conjecture des langües étrangeres, parceque les ignorans ou ne les ſçachant pas aſſez parfaitement, ce ſeroit une temerité à moi de le propoſer comme un ſentiment. Mais je ſuis très perſuadé, & j'oſe dire preſque aſſuré, qu'il n'y en a point dans la nôtre. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à reflechir avec attention, comme je l'ai fait, ſur tout ce qu'on nomme ſynonime, ſur les differen-

tes circonſtances, & ſur les divers endroits où ils peuvent être employez. Je ne doute pas que les perſonnes qui auront du goût ne ſentent bien qu'il y a un choix à faire dans l'emploi de ces mots, que c'eſt quelquefois l'un qui a meilleur grace, & quelquefois l'autre; & que par conſéquent cela ne peut venir que de la difference de leurs ſignifications. Je ne doute pas non plus que les perſonnes qui auront avec la délicateſſe du goût cette vivacité de conception qui fait penetrer dans les cauſes, ne decouvrent bientôt ces differences, & ne diſtinguent les vrayes raiſons qui produiſent ce goût, & qui autoriſent ce choix. Je m'imagine même que ce ſera un un plaiſir pour elles, comme il l'a été pour moi, de les chercher & de les trouver.

Au reſte, quand je dis qu'il n'y a point de parfait ſynonime dans la langue, j'entends la langue dans ſa pureté, & dans ſon état préſent. Je n'ai garde de nommer langue un amas general & monſtrueux de tous les mots, ſoit du bon, ſoit du mau-

vais usage, soit anciens, soit nouveaux. En ce cas on pourroit peutêtre bien trouver de parfait synonime. *Mirer*, qui est dans les lettres du Cardinal d'Ossat, & qu'on dit encore dans quelques provinces, le seroit de *considerer*: *mule*, qui cesse d'être en usage, le seroit de *pantoufle*, qui lui a succedé: *pourceque*, toujours employé dans Voiture, le seroit aussi de *parceque*, qui a prévalu; comme *maints* de *plusieurs*, & une infinité d'autres, dont on voit bien qu'il n'est point ici question; ces mots ayant vieilli, & n'étant non plus de la langue, que les Gaulois sont de la nation. C'est peutêtre même cette grande ressemblance qui est cause que l'usage n'a conservé qu'un de ces termes, & qu'il a rejeté l'autre comme inutile, en quoi l'usage a suivi la raison, plûtôt que le goût de quelques Grammairiens, qui voudroient faire consister la richesse de la langue dans ces sortes de synonimes.

En effet quelque merite que ces Messieurs ayent d'ailleurs, ou par eux mêmes, ou par leurs ouvrages;

j'ose dire, c'eſt l'Auteur qui parle, qu'un tel goût ne leur fait point honneur. Car enfin la langue eſt une maniere de parler, c'eſt-à-dire, d'exprimer ce qu'on penſe; les mots ne ſont qu'à cet uſage: par conſéquent on doit juger de ſa richeſſe par raport au nombre des penſées qu'elle peut exprimer, & non par raport au nombre des articulations de la voix qu'elle peut faire entendre, elle ſera veritablement riche ſi elle a des termes pour diſtinguer non ſeulement les principales idées; mais encore leurs differences, leur délicateſſe, le plus ou le moins d'énergie, d'étenduë, de préciſion, & de ſimplicité, qu'elles peuvent avoir; mais elle n'en ſera pas moins pauvre, quoique chargée d'une grande quantité de mots, ſi elle ne peut exprimer qu'un petit nombre d'idées. Qu'importe d'avoir beaucoup de choſes inutiles, ſi l'on manque des neceſſaires: nous n'avons beſoin que d'expreſſions, & non pas de tons.

Qu'on ne diſe pas que cette pluralité peut être utile pour remedier au mauvais éffet que produit quel-

quefois la repetition du même mot.

Ce ſeroit, ce me ſemble, ſe tromper ſur la vraye cauſe de ce mauvais effet, que de l'attribuer à la repetition d'une même articulation de voix: & ce ſeroit vouloir faire de la parole un art de chatoüiller l'oreille, plûtôt qu'un art de s'expliquer, & de plaire à l'eſprit. Non certainement, ſi le mot déplait, c'eſt moins parcequ'il repete le même ſon, que parce qu'il repete la même idée, ſans lui donner aucune grace de nouveauté. De là vient qu'on a établi dans toutes les langues certains mots, qu'on nomme pronoms, pour rappeller par une idée ſeulement de ſouvenir, ou de relation, la choſe dont on a déja parlé, afin de n'être pas obligé d'en repreſenter une ſeconde fois l'idée par la repetition du nom. Et parceque la valeur & la proprieté particuliere de ces pronoms n'eſt pas l'idée même de la choſe, mais le renouvellement de cette idée, il arrive qu'ils ſont ſouvent repetez ſans aucun déſagrément, tout renouvellement ayant par lui même quelque choſe de nouveau. C'eſt auſ-

si par cette raison que les mots qu'on nomme articles, particules, & prépositions, devant être repetez pour la clarté du sens, & pour la mesure des periodes, ils le sont ordinairement avec grace; parceque leur signification particuliere n'étant qu'une idée generale, toujours suspenduë, qui n'arrête l'esprit, & qui n'a proprement que la valeur d'un mouvement d'union, ou de separation, elle est toujours nouvelle, lorsque le sujet de l'union ou de la separation est nouveau. Il seroit, par exemple, beaucoup mieux de dire. *Il faut être égal dans la bonne & dans la mauvaise fortune*, que de dire sans repeter la proposition, dans, *Il faut être égal dans la bonne & la mauvaise fortune.*

Donc ce qui déplait dans la repetition des mots n'est pas la repetition des sons, mais celle des idées. Cela est si vrai, que c'est quelquefois un agrément de se servir du même mot plutôt que d'un autre; sur tout lorsque les circonstances où l'on s'en sert y mettent une difference de si-

gnification, quelque petite qu'elle ſoit, comme dans cette phraſe, *vivons dans le monde, & ne ſuivons pas les maximes du monde*; où le premier *monde* a un ſens plus general que le ſecond, qui ſemble n'exprimer que les ſeuls mondains, ou le monde corrompu; & qui étant oppoſé au premier, fait, quoique le même mot, un fort bon effet pour l'oreille, comme pour l'eſprit. J'ajoute encore que cette diverſité d'articulation dans les mots contribuë ſi peu par elle ſeule à la beauté du diſcours, & que la diverſité des idées y eſt ſi fort neceſſaire, qu'un autre mot dont le ſens ſeroit même different dans une autre circonſtance, ne laiſſe pas d'être déſagréable lorſqu'il n'eſt mis que pour repeter préciſément l'idée du premier, comme dans cette phraſe, *Je ne ſoupire que pour le ciel, je voudrois être en Paradis dès aujourd'hui*; où le mot de *Paradis* fait une repetition de ce qu'on a déja dit par celui de *Ciel*, il eſt bien plus gracieux de n'y mettre que la particule relative, & de dire, *je ne ſou-*

pire que pour le Ciel, je voudrois y être dès aujourd'hui.

Ce ſont là des preuves bien claires que les langues n'ont pas beſoin de ſynonimes parfaits, ni pour la neceſſité, ni pour l'agrément; & c'eſt par conſequent une forte conjecture qu'elles n'en ont ni établi, ni conſervé, & que ſi nous avons cru qu'il y en avoit, c'eſt que nous avons ignoré la force des mots, ou que nous n'avons pas pris la peine d'y faire une ſerieuſe attention: quand on s'eſt aviſé d'en vouloir introduire, l'uſage les a rejettez, ou il ne les a adoptez qu'en banniſſant les anciens.

Il ne reſte plus qu'à donner quelques exemples des reflexions de l'Auteur ſur les ſynonimes.

Caché, diſſimulé, déguiſé.

Le caché ne ſe fait point connoître; le diſſimulé empêche qu'on ne le connoiſſe; & le déguiſé ſe montre tout autre qu'il n'eſt.

On cache ſes deſſeins par un profond ſecret; on les diſſimule par des

apparences éloignées de la verité ; on les déguiſe par d'autres vûës feintes, & contraires à celles qu'on a ; il eſt difficile de pénetrer ce qui eſt caché avec ſoin : on ne va pas au fait de ce qui eſt habilement diſſimulé, & on ne connoit rien à ce qui eſt bien déguiſé.

Un fin Politique doit toujours cacher ſes vûës, les diſſimuler ſouvent & les déguiſer quelquefois. Il ſuffit d'être caché pour les gens qui ne voyent que ce qu'on leur montre ; il faut être diſſimulé pour ceux qui voyent ſans qu'on les éclaire ; mais il faut être entierement déguiſé pour les perſonnes qui ne ſe contentent pas de diſſiper les tenebres qu'on leur oppoſe, mais qui examinent encore la lumiére dont on voudroit les ébloüir.

Certain, ſûr, aſſuré.

La certitude ſemble tenir de la force de l'évidence ; nous ſommes certains des choſes que la raiſon démontre : la ſureté paroit tenir de l'experience des ſens ; nous ſommes

ſûrs de ce que nous avons vû de nos yeux, & oüi de nos oreilles : l'aſſurance a plus de raport à l'autorité des témoignages ; nous ſommes aſſurez de ce que des gens dignes de foi nous ont dit. On eſt certain d'un point de ſcience : on eſt ſûr d'une maxime de morale : on eſt aſſuré d'un fait d'hiſtoire.

Les premiers principes ſont certains : les regles generales ſont ſûres : & ce que tout le monde dit eſt bien aſſuré.

Un eſprit juſte ne tire des concluſions que d'un principe certain : un habile ouvrier ne ſe ſert que d'une regle ſûre : un fidele Hiſtorien ne raporte comme vrai que des faits aſſurez.

Contentement, ſatisfaction.

Le contentement eſt plus dans le cœur : la ſatisfaction eſt plus dans les paſſions. Le premier eſt un ſentiment qui rend toujours l'ame tranquille : la ſeconde eſt un ſuccès qui jette quelquefois l'ame dans le trouble : un homme inquiet n'eſt jamais

content : un homme trop ambitieux n'eſt jamais ſatisfait.

On eſt content lorſqu'on ne ſouhaite plus : on eſt ſatisfait quand on a obtenu ce qu'on ſouhaitoit.

Le goût de ce que nous poſſedons nous contente : la poſſeſſion de ce que nous déſirions, nous ſatisfait. Il arrive ſouvent qu'après s'être ſatisfait, on n'en eſt pas plus content.

Corriger, reprendre.

Celui qui corrige montre la maniere de rectifier le défaut : celui qui reprend ne fait qu'indiquer la faute.

Peu de gens ſçavent corriger, & beaucoup ſe mêlent de reprendre.

Craindre, apprehender.

On craint que le mal n'arrive : on apprehende que le bien ne vienne pas.

La crainte naît de la peur & de la timidité ; un homme qui manque de courage craint : l'apprehenſion vient du doute & de l'incertitude ;

un homme qui n'eſt pas ſûr apprehende ; un grand Capitaine ne craint jamais l'ennemi ; mais il apprehende quelquefois d'en être battu.

Je ne crains pas d'être critiqué ; j'apprehende ſeulement de n'être pas goûté.

Danger, péril.

Le danger regarde le mal qui nous peut arriver : le péril regarde le bien que nous pouvons perdre. On eſt en danger de mort ; on eſt en péril de la vie.

Un homme hardi, qui a l'honneur en recommendation, ne craint point le danger, & s'expoſe tranquillement au péril, lorſque le devoir l'y appelle.

Dans, en.

Lorſqu'il s'agit du lieu, dans, a un ſens plus particulier & plus défini ; il fait entendre qu'une choſe contient l'autre ; on eſt dans la maiſon, dans la ville, dans la province : mais, en, a une ſignification plus

generale & plus indéfinie ; on eſt en France, en ville, en province.

Quand il eſt queſtion du tems, dans marque plus particulierement le tems où l'on execute les choſes: &, en, marque plus proprement le tems qu'on employe à les executer. La mort arrive dans le moment qu'on y penſe le moins, & l'on fait en un inſtant le voyage de l'autre monde.

Vétement, habit.

Vétement a une ſignification plus étenduë qu'habit. La chauſſure & la coëfure ſont des vétements, & ne ſont point des habits.

L'Auteur n'a pas dû ſe promettre qu'on approuveroit toutes ſes déciſions, il ne ſe l'eſt pas promis. Quelques lecteurs n'appercevront pas les differences qu'il a imaginées entre certains mots qui paroiſſent ſynonimes ; d'autres, convenant de la difference, prétendront qu'il ne l'a pas bien marquée. Par exemple, *inclination & penchant*, *induſtrie & ſçavoir faire*, *lâche & poltron*, *laſſer & fatiguer*, paroitront ſynonimes à plu-

ſieurs perſonnes qui ne ſeront pas frappées des differences que l'auteur voit entre ces mots. D'autres cenſeurs croiront que l'averſion differe de la haine, non parceque l'averſion paroit plus au dehors, mais parcequ'elle vient du temperament, plus que de la paſſion & du reſſentiment; que la harangue ne differe pas du diſcours, parceque la harangue a pour but de perſuader, & d'émouvoir les paſſions, & que la fin du diſcours eſt d'inſtruire; mais parceque diſcours eſt un terme general, & que harangue ſignifie un diſcours fait avec appareil, & dans certaines circonſtances éclattantes; que le diſcernement differe du jugement, non parceque le diſcernement eſt une connoiſſance du preſent, & le jugement une prévoyance de l'avenir, mais parceque le jugement a pour objet la choſe conſiderée en elle même, & que le diſcernement a pour objet les apparences qui nous feroient prendre pour elle, & confondre avec elle d'autres choſes, ſi nous ne ſçavions pas les diſcerner. Par le jugement, nous prononçons

ſur un objet ; par le diſcernement, nous diſtinguons pluſieurs objets.

ARTICLE XXXII.

NARZAZIONE DI UN MIRAcolo per interceſſione di Maria Vergine immaculata mente concetta ſeguito nell'inſigne Monaſtero delle molto Reverende Monache di S. Giovanni Evangeliſta di Mantoua nel Novembre dell' anno 1616. in Mantoua, nella Stamperia di S. Ben. per Alberto Pazzoni impreſ. arcid. con licenza de ſuperiori. 1717. C'eſt-à-dire, *Relation d'un miracle arrivé dans le monaſtere des Religieuſes de Saint Jean l'Evangeliſte de Mantoüe, au mois de Novembre mil ſept cens ſeize, & obtenu par l'interceſſion de la ſainte Vierge conçûë ſans peché.* A Mantoüe, avec la permiſſion des Superieurs, *in* 4° *pages* 10. d'un fort petit caractere. MDCCXVII.

LE miracle dont cette relation nous apprend les circonſtances eſt des plus grands & des plus ave-

rez. La mere Marie Scolaſtique Pellegrini, Religieuſe Benedictine du monaſtere de ſaint Jean l'Evangeliſte de Mantoüe, âgée de dix neuf ans, réduite à l'extremité après ſoixante & dix jours d'une maladie, ou plutôt d'un aſſemblage de pluſieurs maladies, paralitique de la moitié du corps, & menacée d'une apoplexie qui ſe faiſoit déja ſentir par la contraction des mâchoires, attaquée d'une ſupreſſion entiere d'urine, reçut à la verité quelque ſoulagement des remedes, mais ſi foible, que la nuit du ſeizieme de Novembre le Medecin déclara qu'elle n'avoit plus que peu de momens à vivre: la malade, qui avoit toujours une ferme confiance qu'elle gueriroit par l'interceſſion de la Mere de Dieu, & qu'elle devroit ſa gueriſon à la dévotion particuliere qu'elle avoit pour ſon immaculée conception, demanda avec inſtance au Medecin la permiſſion de ſe faire porter dans une Chapelle domeſtique conſacrée à l'immaculée conception de la ſainte Vierge, le Medecin repréſenta que cela ne pou-

voit se faire sans hâter sa mort; elle, pleine d'une confiance vive, l'assura qu'il n'avoit qu'à l'attendre dans l'infirmerie, & qu'elle y reviendroit dans une pleine santé, sa confiance en inspira aux Religieuses, elles la porterent à la Chapelle de la Conception; le Medecin & le Chirurgien voulurent se retirer, mais la malade les pressa de venir être témoins du miracle, & le Medecin a déposé qu'il se sentit poussé à la suivre par une espece de voix interieure, qui lui disoit, *tu vas voir de grandes choses.* On arrive à la Chapelle, la malade veut s'agenoüiller, & tombe sur le côté, on la releve, elle apuye sa tête sur l'autel, elle prie avec instance, & peu de tems après elle s'écrie, la grace est obtenuë; elle l'étoit en effet; la Religieuse se releve si parfaitement guerie, qu'il ne restoit aucun vestige des maux passez. L'Evêque de Mantoüe a fait les perquisitions les plus exactes sur la verité du fait; le Medecin, qui est le premier Medecin de la ville, & le Chirurgien, l'ont attesté avec serment. Six mois s'étoient écoulez

depuis le miracle quand la relation a été imprimée. Il faut avoüer que ce prodige eſt une preuve bien éclatante de l'immaculée conception de la ſainte Vierge.

ARTICLE XXXIII.

P. VIRGILII MARONIS OPERA, cum integris commentariis Servii, Phylargyrii, Pierii. Accedunt Scaligeri & Lindenbrogii notæ ad culicem, cirin, catalecta ad codicem M. S. regium Pariſienſem, recenſuit Pancratius Maſvicius, cum indicibus abſolutiſſimis & figuris elegantiſſimis. C'eſt-à-dire, *Les œuvres de Virgile, avec les commentaires entiers de Servius, de Phylargyre, de Pierius, & les notes de Scaliger & de Lindenbrog ſur le moucheron, l'alouette, & d'autres poëſies ajoutées aux poëmes de Virgile, revûës par Pancrace Maſuik, ſur un manuſcrit de la bibliotheque Royale de Paris, avec des tables très completes, & de fort belles figures.* A Leuccarde, chez Halma, *Septembre* 1718.

MDCCXVII. *in 4° 2. tomes, pages 1308 ſans les tables.*

DEux choſes feront rechercher l'édition de Virgile que Monſieur Maſuik nous donne ; la pureté de ſon texte, & les Commentaires de Servius, de Phylargyre, & de Pierius. Le texte eſt imprimé ſur un excellent manuſcrit de la Bibliotheque Royale de Paris : Nicolas Heinſius l'a eû, mais comme il n'en parle point dans la préface de ſon édition de Virgile, la plus parfaite qui eût paru, on ignore, s'il l'a vû avant où après cette édition. S'il n'eſt venu entre ſes mains qu'après l'édition achevée, il faut que le beau manuſcrit de Florence, ſur lequel il l'a faite, ſoit ſemblable à celui du Roi très Chrétien, car les corrections heureuſes que Nicolas Heinſius a appuyées ſur l'autorité du manuſcrit de Florence ſont dans le manuſcrit de Paris. Heinſius a rejetté quelques variantes de ce manuſcrit, Monſieur Maſuik a cru devoir les adopter, parceque Pierius les a trouvées dans des manuſcrits fort

anciens & fort corrects. Monsieur Markius de Leure a communiqué à l'Editeur un autre manuscrit de Virgile, qui n'est pas comparable à celui du Roi, quoiqu'il ait son prix, & qu'il fournisse un grand nombre de variantes.

Le texte de Servius avoit plus besoin de correction que celui de Virgile, Monsieur Masuik a entrepris d'en ôter une infinité de fautes, à l'aide du manuscrit de la Bibliotheque Royale, où le commentaire de Servius est à côté du texte de Virgile. Il s'est encore servi d'un manuscrit de la Bibliotheque de Deventer, & d'un recueil de variantes tirées de quelques manuscrits inconnus où l'on avoit aussi inseré des conjectures de Scaliger, de Saumaise, & de quelques autres sçavans du premier ordre. Monsieur Masuik a rendu au public un grand service en corrigeant Servius, le jugement que Macrobe, son comtemporain, a porté de son commentaire, a été confirmé par celui des Critiques les plus difficiles, de Scaliger, de Saumaise, ces hommes si avides & si

vares de louanges. Macrobe en parle comme du premier homme de Lettres de son temps, *literatorum omnium longè maximus*; aussi modeste que docte, *juxta doctrinam mirabilis & amabilis verecundiæ terram intuens & veluti latenti similis sequebatur.* Les commentaires d'un tel Interprete seroient un grand trésor si nous les avions dans leur premiere intégrité; mais les siecles ignorants les ont étrangement défigurez; c'est peu d'en avoir corrompu le texte en mille endroits; des Copistes aussi hardis que malhabiles y ont fourré un grand nombre de remarques tirées d'autres commentateurs fort inferieurs à Servius. Les additions que Pierre Daniel a tirées d'un manuscrit de Fulde sont de cette espece; c'étoit donc former une grande entreprise, que de se charger du soin d'une nouvelle édition de Servius plus correcte que les précedentes: Monsieur Masuik n'a pas désesperé de la faire réüssir, aidé, comme je l'ai dit, de l'excellent manuscrit de la Bibliotheque de nôtre Roi, & d'un autre manuscrit de Deventer;

il a encore tiré quelques ſecours d'une très ancienne édition imprimée par Udalric, François de nation, *Udalricus Gallus*, que le généreux Monſieur le Baron de Hohendorf lui a communiquée, & d'une édition de Geneve ſur les marges de laquelle un ſçavant a écrit quelques corrections; elle lui a été prêtée par Monſieur Cunnigham, de qui on attend avec impatience de nouvelles éditions d'Horace & des Pandectes. Le nouvel Editeur n'eſtime pas l'édition de Pierre Daniel. Le premier deſſein de Monſieur Maſuik étoit de donner Servius tel qu'il eſt dans la belle édition des Juntes, & dans celle de Robert Etienne; on convient qu'il y a peu de fourrures dans ces deux éditions. Monſieur Maſuik a rejetté ce deſſein, dans la crainte que les retranchemens qu'il auroit faits ne nuiſiſſent au Libraire; il avoüe que Servius a encor beſoin d'une correction plus exacte; pour lui, il croit avoir fait aſſez de nous le préſenter plus correct qu'il n'a encore paru. Les notes de Phylargyre & les varietez de leçon recueil-

lies par Pierius, avoient déja été imprimées plus d'une fois, & fort correctement, dans la celebre édition des Juntes à Venise en 1552. *in folio.* Les notes de Phylargyre sont courtes, mais doctes: on ne sçait de l'auteur que son nom. Pierius est un Critique penetrant, judicieux, retenu, & qui a eû peu d'égaux.

ARTICLE XXXIV.

DE THEATRO SAGUNTINO, sive de Tacantheo visorio. Epistola ad Eminentissimum & Reverendissimum Dominum Cardinalem Philippum Antonium Gualterium, autore Joachimo Alcarazio à Gramont. C'est-à dire, *Lettres de Monsieur Joachim Alcaras de Grammont, de Valence en Espagne, Pensionnaire du Roi, Docteur en Droit, à l'Eminentissime Cardinal Gualterio sur l'ancien Théatre de Sagonte.* A Rome, chez Jean Marie Silvioni, MDCCXVI. *in* 8° *pages* 24.

SAgonte, si fameuse par sa fidelité pour Rome son attice, & par sa

resistance contre Annibal, a été ensevelie sous ses ruines; mais sa memoire vivra toujours, & le soin que prend Monsieur Alcaras d'illustrer le seul monument qui nous reste de ce genereux peuple, sera sans doute agréable à tout le monde, on le prenoit pour un amphithéatre, il montre que c'étoit un theatre creusé dans le roc, & revétu du plus beau marbre de Genes; les restes de l'ouvrage en prouvent la magnificence & le bon goût, on ne doit pas s'en étonner, les Sagontins étoient une colonie Grecque venue de Zacynthe. On a enlevé le marbre qui investissoit le théatre, & on le detruisoit peu à peu. Messieurs Emanuel Martin & Emmanuel Mignana ont pourvû à sa conservation, & ils l'ont fait graver dans l'état où il est à present. Monsieur Alcaras nous promet une *histoire de Sagonte*; elle sera bien reçûë du public. Cet Auteur joint à une grande connoissance de l'antiquité, un stile pur, noble, élegant, il finit par un éloge de l'Eminentissime Cardinal Gualterio, auquel tout le monde souscrira, sur tout

les gens de lettres, dont il eſt le protecteur déclaré.

ARTICLE XXXV.

NOUVELLE METHODE DE FORTI*fier les plus grandes villes, & avec peu de dépenſe les rendre incomparablement plus fortes que par aucune des méthodes pratiquées juſqu'à preſent, ſuivie des diſſertations ſur la Machine de Marly, ſur les pompes du pont nôtre Dame & de la Samaritaine, avec des remarques très curieuſes ſur l'Hydraulique, la méchanique, & la fortification. Par M. de La fonchere, Ingenieur François.* A Paris, chez Florentin de Laulne, Imprimeur, Libraire, rüe S. Jacques, à l'Empereur, MDCCXVIII. *in* 12. *pages* 249. ſans la préface & la table.

LE dernier ſiecle a vû tant de découvertes utiles, que l'on doit être maintenant plus reſervé qu'autrefois à rejetter les nouvelles inventions. Il eſt certain qu'il ne faut pas les approuver précipitamment, &

ſans les avoir examinées avec ſoin : mais de combien d'avantages, de combien de commoditez ſe ſeroient privez les hommes, quel obſtacle auroit-on mis au progrès des Arts, ſi l'on avoit rejetté tout ce que l'antiquité n'a pas connu, par cette ſeule raiſon qu'il étoit nouveau ? Reconnoiſſons que l'eſprit de l'homme n'eſt pas infini, reconnoiſſons que ſa perfection, differente en differens hommes, peut s'augmenter à l'infini : ne ſoyons pas ſurpris que les hommes les plus excellents ne ſçachent pas tout, ne ſoyons pas ſurpris qu'un homme en ſçache plus qu'un autre : la reputation qu'ont ſi juſtement acquiſe Monſieur le Comte de Pagan, Monſieur le Marechal de Vauban, Monſieur Cohorn, ne diſpenſent point d'examiner la nouvelle méthode de fortifier les places que Monſieur de la Jonchere propoſe. Il a diviſé ſon livre en deux parties; la premiere partie a ſept chapitres ; dans le premier l'Auteur expoſe les maximes que ſuivent les Ingenieurs, comme autant de principes de l'art de fortifier : il aporte les raiſons ſur

lesquelles ces maximes sont fondées, raisons prises de la facilité, ou de la difficulté de deffendre une place. Le second chapitre traite de la fortification flanquée de tous les ouvrages exterieurs qui sont aujourd'hui en usage, & fait connoitre les inconveniens des ouvrages détachez des chemins couverts & des places d'armes. Le troisieme chapitre décrit la fortification d'un neuf Brisac. L'Auteur croit qu'il n'y a pas dans l'Europe une place mieux fortifiée. Il explique dans le quatrieme & dans le cinquieme chapitre le dessein d'une nouvelle fortification. Le sixieme chapitre applique la nouvelle méthode aux places irregulieres bâties dans un terrain uni, ou commandées par des hauteurs.

Le septieme chapitre apprend quelles doivent être les proportions d'une citadelle, la maniere de l'approprier à une ville, quelles villes en ont besoin, & le moyen de fortifier une ville qui n'est pas assez grande pour en avoir.

La seconde partie a huit chapitres. Le premier est une dissertation ex-

acte & curieuſe ſur la Machine de Marly, qui démontre la maniere dont les roües donnent l'eau, & la quantité d'eau que chaque roüe éleve ſur l'aqueduc, la force neceſſaire aux roües.

Le ſecond traite de la quantité d'eau que leve la machine du pont Nôtre Dame., & de la force qui la fait agir.

Le troiſieme montre la quantité d'eau que levent les pompes de la Samaritaine, la maniere de calculer cette quantié d'eau,& la force qui eſt neceſſaire aux piſtons pour l'élever.

Le quatrieme fait connoitre une machine inventée par l'Auteur. Cette machine, avec une ſeule roüe pouſſée par la même quantité d'eau, ayant la même viteſſe de celle qui remüe la Machine de Marly, peut à une même hauteur de cinq cent pieds élever trois fois autant d'eau, & agir continuellement.

On a dans le cinquieme chapitre la deſcription d'une autre machine inventée par l'auteur, laquelle par le moyen des poids peut élever 3825 muids d'eau en vingt quatre heures.

Septembre 1718.

Avec cette machine on feroit dans un jardin uni & horizontal un grand nombre de jets & de caſcades, quand on n'auroit qu'un filet d'eau à employer. La même machine ſera d'une grande utilité pour deſſecher les marais. Les difficultez qui ſe trouvent dans l'operation des niveaux, & les défauts de ceux dont on ſe ſert préſentement, qui augmentent beaucoup ces difficultez, ſont la matiere du ſixieme chapitre. L'Auteur y enſeigne la conſtruction d'un niveau d'une facilité & d'une régularité toute autre que celle des niveaux, qui ont paru juſqu'à ce jour.

Le ſeptieme décrit un nouveau pied de Roi inventé par l'Auteur, avec lequel on fera plus aiſément & plus exactement toutes les operations géométriques.

Le dernier chapitre découvre un défaut eſſentiel qui ſe trouve dans les demi cercles aſtrolabes, planchettes, & autres inſtrumens à pinulles. L'Auteur donne le moyen de corriger ces défauts.

Je ſuis ſûr que l'envie même ne

refuſera pas à Monſieur De La Jonchere les loüanges que merite un eſprit pénétrant, inventif, ni celles qui ſont dûës à un Ecrivain qui ſçait s'expliquer avec clarté & préciſion, qui arrange bien ſes matieres, & qui fait entendre à tout le monde des choſes qui ne ſont pas à la portée de tout le monde.

Pour que le lecteur en juge, je mettrai dans les Memoires de Novembre la nouvelle maniere de fortifier tirée de ſon livre.

ARTICLE XXXVI.

DISSERTATION SUR UN Taliſman, par le Reverend Pere Spiridion Poupart, Religieux Penitent de Saint François.

MON REVEREND PERE,

JE me lave aujourd'hui du reproche obligeant que vous m'avez fait du ſilence où j'ai demeuré pendant trois ans. J'attendois, pour le rompre, que quelques antiques ſin-

gulieres me tombassent entre les mains. Je viens enfin d'en acquerir deux, un Talisman à six faces, & une statuë sigillaire. Je vous envoye l'un & l'autre, plus pour vous rendre compte de mon travail, & le soumettre à vos lumieres, que pour le mettre au jour.

Pour expliquer ce Talisman [a] le plus à fond que je pourrai, je rechercherai trois choses, 1°. pour qui il a été fabriqué, 2°. de quelle espece de Talisman il peut être, 3°. ce qui est caché sous ses énigmes.

Plusieurs sçavans qui l'ont vû n'ont point douté qu'il ne fût veritablement antique, & que mon sentiment, fondé en histoire, n'eût toute la vraisemblance. D'autres, cherchant à douter, m'ont fait quelques objections, dont je raporterai les principales, & auxquelles il est fort aisé de répondre en deux mots.

[a] Ce Talisman est de pierre de touche noir, ayant 2. pouces 9. lignes de longueur, un pouce moins 2. lignes de largeur; un demi pouce sur les côtez. 16. caracteres dont 9. sont singuliers, 7. Hébreux, 11. figures.

La pierre de touche d'Egypte est brune, disent-ils, & celle du Talisman est noire. Il y en a de l'une & l'autre en Egypte, & on a trouvé des antiques de toutes ces deux especes de pierre. Un Marchand François, établi au Caire, ou qui y étoit il y a peu de tems, possedoit deux petites statües antiques de pierre de touche noire, trouvées du côté de la haute Egypte. Deux personnes qui les ont vûës, me l'ont assuré, & m'ont ajouté qu'il y en avoit encore d'autres exemples. Pour seconde difficulté on prétend que la rose n'entroit point dans les symboles de l'Egypte. Mais parler de la sorte, c'est oublier ce que les Poëtes Grecs racontent d'Harpocrate [b], & ce que les hyeroglifes & la Mithologie nous en disent. La choüette, & les trois jambes, ajoute-t-on, ne furent jamais des hyeroglifes d'Egypte, mais des Types d'Athénes & de la Sicile. Elles n'en étoient point avant la domination des Grecs & des Romains ; mais depuis cette Epoque, l'Egypte a pris des symboles de ses

[b] c. 9. p. 146. P. Val. l. 45. c. de rosâ.

vainqueurs, comme ils prirent des ſiens, & de ſa religion, ſur tout dans un ſiécle auſſi reculé que celui du Stratiotiſme, à qui le Taliſman convient, & qui étoit le ſecond de l'Egliſe, & le neuviéme de la fondation de Rome. Je paſſe le reſte comme moins important, & j'entre en matiere.

Au mélange qui ſe trouve ici de caracteres Hebreux, & de Types, qui appartiennent à la Gentilité, on croiroit volontiers que ce Taliſman ſeroit l'ouvrage d'un Juif, qui tombe dans l'idolatrie, & retenant l'abus ordinaire à ceux de ſa nation, d'employer les mots & les lettres de l'Ecriture ſainte à des operations infernales, cherchoit à ſe rendre heureux en vertu de quelques figures & caracteres myſterieux. On croiroit voir ſa dévotion à Minerve, qu'il auroit miſe ſous les ſymboles du dragon & de la choüette, la compagnie familiere de cette Déeſſe, ce qui fit dire à Demoſthene que la Déeſſe tutelaire d'Athenes aimoit fort trois étranges eſpeces d'animaux, ſçavoir, le dragon, la choüette, & le peuple.

On ne pourroit douter du lieu où cet Apoſtat en vouloit éprouver la vertu. La Sicile y ſeroit trouvée caracteriſée par le ſymbole qui lui eſt propre. Il n'y a perſonne qui ne reconnoiſſe la Sicile au Type des trois jambes, qui lui fut donné, ou à raiſon de ſa forme triangulaire, dont elle prit ſon nom de Trinacrie, ou de ſes trois promontoires, *Palorum*, *Lilybæum*, *Pachinum*, tout le monde ſçait que c'eſt pour la deſigner que ce Type eſt placé ſur la medaille de M. Marcellus, qui fut aſſez heureux pour ſoumettre cette iſle, aſſez malheureux, par l'injuſtice de ſes ennemis, pour n'avoir pas obtenu l'honneur du triomphe.

Cette opinion tomberoit, n'ayant aucun fondement dans l'hiſtoire; celle des Chymiſtes, qui ont cru voir leurs myſteres dans ce Taliſman, n'eſt pas moins vaine; s'ils y trouvent une partie qui revienne à l'Alchimie, ils ſont obligez de convenir qu'une autre n'y a aucun rapport.

Le ſentiment le plus vraiſemblable, & peutêtre le ſeul qu'on doive

ſuivre, eſt que ce Taliſman a appartenu à un Stratiotique d'Egypte, par cette raiſon que tout ce qui appartient à la Religion des Stratiotiques revenant au Taliſman, & tout ce qui eſt ſur le Taliſman revenant au Stratiotiſme, il eſt manifeſte que cette antique ne peut avoir été faite que pour un Stratiotique, homme de guerre.

Les Stratiotiques ont été connus ſous differents noms. Ils reçurent celui-ci en Egypte. Ailleurs on les appelloit Nauzines, Barbeliotes, Barboriens, Zachéens, Phemionites, Connoiſſeurs, autrement Gnoſtiques, d'un nom commun à toutes les ſectes, dont ils avoient pris & raſſemblé les opinions & les pratiques.

Théodoret les fait naître du Valentiniſme. Saint Epiphane ſe contente de les mettre au rang des Gnoſtiques. Mais l'un & l'autre faiſant voir par le detail de leurs erreurs que les Stratiotiques tenoient d'une ſorte de Judaïſme, & encore plus des Gentils, de Simon, de Menandre, de Prodicus, de Saturnile,

de Baſilide, de Carpocrate, & ſon éleve Marceline, & enfin de Valentin, & d'ailleurs, cette ſecte étant née & fomentée en Egypte; il faut ſuppoſer, ce qui eſt de fait, que tout ce qu'il y a dans le fonds de ces differents Gnoſtiſmes ſe trouvoit dans le Stratiotiſme, & qu'ainſi le Taliſman revenant au dogme & aux pratiques de cette derniere ſecte, il eſt un abregé de la Religion des Stratiotiques, en même tems qu'il eſt comme Taliſman, un ſecours pour celui qui l'a fabriqué.

A cette idée, on juge aſſez qu'il entrera ici neceſſairement un grand mélange de ſacré & de prophane. Mais je ne dirois rien de nouveau, & je deſcendrois dans un détail ennuyeux, ſi, pour mettre au fait de cette ſecte, j'allois parler à fond de toutes les autres dont elle ſort. Cependant il eſt neceſſaire d'en rapporter quelque choſe, & je le ferai en peu de mots, après Saint Clement d'Alexandrie [c], & d'autres anciens.

[c] S. Clem. in Stro. S. Iren. contra hær. S. Epipha. l. hær. Theod. fab. hær.

L'Ecole de Samarie, mere du Judaïſme corrompu, & feconde en monſtres d'erreur, enfanta après le ſchiſme differentes ſectes. De tous ces monſtres, Simon, qui infecta cette ville par ſes preſtiges [d], fut le plus grand, & la tige de tant d'héréſies qui ſuivirent la ſienne. Quel que fut ſon crédit, il n'oſa pas enſeigner ouvertement l'idolatrie, mais il y conduiſit par une autre route; en enſeignant des Anges qui avoient créé le monde, & portant ſes ſectateurs à les adorer.

C'eſt ſans doute de ces Ecoles de Samarie & de Simon que ſont venus ces Juifs, au ſujet deſquels S^t^. Clement d'Alexandrie dit aux Chrétiens [e]; gardez vous d'honorer Dieu à la facon des Juifs, qui penſent le connoitre, & ne ſçavent pas qu'ils adorent les Anges, & les Arcanges. Il y a encore lieu de croire que c'eſt de là que ſont ſortis ces Juif & ces Samaritains, qu'une loi du Code appelle

[d] Act. c. 8. v. 9. 10.
[e] S. Clem. Alex. l. 6. Stro. c. 2.

Célicoles [f], & qu'elle condamne à abjurer leurs erreurs dans l'année, ou à paſſer par les peines portées contre les Heretiques. La Cabale qui ne regne encore que trop aujourd'hui parmi cette nation, pourroit bien avoir pris ſur l'idée de ces Anges celle des eſpeces de Genies qu'elle admet dans tous les Elements.

Il ne faut pas chercher un autre origine de ces Anges, dont on lit les noms ſur des Taliſmans Hebreux, & qui n'eurent jamais d'exiſtence que dans l'imagination d'un peuple aveuglé par ſa malice.

Cette opinion des Anges, ou plutôt de Dieux ſous ce nom, prévalut donc dès ſa naiſſance, & trouva des ſectateurs, qui y ajouterent en y mêlant du Chriſtianiſme. Baſilide étant venu de Syrie en Egypte, l'embraſſa, donna à ſes Anges des noms barbares, établit le grand Abraxas, donna cours aux Abraxadabras, & comme il étoit adonné à l'art magique, il en fit paſſer la pratique dans ſon parti. Carpocrate en-

[f] cod. Theod. l. 16, tit. 8.

cherit encore au delà, en donnant d'un côté dans une ſorte de Pithagoriſme, & ouvrant de l'autre la porte à toutes les felicitez d'Epicure. Valentin, qui les ſuivit, donna une nouvelle forme à tous ces dogmes. Il ne dit pas, comme eux, qu'il y avoit des Anges Dieux, ni avec les Gentils, après Héſiode & Ovide, qu'il n'y avoit au commencement qu'un cahos, & qu'enſuite il y eut un Ciel pere des Dieux, & une multiplicité de Divinitez, mais déguiſant aſſez mal les mêmes choſes il établit un Æon, ou premier principe, y en compta d'autres juſques à 30. & pour culte il aſſigna, ſur ſon exemple, la magie, & le plaiſir.

Ce fut en Egypte que parut d'abord ce nouveau Legiſlateur. Il y fut écouté, & de ſa doctrine, qui n'étoit que celle des autres dans le fond, vint le Stratiotiſme, lequel plus encore que ſes maîtres, donna dans un Hébraïſme inconnu, pour épouvanter les foibles & faire reverer ſes myſteres.

Toutes ces choſes, qui compoſent la Religion des Stratiotiques,

ſe rencontrent ſur le Taliſman Gentilité, Hébraïſme, Chriſtianiſme, multiplicité de Dieux, Aſtrologie judiciaire, volupté, ſuperſtitions de toute ſorte, tout s'y trouve, comme je le montrerai. Ce n'eſt donc qu'à un Stratiotique qu'il a pû appartenir, & comme il y a deux ſymboles purement Egyptiens, il n'a appartenu qu'à un Stratiotique d'Egypte.

En renfermant toutes ces choſes, il ne peut être du nombre des Taliſmans naturels, ou conſtellez, mais il eſt du rang des Taliſmans ſuperſtitieux. J'ajoute que quoi qu'il ſoit chargé de figures, ce qui y domine, & y reſpire davantage le Stratiotiſme étant les caracteres, il ne doit pas être regardé ſimplement comme ſuperſtitieux, mais comme appartenant à un art particulier d'operer pas les paroles, & que j'appelle Onomantie.

Le nom de Dieu peut ſeul operer par ſa propre vertu. Si des noms de juſtes ont ſervi quelquefois à appaiſer le Seigneur ſur ſon peuple, ce n'étoit pas qu'ils euſſent aucune puiſſance par eux mêmes : c'étoit

Dieu, qui se montroit admirable en ses Saints. Mais dans tous les tems l'homme a voulu se rendre semblable à Dieu dans la science du bien & du mal : ennivré de cette présomption, il a donc cru voir dans les noms des vertus, ou des augures, qu'il n'y croyoit que parcequ'il auroit voulu les y trouver.

C'est de là que sont venus ces noms si perpetuez dans les Etats, ou les familles. Comme ils avoient été heureux dans ceux qui les avoient porté, on en a conclu qu'ils feroient remplir en d'autres l'attente qu'on en avoit. En vain l'experience a dû souvent convaincre d'erreur. On a continué de multiplier les Darius, les Artaxerxes, les Ptolomées, les Césars, les Antonins, les Constantins, & autres.

Par cette même manie, on n'entreprenoit rien en public qu'avant toute chose on n'eût choisi quelqu'un dont le nom parût heureux. Ainsi chez les Romains [g], en faisant la revûë des Trouppes on avoit grand soin de prendre un soldat dont le

[g] Cic. l. 1. de Div.

nom portât bonheur: mais cett
vaine observation alla plus loin. E
sortant de la maison, on jugeoit d
succès de la journée, ou du dessein
par le nom de la premiere personn
qu'on rencontroit. Plaute en don
ne un exemple [h], Dordalus rencon
tre une fille, & lui demande so
nom. Il apprend qu'elle s'appell
Lucride, qui selon les deux terme
qui le composent, veut dire don
nergain, il s'en réjoüit comme d'u
augure favorable. Auguste fit voi
la même foiblesse, le jour de l
bataille d'Actium [i]. Le premier qu'
rencontra fut un paysan nommé Eu
tychis, c'est-à-dire, fortuné; & so
coursier à longues oreilles, que l
maître honoroit du superbe nom d
Nicon, ou victorieux. C'en fut asse
à ce Prince pour en augurer une ple
ne victoire. Et pour en perpetuer l
memoire, il fit ériger au même lie
une statue d'airain au Paysan, &
étendit cette faveur jusques à Nicor
Ainsi Regitianus, qui pour ses vic
toires dans la haute Mœsie s'éto

h Plaut. Com. ac. 4. sc. 2.

i Suet. in Aug. c. 66.

montré digne de la pourpre, ne la dut toutefois qu'à ſon nom, dans lequel les ſoldats lui crurent voir un droit de regner. Si l'on s'en tient aux obſervations du livre d'un prétendu Curé de Millemons, ce ne ſeroit plus le nom tout entier, qui feroit le bon, ou le mauvais augure aujourd'hui, mais certaines ſyllabes qu'il eſt à ſouhaiter que les foibles ignorent toujours.

Cette obſervation des noms a fait naître dans la ſuite l'art des lettres numerales, ſi peu eſtimé en France, ſi cultivé chez nos voiſins, ſi mal expliqué par Deſacors [k]; & les anagrammes qui, des myſteres que le hazard met dans le noms, tire des éloges, ou des augures. Si la folie nominale en étoit reſtée là, elle n'auroit été qu'un amuſement de gens oiſifs, ou de viſionaires. Si elle en étoit demeurée aux vaines obſervations, le crime auroit été grand, & digne qu'un autre Joſias fût ſuſcité pour en purifier le peuple de Dieu; mais il ne ſeroit pas arrivé à ſa conſommation. Comme ſi c'é-

[k] Bigarur. de Deſac.

toit peu de toutes ces choses, & que l'Astrologie judiciaire l'eût encore mis en regles, y eût cherché des conjonctions de planettes, & des supputations astronomiques, l'impieté l'a porté jusques à l'abomination par l'Onomantie, ou l'art d'operer des prodiges par les noms les plus saints; abus sacrilége, qui n'a jamais plus regné que parmi les Juifs, lesquels ne rougissent pas encore aujourd'hui en Hollande d'employer ainsi les paroles sacrées pour guerir les chevaux.

Toutes ces superstitions ont été pratiquées dans le Stratiotisme. Si l'histoire n'en fournit pas toujours les preuves en termes formels, elle ne permet ni d'en douter, ni de conclure autre chose de ce qu'elle nous en rapporte. Car puisqu'elle nous apprend qu'ils avoient tenu ce qu'on reproche aux differens Gnostiques, il suit & qu'ils avoient donc pris & les curiositez de Basilide, (c'est à dire, divinations, observations, augures) & les prestiges, & invocations, ou plûtôt évocations de Carpocrate, & les mêmes choses de

Valentin, & l'Hébraïſme, que toutes ces ſectes s'étoient forgé.

Voilà donc les vaines obſervations, la magie des noms. Mais lorſque j'en veux faire l'application au Taliſman dont je parle, tout ce que j'ai dit ſemble devoir tomber, puis qu'il n'y a point ici de noms entiers pour prouver que l'Onomantie noire s'y trouve. Cette difficulté ſe léve ſans peine, en montrant que puis qu'une éſpece de Gnoſtique ne bornoit pas la vertu operante à des noms entiers, mais qu'elle l'étendoit à des ſyllabes & à des voyelles, les Stratiotiques, qui les ſuivoient, gardoient auſſi la même pratique, ou Marcus, ſorti de la même école de Valentin que les Stratiotiques, admettoit des lettres Æones, & par ce mot il entendoit qu'elles étoient ſacrées, myſterieuſes, & toutepuiſſantes. Il n'étoit donc pas neceſſaire à nôtre Stratiotique de graver ſur ſon Taliſman des noms entiers & de multiplier les êtres ſans neceſſité, quand des lettres ſuffiſoient.

Je viens à la 3e partie de mon deſ-

ſein, & qui eſt l'explication des fait
cachez ſous les énigmes du Taliſ
man. Après tout ce que j'ai expoſ
du Stratiotiſme, je ne crois pa
qu'il ſoit neceſſaire de citer à tou
moment l'Hiſtoire, puiſque je n
parle que ſur ce qu'elle nous ap
prend. Cependant je ne negligera
pas de la reprendre, lorſqu'il en ſe
ra un vrai beſoin, comme aux arti
cles de la Choüette & du Dragon

Ce ne peut être ſans deſſein qu
l'une des deux faces & les deux ex
tremitez ſont convexes. Comme o
préſumoit que les Taliſmans de
voient leur force à une vertu aſtrale
il convenoit qu'ils euſſent quelqu
rapport à leurs principes. Or cett
partie du Taliſman que je prenc
pour la premiere, a rapport au Ci
en pluſieurs manieres, & de la for
te, elle devoit tenir du globe cele
te, comme elle fait par ſon convexe
& c'eſt ſans doute pour cette raiſo
que tant de Taliſmans ont la mêm
figure, ainſi que je l'ai obſervé dan
la plûpart de ceux que poſſed
Monſieur Germont & dont je par
lerai.

Cette premiere face eſt chargée
e deux figures, un Eſcarbot éployé,
: une Harpe. 3. caracteres y ſont
lacez au milieu.
Euſebe, Elien, Plutarque, Pline,
ierius, Pignorius, & autres, parlent
e l'Eſcarbot comme d'un Hyero-
ife, ou ſymbole, & Taliſman propre
ıx Egyptiens. Trop d'Ecrivains ont
aité de l'Eſcarbot, & rapporté les
ıroles des anciens, pour m'y arrê-
s long tems.
Rien ne fait mieux voir qu'on ne
eut attribuer ce Taliſman qu'à un
ratiotique d'Egypte que l'Eſcar-
ot, qui s'y offre le premier à la vûe,
c'eſt ce qui m'en a d'abord con-
incu, en obſervant qu'il tenoit le
ut rang parmi beaucoup de myſ-
res, qui ne pouvoient revenir qu'à
ſecte Gnoſtique, qui avoit infec-
l'Egypte, où elle étoit née. Ce
ême type fait encore preuve de
Gentilité, & des vaines obſerva-
ons, qui étoient mêlées aux prati-
es du Stratiotiſme, puiſque com-
on le ſçait, l'Eſcarbot étoit en
gypte le Hyerogliife du ſoleil, &
'il y étoit encore employé, non

ſeulement pour déſigner les vertus militaires, mais encore pour les donner, & les augmenter. Cette derniere proprieté de l'Eſcarbot fait encore preuve que la profeſſion de nôtre héros étoit celle des armes, ce Hyeroglife n'ayant été que pour les gens de guerre, qui recevoient en recompenſe de leur valeur, & qui ſe donnoient à eux mêmes des colliers, & des bracelets d'Eſcarbots, leſquels portoient ordinairement dans le plat des figures Taliſmaniques. L'Eſcarbot de nôtre Taliſman eſt éployé, contre l'uſage ordinaire, pour marquer ſans doute, avec la fin qu'il a toujours, qu'il eſt ici dans toute ſa force. Et certes nôtre Héros en ſentoit un grand beſoin, car depuis les exploits de Seſoſtris l'Egypte n'avoit gueres nourri de bons ſoldats; & après avoir été opprimée tant de fois par l'ambition de ſes voiſins, elle ne pouvoit pas dire d'elle même ce que Claudien [1] aſſure à la gloire de nôtre nation, que la raiſon & non la

[1] Claud. de bello Gild.

force en peut ſeule triompher, *Gallos causâ non robore vinci.*

Il ne met pas ici la Harpe, pour témoigner qu'il ne chantera que la gloire de ſes grands Dieux, ou que ne voulant plus s'en ſervir, il la conſacre déſormais aux autels, & l'attache aux lieux d'aſſemblée de ſa ſecte, ſa prétenduë religion ne lui auroit permis de s'en ſervir que comme Anacréon [m], ou de ne la quitter que comme Horace. Elle ne connoiſſoit point d'autels pour y attacher un inſtrument de muſique, & elle banniſſoit le chant, dont le bruit fâcheux pour elle auroit averti de ſes myſteres les voiſins, qu'elle en écartoit comme des prophanes.

Depuis David cet inſtrument a été le plus celebre de tous ceux des Juifs. L'Ecriture [n] parle de la Harpe pour la premiere fois, en parlant de l'invention de la muſique, & pour la ſeconde & troiſieme fois au départ de Jacob de chez Laban, & à l'adieu de Samuel à Saül. Il ſemble

[m] Anacr. od. 1. Hor. l. 4. od. 26.
[n] Gen. 9. 21. ibid. 31. 27. 1. Reg. 10. 5.

que ce ſoit fort tard que cet inſtrument ait été en uſage chez les nations °. Il n'en eſt parlé qu'à l'élevation de la ſtatuë de Nabucodonoſor. Il eſt peutêtre (à raiſon de ſon nom) a Citare des Grecs, & des Romains, quoique je ne ſois pas le ſeul, qui croye que *Cithara* n'eſt autre choſe que l'inſtrument du *puteal* de Scribonius Libo, ou ces ſortes de Lires à grand nombre de cordes, telle qu'étoit celle d'Anacréon à 20. cordes, ou celle dont parle Joſeph, & qui étoit à onze, qu'on augmenta juſqu'à dixhuit. Quoiqu'il en ſoit, la Harpe étoit en eſtime chez les Juifs, comme la Lire parmi les Grecs, & les Romains, & la flutte parmi des Lidiens & les Egyptiens.

C'en eſt ici une, non ſeulement parceque ſa figure eſt celle qu'on a toûjours donnée à la Harpe, mais encore à raiſon des 5. cordes doublées, qui compoſoient l'inſtrument duquel David ſe ſervoit, & qu'il appelle à 10 cordes. Ainſi on ne peut le prendre ni pour aucun autre des

° Dan. 9. 5.

instrumens connus, ni pour le Machaloth, ou *Almaloth*, dont 2 sçavants Commentateurs parlent avec vraisemblance, contre le sentiment de Simmaque, d'Aquila, & de Theodotion.

Heraclide, chez Plutarque [p], peut avancer qu'Amphion fils de Jupiter, & d'Antiope, fut le premier qui trouva l'art de chanter sur la lire, & qui inventa encore la poësie lirique, comme y ayant été instruit par son pere. Il peut ajouter, pour preuve, les registres de Sicione, où tout cela est écrit, & gardé avec soin. Horace [q] peut faire entendre la même chose, en ne faisant que changer de maître à Amphion, & lui donnant Mercure au lieu de Jupiter. Pausanias [r] détruira tout ce qu'ils avancent, en assurant qu'Amphion devoit la sienne aux Lidiens, par l'alliance qu'il avoit contractée avec Tantale. Mais ni Héraclide, ni les autres, aussi fabuleux que lui, n'auront allegué juste, & il sera toujours vrai que c'est

[p] Plut. l. de mus. [q] Hor. l. 3. od. 11.
[r] Paus. in boet.

chez les Hebreux que l'art de toucher les inſtrumens & de marier la voix à leurs ſons a commencé, & que c'eſt principalement de ce peuple que ces deux arts ſont paſſez aux autres, comme bien des choſes, dont les nations ont voulu lui dérober la gloire.

En faveur de la Harpe, je donnerois la muſique comme les armes au héros du Taliſman, s'il n'y avoit point ici de myſtere. Il n'y auroit pas d'inconvenient d'ajouter ce titre au premier. La muſique a été en honneur dans tous les tems, ſur tout en Egypte, depuis qu'Aulete eut donné un relief aux ſimphoniſtes par ſon exemple. Mais la Harpe tient lieu de la Lire d'Orphée ſur le Taliſman. Je n'avance rien en cela qui doive paroitre étrange; car ſi les Stratiotiques gentiliſoient en quelque choſe, ils ſe raprochoient des Juifs en d'autres, du moins avec un Hébraïſme ils avoient des idées de l'Ecriture, & du Judaïſme. Il ne doit donc pas être étonnant que des gens qui faiſoient cette profeſſion, ayent regardé la Harpe comme les

Juifs, avec une prévention, & une eſtime égale à celle des Gentils pour la Lire, & que dans cette diſpoſition, ils ayent dégradé (autant qu'il étoit en eux) la conſtellation de la Lire d'Orphée, pour mettre la Harpe à ſa place, & en attendre, ſur les Taliſmans, les mêmes effets.

L'Aſtrologie judiciaire ne dit pas la nature des influences de cette conſtellation, qui eſt compoſée de 9. étoiles, comme le rapporte Philoſtrate. Mais il eſt à préſumer qu'elle ne pouvoit être que favorable ; & puiſque dans les illuſions de cette Aſtrologie conjecturale, & arbitraire, quand le ſoleil ſe trouve en aſpect avec une conſtellation, il en corrige les influences ſi elles ſont mauvaiſes, & les fortifie ſi elles ſont bonnes, il faut dire que cet aſpect dominant, ce ſouverain ſe trouvant ici par la rencontre de l'eſcarbot en haut, & de la Harpe au deſſous, le Taliſman a été fait dans le point de cette conjonction, & qu'il promet quelque choſe d'heureux. Or cet avantage de la Lire, ou de la Harpe céleſte, ne peut être imaginé que ſur

celui qu'avoit la Lire entre les mains d'Orphée, & la Harpe entre celles de David, & qui étoit de gagner le cœur par l'oreille, & de gagner les esprits. L'un & l'autre avantage conviennent aux gens de guerre; comme à toute autre personne. Le Conquerant de l'Asie s'en servit pour Roxane, & le vainqueur des Juifs pour Berenice; Cesar la mit souvent en usage dans le cours de ses conquêtes, comme à Rome. Cirus fils de Darius en eut besoin pour Aspasie fille d'Hermotime, Tesée pour ses inconstances, & nôtre Stratiotique pour les fins licites dans sa Religion abòminable. Il est vrai que ce Talisman pouvoit se passer de ces influences en agissant par les paroles, mais il n'exclut pas absolument la vertu astrale, qui entroit dans les vaines observations du Stratiotisme, & s'il se sert ici de cette vertu, ce n'est que dependemment des caracteres, qui gardent toujours le dominant, comme étant le grand point du Stratiotisme, & de tout Gnostisme, ainsi que que je l'ai rapporté. Je remets à en parler à la fin.

Sept. 1718.

La figure convexe des deux extremitez du Talisman semblant nous avertir de la liaison qu'ils ont avec la premiere face que nous venons d'expliquer, demande que je ne les sépare point dans l'explication.

Le Casque qui fait le type de l'une des 2. extremitez fait une nouvelle preuve que nôtre Héros étoit un homme de guerre, & ce casque étant nud, & sans aucun des ornemens dont les Grecs & les Romains avoient coutume de charger ceux qu'ils portoient, ainsi qu'on voit en Duchoul, & autres, il montre encore qu'il appartient à un soldat, dont la Religion est séparée au moins au dehors, de celle des Gentils. Mais la secte renonçoit trop à l'ésprit de l'Ecriture, & du Christianisme, pour qu'on présume qu'il souhaitte par ce type, que se verifient en lui ces paroles du Sage [a], & d'Isaïe [b], le juste recevra pour casque un sain jugement; Il aura sur sa têre le casque de salut. Il veut donc autre chose; & ce qu'il demande peut-il être autre qu'une vertu Ta-

[a] Sap. 15. 19. [b] If. 59. 17.

lismanique, pour sortir toujours avec gloire des perils inséparables de sa profession? C'est toute la fin qu'un homme de sa foi peut se proposer. Cette premiere extremité du Talisman ne demandoit qu'un mot. L'autre, qui porte une grenoüille & un poignard, engage à plus de recherches.

A juger de cette grenoüille par un passage assez commun d'Elien, elle est un Hieroglife de la sagesse. Il y a en Egypte, dit cet Auteur [u], une espece de grenoüilles doüées d'une sagesse particuliere, & surpassant les autres. Cette sagesse consiste à rompre, & porter en travers un éclat de roseau, pour n'être point devorées des crocodiles. Mais quoique ce passage d'Elien puisse aider à la preuve que nôtre Stratiotique est un Egyptien, je n'en conclus rien pour mon sujet. Un Hyeroglife n'est pas ce qui fait la vertu d'un Talisman, & une sagesse de grenoüille est trop peu pour un tel Héros.

A prendre ce type dans le sens

[u] *Æ*lian l. 1.

d'un homme qui judaïseroit purement, il feroit entendre une imprécation par laquelle le proprietaire du Talisman souhaitteroit à ses ennemis le second fleau, qui punit l'Egypte, & qui fut celui des grenoüilles. Mais un Stratiotique cherche autre chose, étant trop vrai de dire que ses idées ne sont point si pures, & que cette grenoüille seroit plutôt l'une de celles dont il est parlé dans l'Apocalypsie: Je vis, dit S. Jean [x], sortir de la gueule du dragon & de la bouche du faux Prophete trois esprits immondes en forme de grenoüilles.

Puisque celle-ci n'appartient ni à la gentilité, ni au Judaïsme, ni au Christianisme, il reste que la magie la revendique; & il est aussi à remarquer qu'elle n'est point accompagnée, comme les autres types, de caracteres, qui en fassent la force.

La magie, la matiere des faux esprits forts, celle des larmes de sang de l'Eglise, n'a été que trop connuë dans tous les tems. Que ce

[u] Apoc. 16. 13.

ſoit Zoroaſte, ou non, qui l'ait trouvée, & miſe en vogue; il eſt toujours conſtant qu'elle a été connüe dès les ſiecles les plus reculez. Les Mages d'Egypte, ceux de Perſe, les Pitoniſſes, la Philoſophie ſecrette de Julien, d'Apulée, de ces Philoſophes ſous Valens, auxquels une vaine curioſité coûta la vie, ne permettent point d'en douter. Pour la nier, & demander, avec Bergerac, chez quels Notaires ſe trouvent les contracts paſſez avec les puiſſances de tenebres, il faut déſavoüer l'Ecriture, & l'Egliſe, & donner un démenti à tout ce qu'il y a de meilleurs Hiſtoriens, & Relationaires.

La Grenoüille a toujours été l'une des figures les plus employées pour les operations magiques. Je le concluſ ſurement des paroles de Pline [z], que l'illuſtre Mr. Baudelot a rapportées en parlant des Taliſmans. Si nous en croyons, dit il [a], ceux qui donnent dans la magie, les grenoüilles ſont plus utiles à la vie que

[z] Plin. l. 32. c. 5. [a] B. util. de voi. tom. 2.

les loix. Juvenal ſemble faire entendre la même choſe, lorſqu'il dit [b], qu'il n'a jamais fouillé dans les entrailles des grenouilles. Il paroit par l'abbreviateur d'Olaus magnus [c] qu'entre les inſtrumens de magie qu'employent les peuples de la Botnie, une grenoüille frappée avec des ceremonies, & en murmurant des paroles, ſert à donner des réponſes aux curieux.

Elle n'a donc pas ici un autre uſage, & ce n'eſt qu'en ce ſens qu'on peut la prendre, puiſqu'elle n'appartient pas aux autres. En cela, elle confirme l'hiſtoire, qui accuſe les Stratiotiques, & toutes les autres eſpéces de Gnoſtiques, d'avoir donné dans cet art infernal. Le poignard, qui l'accompagne, contribuë à decouvrir l'effet particulier que nôtre ſoldat en attendoit.

C'étoit un uſage parmi les Carpocratiens de percer l'oreille droite à tous ceux qu'ils initioient à leurs myſteres de tenebres. La fin de cette operation n'étoit pas pour avertir

[b] Juv. Sat. 3. l. 1. [c] Hiſt. Septent. l. 3 c. 16.

les Néophites de se souvenir d'avoir toujours une oreille docile ; & ouverte à la parole de verité, parcequ'il est écrit que la foi vient par l'oreille ; mais c'étoit une marque pour reconnoitre plus surement ceux qui étoient de leurs corps. Le poignard pouvoit donc bien être ici l'image du ferrement, dont on se servit pour marquer nôtre Stratiotique, non au Tau des justes, mais au caractere de la bête ; & en ce sens il est mis auprès de la grenoüille magique, afin que cet instrument devienne désormais celui de sa force, de sa déffense, & de sa gloire.

Ce n'est plus la Magie, mais la dévotion, qui parle sous les figures de la premiere face platte. Quelle devotion ! Le malheur des tems obligea l'histoire de la reveler alors. Elle la cache aujourd'hui dans un profond silence. Cette dévotion paroitroit incroyable, si le Fanatisme de Sebastien Munster, & le Quiétisme de Molinos, ne l'avoient ramené dans nos jours. Passons legerement sur cet article.

3. Figures occupent ce côté, un

homme à genoux, un Soleil, & 3. jambes. En prenant le tipe des trois jambes pour celui de la Sicile, il y auroit fondement de dire que nôtre Stratiotique auroit abandonné l'Egypte pour venir s'établir en cette Isle; mais il n'est pas besoin de courir après lui la Mediterranée, pour l'atteindre aux portes de l'Italie, quand l'histoire nous aide à le rencontrer toujours sur les bords du Nil. Or elle nous apprend qu'il y avoit trois ordres, ou classes dans le Stratiotisme. 1°. des Levites, qui étoient fort en honneur, 2°. des Vierges; & enfin des heureux, qui étoient du commun de ces miserables. Il est donc bien plus convenable de dire que ce tipe de trois jambes est une image de ces trois classes, en vertu de laquelle le Stratiotique veut y vivre toujours en parfaite intelligence, ou plutôt en être comme le lien & le centre.

Je voudrois me persuader que l'autre figure est celle de Sérapis, dont elle aproche. Patin, & autres, rapportent des médailles de Julien en Sérapis de la tête duquel sortent

des rayons. On ſçait aſſez que V-
ron, Plutarque, & Macrobe, c-
ſent que les Egyptiens entendoient
le Soleil par Serapis. Mais quelqu
vraiſemblance qu'auroit cette o-
pinion, je l'abandonne pour un
autre, qui eſt fondée ſur l'hiſtoire.

Le Soleil eſt J. C. les Stratioti-
ques le confeſſoient, ils n'ignoroient
pas que l'Ecriture l'appelle le Sole
de juſtice, ſelon ces paroles d'u
Prophete [d], un Soleil de juſtice
levera pour ceux qui craignent mo
nom, & il portera la ſanté dans ſe
ailes : vous ſortirez pour le voir, &
vous ſauterez comme un troupea
qui ſort de l'étable. C'eſt donc i
le Chriſt ſous l'image du Soleil ; &
cet homme, qui eſt à genoux, &
levant les mains, eſt le Stratiotiqu
dévot lui faiſant ſes oblations digne
des mêmes feux temporels, & éter-
nels, qui punirent les crimes de l
Pentapole. Son objet par ce type e
que ſes oblations lui profitent ſelo
l'intention de ſa Secte.

Une Choüette, un Dragon, un

[d] Malach. 4. 2.

Croix couronnée d'un Chevron, & traversée d'une autre croix plus petite, nous revelent sur la 3^{ieme} face du Talisman les principales fables du Gnostisme, & en particulier du Stratiotisme.

Dans un simple Hieroglife la Choüette seroit ici dans le sens que Philostrate lui donne au tableau des Isles. Baccus, dit-il, qui abandonne indifferemment sa vigne à tous les oiseaux, en chasse la choüette, parcequ'elle fait haïr le vin, & que si une fois on fait manger de ses œufs à un enfant, de sa vie il ne boira de vin, ni même pourra souffrir l'haleine de ceux qui en auront bû. Un Stratiotique, qui selon ses principes, se fait un point de religion du vin, comme de la volupté, prendroit volontiers ce Hieroglife, qui désigneroit sa haine pour la temperance. Il ne seroit pas homme à s'écrier avec Tibulle [e], que le vin corrompt les mœurs. Il se rangeroit bien plûtôt du parti de ces débauchez contre lesquels Pline invec-

[e] Tib. l. 2. El. 35. Pl. Ep. 123.

tive, parcequ'ils se mettoient à boire avant le repas, & le bain, & il diroit avec le Poëte Alcée.

Pour noyer les ennuis, & charmer la douleur,
Les Dieux nous ont donné le doux jus de la Treille
Verses. Fais couler mon bonheur
Avec cette liqueur vermeille;
N'attendons pas que l'astre le plus beau
Pour conduire nos coups rentre dans sa carriere.
Qu'est il besoin de son flambeau?
La main nous vaudra la lumiere.

Quelque attachement que le Stratiotisme ait aux augures & vaines observations, nôtre héros n'a pas mis ici la choüette comme un pronostic qui regarde sa profession, autrement elle n'annonceroit rien de favorable pour les armes. Les anciens, au rapport de Rosinus, après Plutarque, regardoient la choüette comme un augure certain du bon, ou du mauvais succès d'une bataille. Si elle voloit elle prédisoit la victoire; si elle s'arrêtoit, on s'attendoit

à une défaite. Il faudroit donc qu'elle eût ici les aîles étenduës, pour être un bon augure, & puisque les tenant baissées, elle ne prédisoit rien que de triste, il faut l'entendre autrement, en l'expliquant de l'un des Æons, ou Dieux des derniers Gnostiques.

Les Stratiotiques croyoient, entr'autres, un Æon, ou principe, ou Dieu, exemt de la mort, & reposant dans un esprit virginal. Ils l'appelloient Barbelot; ce nom étoit aussi rare que leur Dogme. De ce Barbelot, qui demanda la préscience à l'ésprit virginal, vint l'incorruptibilité, & ensuite bien d'autres génerations. Cet Æon étant un Dieu caché, & maître des connoissances, la choüette, qui est Reine des oiseaux de nuit, & l'image de la vigilance, de la science, & de la sagesse, en qualité de symbole favori de Minerve, est donc sur le Talisman pour le représenter, & assurer au Stratiotique dévot les faveurs de son Dieu.

Il n'y a pas dequoi s'étonner qu'un si grand principe ait une face de Hi-

boux. Le Dragon eſt bien l'Æon ou Dieu du monde, comme il va paroitre clairement.

Cette ſeconde figure n'ayant ni bec, ni ailes, ne peut être priſe pour le Grifon, qui n'exiſta jamais que dans la fable, quoiqu'en diſent Apulée, Mela, Servius, Benjamin, Juif de Nidella, & tant d'autres qui les ont ſuivi. Si elle étoit celle d'un Grifon, elle ſeroit alors ou le Soleil ſous ce ſymbole, & elle marqueroit tout ce que l'aſtrologie judiciaire attribue à cette planette, & qui ſeroit les honneurs, la faveur des grands, les figures bruyantes dans le beau monde; ou ce ſeroit le Grifon même, en qualité de garde du tréſor, que la fable lui confie, & en ce ſens il ſeroit placé ſur le Taliſman pour procurer les richeſſes ce qui prouveroit encore la matiere du Taliſman. Mais les Stratiotiques reconnoiſſoient un Dieu Dragon. Il n'y a point à balancer ſur la ſignification de ce Type.

Cette ſecte tripartite n'eſt pas la premiere qui ait enté ſur le col des Dieux des têtes d'animaux, ou qui

es y ont transformé. Sans avoir be-
ſoin de recourir à une foule d'au-
eurs, il ſuffira de jetter les yeux
ſur le livre des images des Dieux de
Du Verdier, pour y voir le Soleil
ſous le nom de Mytra, portant une
ête de lion à gueule beante, Diane
triple forme, qu'Alcmene fit le
premier à Athenes, la lune ayant la
ête d'Epervier à Appollinopolis
ville d'Egypte; & enfin tant d'au-
res ayant d'auſſi belles formes,
qu'ils en prirent lorſqu'ils fuirent
es Titans.

Les Stratiotiques ont honnoré de
a même ſorte leurs Æons, ou
Dieux. Ils n'ont pas craint de re-
préſenter avec une tête d'âne le ſou-
verain Auteur de toutes choſes,
qu'ils appelloient Sabaot, ou Dieu
des Juifs, qui avoit toujours quel-
que choſe à démêler avec les autres,
diſoient ils, par une accuſation, qui
leur étoit commune avec les Philiſ-
tins & les Romains. Je donne la fi-
gure de ce Dieu Sabaot à tête d'âne,
avec d'autres d'Anges & d'Arcanges
Dieux dont un, qui a deux têtes,
pourroit bien être l'eſprit virginal,

& Barbelot, & une de Dragon rayonné. Je les ai pris des Talismans, que M[rs] Germons de la Chambre des Comptes possedent, avec d'autres antiques trèsrares & très belles, & par occasion, j'ajoute sur ces exemples, & autres semblables, qu'il y a peu de Talismans, qui tout inexplicables qu'ils ont paru jusques alors, ne puissent être entendus en bonne partie par l'histoire. Ceux qui donnoient à Sabaot une tête d'âne [f], ne faisoient que suivre la calomnie des Gentils, qui ont taxé les Juifs de cette idolatrie; & ceux qui lui en donnoient une autre plus odieuse, avancoient que c'étoit à raison de cette forme qu'il avoit défendu à son peuple de manger de la chair de porc.

Mais ayant entrepris de depoüiller le souverain Auteur du domaine de

[f] La Dace portoit une même tête pour enseigne militaire. Patin dans son M. bronze en rend la raison. Comme c'est ici un Talisman de Gnostique, on ne peut l'entendre de la Dace, mais de leurs dogmes.

e toutes choſes, il leur fallut éta-lir un principe, ou Dieu du mon-le; & ils le firent en ſuppoſant un Dieu Dragon, qui dévoroit les a-nes, & enſuite les entraînant dans es replis de ſa queüe, les ramenoit u monde pour les diſtribuer dans les corps d'animaux.

Voilà donc le myſtere du Taliſ-nan. Ce n'eſt point ici le Tiphon l'Egypte en Dragon, ni rien de emblable, mais le Dieu du mon-le: & il n'y a point de doute que es Dragons, qu'on rencontre aſſez réquemment ſur des piéces de ce enre, « ne ſoient ce Dieu Dragon, ce Prince de ce monde que J. C. eſt venu chaſſer, ce même Dra-gon, qui dans l'Apoc. traîne à ſa ſuite les Anges rebelles ». En cela es Stratiotiques & leurs pareils ne aiſoient que renouveller l'idolatrie e Babilone, & ils ne meritoient que rop que cette parole de Moyſe eût on plein effet pour eux; que le fiel u Dragon ſoit leur vin [g].

Puiſque dans l'opinion des Stra-

[g] Daniel 14. Deuter. 32. 33.

tiotiques le Dragon eſt le Dieu du monde, il eſt donc ici comme la choüette en protecteur, & y étant neceſſité par la vertu Taliſmanique de faire tout ce qu'il peut de bien dans le partage que ſes adorateurs lui aſſignent.

La Croix, qui ſuit, eſt une autre fable dogmatique. Les Stratiotiques confeſſoient que J. C. avoit porté ſa Croix au Calvaire ; mais ils ajoutoient que lorſqu'il fut arrivé ſur la montagne, il ſe rendit inviſible, & que Simon Cirenéen, qui avoit été contraint de porter ſa Croix, avoit été pris, & crucifié pour lui.

Avec la ſimple expoſition de cette fable, il eſt aiſé de comprendre le myſtere de deux Croix, qui ſe voyent ſur le Taliſman. La plus haute eſt celle de J. C. pour déſigner qu'il eſt infiniment plus excellent que Simon, & le Chevron qui la couvre, eſt pour marquer, qu'il ſe rendit inviſible. Une ſeconde raiſon de la hauteur de cette premiere Croix, eſt l'uſage des anciens, de repreſenter en figure colaſtale ce qui eſt eſtimé divin, ou extraor-

naire, ainſi que des medailles
ous le montrent; & cet uſage
a pas été aboli avec la Gentilité,
uiſque nous le voyons encore ſur
es revers de Conſtantius, & de
onſtans, & autres, où ces Princes
nt repréſentez en taille giganteſ-
ue, par oppoſition à la petiteſſe des
gures qui ſont à leurs pieds. Il
eſt pas beſoin de faire obſerver
ue la ſeconde Croix eſt celle de Si-
on le Cirenéen, & qu'elle eſt en
avers, pour avertir de la mépri-
des Juifs.

Longtems avant les jours du Sau-
ur, la Croix avoit été regardée
omme un augure heureux. Elle
troit dans les Hieroglifes d'Egyp-
, ainſi qu'il paroit par Orus Apol-
[h], & le T, que Pignorius explique
la Croix [i]. Les Egyptiens étoient
ors à peu près comme les Athéniens,
i adoroient ce qu'ils ne connoiſ-
ient pas: du moins ils regardoient
Croix comme le myſtere, & le Hye-
glife d'un grand bien, qui arrive-

[h] Or. Apol. in app.
[i] Pign. in manſ.

roit un jour à l'univers. Il y a pe
de perſonnes qui ne ſçachent à c
ſujet ce que Socrate [k] & Sozomene
rapportent de ce Hieroglife, qu
fut trouvé dans les débris du tem
ple de Sérapis, & de la réponſe qu
firent les anciens, que l'on conſult
là deſſus.

Nôtre Stratiotique étant d'Egy
te, avoit concû cette eſtime pou
la Croix avec les premieres teintu
res des anciens myſteres de ſon paï̈
& il l'avoit augmenté par une eſpec
de Chriſtianiſme, qui ſe trouvo
mêlé aux opinions de ſa ſecte. Dan
l'une & l'autre idée, il fait donc d
la Croix le ſujet de ſon eſperance
& il s'en procure la vertu par le Ta
liſman, à la facon de tant de
, qui operent par le ſacrileg
abus du même ſigne.

Nôtre heros va finir par où il
commencé, par un ſigne, qui ne peu
appartenir qu'à la Gentilité; c'eſt
roſier garni de quatre fleurs, & a
mé d'épines, une abeille éployée
& deſcendant ſur cette tige.

[k] Soc. hiſt. Eccl. l. 5. c. 17.
[l] Soz. l. 7. c. 15.

Je craignois que ce ne fût ici
uelque plante ſinguliere du Nil,
ui m'étant inconnuë, m'auroit jet-
dans l'embarras pour l'expliquer:
ais j'ai été raſſuré par Mr. Geof-
oy, de l'Academie des ſciences,
Profeſſeur au College royal de
ledecine, qui m'a fait remarquer
ue ce ne pouvoit être qu'un roſier,
s fleurs étant à 5. feuilles, & la ti-
armée d'épines. Il eſt vrai que
s feuilles ne ſont pas bien arron-
ies, mais dans un ſi petit ouvrage,
n ne peut s'attendre à la plus juſte
récision.

Tout ce que la roſe peut ſignifier,
u operer, eſt déſigné par les qua-
e fleurs du roſier. Or la roſe ſer-
oit à quatre choſes; aux ſciences,
u plaiſir, à la ſanté, & à la ſe-
ulture. Voilà un grand champ à
arcourir, mais je ne m'y arrêterai
u'autant qu'il ſera neceſſaire.

La roſe a été blanche un tems,
ont les Poëtes marquent l'Epoque.
'énus, en courant au ſecours d'A-
onis, ſe bleſſa au pied à une épine
roſier. Le ſang, qui ſortit de
ette playe, donna à la roſe le ver-

meil que nous y admirons. Son fils la donna en present à Harpocrate, Dieu du silence. Les Muses firent aussi de la rose l'ornement du Parnasse, & la recompense de leurs nourrissons. C'est ce qui fait dire à Anacréon [m] qu'elle est la matiere du travail des Poëtes, & une plante amie des Muses. C'est dans le même sens qu'il faut entendre ce que Sapho reproche à une femme ignorante [n]. Pour vous, lui dit-elle vous demeurerez ensevelie après vôtre mort dans un oubli éternel car vous n'avez pas cueilli, comme moi, des roses, qui croissent au Parnasse.

Pour la gloire de la rose, on devoit bien la borner à ce premier usage, mais le plaisir s'en est paré dans ses fêtes. Les anciens quittoient les couronnes de lierre pour en prendre de roses. Anacreon, qui dans une ode l'appelle l'honneur des fleurs, les plaisirs des Dieux, & des hommes

[m] Anacr. od. 50. Editio Christ. ple 15. 67.

[n] Apud Scobec. tract. de amentia.

l'ornement des graces, veut en deux autres, que comme elle sert à celebrer l'amour, elle honnore le vin : & il pouvoit parler de la sorte, après avoir dit dans une 4^me ode, qu'il n'y avoit point de plaisir qui lui fût plus cher que celui des roses. Il n'y avoit point de bonnes tables qui n'en fût semée. Comus, dans les tableaux de Philostrate, en est couronée. Les Salles destinées aux festins en étoient si bien jonchées, qu'il en coûta un jour la vie à un parasite, auquel on fit en jouant un lit mortuaire de roses. C'est au sujet de cet indigne emploi d'une si noble fleur, que le Sage nous apprend les discours des impies, lorsqu'il leur fait dire [o], Venez, beuvons, parfumons-nous & couronons nous de roses avant qu'elles se flétrissent.

La Medecine la vengea de cet honteux usage, par celui qu'elle en fit, & les vertus qu'elle lui attribua. La moindre de ces vertus étoit sans doute de garentir de l'yvresse les buveurs qui s'en couronnoient. Cel-

[o] Sap. c. 2. v. b. 7.

le-ci lui étoit commune avec toutes les autres sortes de couronnes. Mnesse, & Calimeque, tous deux Medecins, se mocquent de cette prévention. Plutarque en traite en ses questions[p], & introduit un Medecin, nommé Triphon, qui déffend la cause médicinale des couronnes, comme avoit fait avant lui Ariston le Peripateticien. Athénée prétend, après Apollodore, que Baccus ayant donné le vin, prévit les inconveniens que l'excès ameneroit, & qu'il inventa, pour remede, l'usage de se couronner de roses dans les repas. Mais c'étoit une pure prévention de croire que les particules de fleurs, ou de feuilles, avoient une vertu si grande, & sur tout si prompte. Si elles étoient un remede, ce n'étoit qu'autant qu'en serrant fort, elles comprimoient le cerveau, & faisoient dans l'abondance des vapeurs du vin ce que fait un bandeau dans la grande chaleur de la fievre.

Quoi qu'il en soit, la rose avoit une

[p] Plut. l. 3. q. 1.

vertu ſûre, ſi Elien en eſt crû [q], car Aſpaſie, qui étoit incommodée d'une tumeur au menton, n'eut pas d'autre remede pour la diſſiper. Accablée du chagrin d'un mal qui a défiguroit, & de la reponſe de ſon Medecin, qui lui avoit voulu vendre des drogues à un prix auquel ſa pauvreté ne pouvoit atteindre, elle s'endormit, & vit en ſonge une colombe, qui s'étant changée en femme, lui dit de ſe faire un cataplaſme de roſes fannées. A ſon reveil elle fit le remede, & s'en trouva bien.

Roſemberg, Medecin Allemand, traité à fond des vertus de la roſe [r]. Selon l'idée qu'il en donne, & es vertus qu'il y attache, c'eſt moins un remede, qu'un topique univerſel, un panacée, avec lequel ſeul Eſculape auroit reſſuſcité Hypolitte, & renvoyé en ſanté tous les malades qui venoient le conſulter à Epidaure. Il en dit trop pour être crû, & on voit bien qu'il a voulu faire honneur à la roſe en faveur de

[q] Æl. l. 12. [r] Rhodologia Roſem. imprimé à Francfort en 1630.

ſon nom, ou s'il a été perſuadé de ce qu'il a avancé, il n'a fait qu'ajouter à l'idée d'Anacreon, qui s'écrie; eſt ce que la roſe n'eſt pas un remede à beaucoup de maux?

Reſte un dernier uſage de cette fleur, c'eſt la ſepulture. Puiſque je viens de citer Anacreon, je le mettrai encore une fois ſur le même ſujet. Il veut que la roſe déffende les morts. Sans doute il ſuppoſe par là qu'on en faiſoit un baume, qui préſervoit de corruption, & qui eſt inconnu aujourd'hui à la Pharmacie: ou dans le ſentiment d'une Théologie, qui n'étoit pas celle des Poëtes, mais des Philoſophes, il veut dire que les roſes garentiſſent ces ames appellées Lemures, ou Larres, de l'épaiſſe fumée qui les empêche de monter au ciel, ou de deſcendre aux champs Eliſées. Quoi qu'il en ſoit, la roſe ſervoit dans les céremonies funebres, & nous apprenons de pluſieurs inſcriptions, que non ſeulement on en jettoit ſur les tombeaux, mais même qu'on faiſoit des fondations afin que tous les

ans on en ſemât les ſépultures [s].

L'application s'en fait ici d'elle même. On voit aiſement que nôtre Stratiotique demande par le roſier, le bel eſprit, le plaiſir, & la ſanté, & que portant ſa précaution plus loin, il veut encore être honoré après ſa mort, ſelon un uſage qui regnoit alors parmi preſque tous les peuples, de quelque religion qu'ils fuſſent.

Mais après en avoir fait un homme de guerre, un magicien & un dévot de ſa ſecte, j'en fais encore un bel eſprit. N'eſt-ce pas lui donner une gloire qu'il ne chercha peut-être jamais? Je craindrois d'être tombé dans ce reproche, ſi l'intention que j'admets dans nôtre Héros ne ſuivoit naturellement, comme les autres, des tipes que j'ai expliqué. On ne pourra ſe recrier contre cette qualité de bel éſprit, ſi l'on fait attention à l'hiſtoire, qui nous apprend que dans ce tems là comme aujourd'hui les armes n'avoient rien d'incompatible avec les lettres. On

[s] Roma Georg. Febr. Guich. au traité des funer. &c.

le sçait assez pour me dispenser de le prouver en parcourant l'Histoire Grecque & Romaine. J'ose dire que l'Egypte l'emportoit en cela sur Athenes, & sur Rome. Jamais peuple ne cultiva davantage les arts, & la plûpart des sciences, que celui d'Egypte. C'est lui qui les donna aux Grecs, après les avoir reçû des Caldéens: & si ses sçavants n'ont pas rempli nos Bibliotéques comme ceux des autres nations, nous avons à en accuser les malheurs des tems, qui nous ont envié les ouvrages qu'ils ont écrit, & à nous plaindre de ce que dans la crainte de tomber entre les mains des ignorans, qui méprisent ce qu'ils ne connoissent pas, ou ce qui devient commun, ils se contentoient d'être habiles pour eux mêmes. Un Stratiotique, qui étoit d'Egypte, & qui connoissoit le goût de sa nation & des autres pour les lettres, a donc bien pû aspirer à cueillir des lauriers chez les Muses, comme chez Mars. L'Abeille, qui est sur le rosier du Talisman, vole à mon secours, pour prouver

ce que j'avance de cette nouvelle qualité.

Les anciens regarderent toujours l'abeille comme le Hieroglife de l'Eloquence. C'étoit ſelon cette idée que Sophocle étoit appellé l'Abeille. On augura de quel merite ſeroient un jour Platon, Pindare & S. Ambroiſe, par des eſſains d'abeilles, qui ſe reposerent ſur leurs lévres. On ne ſe ſervoit point d'une autre comparaiſon pour faire entendre un homme, dont l'éloquence étoit exquiſe. On peut le juger par un trait de Lucien. Si quelquefois, dit-il [t], en parlant des ſotts préſomptueux, il leur échappe quelque mot impropre, ils prétendent encore le faire paſſer pour le plus pur Attique, qui ſeroit venu du mont Himette. On ſçait que cette montagne de la contrée d'Attique étoit fertile en miel.

Je ne dirai pas que les abeilles, qui ont été trouvées à Tournay dans le tombeau de Childeric premier, ayent un même ſens. La barbarie de ſon ſiecle, encore plus celle de

[t] Luc. in mer.

ſa nation, ajoutons ſa qualité d Roi, ne permettent pas de l'aſſurer Mais puiſque ce Prince donnoi dans l'idolatrie des Egyptiens (ain ſi que le prouve aſſez la tête d'Apis qui étoit avec les abeilles) elle pourroient bien avoir quelque rap- port à la ſignification que les Grec leur donnoient pour l'eſprit, & le Egyptiens pour le Gouvernement

Pour ſortir du roſier après l'abeil- le, qui travaille, il faut franchir en trois mots les épines, dont il eſt ar- mé. Les Mitologiſtes regardent la roſe, comme l'image de la fragilité du plaiſir, & ſes épines comme celle de ſes cruels, ou honteux retours. Dans une autre maniere de les en- tendre, la maxime dit qu'on arrive à la vertu par le travail, & au plaiſir par la peine. L'une, & l'autre idée ont ſans doute donné lieu au vieux proverbe, point de roſe ſans épines.

Ce n'eſt point en tous ces ſens que je crois qu'on doit les prendre ici. Les Stratiotiques, qui (ſelon tous les Peres) n'avoient pour but que le plaiſir, & la fortune, ne peu- vent former d'épines un roſier Ta-

lismanique que pour vouloir que rien de fâcheux ne puisse jamais les approcher.

Reste à parler des 9. caracteres singuliers, qui sont enchassez dans un quarré au dessus du rosier. Ceux qui entendent le langage Abissin pourroient se tromper au premier coup d'œil qu'ils jetteroient sur ces caracteres, en voyant le Talisman. Ils semblent en effet approcher des Abissins, & quelques-uns même s'y trouvent conformes. Le troisieme du premier rang est semblable au *Hava*, ou *Ha* Ethiopique. Le premier de la troisieme ligne est le *Ta*, ou *Tau*; & enfin le 2. de la même ligne est le *Kué*, ou *Kua*, qui est diphtongue, ce qu'on peut observer en les confrontant avec les tables Abissines de Ludolf [u]. Mais le hazard a fait cette rencontre, & tous les six autres ne sont point Ethiopiens. Ils paroitroient plutôt appartenir à l'un de ces deux alphabets, dont on se servoit dans l'ancienne Egypte, & comme ils m'ont semblé revenir à d'autres, que j'ai vûs

[u] Job. Ludolf. Hist. Æthiop.

autrefois sur quelques monumens Hyeroglifiques du même païs, on auroit lieu de présumer qu'ils seroient de l'alphabet sacré, dont parle Hérodote. Mais les grandes revolutions de l'Egypte avoient fait perdre l'usage, & la pleine intelligence de ces lettres sacrées. Si on en avoit encore quelque connoissance, c'étoit d'une maniere bien legere, & bien informe, sur tout dans le siécle de nôtre Héros. Il n'y a point d'autre parti à prendre que celui de dire que c'est ici de ces caracteres, dont les Peres, qui ont écrit contre cette secte, disent qu'elle se servoit, soit pour cacher ses mysteres, soit pour se rendre plus admirable aux simples, en faisant en cela ce que les anciens Prêtres d'Egypte avoient fait par leurs lettres sacrées.

Que peut-on conclure de ces triples rencontres? un préjuge historique feroit dire que c'est ici tout ce que les Stratiotiques rangoient par trois. 1° les 3. dixains de Dieux, 2° les 3. classes, dont j'ai parlé, 3° les 3. especes d'hommes, qu'ils comp-

oient dans le monde, & qui étoient
es *spirituels*, ou eux mêmes, dont
ils assuroient qu'ils pouvoient faire
avec intrépidité tout ce qu'ils vouloient, sans avoir besoin d'autres secours que de leurs connoissances, &
paroles mysterieuses ; les *Animaux*,
autrement dits ceux qui ne pouvoient se sauver qu'à force de bonnes œuvres ; les *Charnels*, qui ne
pouvoient, quoiqu'ils fissent, atteindre à la vraye connoissance, &
qui paroissoient quant à l'esprit, &
quant à la matiere. Mais puisque
c'est ici de ces caracteres dont les
Stratiotiques avoient seuls la clef,
qu'il ne donnoient jamais à d'autres, il me sera permis de dire ce que
S. Jérôme dit au sujet des Satires
obscures de Perse ; tu n'as pas voulu
être entendu, & moi, je ne veux
paste comprendre.

Les caracteres Hebreux répandus
sur le Talisman paroîtroient plus faciles à expliquer, étant le Jod, le
Dalet, le Vau, le Zain, le Phé, &
le Coph. Peutêtre que Zain est ici
Adonai, ou Eliochim, qui tous
deux ont le Zain ; & alors ce seroit

J. C. dont le Stratiotique auroit profané le nom par son art infernal; & en effet ce caractere se trouvant sur le côté, qui porte la double croix, & étant au dessous de la choüette, que j'ai expliqué de l'Æon, que les Stratiotiques appelloient pere, & Seigneur de toutes choses, pere par soi même, & pere en particulier de J. C. il n'y a point de maniere plus simple, & plus naturelle de l'entendre, que de l'expliquer de ce nom que l'Ecriture donne au Messie. Peutêtre le Jod, & le Vau vaudroient ici le Tetragrammaton dans lequel ils entroient, & qui étoit le Jehova, ou Jabé, ou Jao, qu'on peut voir dans saint Clement, saint Jérôme, & beaucoup d'autres.

Quoi quil en soit, il n'y a aucune necessité de chercher la signification de ces lettres. Il suffit pour entendre leur valeur & leur fin, que l'histoire nous apprenne que les Stratiotiques, comme je l'ai montré, s'étoient fait un Hébraïsme barbare, qui leur étoit propre, & avec lequel, non seulement ils déroboient leurs mys-

teres à la connoiſſance de ceux qui n'étoient pas de leurs corps, mais ils faiſoient encore leurs opérations magiques.

Ces lettres peuvent être les initiales, ou finales des noms de leurs Anges, Arcanges, Æons, ou Dieux, dont on ne connoit que ceux ci, *Jao.*, *Barbelot*, *Sacla*, *Dades*, *Elooc*, ou *Adoné*, ou *Elioc*, *Sabaot*, ou *Jaldaot*, & *Dragon*, peutêtre encore quelques-uns, qui ſeroient échappez à ma mémoire. Mais quels que ſoient ces Dieux, il eſt toujours incontestable que puiſque les Stratiotiques, qui ſuivoient en cela les autres Gnoſtiques, appliquoient à chaque myſtere un nom de leurs Dieux, & qu'ils aſſuroient qu'ils n'avoient beſoin pour toutes choſes que d'uſer de leurs paroles myſterieuſes, *arcanis myſteriorum ſuorum verbis*, tous ces caracteres, qui ſont ſur le Taliſman, ne doivent être entendus d'autre choſe que d'une Onomancie noire, qui fait la force des figures, ainſi que je l'ai fait remarquer en rapportant les principes & les pratiques du Stratiotiſme.

Sept. 1718.

J'ai abregé autant que j'ai pû ; Cependant je m'aperçois que la necessité de rapporter tous les sens, dont chaque type peut être susceptible, m'a emporté un peu loin. Si j'ai rencontré juste, la longueur de cette dissertation passera. Si j'ai eû le malheur de ne pas atteindre la plus forte vraisemblance, je vous en fais excuse, étant avec un profond respect,

MON REVEREND PERE,

Vôtre très-humble & très-obéïssant Serviteur.

ARTICLE XXXVII.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE, DE IENE.

Il paroit ici un nouveau journal en Alleman, intitulé, *Heures dérobées par quelques amis assemblez dans une Accademie.* Les Auteurs ne se bornent pas aux livres modernes, ils donnent aussi des extraits des livres anciens.

DE MARPOURG.

Monsieur Schminke mettra bientôt au jour une seconde édition du Commentaire de Goldast sur le Royaume de Boheme, *Melchioris Goldasti commentarius de Regno Bohemiæ.* Peu de Sçavans ont égalé Goldast dans la connoissance des affaires d'Allemagne, & son traité sur le Royaume de Boheme passe pour le meilleur de ses ouvrages ; il étoit devenu fort rare, ainsi la nouvelle édition sera reçûë agréa-

blement ; elle eſt augmentée de plusieurs remarques tirées des écrits de Stranski & du Jeſuite Bohuſlas Balbinus, le plus eſtimé des Hiſtoriens de Boheme ; de deux memoires de Goldaſt touchant la ſucceſſion héréditaire de la Maiſon d'Autriche aux Couronnes d'Hongrie & de Boheme, des diſſertations de Monſieur Hertius & de Monſieur Ludvig ſur le renouvellement de l'union du Royaume de Boheme avee l'Empire d'Allemagne.

On eſtime la traduction des Nouvelles de Juſtinien, dont Monſieur Homberg de Vach eſt Auteur, *Novellæ conſtitutiones Domini Juſtiniani ſacratiſſimi principis ex Græco in Latinum verſæ*, in 4°. La traduction eſt accompagnée de remarques où l'érudition de l'Auteur ſe fait connoitre. Il a fait imprimer à la fin des Nouvelles *Fr. Pithæi Gloſſarium obſcurorum verborum Juliani anteceſſoris C. P. & Aut. Auguſtini Ilerdenſis Epiſcopi quorumdam verborum Juliani interpretatio paratitla Emacii & Agylæi de dierum annotatione.*

DE VIENNE.

Le Pere Bernard Pés, Benedictin de l'Abbaye de Meltz en Autriche, va donner trois volumes *in folio* ſous le titre de Bibliotheque de Meltz, *Bibliotheca Mellicenſis.* Le premier contiendra un catalogue, ou plutôt une ample notice de deux cent manuſcrits qui ſont dans cette Bibliotheque, & un autre catalogue des Moines de l'Abbaye de Meltz qui ſe ſont diſtinguez par leur ſcience & par leurs écrits. Des catalogues de tous les manuſcrits qui ſont dans les Bibliotheques d'Autriche, accompagnez d'obſervations ſçavantes tirées de ces manuſcrits, rempliront le ſecond tome. L'Auteur fait eſperer qu'on y verra les catalogues des manuſcrits qui ſont dans les Bibliotheques de Baviere & de Suabe. Dans le troiſiéme tome on aura divers ouvrages que le docte Benedictin a tirez de l'obſcurité; il croyoit en avoir tiré le recueil d'Udalric de Babenberg, il ſe trompoit, ce recueil a déja vû le jour.

Sept. 1718.

DE BERLIN.

Monſieur Schotl, Antiquaire du Roi de Pruſſe, qui mourut ici le douziéme du mois de Decembre paſſé, travailloit à une nouvelle édition de *Suetone éclairci par le ſecours des medailles*; il a laiſſé un ouvrage prêt de paroitre, *Opinionum conjecturarum que in nummos, inſcriptiones, gemmas, centuria una.* Il promettoit *l'Hiſtoire des medailles contrefaites par les Padouans*; il deſſinoit parfaitement les medailles, & avoit fort étudié l'antiquité. Nous avons de lui *l'explication d'une medaille énigmatique d'Auguſte, l'apoteoſe d'Homere, diſſertatio de nummo Phidonis*, dans les mélanges de l'*Academie de Berlin, miſcellanea Berolinenſia, l'explication d'une antique du Cabinet du Roi de Pruſſe en Alleman*, ſon explication de la medaille d'Auguſte fut attaquée dans les Memoires de Trevoux. Il répondit dans le ſixiéme tome de l'hiſtoire critique des belles Lettres, & dans le ſeptiéme tome de ce Journal il repondit aux objections de Monſieur Galand.

DE

DE LIPSIC.

On a imprimé ici en ſept tomes *in* 8°. les traitez de Medecine & de Chirurgie du fameux Cyſelius, *Philippi Cyſelii opera Medica & Chirurgica.*

DE ROME.

Les nobles penſionaires du College Romain ont choiſi pour ſujet de l'éxercice public qu'ils font tous les ans ſous le nom d'academie, le retour de Telemaque en Itaque. L'allégorie étoit juſte & bien ſoutenue, & tout ce qui eſt entré dans ce ſpectacle a été fort aplaudi, & fit connoitre le progrès que ces illuſtres éleves avoient fait dans tous les beaux arts. Les paroles de l'opéra qui fut chanté ſont de Monſieur Gaſparini, Auditeur de l'Eminentiſſime Cardinal Albani, il y a beaucoup d'eſprit, mais il n'y en a pas trop.

Le Pere Burgundio, Jeſuite, Profeſſeur de Mathematiques dans

le même College, a inventé un *nouvel Hydrometre* fort ingenieux.

Un jeune Maronite, appellé Don Joſeph Aſſemarini, homme d'eſprit & de beaucoup de capacité pour ſon âge, a fait par ordre du Pape un voyage en Syrie & en Egypte, & en a rapporté environ quatre-vingt manuſcrits Syriaques anciens, entre leſquels il y a beaucoup d'ouvrages des SS. Peres. Le plus conſidérable, qu'il traduit à préſent, & qu'il fera bientôt imprimer avec de notes & des diſſertations, c'eſt celui qui eſt intitulé *Euſebii Cæſarienſis Acta Martyrum Orientalium & Occidentalium*, que l'on croit ici communément être ce grand & important ouvrage d'Euſebe ſi recherché, & dont il parle lui même pluſieurs fois dans ſon hiſtoire Eccleſiaſtique; il eſt diviſé dans ce manuſcrit Syriaque en deux parties, la premiere, ſous le nom d'Actes des Martyrs d'Orient, comprend onze martyres, dont le premier eſt celui de S^{t}. Simeon, qui a ſouffert ſous Sapon, Roi de Perſe. Les autres ſont ceux qui l'ont ſuivi, &

qui ont ſouffert la mort dans la même perſecution décrite par Sozomene. La ſeconde partie comprend vingt ſix martyres ſous le nom d'actes des martyrs d'occident, le premier eſt des ſaints Martyrs Theodule & Agathope, dont le martyrologe Romain fait mention le 4. d'Avril; l'avant dernier eſt celui de S. gnace d'Antioche. Tous ces martyres ſont rapportez confuſément, & ans aucun ordre chronologique. Comme cette découverte faiſoit ici rand bruit, & que tout le monde iſoit que c'étoit le veritable ouvrae d'Euſebe; j'ai voulu avoir une opie du catalogue que ce jeune Maonite a fait non ſeulement des chaitres du livre d'Euſebe, mais enor de tous les autres qu'il a rapporz pour le communiquer à V. R. pour l'examiner moi même, mais our revenir à Euſebe, je ne ſçauis me perſuader que ce ſoit ſon vetable ouvrage *de martyribus*. 1. Parque ce manuſcrit Syriaque ne ntient rien de ce que Euſebe dit i même dans ſon hiſtoire avoir porté dans ſa collection des actes

des Martyrs comme il l'appelle. On n'y trouve ni les actes, ni la lettre de nos Martyrs de Lion & de Vienne. On n'y trouve point ceux de S. Pionius, ni ceux de S. Apollonius, Senateur Romain, non plus que ſon Apologie pour la Religion.

II. L'ouvrage d'Euſebe, à en juger par ce qu'il en dit lui même, paroit avoir été beaucoup plus ample, plus grand & plus étendu que celui-ci.

III. Il n'y faiſoit point mention des Martyrs de Perſe ſous Sapor, puiſqu'il n'en dit rien même dans ſon hiſtoire qui eſt poſterieure, & par ce qu'il eſt plus probable que cette perſecution n'eſt point arrivée du tems d'Euſebe, ni de Conſtantin, mais de Conſtance ſon ſucceſſeur, comme l'aſſure S. Jérôme dans ſa Chronique, quoi que Sozomene ſemble dire le contraire. J'ajouterai à cette lettre l'abregé du manuſcrit Syriaque, tel que l'a fait le ſçavant Maronite, qui à ce qu'il dit produira ſon manuſcrit tel qu'il l'a trouvé, ſans rien determiner ni

pour, ni contre, en quoi je crois qu'il ſera prudemment.

II. Je ne ſçai ſi V. R. a appris la découverte qu'on a fait ici dans la vigne des Seigneurs Veroſpi, de quatre grandes ſtatues coloſſales d'Iſis toutes chargées de hieroglyphes, le Pape les a achetées, & après les avoir fait nettoyer & polir parfaitement, il pretend, à ce qu'on dit, les mettre en quelque ſalle du Capitole. Un de nos Jeſuites Italiens, appellé le Pere Della Briga, a commencé de donner l'explication de ces figures & de ces caracteres hieroglyphiques, il en a fait graver un eſſai, que j'envoyerai à V. R. ſi elle le déſire, & le même Jeſuite ſe prépare à donner un livre au public ſur ce ſujet. On dit ici qu'il n'a pas eû aſſez de ſoin de bien faire deſſiner les figures, j'ajoute qu'il en a laiſſé pluſieurs qui ſont derriere la même ſtatuë, & que je crois pourtant qu'il ne devoit point ſéparer des autres.

III. Etant à Fraſcati durant les vacances, & viſitant les maiſons de

plaisance qui sont à l'entour, j'ai trouvé dans celle que l'on appelle Villa Roccia un buste antique d'un Empereur Romain, qui a sur les petites manches de son corselet coupées en bandes à l'ancienne des fleurs de lys telles que nous les dépeignons en France. Cela m'a surpris, & persuadé en même tems que nos fleurs de lys sont plus anciennes que nous ne le croyons. Mais je voudrois sçavoir d'où les Romains les avoient prises, & quel usage ils en faisoient ; & c'est ce que je ne sçai pas. Ceci s'accorde avec la derniere relation d'Egypte, où le Pere Sicard, si je ne me trompe, dit avoir trouvé ces mêmes fleurs de lys sur des monumens antérieurs au 8. siecle.

IV. Le P. Ayroli, sçavant Jesuite, sur tout en Hébreu, a composé quelques dissertations sur des passages de l'Ecriture, pour être envoyées à V. R. ainsi que je l'y ai exhorté. Elles me paroissent très-bonnes.

V. Le P. Carlo d'Aquino, que

V. R. connoit pour un fort habile homme, travaille toujours à son grand Dictionnaire sur tout ce qui appartient à la Guerre: ce sera un très utile & très-sçavant ouvrage, chaque mot presque contient une espece de dissertation, où la critique, l'histoire, les belles lettres, entrent de concert. Le style, par ce que j'en ai lû, m'en a paru excellent, & la latinité très-pure & très-élegante. Cet important ouvrage sera bientôt achevé, & il renfermera plusieurs tomes *in fol.*

Table du manuscrit Syriaque.

Eusebii Cæsariensis Acta Martyrum Orientalium.

I. *Maryrium S. Simeonis Epi. Seleuciæ & Ctesiphontis.*

II. *Martyrium S. Sarbæ sororis Simeonis, & virginis cujusdam ipsius ancillæ.*

III. *Martyrium SS.* CXI *virorum & IX. mulierum.*

IV. *Martyrium S. Barbusemini Epi. & XVI. Sociorum.*

V. *Martyrium S. Milesii Epi. Abrahami Presbyteri, & sui Diaconi, quod*

accidit cum primum persecutio mota est.

VI. *Martyrium Danielis Presbyteri, & Vardæ virginis.*

VII. *Martyrium Bademi Archimandritæ.*

VIII. *Martyrium Narcetis Epi. & Josephi ejusdem discipuli.*

IX. *Martyrium Jacobi Presbyt: & Mariæ Virginis.*

X. *Martyrium Teclæ Virginis, & IV. Sociorum.*

XI. *Martyrium Acepsimæ Epi. Josephi Presbyt. & Mariæ virginis.*

Eusebii Cæsariensis Acta Martyrum Occidentalium.

I. *Martyrium Theoduli & Agathopi, Teßalonicæ.*

II. *Martyrium Theodoræ & Didymi, Alexandriæ.*

III. *Martyrium Theodoræ Meretricis.*

IV. *Martyrium Babilæ Epi. Antiochiæ.*

V. *Martyrium SS. XL. Martyrum.*

VI. *Martyrium Philemonis Choraulæ, Apollonii Lectoris Ariani Præfecti,*

& IV. militum, Alexandriæ.

VII. *Martyrium Luciani Thyrsi & Callinici.*

VIII. *Martyrium Agnetis Virginis, Romæ.*

IX. *Martyrium Theodotæ & filiorum, Nicææ.*

X. *Martyrium Victorini, Victoris, Nicephori, & Papyli.*

XI. *Martyrium Luciani & Martiani.*

XII. *Martyrium Procopii anno* 1. *persecutionis quæ dieb. nostris mota est.*

XIII. *Martyrium Alphæi Zaccæi & Romani anno* 1. *persecutionis temporibus nostris incitatæ.*

XIV. *Martyrium Timothei in urbe Gaza anno* II. *persecutionis temporibus nostris accidit.*

XV. *Martyrium Appiani, in urbe Cæsarea.*

XVI. *Martyrium Ædesii fratris S. Appiani.*

XVII. *Martyrium Agapii anno IV. persecutionis temporibus nostris excitatæ.*

XVIII. *Martyrium Fidei, Spei & Charitatis, virginum, & matris earum Sophiæ, Romæ.*

XIX. *Martyrium VII. Sanctorum*

qui passi sunt in urbe Samosata sub Maximino Imp.

XX. *Martyrium* Phocæ *qui in urbe* Sinopa *passus est.*

XXI. *Martyrium* Eleutherii Epi. & *Matris ejus Antiæ & Carpi Præsidis, qui passi sunt Romæ sub Adriano Imperatore.*

XXII. *Martyrium S. Mamæ in urbe Cæsarea.*

Martyrium S. Ædesii idem desupernum. XVI. sed alia manu.

XXIII. *Martyrium* Theodosiæ *Virginis, anno V. persec. diebus nostris excitatæ.*

XXIV. *Martyrium* Petri *qui & Apselamas an. VII. persecutionis quæ contra nos mota est mense maio in urbe Cæsarea.*

Martyrium Phocæ, *idem ac supernum. XX. sed alia manu.*

XXV. *Martyrium* Ignatii *Epi. Antiochiæ, sub Trajano, Romæ.*

XXVI. *Martyrium* Dioscori 4. *Januarii, mutilum in fine.*

Codex in 4. Pergam *vetustissim.* Car. *Script.* 237. *vita* B. *Simeonis stylitæ,* &c.
Sept. 1718.

Epiſtola Coſmæ Presbyt. quæ habentur initio hujus codicis à fol. 1. *uſque ad fol.* 80. *ſcripta ſunt feria IV. menſe Niſan, h. v. Aprili die XVII. anno Epochæ Antiochenorum* 521. *hoc eſt Chriſti* 473. *nam octo ſupra quadraginta annis Antiochena æra Chriſtianam præcedit, ſicuti adnotatur fol.* 79. *à tergo, nimirùm decimo tertio poſt obitum S. Simeonis anno. Mortuus eſt enim anno Chriſti* 460. *ex communi ſcriptorum ſententia.*

Cod. II. Euſebii Cæſar. ſermo de laudibus martyrum deſideratur prior quaternio ac titulus ſermonis. Iſte tamen extat in fine ejuſdem fol. 18. *à tergo his verbis: explicit ſermo habitus de gloria & triumpho martyrum qui in orientali plaga claruerunt, cui ſtatim ſubnectitur ſermo ſecundus de variis eorundem martyrum paſſionibus, qui idem eſt ac opus illud Euſebii de actibus Martyrum Orientalium Cod. Syriaci à fol* 80.

Ejuſdem Euſebii Cæſar. acta Martyrum orientalium, inſcribitur hoc opus: ſermo ſecundus de iiſdem martyribus, deque diſtinctione tormentorum paſſionum & mortis eorum, pro titulo autem ſingulorum quaternionum, tam in hoc

quam in priore codice, hâc inscribitur notâ de Martyribus orientalibus ex isto codice supleri potest initium superioris manuscripti fol. 80. & 81. plures autem continet Martyrum vitas liber iste quam prior, ut ex sequenti indice apparet, &c.

D'ANGLETERRE,

DE LONDRES.

On imprime en trois tomes *in folio* les Oeuvres du celebre Tillotson, penultieme Archevêque de Cantorbery. Personne n'a mieux écrit en Anglois. Pour la Religion, quoiqu'il fut le premier Prélat de l'Eglise Anglicane, il a toujours panché vers les Presbytériens & la tolerance.

DE HOLLANDE,

DE LEYDE.

Monsieur Gronovius le Cadet, dont l'erudition répond au nom qu'il porte, fait imprimer chez

Theodore Haak *une nouvelle édition de Juſtin.* Il y met les notes entieres de Bongars, de Modius, de Berneggerus, d'Iſaac Voſſius, de Jean Frideric Gronovius ſon ayeul, de Grævius, de Jean Verſtius, de Scheffer, de Taneguy le Febvre, & de quelques autres; il a retabli le texte en pluſieurs endroits par le moyen de pluſieurs manuſcrits & des anciennes éditions. La nouvelle eſt *in* 8. de la forme des *variorum*.

DE PARIS.

La Traduction de Quintilien, à laquelle Monſieur l'Abbé Gedoyn travaille depuis pluſieurs années, paroit *in* 4° imprimée chez Dupuis. Preſque tous les Connoiſſeurs avoient regardé l'entrepriſe comme temeraire. L'Auteur, qui a réüſſi, au jugement de tout le monde, en mérite plus de gloire. Lors qu'il eut l'honneur de préſenter ſon livre à Monſeigneur le Regent, à qui il eſt dédié, ce Prince alla d'abord chercher les endroits les plus difficiles à

traduire, & il fut content de la traduction.

Monſieur de Barbeyrac avoit parlé de la morale des ſaints Peres dans la *préface de ſa traduction des devoirs de l'homme & du citoyen*, avec un mepris, qui tout injuſte qu'il eſt pouvoit impoſer à ceux qui ne liſent pas les ouvrages de ces Docteurs de l'Egliſe. Dom Ceilier, Religieux Benedictin de la Congregation de ſaint Vanne, n'a pû ſouffrir l'inſulte faite à tous les Chrétiens dans la perſonne de leurs maitres. *L'apologie de la morale des ſaints Peres* qu'il vient de faire imprimer *chez Lemery* attirera autant d'aplaudiſſement à ſon ſçavant Auteur, qu'elle doit cauſer de honte à Monſieur de Barbeyrac. Oſmont commencera au mois de Janvier prochain une nouvelle édition *du Gloſſaire de feu Monſieur du Cange pour l'intelligence des Auteurs de la baſſe latinité.* Un ſçavant Benedictin de la Congregation de ſaint Maur a ſoin de l'édition, & il a fait tant d'additions à l'ouvrage de Monſieur Du Cange, qu'il ſera augmen-

té d'un quatrieme volume. Pour accelerer une édition ſi utile & ſi déſirée, on a jugé à propos de propoſer au public des ſouſcriptions, aux conditions ſuivantes.

On pourra s'adreſſer pour ſouſcrire, ou au Procureur general de la Congregation de ſaint Maur, ou au Sieur Oſmont, Libraire rüe S. Jacques.

On tirera les exemplaires ſur deux papiers differens: le grand papier ſera ſemblable au papier mediane du ſaint Auguſtin de l'édition des R. R. P. P. Benedictins; & le petit papier ſera de la même grandeur que la premiere édition du Gloſſaire de Paris.

Le petit papier ſe vendra en feuilles quatre vingt livres, & pour les ſouſcripteurs cinquante livres, dont il faudra payer vingt cinq livres avant la fin de la preſente année 1718. & les autres vingt cinq livres à la fin de l'année 1720. tems auquel on livrera l'ouvrage.

A l'égard du grand papier, dont on tirera un fort petit nombre, le

prix ſera de cent cinquante livres en blanc, & pour les ſouſcripteurs cent livres, dont ils donneront moitié comptant, & l'autre moitié en recevant le livre.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Septembre 1718.

ART. XXIII. *Nouvelle Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à la mort de Loüis XIII. par M. Le Gendre, Chanoine de l'Eglise de Paris.* page 355

ART. XXIX. *Propositions importantes sur la Religion, avec leurs dépendances, par un Docteur en Droit de la Faculté de Paris.* p. 395

ART. XXX. Quæstio Medica, eaque therapeutrea, proposita ab Illustrissimo ac Nobilissimo Domino Domino Joanne Baptista Gastaldy, Regis Christianissimi Consiliario, ac Medico ordinario, Doctore aggregato ex Regente, seu Professore primario & Botanico, sub hac verborum serie, an doloribus rheumaticis balneum aquæ frigidæ. *Question de medecine, qui regarde la guerison des maladies, si les bains d'eau froide sont propres à guerir les rhu-*

matiſmes, propoſée par Monſieur Gaſtaldy, Medecin du Roi, Docteur, & cidevant premier Proffeſſeur de Medecine & de Botanique. p. 414
ART. XXXI. *La Juſteße de la langue Françoiſe, les differentes ſignifications des mots qui paſſent pour ſynonimes. Par Monſieur l'Abbé Girard.* p. 418
ART. XXXII. Narzazione di un miracolo per intercesſione di Maria Vergine immaculatamente concetta ſeguito nell'inſigne Monaſtero delle molto Reverende Monache di S. Giovanni Evangeliſta di Mantoua. *Relation d'un miracle arrivé dans le monaſtere des Religieuſes de Saint Jean l'Evangeliſte de Mantoüe, au mois de Novembre mil ſept cens ſeize, & obtenu par l'interceſſion de la ſainte Vierge conçûë ſans peché.* p. 441
ART. XXXIII. P. Virgilii Maronis Opera, cum integris commentariis Servii, Phylargyrii, Pierii, &c. *Les œuvres de Virgile, avec les commentaires entiers de Servius, de Phylargyre, de Pierius, &c. les notes de Scaliger & de Lindenbrog ſur le moucheron, l'alouette, & d'au-*

tres poësies ajoutées aux poëmes de Virgile, revûës par Pancrace Masuik, sur un manuscrit de la bibliotheque Royale de Paris, avec des tables très completes, & de fort belles figures. p. 444

Art. XXXIV. De Theatro Saguntino, sive de Tacantheo visorio. Epistola ad Eminentissimum & Reverendissimum Dominum Cardinalem Philippum Antonium Gualterium, autore Joachimo Alcarazio à Gramont. *Lettres de Monsieur Joachim Alcaras de Grammont, de Valence en Espagne, Pensionnaire du Roi, Docteur en Droit, à l'Eminentissime Cardinal Gualterio, sur l'ancien Théatre de Sagonte.* p. 449

Art. XXXV. *Nouvelle Méthode de fortifier les plus grandes villes, & avec peu de dépense les rendre incomparablement plus fortes que par aucune des méthodes pratiquées jusqu'à present. Par Mr. de la Jonchere, Ingénieur François.* p. 451

Art. XXXVI. *Dissertation sur un Talisman, par le Reverend Pere Spiridion Poupart, Religieux Penitent de Saint François.* p. 456

ART. XXXV. *Nouvelles Literaires.*
D'Allemagne de, Iene. p. 515
De Marpourg. ibid.
De Vienne. p. 517
De Berlin. p. 518
De Lipsic. p. 519
De Rome. ibid.
D'Angleterre, de Londres. ibid.
De Hollande, De Leide. ibid.
De Paris. p. 531

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1555